This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

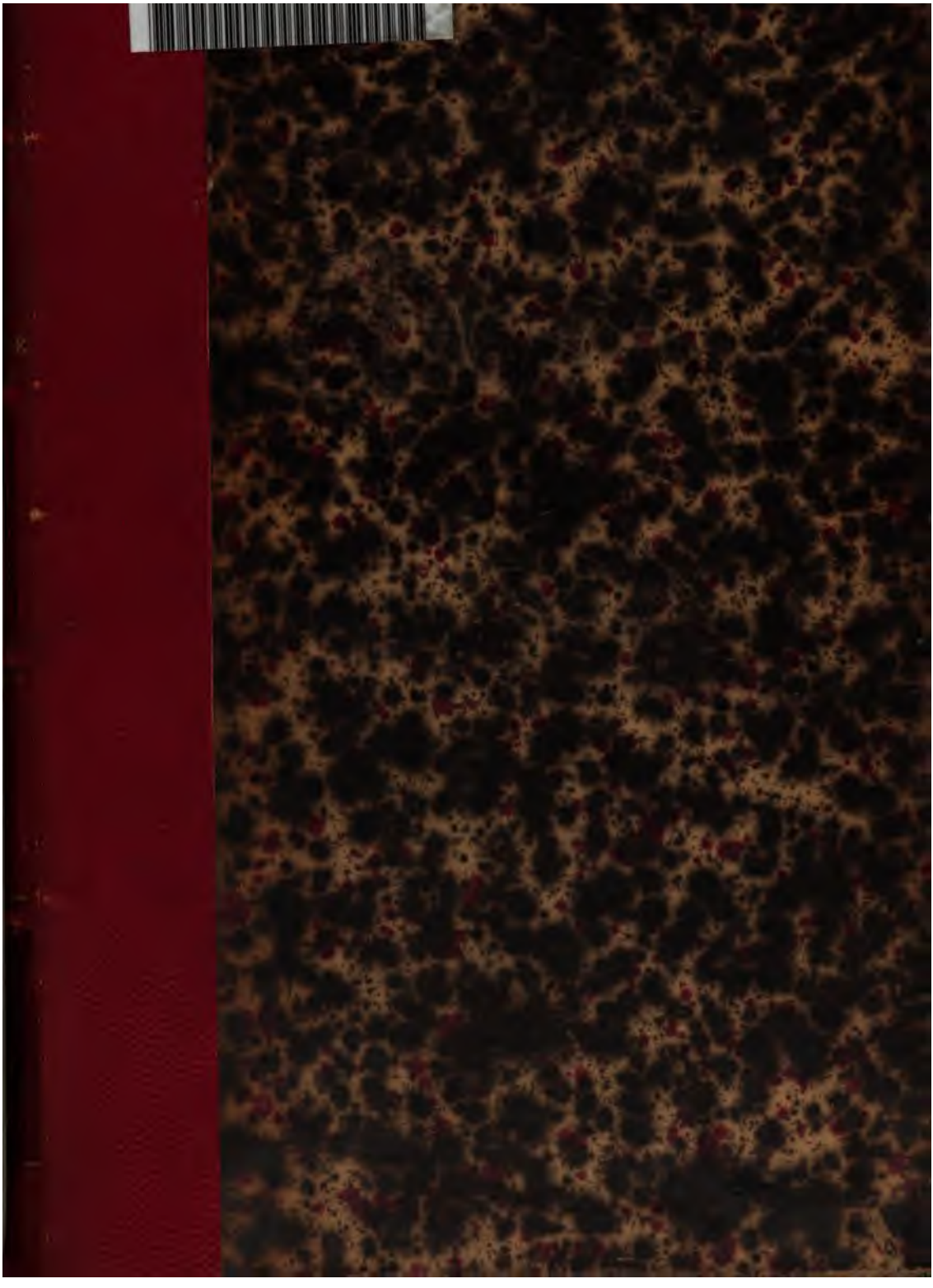

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

944
S67a

A Himly

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1884

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1884

T. XXI.

119856

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

ART. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1884.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Passy-Paris.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], député du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ARBOD, [1931], avocat, à Valence (Drôme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARGENTAN (baron Eugène d'), [1995], au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados).

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 7.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 5 *bis*.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, repré-

sentée par M. Éd. Thierry, O. ✱, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, Mme Fontaine, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue des Saints-Pères, n° 76.

Aubert (Félix), [1997], avocat, rue de Grenelle, n° 39.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✱, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, boulevard la Tour-Maubourg, n° 11.

Auger, [1480], vice-président du tribunal civil, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✱, membre de l'Académie française, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], avenue Marceau, n° 45.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Barnel, libraire, rue Le Peletier, n° 23.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Bapst (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie; correspondant, M. Germain Bapst, rue d'Antin, n° 6.

Bapst (Germain-Constant), [1869], rue d'Antin, n° 6.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✱, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

BARBEREY (Maurice DE), [751], avenue Bosquet, n° 11.

BARBIÉ DU BOCAGE, [893], ✱, boulevard Malesherbes, n° 10.

BARTHÉLEMY (Anatole de), [1384], ✱, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

BARTHÉLEMY (comte Édouard DE), [848], ✱, membre honoraire du Comité des travaux historiques, rue Las-Cases, n° 22.

BARTHÈS (Pierre) et C°, [526], libraires, à Londres; correspondant, M. Nilson, rue d'Alger, n° 3.

BARTHOLONI (Fernand), [1013], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

BASCHET (Armand), [1357], ✱, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

BATBIE, [1092], ✱, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

BAUD (Léopold), [1934], officier au 13e régiment de dragons, à Compiègne (Oise).

BAULNY (DE), [1332], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

BAYARD (Eugène), [849], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

BAYONNE (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé, n° 6.

BEAUCOURT (G. DU FRESNE, marquis DE), [921], rue de Sèvres, n° 85, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

BEAUNE (Henri), [992], ✱, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BEAURE D'ANGERIS, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, [749], vice-président au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

BEAUVERGER (baron DE), [1941], rue du Cirque, n° 8.

BEAUVILLÉ (Victor DE), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

BÉGOUEN (comte), [1597], ✱, ancien trésorier-payeur général, place Saint-François-Xavier, n° 10.

BELLAGUET (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

BELLANGER (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

BÉNARD (Gustave), [1386], boulevard Haussmann, n° 102.

BENDA, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

BÉNIER (Ernest-Albert), [1954], lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance du ministre de la Marine, rue Royale, n° 2.

BERGER (Élie), [1645], archiviste aux Archives nationales, quai d'Orléans, n° 14.

BERNARD (l'abbé Eugène), [1897], ✱, vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, n° 5.

BERNARD (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

BERNON (J.-A. DE), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

BESANÇON (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

BEX (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

BÉZUEL D'ESNEVAL, [1942], rue du Bac, n° 30.

BIANCHI (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

BIBLIOTHÈQUES des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

BIDOIRE, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

BIENAYMÉ, [1674], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

BIENCOURT (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.

BIENVENU, [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10.

BIOLLAY (Paul), [1338], ✱, avocat général à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

BLACAS (comte DE), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

BLANCHARD, [1113], notaire, à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BLANCHE (Alfred), [936], C. ✱, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

BLANCHE (Émile), [1044], O. ✱, docteur en médecine, rue Fontis, n° 15, à Auteuil-Paris.

BLÉTRY, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

BLIGNY, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

BLOSSEVILLE (marquis DE), [213], ✱, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

BOISLISLE (Arthur DE), [1651], ✱, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 18.

BONAND (Henri DE), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BONDY (comte DE TAILLEPIED DE), [462], C. ✱, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

BONITEAU (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

BOR DE RIGAUD (Alméric DU), [1961], boulevard Malesherbes, n° 168.

BORDIER (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Rivoli, n° 182.

BOUCHER DE MOLANDON, [1733], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Orléans (Loiret).

BOUCHERET, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BOUILLÉ (comte Louis DE), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

BOULATIGNIER, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État; correspondant, M. Gaspaillart, rue de Clichy, n° 59.

BOULAY DE LA MEURTHE (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

BOURGE (Gaston DE), [1609], passage de la Visitation, n° 11 *bis*.

BOURGES (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BOURMONT (comte Amédée DE), [1920], boulevard Saint-Michel, n° 89.

BOUYER (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

BOYER (François), [1923], membre de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Hôtel-Dieu, n° 26.

BRAUN, [1372], ✱, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

BRISSAUD, [1322], ✱, ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

BROGLIE (duc DE), [1614], ✱, sénateur, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

BROIN (Amédée DE), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

BROLEMANN (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

BROTONNE (P. DE), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

BUFFET (Aimé), [1115], ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

BURE (Charles-Philippe-Albert DE), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

BURIN DES ROZIERS, [1105], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, avenue Mac-Mahon, n° 3.

BUSSIERRE (baron Edmond DE), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

CAEN (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

CAÏEU (DE), [1953], juge d'instruction au tribunal de première instance d'Abbeville (Somme).

CAILLEBOTTE (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

CALLERY (Alphonse), [1981], boulevard Saint-Germain, n° 16.

CAMUS (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

CARRÉ (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Reims (Marne); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CARTWRIGHT (William), [951], à Londres.

CASENAVE, [666], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

CASSATION (*Bibliothèque de la* COUR DE), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

CAZENOVE (Raoul DE), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 64.

CHABAUD LA TOUR (Arthur DE), [1559], rue la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

CHABAUD LA TOUR (baron DE), [1624], G. O. ✱, général du génie, rue la Boëtie, n° 41.

CHABRILLAN (Paul GUIGUES DE MORETON, comte DE), [356], avenue Montaigne, n° 30.

CHABRILLAN (Hippolyte-Camille-Fortuné GUIGUES, comte DE MORETON DE), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

CHAMBELLAN (Alphonse), [1381], ✱, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 *bis*.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ✱, bibliothécaire.

CHAMBRUN DE ROSEMONT (DE), [1886], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

CHAMPION (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHANTÉRAC (comte Victor DE), [1732], rue Chomel, n° 12.

CHARAVAY (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 4.

CHARDIN (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [919], ✱, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

CHATEAUDUN (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHAZELLES (Étienne DE), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

CHÉRUEL (A.), [786], O. ✻, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue de Grenelle, n° 122.

CHEVALLIER (Léon), [1226], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVALLIER, [1513], agrégé d'histoire, maire d'Antony, rue du Cardinal-Lemoine, n° 75.

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHÉVRIER (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

CHOPPIN (Albert), [1156], O. ✻, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, quai Voltaire, n° 3.

CHRISTOPHLE (Albert), [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

CLAMECY (baron DE), [1363], ✻, ancien sous-préfet, rue Hurel, n° 13 *bis*, à Neuilly (Seine); correspondant, M. Jolibois, rue Castellane, n° 8.

CLAUSONNETTE DE SÉGUIN DE CABASSOLES (Mme la marquise DE), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 51.

CLAVEAU, [1200], O. ✻, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

CLERMONT (DE), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

CLERMONT-FERRAND (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. Hays, boulevard Ballainvilliers, n° 16; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COLLARD (Auguste), [1814], O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COLMET D'AAGE, [1769], O. ✻, doyen de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

COLMET D'AAGE (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

COMBETTE DU LUC (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

COMBOUL, [1943], ingénieur civil, rue de Rennes, n° 74.

CONDÉ (baron DE), [1693], O. ✻, rue Volney, n° 8, et au château de Montataire (Oise).

CONSEIL D'ÉTAT (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.

CORMENIN (Roger DE LA HAYE DE), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

COSNAC (comte Jules DE), [717], ✻, rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

Cottin, [1291], ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cottu (Henri), [1801], rue de Condé, n° 16.

Cougny (Edmond), [1877], ✱, inspecteur d'Académie à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Germain, n° 132.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe).

Cresson, [1299], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson, [1375], ancien magistrat, à Châteauroux (Indre).

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 12.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, rue du Regard, n° 12.

Daras, [1314], O. ✱, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✱, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste (Rodolphe), [1098], ✱, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Davanne, [1901], attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique).

Decrue (Francis), [1871], licencié ès-lettres, membre de l'Académie de Genève, rue de l'Odéon, n° 3.

Degout (l'abbé), [1991], curé-doyen de Mormant (Seine-et-Marne).

Dehodencq (Alfred), [1926], élève de l'École des chartes, rue Nicole, n° 22.

Delaborde (comte J.), [1096], ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Roquépine, n° 15.

Delaborde (Henri-François), [1912], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Arcade, n° 14.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

DELAGE (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

DELALAIN (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

DELAROQUE aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue Monceau, n° 52.

DELISLE (Léopold), [816], O. ✱, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

DELPECH (Henri), [2009], rue du Manège, n° 1, à Montpellier (Hérault).

DELPIT (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

DEMAY (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

DEMOMBYNES (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Bonaparte, n° 30.

DENIÈRE, [1035], C. ✱, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

DENJOY (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

DES MÉLOIZES (Eugène), [638], O. ✱, ancien conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

DESNOYERS (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Auxerre (Yonne).

DESNOYERS (Jules), [23], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

DESPREZ fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

DES ROYS (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

DIEPPE (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

DIJON (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

DOAZAN (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818] ; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Dosne (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

Drême, [1695], O. ✱, premier président de la Cour d'appel d'Agen ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✱, conseiller d'État, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumez, [1856], O. ✱, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Grands-Augustins, n° 37.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✱, rue Royale, n° 6.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35 ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupont (Edmond), [817], ✱, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Duval (Jacques-François), [1282], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3 ; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne (Emmanuel), [1963], ✱, membre du Conseil général du Cher, avenue d'Iéna, n° 57.

École des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58 ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45 ; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], C. ✱, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des

lettres de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Madame, n° 68.

ÉPERNAY (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. L. Paris, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ESTAINTOT (vicomte Robert D'), [975], à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. Tardieu, libraire de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

ESTERHAZY (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

EURE (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à ÉVREUX, représentée par M. Colombet, secrétaire perpétuel.

FABRE (Adolphe), [939], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, quai Saint-Antoine, n° 32, à Lyon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

FAVRE (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue Eynard; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

FAVRE (Édouard), [1914], docteur ès-lettres, quai Voltaire, n° 19, et à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

FAVRE (Louis), [1930], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

FAYOLLE (comte Gérard DE), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FÉLIX, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

FERET (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

FEUILLET DE CONCHES, [466], C. ✱, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 73.

FIERVILLE (Charles), [1982], censeur du lycée de Versailles (Seine-et-Oise).

FIRINO (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

FLACH (Jacques), [1919], professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

FLAVIGNY (Mme la vicomtesse DE), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

FONTENILLES (marquis DE), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

FORNERON (Henri), [1861], rue la Boëtie, n° 102.

FOUCHÉ (Lucien), [224], à ÉVREUX (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✱, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 119.

Fournier de Flaix, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fraissinet (Alfred), [1967], gérant de la compagnie Marseillaise de Navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Franck (Georges), [1772], agrégé d'histoire, rue de Tournon, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frémy, [722], G. O. ✱, ancien gouverneur du Crédit foncier, rue de Provence, n° 122.

Frémy (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✱, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Fréville (Marcel de), [1959], auditeur à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Friès (Charles-Albert), [1648], rue de Marignan, n° 19.

Froissard de Broissia (comte Maxence de), [2011], au château de Rochefort-sur-le-Bevron, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

Fustel de Coulanges, [1776], O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, membre du Comité des travaux historiques, rue de Seine, n° 74.

Gadoin, [1422], ✱, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Taitbout, n° 80.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

Gaspaillart (Émile), [1245], commis principal au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

Gaultry (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. de Laurencel, avenue d'Antin, n° 12.

GAUTIER (Léon), [1798], ✱, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], ✱, chef de bureau au ministère de la Marine, rue Royale, n° 2.

GERMON (Louis DE), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. le comte Bégouen, place Saint-François-Xavier, n° 10.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✱, à Romans (Drôme).

GIRAUDEAU (Ambroise), [1965], rue Richer, n° 12.

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

GODINAT (Eugène), [1947], docteur en médecine, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

GOMEL (Charles), [1025], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

GONSE (Raphaël), [1310], ✱, directeur au ministère de la Justice, place Vendôme.

GOUGET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue Saint-Lazare, n° 94.

GOURJAULT (comte Olivier de), [1969], à Mézières (Ardennes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GRANDEAU, [1671], ✱, doyen de la Faculté des sciences de Nancy (Meurthe-et-Moselle; correspondant, M. Louis Grandeau, boulevard Saint-Germain, n° 155.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✱, boulevard Haussmann, n° 135.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GRENOBLE (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GRIMBERT, [1945], avocat, place d'Armes, à Douai (Nord); correspondant, M. Tardieu, libraire, rue de Grenelle, n° 35.

GROUCHY (vicomte DE), [1825], ✱, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 43; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis,

n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue Villars, n° 5.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], ✱, sous-directeur au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✱, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Passy-Paris.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, n° 67.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✱, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havet (Julien), [1990], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai Bourbon, n° 19.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✱, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✱, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hellot (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

Hennecart (Jules), [1895], ✱, rue de Varenne, n° 17.

Hennet de Bernoville, [1369], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✱, consul de France à Stuttgart (Wurtemberg), au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais); correspondant, M. Bécourt, rue de Babylone, n° 48.

Himly, [1007], ✱, professeur à la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], notaire, rue de Belleville, n° 81.

Hordain (Émile d'), [1599], rue Laffitte, n° 11.

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue d'Orsel, n° 49.

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

IZARN, [1457], à Évreux (Eure).

JAMESON, [1167], rue de Provence, n° 38.

JARRY (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

JOINVILLE (baron DE), [1689], ✱, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 4.

JOUBERT (André), [1678], boulevard de Saumur, n° 49, à Angers (Maine-et-Loire).

JOUIN, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOURDAIN, [834], C. ✱, membre de l'Institut, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, membre du Comité des travaux historiques, rue Cambon, n° 21.

JOURDAN, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Soufflot, n° 18.

KERDREL (AUDREN DE), [340], sénateur, rue de Grenelle, n° 18, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

KERMAINGANT (P. LAFFLEUR DE), [1753], ✱, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

KERSAINT (vicomte DE), [892], Cours-la-Reine, n° 48.

KERVYN DE LETTENHOVE (baron), [799], ✱, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Saint-Michel, par Bruges (Belgique).

LABITTE (Mme Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

LABORDE (marquis Joseph DE), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], ancien député, correspondant de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LAGABANE (Léon), [64], O. ✱, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

LAGAZE (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

LACHENAL, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

LAGOMBE (H. DE), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

LACROIX (Paul), [65], O. ✱, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

LAFARGUE (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

LA FAULOTTE (Louis ÉTIGNARD DE), [1681], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

LA FERRIÈRE-PERCY (comte DE), [1080], ✱, rue Matignon, n° 19, et au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

LA FERRONAYS (Mme la comtesse DE), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, Cours-la-Reine, n° 34.

LA FERTÉ-MEUN (marquis DE), [907], rue du Bac, n° 46.

LAGOTELLERIE (baron DE), [1987], à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Réservoirs, n° 6.

LAGUERRE (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

LAHURE (Charles), [279], ✱, boulevard Saint-Germain, n° 168.

LAIR (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

LAISNÉ (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

LALANNE (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

LALLEMAND (L.), [1986], rue des Beaux-Arts, n° 5.

LALOY, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383, à Belleville.

LANDRY, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

LANIER, [1935], professeur d'histoire au lycée de Versailles (Seine-et-Oise); à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

LANJUINAIS (comte DE), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

LA PANOUSE (vicomte Artus DE), [1526], rue Saint-Dominique, n° 33.

LARNAC (Julien), [1529], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

LA ROCHEBROCHARD (Louis DE), [1894], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LA ROCHEFOUCAULD (comte Aimery DE), [1949], rue de l'Université, n° 93.

LASSUS (baron Marc DE), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

LA TRÉMOÏLLE (duc DE), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

LAUBESPIN (comte Léonel DE), [1866], rue de l'Université, n° 76.

LAURENCEL (comte Léon DE), [1891], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Saint-Honoré, n° 14, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

LAURENT-PICHAT (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

LAVAL (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

LAVISSE, [1582], ✱, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

LEBIGRE-BEAUREPAIRE, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

LEBLANC (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

LE BOUTEILLIER (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

LEBRUMENT, [637], ancien libraire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Valasse, n° 9; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LECHEVALIER (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

LECLERC (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

LECLERC, [1890], ✱, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

LECLERCQ (Mme Louis), [2003], rue de Turin, n° 11.

LECOINTRE (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

LECOY DE LA MARCHE, [1951], archiviste aux Archives nationales, professeur honoraire à l'Institut catholique, rue du Four-Saint-Germain, n° 52.

LEDAIN (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

LEDRU (l'abbé Ambroise), [1918], rue de Varenne, n° 60.

LEFEBVRE (Charles), [2004], agrégé à la Faculté de droit de Paris, rue d'Ulm, n° 38.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), [1795], ancien député, rue des Mathurins, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

LEFFENBERG (baron DE), G. O. ✱, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

LEFORT, [1263], ✱, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

LEGRELLE, [1975], docteur ès-lettres, boulevard de la Reine, n° 83, à Versailles (Seine-et-Oise).

LELOUP DE SANCY, [1373], ✱, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

LEMAIRE (P.-Aug.), [75], ✱, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte; correspondant, M. H. Georges, rue du Vieux-Colombier, n° 18.

LE MARCIS (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LEMERCIER (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

LEMIRE (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura).

LEMONNIER (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

LEPESANT, [1606], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

LESEIGNEUR (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LESIEUR (Paul), [1567], ✱, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

LE SOURD, [1836], ✱, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

LESPINASSE (René DE), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue du Bac, n° 3, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

LE TELLIER-DELAFOSSE, [972], O. ✱, secrétaire général honoraire du Crédit foncier de France, place Pereire, n° 5.

LEVASSEUR (Émile), [1364], O. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

LÉVY (Raphaël-Georges), [1808], sous-directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue de Rivoli, n° 176.

L'HÉRAULE (Tristan DE), [1557], ✱, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'HOPITAL, [1028], O. ✱, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale,* rue du Quatre-Septembre, n° 18.

LIEFFROY (Aimé), [1862], rue Neuve, à Besançon (Doubs).

LIEUTAUD, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

LILLE (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LIMOGES (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

LONGNON (Auguste), [1347], archiviste aux Archives nationales, maître de conférences à l'École des hautes études, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard des Invalides, n° 34.

LONGUERUE (Roger DE), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

LOONES (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

LORAY (marquis DE), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, avenue des Champs-Élysées, n° 129.

LORMIER (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen.

LOUVAIN (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

LOUVEL (Georges), [1820], sous-préfet à Béthune (Pas-de-Calais); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LOUVRIER DE LAJOLAIS (A.), [859], ✱, quai Bourbon, n° 19.

LOYER (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

LUCAS (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

LUCAS (Paul-Louis), [1970], professeur agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

LUÇAY (comte DE), [1308], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

LUCE (Siméon), [1511], membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 95.

LUXEMBOURG (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Chojecki; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

LYON (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LYON (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MACKAU (baron DE), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

MACKENSIE (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, Scotland-street, n° 19; correspondant, M. Nilson, libraire, rue d'Alger, n° 3.

MAIGRE (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

MAILLÉ (Mme la duchesse DE), [914], rue de Lille, n° 119.

MALLET (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

MALLEVILLE (Léon DE), [492], ✱, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, rue Barbet-de-Jouy, n° 42.

MANCEAUX (Gaston), [1774], rue de Hambourg, n° 12.

MANNIER, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

MANS (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

MANTES (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

MARCEL (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MARCILLY (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78.

MARHUSE (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

MARGRY (Pierre), [1694], ✱, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.

MARGUERIE (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6, rue de Grenelle.

MARIN-DARBEL (Victor), [1878], ✱, officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

MARINE (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. le Bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

MARION, [456], place de la Madeleine, n° 17.

MARMIER (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

MARSY (comte DE), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

MARTIN (William), [1627], avenue Hoche, n° 13.

MARTROY (vicomte DU), [1023], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [780], ✱, membre du Comité des travaux historiques, rue du Ranelagh, n° 49, à Passy-Paris.

MAS LATRIE (comte Louis DE), [289], O. ✱, chef de la section Judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

MASSÉNA (Victorin), duc DE RIVOLI, [1131], ✱, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

MASSON (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Nilson, libraire, rue d'Alger, n° 3.

MATAGRIN (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, n° 7.

MATHAREL (Victor DE), [1675], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 137.

MAURY (Alfred), [1553], C. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

MAZARINE (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Baudry, ✱, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

MEAUX (vicomte DE), [1623], ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

MEINADIER (Albert), [1985], rue de Prony, n° 45.

MEUNIER (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

MEUNIER DU HOUSSOY, [1639], attaché d'ambassade, rue de Prony, n° 22.

MÉVIL (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

MEYER (Paul), [1446], ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue Boulainvilliers, n° 26, à Passy-Paris.

MIR (Isidore), [1718], à Montpellier, cours des Casernes, n° 25.

MIGNET, [16], G. O. ✱, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

MILLOT (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

MIREPOIX (duc DE), [1698], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

MITANTIER (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MOINERY, [708], ✱, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

MOLAND, [1551], homme de lettres, avenue du Maine, n° 10.

MONOD (Gabriel), [1566], ✱, directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Assas, n° 76.

MONSTIERS-MÉRINVILLE (marquis DES), [1989], rue de l'Université, n° 119, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

MONTAIGLON (Anatole DE), [1478], ✱, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

MONTALIVET (Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTEBELLO (comte Adrien DE), [1690], ✱, avenue Montaigne, n° 64.

MONTEBELLO (comte Gustave DE), [1731], O. ✱, ministre plénipotentiaire, rue François Ier, n° 11.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (duc DE), [1549], rue de la Baume, n° 5.

MONTFAUCON (baron DE), [1911], avenue Marigny, n° 25.

MORANVILLÉ, [1046], ancien directeur des Magasins et Entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

MOREL (Hippolyte), [1692], député, rue François Ier, n° 6.

MORNAY-SOULT DE DALMATIE (comte DE), [1267], quai de la Bourse, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

MOSBOURG (comte DE), [1910], C. ✱, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

MOUCHY (duc DE), [1539], ✱, ancien député, rue de Constantine, n° 19, et au château de Mouchy-le-Châtel, par Mouy (Oise).

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

MOULINS (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

MOURIER (Athanase), [1400], O. ✱, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Paul-Louis Courier, n° 2 *ter*.

MUTEAU (Charles), [906], ✱, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, avenue Matignon, n° 11.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✱, ancien préfet, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 8.

NADAILLAC (comte Bertrand DE), [1921], rue Miroménil, n° 99.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur; correspondant, M. Dauchez, rue Saint-Guillaume, n° 14.

NAUROIS (Albert DE), [1924], rue Duphot, n° 18.

NERVO (baron Robert DE), [1736], rue de Marignan, n° 25.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], rue de Phalsbourg, n° 15.

NICARD (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

NICOLAY (marquis DE), [1889], rue Las-Cases, n° 30.

NISARD (Désiré), [459], C. ✱, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

NIVARD, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

NOAILLES (duc DE), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

NOAILLES (marquis DE), [1506], C. ✱, ambassadeur de France à Constantinople, rue de Lille, n° 66.

NOËL (Octave), [1562], ✱, publiciste, rue de Verneuil, n° 11.

NOLLEVAL (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

NOULENS, [1415], à Condom (Gers), et à Paris, rue Miroménil, n° 15.

ODIOT (Ernest), [1178], rue Duphot, n° 29.

OGER (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

OGIER DE BAULNY (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

OMONT (Henri), [1992], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai de Béthune, n° 28.

ORFORD (comte D'), [1417], Wolterton-Park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

OSMONT (comte D'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Neuilly (Seine).

PAJOT (Léon), [1803], archiviste-paléographe, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Hoche, n° 16.

PANGE (marquis DE), [2010], capitaine d'artillerie, à Versailles (Seine-et-Oise).

PANGE (comte Maurice DE), [1906], rue de l'Université, n° 98.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Auteuil-Paris.

PARIS (Gaston), [1667], ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, vice-président du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 11.

PARIS (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, conservateur.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

PASCAL (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

PASCALIS, [1026], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

PASCAUD (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PASSY (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

PASSY (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

PATAY, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

PATUREAU (Joseph), [1958], ancien maire de la ville de Châteauroux (Indre); correspondant, M. Gillier, libraire, rue Bonaparte, n° 8.

PAU (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

PAUMIER, [1615], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

PÉCOUL (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

PÉLISSIER (Léon), [2000], élève à l'École normale supérieure, rue d'Ulm, n° 45.

PERDOUX, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue de Bretagne-Bourg-l'Abbé, n° 11, à Caen; correspondant, M. Oger, rue de Fleurus, n° 21.

PÉRIGOT (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

PERRET, [1093], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

PERROT DE CHAZELLE (Mme la comtesse DE), [1925], rue la Boëtie, n° 66.

PFEIFFER, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

PIAT (Albert), [1655], ✱, fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

PICARD (Alexandre), [924], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

PICARD (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

PICOT (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

PIERCEAU (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

PIGEONNEAU, [1654], ✱, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, rue Scheffer, n° 7.

PILLET-WILL (comte F.), [1983], ✱, régent de la Banque de France, rue de Monceau, n° 55.

PINAUT (l'abbé Jules), [1938], vicaire de l'église Saint-Jacques de la Villette, rue de Crimée, n° 169.

PINGAUD (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, rue du Mont-Sainte-Marie, n° 2, à Besançon (Doubs); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PISANÇON (Claude-Henri DE LA CROIX DE CHEVRIÈRE, marquis DE), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

POINSIER (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

POIRET (l'abbé), [1973], au petit séminaire de Versailles (Seine-et-Oise).

PORTALIS (Roger), [1459], rue de Phalsbourg, n° 18.

POUGNY (Ernest), [1621], ancien préfet, rue de Monceau, n° 14.

POUMEAU DE LAFFOREST (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

PRADEL-VERNEZOBRE (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PRAROND (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

PRÉVOST (Gustave), [1955], substitut du procureur de la République près le tribunal civil, à Évreux (Eure), rue de la Banque.

PROST (Auguste), ✱, [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

PUYMAIGRE (comte Théodore DE), [587], rue de l'Université, n° 17.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis DE), [1835], rue Soufflot, n° 3.

RAGUENET (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret).

RAINNEVILLE (comte DE), [1083], ancien sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

RASILLY (marquis DE), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

RATHERY, [1790], docteur en médecine, rue Saint-André-des-Arts, n° 51.

RATTIER (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

RAUNIÉ (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

RAVENEL, [124], O. ✱, conservateur sous-directeur honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

RAYNAUD (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, attaché au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

READ (Charles), [877], ✱, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

RÉCAMIER (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

REEVE (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

REIFFENBERG (baron Frédéric DE), [1778], à Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

REISET (comte DE), [655], O. ✱, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

RENARD (le major), [1907], chef d'état-major de la 2e division de cavalerie de Belgique, à Louvain.

RENARDET, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

RENNES (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

RENNES (*Bibliothèque municipale de la ville de*), [1956]; correspondant, M. Baër, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

REPOUX, [1789], à la Ferrière, par Anost (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

RIANT (comte), [1492], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard de Courcelles, n° 51.

RICHÉ, [1323], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

RICHOU (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

RISTELHUBER (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

ROBIN (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

ROCHAMBEAU (marquis DE), [1685], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 51.

ROCHE (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

ROCHETERIE (Maxime DE LA), [1763], rue de la Bretonnerie, n° 58, à Orléans (Loiret).

ROLLIN, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

ROMAN (Joseph), [1800], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ROTHSCHILD (Mme la baronne DE), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Alphonse DE), [1214], C. ✱, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Gustave DE), [1213], ✱, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Edmond DE), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baronne James DE), [1962], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTT (Édouard), [1946], secrétaire de la légation suisse, rue Singer, n° 24 *ter*, à Passy-Paris.

ROUEN (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

ROUEN (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen.

ROUEN (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaîne; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ROUFFY, [1765], ✱, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ROUGEOT, [1264], ✱, chef de bureau au ministère de l'Agriculture, avenue Trudaine, n° 15.

ROUSSIGNÉ, [1033], ✱, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 *bis*.

ROY (Jules), [1831], professeur à l'École des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue des Saints-Pères, n° 12.

ROY (Maurice), [2008], rue des Saints-Pères, n° 15.

ROZIÈRE (Eugène DE), [1747], O. ✱, membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général des archives départementales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

RUBLE (baron Alphonse DE), [1190], rue Cambon, n° 43.

SABATIER (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

SAINT-DENYS, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

SAINT-PRIEST (comte Georges DE), [841], rue de Constantine, n° 23.

SAINTE-AULAIRE (marquis DE), [1580], O. ✱, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

SALIN (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

SANNÉ (Albert), [1370], avenue de Messine, n° 30.

SARCUS (vicomte Félix DE), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SAY (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ancien ministre, rue Fresnel, n° 21.

SCHEFER (Charles), [1405], C. ✱, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

SCHELER (Auguste), [543], bibliothécaire du comte de Flandres, rue de la Régence, à Bruxelles; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SCHICKLER (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

SÉCHEHAYE (Charles), [1244], O. ✱, docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

SEILLIÈRE (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

SEMICHON, [1964], rue Cassette, n° 11.

SERVOIS (Gustave), [1136], ✱, ancien préfet, inspecteur général des archives départementales, membre du Comité des travaux historiques, avenue Gabriel, n° 48.

SOLESMES (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

SOMMIER (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

SOREL (Alexandre), [942], ✱, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue Saint-Jacques, n° 57.

STUTTGART (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

TALABOT (Paulin), [1146], C. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Paris à Lyon et la Méditerranée, rue Volney, n° 10.

TALHOUËT-ROY (marquis DE), [1220], C. ✱, rue de Berry, n° 7.

TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [1345], ✱, correspondant de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Tardieu, libraire de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

TANDEAU DE MARSAC, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

TARDIF, [225], C. ✱, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

TERRAS (Amédée DE), [1813], ✱, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

TERREBASSE (Humbert DE), [1948], ✱, au château de Terrebasse, par Rous-

sillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, rue Servandoni, n° 18.

Thellier (Félix), [1988], rue Louis-David, n° 2, à Passy-Paris.

Thierry-Poux (O.), [1913], conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue Christophe-Colomb, n° 9.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tourtoulon (baron Ch. de), [1452], rue Caumartin, n° 11, et à Château-Rendon, près Montpellier (Hérault).

Travers, [1055], ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire honoraire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tribert (Germain), [1049], ancien conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Twombley (W.), [1993], rue de Tilsitt, n° 3.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, C. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13; correspondant, M. Charavay, rue Fürstenberg, n° 4.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], au château de Valençay (Indre); correspondant, M. le marquis de Nadaillac, rue d'Anjou, n° 8.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Valois (Noël), [2006], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], capitaine d'artillerie, rue Vineuse, n° 49, à Passy-Paris.

VANDAL (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A.-E.), [775], ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VAN OUWENHUYSEN (Constant), [1971], rue Joubert, n° 37.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue Lobineau, n° 9.

VAUFRELAND (vicomte DE), [1848], au château de Vaufreland, par Sancerre (Cher).

VENDEUVRE (baron DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

VIGNES, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLESAISON (René GIRARD DE), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VIOLLET (Paul), [1952], bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue des Lions-Saint-Paul, n° 7.

VITU (Auguste), [2001], O. ✻, avenue de Wagram, n° 36.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

VUITRY (Adolphe), [1643], G. C. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Chartres (Eure-et-Loir).

WITT (Pierre DE), [1972], boulevard Haussmann, n° 83.

WITTE (baron Jean DE), [461], ✱, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.

ZELLER, [1411], O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, boulevard des Invalides, n° 38.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. GAUT, n° 687].

— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1147].

— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].

— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 645].

— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].

— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].

— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 1407].

— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].

— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1483].

— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].

— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. LAURENT, n° 1660].

— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].

— de la ville de CHATEAUDUN, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].

— UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND, [M. HAYS, n° 1937].

— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].

— de la COUR DE CASSATION, [M. RICHOU, n° 1721].

— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].

— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].

— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].

— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].

— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].

— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].

— de la ville de GENÈVE, [M. GAS, n° 1821].

— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].

— UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, [M. CALLAMAND, n° 1976].

— de la ville de HAMBOURG, [M. ISLER, n° 873].

— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].

— de la ville de LAVAL, [M. D. ŒHLERT, conservateur, n° 1852].

— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE, [Mgr HAUTECŒUR, recteur, n° 1854].

BIBLIOTHÈQUE de la ville de LIMOGES, [n° 1908].
— de l'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, [M. REUSENS, n° 812].
— du LUXEMBOURG, à Paris, [M. CHOJECKI, n° 956].
— UNIVERSITAIRE DE LYON, [M. PICARD, n° 1998].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON, [M. Eug. LÉOTARD, doyen, n° 1851].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. DUMOULIN, n° 1295].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, [M. RENARD, n° 1102].
— MAZARINE, à Paris, [M. BAUDRY, n° 33].
— de la ville de MOULINS, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de NANCY, [M. FAVIER, n° 850].
— NATIONALE, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de la ville de PARIS, [M. J. COUSIN, n° 135].
— de la ville de PAU, [M. SOULICE, n° 1592].
— de l'Académie de RENNES, [M. RONDIL D'AJOUX, n° 1346].
— de la ville de RENNES, [M. BAER, n° 1956].
— de la COUR D'APPEL DE ROUEN, [M. PELLECAT, n° 1884].
— de la RÉUNION DES OFFICIERS DE LA GARNISON DE ROUEN, [n° 1840].
— des Bénédictins de SOLESMES, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de STUTTGART, [M. BAËR, n° 1610].
— de la ville de TROYES, [M. MARESCQ, n° 1754].
— de l'UNIVERSITÉ DE FRANCE, [M. L. RENIER, n° 767].
— de la ville de ZURICH, [M. HORNER, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN.
ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.
ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE MACON.
ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'ARRAS.
COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR, à Dijon.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE, à Troyes.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE-SUR-MER.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE SAINT-QUENTIN.
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET.
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA TOURAINE, à Tours.
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU LIMOUSIN, à Limoges.
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS, à Orléans.
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET COMMERCE DU PUY.
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU NORD, à Douai.

Société bibliographique, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Académie royale irlandaise, à Dublin.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1884.	1885.
MM. Boislisle (A. de).	MM. Beaucourt (de).
Boulatignier.	. . . . .
Chéruel.	Bordier.
Lair.	Broglie (de).
Maury (Alfred).	Chantérac (de).
Puymaigre (de).	Cosnac (de).
Ruble (de).	Delisle (L.).
Vuitry.	Egger.
Watteville (de).	Jourdain.
Witte (de).	Riant (P.).

1886.	1887.
MM.	MM. Barthélemy (An. de).
Desnoyers (J.).	Barthélemy (Éd. de).
Dupont (Edm.).	Laborde (J. de).
Gautier (Léon).	Lalanne (Lud.).
Lacabane.	Longnon.
La Trémoïlle (de).	Luce.
Luçay (de).	Meyer (P.).
Mas Latrie (de).	. . . . .
Mignet.	Servois.
Picot.	Vogüé (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1882.

Président.	MM. L. Delisle.
Vice-Présidents. . . .	G. Picot et L. Lalanne.
Secrétaire	Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . .	Arthur de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. }	Edmond Dupont.
Bibliothécaire. . . . . }	
Censeurs	Le Tellier-Delafosse et Moranville.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
A. DE BARTHÉLEMY, *président.*	JOURDAIN.
DE BEAUCOURT.	LALANNE.
EGGER.	DE RUBLE.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
. . . . .	DE LUÇAY.
DE COSNAC.	VUITRY.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1884.

8 Janvier.	3 Juin.
5 Février.	1er Juillet.
4 Mars.	5 Août.
1er, 29 Avril.	4 Novembre.
20 Mai.	2 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 29 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 20 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. MARTIN, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1882, gr. in-8, *chaque année*. . . . . 5 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publ. par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction*, 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires sur grand papier. . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publ. par Mlle DUPONT; 1837, 1 v. in-8 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'EGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . . 18 fr.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. GENIN; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

NOUVELLES LETTRES DE LA REINE DE NAVARRE, publiées par M. F. GENIN; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

PROCÈS DE JEANNE D'ARC, publiés par M. J. QUICHERAT; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . . 45 fr.

LES COUTUMES DU BEAUVOISIS, par PHILIPPE DE BEAUMANOIR, publiées par M. BEUGNOT; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. F. GUESSARD; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

CHRONIQUE DE GUILLAUME DE NANGIS, publiée par M. GÉRAUD; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE COLIGNY ET DU MARQUIS DE VILLETTE, publiés par M. MONMERQUÉ; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

RICHER. HISTOIRE DE SON TEMPS, publiée et traduite par M. GUADET; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

REGISTRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS, publiés par MM. LE ROUX DE LINCY et DOUËT D'ARCQ; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, par E. J. F. BARBIER, publié par M. DE LA VILLEGILLE; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.

VIE DE SAINT LOUIS, par LE NAIN DE TILLEMONT, publiée par M. DE GAULLE; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES, par M. MOREAU; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.

EXTRAITS DES COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE, par M. DOUËT D'ARCQ; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, publiés par M. le comte Jules DE COSNAC; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

CHOIX DE MAZARINADES, par M. MOREAU; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier, publié par M. L. LALANNE; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. Aimé CHAMPOLLION-FIGEAC; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . . 36 fr.

HISTOIRE DES RÈGNES DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, par Thomas BASIN, publiée par M. Jules QUICHERAT; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.

CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, publiées par MM. Paul MARCHEGAY et André SALMON (t. I des CHRONIQUES D'ANJOU); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. Paul MARCHEGAY et E. MABILLE (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

INTRODUCTION AUX CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, par M. MABILLE; 1872, 1 vol. in-8 . . . . . 9 fr.

ŒUVRES DIVERSES DE GRÉGOIRE DE TOURS, publiées par M. Henri BORDIER; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.

CHRONIQUE D'ENGUERRAN DE MONSTRELET, publiée par M. DOUËT D'ARCQ; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . . 54 fr.

ANCHIENNES CRONICQUES D'ENGLETERRE, par Jehan de WAVRIN, publiées par Mlle DUPONT; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.

LES MIRACLES DE SAINT BENOÎT, publiés par M. E. DE CERTAIN; 1858, 1 v. 9 fr.

JOURNAL ET MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, publiés par M. RATHERY; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.

CHRONIQUE DES VALOIS, publiée par M. S. LUCE; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

MÉMOIRES DE BEAUVAIS-NANGIS, publiés par MM. MONMERQUÉ et TAILLANDIER; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

CHRONIQUE DE MATHIEU D'ESCOUCHY, publiée par M. G. DU FRESNE DE BEAUCOURT; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.

CHOIX DE PIÈCES INÉDITES RELATIVES AU RÈGNE DE CHARLES VI, publié par M. DOUËT D'ARCQ; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES, publiés par M. DOUËT D'ARCQ; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

ROULEAUX DES MORTS, publiés par M. L. DELISLE; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. LECOY DE LA MARCHE; 1867, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS PAR JOINVILLE, publiée par M. N. DE WAILLY; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

MÉMOIRES ET LETTRES DE Mme DU PLESSIS-MORNAY, pub. par Mme CORNÉLIS DE WITT, avec une introd. de M. GUIZOT; 1868-1869, 2 v. gr. in-8. 18 fr.

ŒUVRES DE BRANTÔME, publiées par M. Lud. LALANNE, t. II-XI. 90 fr.
COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, publiés par M. A. DE RUBLE; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. S. LUCE, tomes I, 1re et 2e parties, II à VII. . . . . 72 fr.
MÉMOIRES DE BASSOMPIERRE, publiés par M. DE CHANTÉRAC; 1870-1877, 4 vol. gr. in-8 . . . . . 36 fr.
ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-WAAST D'ARRAS, publiées par M. l'abbé DEHAISNES; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
CHRONIQUE D'ERNOUL ET DE BERNARD LE TRÉSORIER, publiée par M. L. DE MAS LATRIE; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
HISTOIRE DE BÉARN ET NAVARRE, par NICOLAS DE BORDENAVE, publiée par M. RAYMOND; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES, publiées par M. DUPLÈS-AGIER; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
NOUVEAU RECUEIL DE COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE, publié par M. DOUËT D'ARCQ; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
CHANSON DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, publiée par M. Paul MEYER; t. I (texte orig.) et t. II (trad.); 1875-1879, 2 vol. gr. in-8. 18 fr.
CHRONIQUE DU DUC LOUIS II DE BOURBON, publiée par M. CHAZAUD; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
CHRONIQUE DE LE FÈVRE DE SAINT-REMY, publiée par M. MORAND; 1876-1881, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS AU XIIIe SIÈCLE, publiés par M. N. DE WAILLY; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
LETTRES D'ANTOINE DE BOURBON ET DE JEANNE D'ALBRET, publiées par M. le marquis DE ROCHAMBEAU; 1877, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
MÉMOIRES DE LA HUGUERYE, publiés par M. le baron DE RUBLE; 1877-1881, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
ANECDOTES D'ÉTIENNE DE BOURBON, publiées par M. LECOY DE LA MARCHE; 1877, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
EXTRAITS DES AUTEURS GRECS CONCERNANT LA GÉOGRAPHIE ET L'HISTOIRE DES GAULES, publiés par M. COUGNY; tomes I, II, III et IV. . . 36 fr.
HISTOIRE DE BAYART PAR LE LOYAL SERVITEUR, publiée par M. ROMAN; 1878, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
MÉMOIRES DE NICOLAS GOULAS, publiés par M. Ch. CONSTANT; 1879-1882, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
GESTES DES ÉVÊQUES DE CAMBRAI, publiés par le R. P. DE SMEDT; 1880, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
CHRONIQUE NORMANDE DU XIVe SIÈCLE, publiée par MM. MOLINIER; 1882, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
LES ÉTABLISSEMENTS DE S. LOUIS, publ. par M. VIOLLET; t. I, II et III. 27 fr.
RELATION DE LA COUR DE FRANCE PAR EZ. SPANHEIM, publiée par M. Ch. SCHEFER. 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
ŒUVRES DE RIGORD ET DE G. LE BRETON, p.p. M. H.-Fr. DELABORDE; t. I 9 fr.
LETTRES DE LOUIS XI DAUPHIN, publ. par M. CHARAVAY, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, publiés par MM. BEAUNE et D'ARBAUMONT; t. I. . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

CHRONIQUES DE J. FROISSART, tome VIII.
EXTRAITS DES AUTEURS GRECS CONCERNANT LES GAULES, tome V.
LES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS, tome IV.
ŒUVRES DE RIGORD ET DE G. LE BRETON, tome II.
LETTRES DE LOUIS XI, tome II.
MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, tome II.
LE JOUVENCEL, DE JEAN DE BUEIL, tome I.
MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, tome I.
VOLUME DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1865.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 126 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1864, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1865.)

1865.

127. Œuvres de Brantôme, t. I . . . . . } 25 janv. 1865.
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I. . . . }
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII. . }
130. Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles. . . . . } 15 avril 1865.
131. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.

1866.

132. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII. . } 1er mars 1866.
133. Œuvres de Brantôme, t. II. . . . . }
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II. . . . } 15 juin 1866.
135. Rouleaux des morts, du IXe au XVe siècle. . . . }
136. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.

1867.

137. Œuvres de Brantôme, t. III. . . . . }
138. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier. . . . . } 15 mai 1867.
139. Œuvres complètes de Suger. . . . . }
140. Commentaires et lettres de Monluc, t. III. . . } 15 déc. 1867.
141. Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867. . . . . }

1868.

142. Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. I 15 juill. 1868.
143. Œuvres de Brantôme, t. IV. . . . . } 15 déc. 1868.
144. Histoire de saint Louis, par Joinville. . . . . }
145. Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.
146. Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou). 15 juin 1869.

1869.

147. Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie. . . .
148. Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie. . . . } 1er août 1869.
149. Œuvres de Brantôme, t. V. . . . . .
150. Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. II 1er déc. 1869.
151. Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . }
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon . . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai. . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III. . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . 1er juill. 1881.
204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II . . . . 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du XIVe siècle . . . . . 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI . . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim. . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I. . . . . .
214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . .
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . . .
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 JANVIER 1884,

Aux Archives Nationales, à quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 février.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de deux membres de la Société : M. François Lenormant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont les travaux sur l'archéologie, l'histoire et la linguistique des temps anciens avaient une juste notoriété et qui remplaçait depuis 1859, sur la liste de la Société, son père, Charles Lenormant, l'un de nos fondateurs; M. Louis Fraissinet, de Marseille, admis en 1879, et que son fils demande à remplacer.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette nomination à l'approbation du Conseil :

1996. M. Alfred Fraissinet, gérant de la compagnie Marseillaise de navigation à vapeur, à Marseille; présenté par M. Loones et M. J. Desnoyers.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1883. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1883. — *Bulletin de correspondance africaine* (École supérieure des lettres d'Alger), novembre et décembre 1883. —

Revue des Questions historiques, janvier 1884. — *Revue historique*, janvier 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine.* — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres de 1883. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution*, for the year 1881. Washington, Government printing office, 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 301e à 305e livraisons. — *Les Richesses du palais Mazarin;* la correspondance inédite de M. de Bordeaux, ambassadeur en Angleterre, état inédit des tableaux et des tapisseries de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset en 1650, inventaire inédit dressé après la mort du cardinal Mazarin, publiés par le comte de Cosnac. Un vol. gr. in-8. Paris, Loones.

Correspondance.

MM. J. Desnoyers, Picot, de Beaucourt et Bellaguet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Paul Guilhiermoz et M. le baron d'Argentan remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le marquis de Beaucourt transmet une demande de M. Bouquet, membre du Comité de surveillance de la bibliothèque de Rouen, relative au tome VI des *Chroniques de Froissart*, que la bibliothèque n'a point reçu. — M. le trésorier répond qu'il a déjà été vérifié que le volume avait été délivré comme les autres au libraire qui fait les achats de cette bibliothèque, et que sa disparition ne peut être imputée au libraire de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Feuilles 1 et 2 en bon à tirer; le texte est composé à peu près en entier.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1883. 1re partie. Feuille 9 tirée ; feuille 10 en placards.

— — 2e partie. Feuilles 14 à 19 tirées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 et 2 tirées ; feuille 3 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuilles 6 à 9 tirées ; feuilles 10 et 11 en pages.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 19 à 22 tirées. Il n'y a plus de copie.

Le Jouvencel. T. I. On attend la copie de M. Favre, qui doit compléter le volume.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 et 2 tirées ; feuille 3 en composition.

Volume du CINQUANTENAIRE. Feuilles 1 à 3 en placards. L'introduction est en composition.

Le Conseil décide qu'une lettre sera adressée à M. Favre pour lui rappeler la promesse qu'il avait faite, il y a plusieurs mois, de livrer sans retard l'Introduction du *Jouvencel*.

M. le président communique une lettre par laquelle M. l'abbé Dive, professeur et bibliothécaire du grand séminaire de Montpellier, offre de publier un journal inédit de l'époque de la Fronde, rédigé à Paris par un personnage du nom de Mascranny, qui prit une part active aux négociations entre la Fronde parisienne et la cour. Ce manuscrit contient, outre le récit journalier des événements, une correspondance échangée entre M. de Mascranny, comme agent du duc d'Orléans, et l'abbé de la Rivière, comme représentant du gouvernement royal, correspondance qui jetterait une lumière toute nouvelle sur bien des événements. — Le Conseil prie M. le président de prendre connaissance du manuscrit et de la copie préparée par M. l'abbé Dive, et de consulter M. Chéruel, membre du Conseil, sur la valeur de ce document.

Le secrétaire adjoint rend compte au Conseil de la situa-

tion actuelle du recueil préparé pour le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société. Sauf un mémoire, tous les articles promis sont livrés, et une partie est envoyée à l'imprimeur. Des mesures seront prises pour que les différents collaborateurs puissent revoir en même temps leurs épreuves respectives, et que l'impression ne souffre plus aucun retard. Le Conseil fera appel, pour arriver à l'achèvement en temps utile, aux bons soins de M. Daupeley-Gouverneur.

La Commission désignée par le Conseil dans sa dernière séance a pris les décisions demandées quant aux caractères d'impression, au papier à employer, et au chiffre du tirage, qui sera de 1,101 exemplaires.

M. le comte de Cosnac expose que, son mémoire sur la stratégie du combat de Bléneau n'ayant pas paru rentrer dans les conditions requises pour ce recueil spécial, il met à la disposition du Conseil un mémoire inédit sur la dignité de maréchal général attribuée à Turenne en 1672. — Le secrétaire adjoint est chargé de vérifier si ce mémoire est inédit et dans quelles conditions il pourrait être publié, au cas où la place ne manquerait pas. Il fait observer à ce propos que, malgré les réductions opérées, une grande partie des mémoires qui ont été remis, et non par les moins intéressants, se trouvent avoir de telles dimensions que le volume dépassera, selon toutes apparences, le nombre ordinaire de feuilles, et qu'il sera impossible d'y représenter les dernières périodes de l'histoire antérieure à 1789.

Le secrétaire adjoint demande que le Conseil mette à l'ordre du jour de la séance du 5 février l'examen de deux questions urgentes : 1° la réduction de l'*Annuaire-Bulletin*, ou le remplacement de la seconde partie de ce recueil par un volume de Mélanges à publier chaque année et rentrant dans les quatre volumes que reçoivent les sociétaires outre l'*Annuaire-Bulletin ;* 2° le rétablissement régulier des relations et des échanges entre la Société et les sociétés savantes de la province ou de l'étranger qui lui sont affiliées.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — AVENEL (vicomte G. D'). Richelieu et la monarchie absolue. Tome I : le roi et la constitution, la noblesse et sa décadence; tome II : la noblesse et sa décadence (suite), administration générale — finances. Deux vol. in-8, III-451 et 454 p. Paris, Plon et Nourrit.

Sans aucunement revenir sur l'histoire d'un règne et d'un ministère déjà étudiés l'un et l'autre par tant d'écrivains d'ordres divers, notre confrère M. d'Avenel s'est donné pour tâche de démontrer dans quelles conditions la monarchie absolue s'établit en France sous Louis XIII, quel fut le caractère du nouveau système administratif, et quelles conséquences, immédiates ou plus lointaines, découlèrent de cette transformation du gouvernement royal.

Il faut distinguer, dans son travail, la partie théorique ou philosophique et la partie descriptive. Ses théories, ses déductions et conclusions ne manqueront pas d'être discutées et de soulever des protestations fort vives; lui-même d'ailleurs l'avait prévu. Laissant de côté, au-dessus de tout éloge, la diplomatie et la politique extérieure du grand ministre de Louis XIII, il lui reproche, ainsi que le faisaient beaucoup d'écrivains du temps, d'avoir substitué violemment une monarchie absolue à ce qu'il appelle la monarchie « traditionnelle », et rompu tous les liens qui constituaient, depuis l'origine de la troisième race, une sorte de charte mi-partie entre les Français et leurs princes. Cette portion de son étude est le résultat d'un examen approfondi des faits, et l'on sent à chaque page, dans chaque conclusion, l'ardeur de convictions solidement établies, qui mériteront tout au moins d'être prises en considération. Pour notre compte, le seul regret que nous puissions exprimer, c'est que le défenseur de la monarchie « traditionnelle » se soit un peu trop exclusivement servi d'ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle, dont l'autorité n'est plus suffisante aujourd'hui.

Ce reproche ne pourra s'appliquer en aucun point à la partie descriptive, qui ne laisse guère à désirer comme abondance d'informations excellentes, et qui témoigne, d'un bout à l'autre, d'une conscience rare dans la recherche des matériaux, d'une grande ingéniosité dans la distribution des plans, de beaucoup de soin dans la disposition des tableaux successifs.

Le premier livre, intitulé : *le Roi et la Constitution*, comporte deux parties : I. *La Monarchie traditionnelle*, subdivisée en quatre

chapitres : 1° le roi et la personne royale ; 2° le pouvoir exécutif ; 3° le pouvoir législatif ; 4° l'opinion publique et la presse. — II. *La Monarchie absolue,* subdivisée en trois chapitres : 1° la théorie ; 2° la pratique ; 3° le système nouveau.

Le deuxième livre, *la Noblesse et sa décadence,* comprend d'abord l'*État et rôle politique,* formant cinq chapitres : 1° la noblesse à l'avènement de Louis XIII ; 2° ses droits ; 3° ses devoirs ; 4° son esprit ; 5° la hiérarchie nobiliaire ; — puis l'*État social et financier,* subdivisé en cinq chapitres : 1° les mariages et les mœurs ; 2° la transmission des biens ; 3° la fortune ; 4° les dépenses et les charges ; 5° la politesse et les salons ; — et enfin les *Causes de la décadence :* 1° changement des mœurs ; 2° action du gouvernement.

Le troisième livre, qui, de l'*Administration générale,* ne comprend que les *Finances,* est partagé en dix chapitres : 1° la valeur monétaire et le pouvoir de l'argent ; 2° et 3° les recettes (contributions directes et contributions indirectes) ; 4° les revenus du domaine et les droits domaniaux ; 5° les recettes extraordinaires ; 6° le mouvement des fonds et le payement des dépenses ; 7° les frais de recouvrement des impôts ; 8° la dette publique ; 9° le budget et le trésor royal ; 10° les dépenses secrètes.

L'impossibilité de faire une coupure exacte dans le deuxième livre a forcé d'en rejeter les chapitres IV et V au tome II. De même, les autres parties de l'*Administration générale* ne pourront avoir place que dans le tome III. Le tome IV sera sans doute consacré à l'*Administration provinciale* et à l'*Administration communale.*

Chaque livre comporte un certain nombre de pièces justificatives, d'étendue restreinte.

Tout ce qui est faits et détails constituant la partie vivante de l'œuvre est pris aux bonnes sources. Après s'être préparé par un dépouillement minutieux des documents qui se rattachaient au sujet, soit dans les livres imprimés, soit dans les manuscrits, dépouillement que, parmi les historiens du règne de Louis XIII, seul l'éditeur des *Lettres du cardinal de Richelieu* eût pu faire aussi complet, si son existence laborieuse avait été prolongée encore de quelques années, notre confrère ne s'est pas cru en droit de présenter ses matériaux et ses notes en forme d'inventaire ; il a voulu, et il a su faire œuvre d'écrivain, donner à son étude la forme littéraire qui fait trop souvent défaut. A ce titre encore, il mérite qu'un succès légitime l'encourage à poursuivre son œuvre, aussi intéressante qu'instructive et nouvelle.

2. — LEDAIN (Bélisaire). Lettres adressées à Jean et Guy de Daillon, comtes du Lude, gouverneurs de Poitou de 1543 à 1557 et de 1557 à 1585. In-8, XXXIII-396 et 188 p. Poitiers, impr. Oudin.

(Publications de la Société des Archives historiques du Poitou.)

Les deux comtes du Lude qui gouvernèrent successivement le Poitou, l'Aunis et la Saintonge pendant près de la moitié du XVIe siècle, comme lieutenants généraux des rois de Navarre, alors revêtus du gouvernement de Guyenne, conservaient soigneusement leur correspondance avec la cour; mais les lettres amassées par eux ont disparu, ainsi que le chartrier presque tout entier du Lude, dans un autodafé révolutionnaire célébré en grande pompe le 9 nivôse an II. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques pièces qui, détournées ou égarées jadis, passent de collection en collection, et une série de copies que, vers 1750, le bénédictin dom Housseau avait pu prendre sur place. On sait que les manuscrits de l'érudit Manceau sont arrivés en 1811 à la Bibliothèque et y forment aujourd'hui un fonds des plus précieux pour l'histoire documentaire des trois provinces de Touraine, Anjou et Maine. Faites avec correction et intelligence, et très probablement choisies parmi les pièces les plus intéressantes, ses transcriptions peuvent, jusqu'à un certain point, suppléer les originaux disparus : aussi MM. de Talhouët, possesseurs actuels du château du Lude, avaient-ils commencé, dans ces derniers temps, à en faire faire une copie pour servir à la reconstitution de leur chartrier, lorsque la Société des Archives historiques du Poitou, représentée par M. Redet et par notre confrère M. Bélisaire Ledain, s'est offerte pour publier toutes les lettres relatives à cette province. Resté seul par suite de la mort de M. Redet, notre confrère a mené à bonne fin cette entreprise. Un premier lot de 293 lettres, allant de 1543 à 1574, a formé, en 1882, un volume entier; la suite, soit : 131 lettres, occupe une moitié du tome XIV des publications de la Société, lequel vient de paraître. En tête du premier volume, M. Ledain a placé une introduction substantielle, qui résume les principaux faits historiques éclairés par la correspondance; de plus, il a annoté celle-ci à l'aide des documents imprimés ou inédits, et enfin il y a joint une table analytique.

Presque toutes les lettres sont adressées à MM. du Lude eux-mêmes; quelques-unes viennent d'eux. Un très petit nombre n'ont pas été prises dans les copies de dom Housseau, mais sont transcrites d'après les originaux qui existent en Angleterre. Je pourrais ajouter encore que plusieurs lettres analogues, sorties du chartrier du Lude avant l'autodafé de l'an II, et sans doute aussi avant la visite de dom Housseau, ont échappé à l'éditeur. Mais l'ensemble de la publication n'en est pas moins imposant et prouve une fois de plus quel parti l'histoire générale pourrait et devrait tirer des archives de certains châteaux. Sur la politique et l'administration, sur les dissensions religieuses et sur les guerres intestines, ces quatre cents et quelques lettres, dont une vingtaine à peine étaient connues jusqu'ici, jettent presque toutes une lumière nouvelle et pourront désormais servir de base aux études

historiques. En outre, les éditeurs des correspondances royales y trouveront d'amples matériaux, comme lettres de François Ier, de Henri II, de Henri d'Albret, d'Antoine et Henri de Navarre, de Catherine de Médicis, Charles IX et Henri III, du connétable de Montmorency, du duc de Montpensier, des Guises, de la duchesse de Ferrare, etc.

3. — Notice historique et généalogique sur la famille de Lalain, de Vitry-le-François. In-8, XI-118 p.

4. — PATTISON (Mme M.). Claude Lorrain, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits; suivi d'un catalogue des œuvres de Claude Lorrain conservées dans les musées et dans les collections particulières de l'Europe. In-4, 320 p., avec 36 grav., dont 4 hors texte. Paris, Rouam.

5. — PAVIE (E.). Le marquis de Jarzé. In-8, 39 p. et tableau généalogique. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

6. — PAYEN (J.). Notice sur Montlhéry. Petit in-12, XXIV-87 p., avec photographie et plan. Paris, Dentu.

7. — PÉRÈS (I. DE). Chronique d'Isaac de Pérès (1554-1611), publiée par M. A. Lesueur de Pérès, conseiller honoraire de la cour d'appel d'Agen, avec le concours de MM. Tamizey de Larroque, Faugère-Dubourg, J. de B. de Laffore, et Ad. Magen. In-8, 268 p. Agen, imp. Vve Lamy.

8. — PERRAUD (le P. A.). Le cardinal de Richelieu évêque, théologien et protecteur des lettres. In-8, 60 p. Paris, Gervais.

9. — PHILBERT (B.). Journal historique de Barthélemy Philbert (manuscrit de la Bibliothèque nationale), publié pour la première fois et annoté par Ferdinand Des Robert, de la Société d'archéologie lorraine. In-8, 52 p. Nancy, Sidot frères.

10. — PICOT (G.). Rapport sur le concours relatif à l'histoire de la pairie présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, le 1er juillet 1882. In-8, 24 p. Orléans, Colas.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 5 FÉVRIER 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 mars suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil que la Société vient de perdre M. Morand, juge honoraire à Boulogne-sur-Mer, historien des plus distingués et des plus laborieux, auquel l'on doit la reconstitution d'une partie du cartulaire de Saint-Bertin, et qui, entre autres publications, avait édité pour la Société de l'Histoire de France la *Chronique de Jean le Fèvre de Saint-Remy*. Il y a trois mois, M. Morand avait tout récemment envoyé, comme complément de ses deux volumes, une épître du même chroniqueur sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing, qui pourra prendre place dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de 1884.

La Société et le Conseil ont perdu également un de leurs plus actifs collaborateurs dans la personne de M. Bellaguet, mort le 24 janvier. M. Bellaguet était entré dans la Société le 5 février 1838, dans le Conseil en 1843, dans le Comité des fonds en 1855, et il présidait ce Comité depuis plus de dix ans. Son dévouement pour les intérêts de la Société n'avait fait que croître dans un si long exercice des fonctions administratives. De plus, il avait fait preuve d'une véritable érudition en éditant pour la collection des Documents inédits

sur l'histoire de France l'importante *Chronique du religieux de Saint-Denis sous le règne de Charles VI*, et il ne s'intéressait pas moins aux publications de la Société qu'à la gestion de ses finances.

Le Conseil, s'associant aux sentiments de regret exprimés par M. le président, décide que M. le secrétaire adressera une lettre de condoléance aux filles de M. Bellaguet.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

1997. M. AUBERT, archiviste-paléographe, avocat, rue de Grenelle, n° 39, présenté par MM. Desnoyers et Loones; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

1998. La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LYON, présentée par MM. Desnoyers et Loones; correspondant, M. Picard, libraire.

1999. M. Émile LECHEVALIER, libraire, quai des Augustins, n° 39; présenté par MM. Desnoyers et Loones.

2000. M. Léon PÉLISSIER, élève à l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm, n° 45; présenté par MM. Monod et Loones.

2001. M. Auguste VITU, avenue de Wagram, n° 36; présenté par MM. le baron de Watteville et de Boislisle.

2002. Mesdemoiselles BELLAGUET, rue Bonaparte, n° 68; présentées par MM. Delisle et Desnoyers.

2003. Mme Louis LECLERCQ, rue de Turin, n° 11; présentée par MM. Servois et de Boislisle.

2004. M. Charles LEFEBVRE, agrégé à la Faculté de droit de Paris, rue d'Ulm, n° 38; présenté par MM. Viollet et Delisle.

2005. M. René FRÉMY, boulevard Saint-Germain, n° 174; présenté par MM. Colmet d'Aage et Viollet.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du*

Protestantisme français, 15 janvier 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* janvier 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre à décembre 1883. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1883. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* 1883. Un vol. in-8. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* 30e année, 1883. Un vol. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La retraite de Monsieur de Chastillon et la bataille de Vire-Cul (1587), par H. de Terrebasse. Br. in-8. (Extrait de la *Revue lyonnaise.*) — *Le Roman de Trubert,* par E. Cougny, docteur ès-lettres. Br. in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société de Seine-et-Oise.*) — *Terracine,* essai d'histoire locale, par M.-R. de la Blanchère, ancien membre de l'École française de Rome, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres. Un vol. in-8, avec deux eaux-fortes et cinq planches dessinées par l'auteur. Paris, Ern. Thorin. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule XXXIV.) — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 306e à 309e livraisons. — *Archives municipales de Bordeaux : Registres de la Jurade, délibérations de* 1414 *à* 1416 *et de* 1420 *à* 1422. Un vol. in-4. Bordeaux, Gounouilhou. (Publications de la Commission chargée de publier les Archives municipales de Bordeaux.) — *Biographies alsaciennes : Ristelhuber* (Paul), par M***. Br. in-8, avec photographie. (Extrait de la 8e livraison des *Alsaciens illustres.*) Colmar, Ant. Meyer.

Correspondance.

M. Desnoyers, secrétaire de la Société, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Fraissinet remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société, comme successeur de son père.

M. le baron de Watteville se joint à M. de Boislisle pour solliciter l'admission de M. Vitu au nombre des membres de la Société.

Mesdemoiselles Bellaguet font part de la mort de leur père et demandent à le remplacer sur la liste des membres de la Société.

MM. Charles Lefebvre, Léon Pélissier, Émile Lechevalier et R. Frémy demandent à être admis membres de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Feuilles 1 à 6 en bon à tirer.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1883. 1re partie. Feuille 10 à 12 tirées; feuille 13 en placards.

— — 2e partie. Feuilles 14 à 19 tirées; feuille 20 et dernière en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 3 tirées; feuille 4 en composition.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuille 10 tirée; feuilles 11 et 12 en pages, 13 et 14 en placards.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 1 à 12 tirées. On attend la copie de l'Appendice, auquel l'éditeur donne la dernière préparation.

Le Jouvencel. T. I. Texte terminé. — M. Favre a annoncé l'envoi de l'Introduction, à laquelle il propose de joindre la photogravure d'un panneau sculpté aux armes de Jean de Bueil.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 2 tirée; feuilles 3 et 4 en placards.

Volume du CINQUANTENAIRE. Feuille 1 en bon à tirer; feuilles 2 à 4 en pages, 5 à 7 en placards, plus l'Introduction, formant 2 feuilles.

M. le président, après avoir annoncé que M. Fr. Delaborde lui a remis, comme commissaire responsable de la publication, une notable partie du texte du tome II des *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton*, expose au Conseil que, selon toutes apparences, et si l'état des finances de la

Société le permet, les deux prochains exercices devront comprendre :

Pour 1884, le tome VIII de *Froissart*, le volume de Mélanges qui s'imprime pour le Cinquantenaire, le tome I des *Mémoires de Villars*, et le tome II des *Mémoires d'Olivier de la Marche;*

Pour 1885, le tome V des *Extraits des Auteurs grecs*, le tome IV des *Établissements*, le tome I du *Jouvencel*, et un volume des *Lettres de Louis XI roi*.

Quoique les exercices semblent ainsi assurés pour un long laps de temps, le Conseil autorise la mise sous presse du texte de *Rigord* déposé par M. Delaborde.

M. le président donne lecture d'une note sur les *Mémoires de Bouffard-Madiane*, que M. Pradel offre de publier pour la Société; mais, comme le manuscrit de ces mémoires est resté en main tierce, le Conseil charge M. Bordier d'en demander la communication pour que le Comité de publication puisse l'examiner.

Le manuscrit original du *Journal de la Fronde parisienne* communiqué par M. l'abbé Dive est renvoyé à l'examen de M. Chéruel.

M. le président fait observer au Conseil que le Comité des fonds, par suite de la mort de son président et de l'absence de M. Vuitry, se trouve réduit à deux membres seulement dans une époque où il est urgent de préparer la reddition des comptes à l'Assemblée générale et de dresser le budget annuel. — Le Conseil exprime le souhait que M. Jourdain veuille bien se charger, temporairement, des fonctions qui incombaient à M. Bellaguet, et que M. Moranvillé, l'un des censeurs, soit mis à même, par les prochaines élections, de prendre place dans le Comité, où sa parfaite connaissance des finances de la Société rend sa présence très désirable.

M. le trésorier fait connaître que l'état des finances, devenu un peu moins satisfaisant depuis quelques années, exigerait quelque réduction des dépenses de publication, et que cette réduction pourrait tout d'abord s'obtenir sur l'*An-*

nuaire-Bulletin, en détachant la seconde partie de ce recueil pour en faire un volume annuel de *Mélanges*, où prendraient place les documents historiques qui sont parfois offerts à la Société, et dont les dimensions ne fourniraient pas assez de matière, si on publiait chaque texte isolément, pour faire un volume de vingt ou vingt-cinq feuilles. Le volume de *Mélanges* ainsi formé, et comprenant trois, quatre documents, ou plus, tiendrait lieu d'un des quatre volumes qui sont fournis chaque année aux membres de la Société. — Le Conseil, après une discussion à laquelle prennent part MM. Picot, Meyer, Delisle, de Mas Latrie et autres membres, décide que, pour l'année 1884, l'*Annuaire-Bulletin* ne donnera pas la bibliographie des ouvrages historiques; que la seconde partie (*Variétés*) sera réduite à trois feuilles environ; que, par suite, la distribution des fascicules ne se fera plus aussi fréquemment que dans le passé, chaque feuille devant contenir plusieurs procès-verbaux; mais qu'il n'y a pas lieu, actuellement, de commencer une série de volumes de *Mélanges*.

Le secrétaire adjoint rappelle au Conseil que, depuis vingt ans, on n'a pas fait la table générale de l'*Annuaire-Bulletin*, et qu'il serait urgent, après une aussi longue période, d'exécuter ce travail sur un plan analogue à celui des tables analytiques dressées en 1856 et en 1862 par MM. Bordier et Servois, ses prédécesseurs dans la rédaction du volume annuel. — Le Conseil décide qu'une table générale des vingt volumes d'*Annuaire-Bulletin* publiés de 1863 à 1883 (l'année 1870-71 ne formant qu'un seul volume) sera préparée par le secrétaire adjoint et établie dans les meilleures conditions de brièveté et d'économie.

L'heure avancée ne permet pas au Conseil de prendre une décision relativement au service des échanges avec les Sociétés correspondantes.

La séance est levée à six heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

11. — PIGNOT (J.-H.). Un jurisconsulte au XVIe siècle : Barthélemy de Chasseneuz, premier commentateur de la coutume de Bourgogne et président du parlement de Provence; sa vie et ses œuvres. In-8, VII-321 p. Paris, Larose.

12. — PUY-MIRAT (G. DE). Richelieu et Mazarin, ou la France au XVIIe siècle. In-8, 144 p. Paris, Ardant frères.

13. — QUINCARNON (DE). La fondation et les antiquités de la basilique de Saint-Paul de Lyon. In-16, X-158 p. Lyon, Georg.

14. — RAIMBAULT (L.). Histoire du canton de Thouarcé et des communes environnantes. In-8, XI-244 p. Angers, Lachèse et Dolbeau.

15. — RAZOUA (l'abbé L.). Notes et documents pour servir à l'histoire civile et religieuse de Puylaroque (Tarn-et-Garonne). In-8, XII-393 p., avec planches. Montauban, impr. Forestié.

16. — RENCOGNE (G. B. DE). Le marquisat d'Aubeterre. In-8, 36 p. Angoulême, Goumard.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

17. — SOREL (Albert). Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au ministère des Affaires étrangères. — Autriche. In-8, XV-552 p. Paris, F. Alcan.

« Il était de coutume autrefois, lors du départ de chaque ambassadeur, de rédiger une instruction étendue, qui contenait l'exposé des relations antérieures de la France avec la cour auprès de laquelle le ministre était accrédité, l'état des questions pendantes entre les deux cabinets, enfin le tracé de la ligne de conduite

jugée la plus avantageuse pour l'avenir. Ces instructions, reliées l'une à l'autre par le fil invisible, mais toujours présent, de l'intérêt de l'État et de la tradition nationale, forment aujourd'hui un ensemble tellement précieux, qu'on peut dire qu'il n'en existe peut-être aucun de plus complet, de plus intéressant, de plus autorisé, et qui puisse mieux servir à l'étude des questions diplomatiques. »

C'est en ces termes que la Commission a défini, dans un rapport officiel, le caractère et la valeur de la série de documents dont un premier volume vient de paraître, et dont les autres parties doivent être successivement publiées par MM. Baschet, Lavisse, Rambaud, Girard de Rialle, Hanotaux, Maze, Morel-Fatio, Geffroy et Armingaud.

Le volume actuel, consacré à l'Autriche et publié avec une introduction et des notes, par M. Albert Sorel, contient les instructions délivrées au président Colbert (1660), au chevalier de Grémonville (1664), au marquis de Vitry (1679), au marquis de Sébeville (1680), aux comtes de Cheverny (1685), de la Vauguyon (1685) et de Lusignan (1687), au marquis de Villars (1698), au comte du Luc et à M. Mandat (1715), à M. du Bourg (1717), au duc de Richelieu (1725), à M. de Bussy (1728), au marquis de Mirepoix (1737), à M. Blondel (1749), aux marquis d'Hautefort (1750) et d'Aubeterre (1753), aux comtes d'Estrées (1756), de Stainville (1757), de Choiseul (1759) et du Châtelet (1761), au marquis de Durfort (1766), à M. Durand (1770), au prince de Rohan (1772), au baron de Breteuil (1774 et 1777), au marquis de Noailles (1783).

Outre l'introduction, qui présente une sorte de synthèse de l'action diplomatique de la cour de France pendant les cent trente dernières années de l'ancien régime, l'éditeur, si compétent en tout ce qui touche nos annales diplomatiques, a mis devant chaque instruction une notice sur l'agent à qui elle était destinée et sur les conditions particulières où sa mission lui était donnée auprès de la cour de Vienne. Les quelques notes qu'on trouve au bas des pages ne sont que des notices biographiques sur les personnages principaux nommés dans l'instruction, et l'on serait tenté de reprocher à M. Sorel de s'être trop complètement effacé derrière les textes mêmes, si des monuments aussi remarquables de cette diplomatie qui savait allier les traditions d'une langue merveilleuse à l'entente des grands intérêts de la France et à une heureuse continuité de principes, ne se passaient, mieux que tous autres, de commentaires.

18. — VERLAQUE (l'abbé V.). Lettres de Louis XIV au cardinal de Bouillon. In-4, 63 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait de la Collection des Documents inédits.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 MARS 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er avril.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2006. M. Noël VALOIS, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13; présenté par MM. Delisle et de Boislisle.

2007. M. Louis DE GERMON, au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); présenté par MM. le comte Bégouen et A. de Barthélemy; correspondant, M. le comte Bégouen, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français,* 15 février 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* février 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Tables des Bulletins et des Mémoires publiés par la Société des Antiquaires de la Morinie,* par E. Dramard, membre correspondant. Saint-Omer, H. d'Homont. Br. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 310e à 313e livraisons. —

Obituaire et livre des distributions de l'église cathédrale de Beauvais (XIIIe siècle), publié, d'après un manuscrit des archives de l'État à Mons, par le comte de Marsy. Br. in-8. (Extrait du tome XII des *Mémoires de la Société académique de l'Oise.*) — *Concino Concini, marquis d'Ancre, maréchal de France; récit de sa mort par M. J. Boucher de Guillerville, échevin d'Orléans, témoin oculaire,* suivi de pièces justificatives, par M. Jules-Stanislas Doinel, officier d'Académie, archiviste du Loiret, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Br. in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société.*) — *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut,* publié pour la Société historique de Gascogne par Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. Br. in-8. (Extrait des *Archives historiques de la Gascogne,* fasc. III.) — *Les Dominicains dans l'Université de Paris ou le Grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques,* par l'abbé Eugène Bernard, docteur ès-lettres et en théologie, vice-doyen de Sainte-Geneviève, lauréat de l'Académie française. Paris, De Soye et fils. Un vol. in-8. — *Dictionnaire topographique du département du Calvados,* par C. Hippeau, professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen, etc. Un vol. in-4. Paris, Impr. nationale. (Publications du ministère de l'Instruction publique.) — *Souvenirs sur l'Émigration, l'Empire et la Restauration,* du comte Alexandre de Puymaigre, publiés par le fils de l'auteur. Un vol. in-8. Paris, Plon et Cie. — *Glossaire des dates ou explication par ordre alphabétique de noms peu connus des jours de la semaine, des mois et autres époques de l'année employés dans les documents du moyen âge,* par L. de Mas Latrie. Br. in-8. Paris, Champion.

Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicules XXIX, XXX, XXXIII, XXXV et XXXVI : *Les Origines du Sénat romain;* recherches sur la formation et la dissolution du sénat patricien, par G. Bloch, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française de Rome et d'Athènes. — *Étude sur les lécythes blancs antiques à représentations funéraires,* par E. Pottier, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Rennes. — *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis, hors de l'Égypte, depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néo-platonicienne,* par Georges Lafaye, ancien élève de l'École normale, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours à la Faculté des lettres d'Aix. — *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge,* par Antoine Thomas, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. — *Étude du dialecte chyprique moderne et médiéval,* par Mondry Beaudouin, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences de philologie à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Correspondance.

M. Desnoyers, secrétaire de la Société, retenu par l'état de sa santé, s'excuse de ne pas assister à la séance.

Mesdemoiselles Bellaguet, MM. Aubert, René Frémy, Ch. Lefebvre et Pélissier remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le président communique une circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique relative au 22e congrès des Sociétés savantes, qui doit se réunir à la Sorbonne, dans le courant du mois d'avril prochain.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Feuilles 1 à 4 en bon à tirer.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1883. Le volume est terminé et mis en distribution.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 3 tirées ; feuille 4 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 4 tirée; feuille 5 en composition.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuille 12 tirée ; feuilles 13 à 15 en placards.

Volume du CINQUANTENAIRE. Feuilles 1 à 8 tirées ; feuille 9 en pages, feuilles 10 et 11 en placards, plus deux feuilles d'Introduction.

L'impression des *Mémoires de Villars* et du *Jouvencel* est encore suspendue.

M. Gautier annonce qu'il a préparé une lettre pour M. Favre, au sujet de l'Introduction du *Jouvencel*, et qu'il la soumettra à la signature de M. le président.

M. Vaesen, présent à la séance, expose qu'il a dû retarder la mise sous presse du tome Ier des *Lettres de Louis XI roi*, faute d'avoir eu communication d'un nombre considérable de documents qui sont conservés aux archives de Perpignan, et qui, très probablement, fourniraient les moyens de dater plusieurs lettres de l'année 1462. Cette communication, successivement promise par trois archivistes, paraît encore devoir être reculée d'un certain temps par suite d'un voyage de l'archiviste actuel en Navarre. — Le Conseil estime qu'il y a lieu de passer outre, et invite M. Vaesen à remettre la copie au commissaire responsable avant le milieu du présent mois.

Le Conseil est informé que la copie du tome II des *Œuvres de Rigord* est parvenue à l'imprimerie Daupeley et va être mise sous presse.

M. Bordier annonce que le manuscrit des *Mémoires de Bouffard-Madiane* est actuellement déposé chez le libraire Fischbacher, mais qu'il ne peut en faire l'examen. Le Conseil prie M. le baron de Ruble et M. L. Lalanne de vouloir bien se charger de cette tâche.

M. le président lit une lettre de M. Chéruel, de laquelle il résulte que les mémoires de Mascranny sur la Fronde parisienne ne présentent quelque intérêt que dans des parties très restreintes et qui ne sauraient faire l'objet d'une publication pour la Société[1]. — Le Conseil adopte ces conclusions.

M. le trésorier expose que, d'un relevé fait dans la bibliothèque de la Société, il résulte que trente-huit Sociétés de province et quatorze Sociétés étrangères continuent à envoyer leurs publications, tandis que le libraire de la Société n'envoie l'*Annuaire-Bulletin* qu'à trois Sociétés. — Le Conseil décide que le libraire devra réorganiser ce service aussi complètement que possible, en faisant passer les envois par la voie gratuite du ministère de l'Instruction publique.

1. L'auteur de ces mémoires paraît être Barthélemy de Mascranny, maître d'hôtel du roi, intendant général des maison et finances de Monsieur Gaston, puis secrétaire de ses commandements.

M. de Beaucourt demande qu'un exemplaire de la *Relation* de Spanheim soit attribué à la *Revue des questions historiques*, qui offre de faire faire un compte-rendu. — Le Conseil approuve cette concession.

Le secrétaire adjoint annonce que plusieurs comptes-rendus de la *Relation* ont été faits dans les revues allemandes.

Le trésorier expose au Conseil qu'en proposant, dans la dernière séance, de scinder l'*Annuaire-Bulletin* et de transformer la deuxième partie de ce recueil en un volume annuel de *Mélanges* qui prendrait place dans chaque exercice, il n'avait point entendu provoquer un changement complet de la physionomie propre du recueil, ni surtout la suppression d'une bibliographie qui rend des services réels à un grand nombre de membres de la Société. D'ailleurs, l'économie résultant de la suppression de trois feuilles environ n'allégerait le budget que d'une somme peu considérable, et, pour atteindre le but désiré, il n'y aurait d'autre procédé efficace que de transformer la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* en un volume annuel de grosseur restreinte, ou bien de chercher désormais des publications d'étendue beaucoup moins considérable que celles que la Société fait actuellement. M. le trésorier demande donc que le Conseil examine la question à nouveau. Il donne des détails sur l'état des recettes, qui ont sensiblement baissé depuis dix ou douze ans, soit par les difficultés de recouvrement, soit par la diminution du nombre des sociétaires, tandis que les dimensions, parfois exagérées, des publications et l'habitude prise de donner cinq volumes au lieu de quatre, pour chaque exercice, n'ont cessé d'augmenter les frais d'impression.

M. le président ajoute aux considérations présentées par M. le trésorier celle-ci, que l'*Annuaire-Bulletin*, réduit aux seuls procès-verbaux, sans bibliographie qui permette de compléter utilement et à point nommé les feuilles ou demi-feuilles, ne pourrait plus être distribué qu'à des intervalles de temps très éloignés, deux fois par an environ, et, par conséquent, ne tiendrait plus les membres de la Société

au courant des travaux et des délibérations du Conseil. Il propose donc de confirmer seulement la délibération du 5 février en ce qui concerne la réduction momentanée, pour 1884, de la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin*, et de différer l'examen et la solution du reste des questions pendantes jusqu'à l'époque où le remplacement de M. Bellaguet, comme président du Comité des fonds, et la réorganisation de ce Comité permettront de faire une étude plus approfondie de l'état des choses et des projets actuellement présentés.

Après quelques observations présentées par MM. Luce, de Mas Latrie et Jourdain, le Conseil se range, à l'unanimité, à l'opinion de M. le président.

M. Jourdain expose au Conseil qu'il lui serait impossible, en ce moment, de suppléer feu M. Bellaguet comme président du Conseil des fonds. — Le Conseil demande à M. Servois de vouloir bien accepter cette mission.

M. le comte de Cosnac propose de publier un document relatif aux obsèques de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. — Renvoi au Comité de publication.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

19. — Dubord (l'abbé R.). Solomiac, histoire de cette bastide depuis sa fondation, en 1322, jusqu'aux temps modernes. In-8, VII-251 p. et planche. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

20. — Flach (J.). Les origines de l'ancienne France. La condition des personnes et des terres de Hugues Capet à Louis le Gros, 1er fascicule. In-8, 137 pages. Paris, Larose et Forcel.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er AVRIL 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PICOT, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 29 avril suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la grande perte que le Conseil et la Société viennent de faire dans la personne de M. Mignet, le dernier représentant du groupe d'érudits illustres qui fonda la Société de l'Histoire de France le 27 juin 1833. Depuis cette époque, le nom de M. Mignet n'avait pas cessé de figurer sur les listes du Conseil. Ses titres scientifiques seront prochainement exposés à l'occasion de l'assemblée générale annuelle; mais, dès à présent, il convient que le procès-verbal reçoive le témoignage des regrets et des sentiments de vénération du Conseil, auxquels la Société entière ne manquera pas de s'associer.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2008. M. Maurice Roy, rue des Saints-Pères, n° 15; présenté par MM. Paul Lacroix et J. Desnoyers.

2009. M. Henri Delpech, à Montpellier, rue du Manège, n° 1; présenté par MM. L. Delisle et de Boislisle.

2010. M. le marquis de Pange, capitaine d'artillerie, à Versailles; présenté par M. le comte de Pange et M. Champion.

2011. M. le comte Maxence DE FROISSARD DE BROISSIA, au château de Rochefort-sur-le-Brevon, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or); présenté par MM. Fernand et Christian Daguin.

2012. La BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE ROUEN, représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire; présentée par MM. L. Delisle et S. Luce.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1884. — *Revue historique*, mars-avril 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mars 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, recueillis et publiés par l'abbé J. Gremaud, professeur et bibliothécaire cantonal à Fribourg. Tome V, 1351-1375. (Publications de la Société d'histoire de la Suisse romande, tome XXXIII.)

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles, à Saint-Benoît-sur-Loire; moulage de ces monuments épigraphiques, calques annexés à cette étude, par M. Boucher de Molandon, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, membre non résidant du Comité des travaux historiques, etc. Br. in-8. Orléans, Herluison. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*) — *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 314e à 317e livraisons. — *Sur la prétendue restauration du pouvoir de Maurice Tibère dans la province et sur les monnaies qui en seraient la preuve*, par M. P.-Ch. Robert. Br. in-4°. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*) — *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, par MM. Henri Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, et Edmond Blanc, bibliothécaire de la ville de Nice. 1re partie. Un vol. in-4. Paris, H. Champion.

Correspondance.

M. L. Delisle, absent de Paris, M. J. Desnoyers, retenu par l'état de sa santé, MM. le comte de Luçay et le marquis de Vogüé s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Maurice Roy demande à être admis au nombre des membres de la Société.

Mme Henri Martin exprime son regret de ne pouvoir continuer à faire partie de la Société en remplacement de son mari.

M. Macé de Lépinay annonce que la Bibliothèque universitaire de Grenoble, à laquelle il a fait don de sa bibliothèque, doit lui être substituée sur la liste des membres de la Société.

M. Eugène Noël sollicite l'inscription de la Bibliothèque de la ville de Rouen au nombre des membres de la Société.

M. le président donne lecture d'une circulaire du ministère de l'Instruction publique relative à la participation des Sociétés savantes de Paris aux travaux de la prochaine réunion de la Sorbonne.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Feuilles 1 à 7 en bon à tirer.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1884. Feuilles 1, 2 et 3 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 5 tirées; feuille 6 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuille 15 tirée; feuilles 16 à 18 en pages.

Mémoires de Villars. T. I. Feuille 22 tirée; feuille 23 en placards. On a reçu la copie de l'Appendice.

Le Jouvencel. T. I. On attend la copie de l'Introduction.

Œuvres de Rigord. T. II. Feuille 1 en placards.

Volume du CINQUANTENAIRE. Feuilles 1 à 11 tirées; feuilles 12 à 16 en pages, 17 à 18 en placards, plus l'Introduction, formant les placards *a*, *b* et *c*.

M. de Beaucourt annonce au Conseil que le manuscrit du tome Ier des *Lettres de Louis XI roi* ne lui a pas été remis par M. Vaesen, quoiqu'il l'ait réclamé conformément à la dernière décision du Conseil.

M. le marquis de Vogüé, dans la lettre indiquée ci-dessus, annonce que toute la copie de l'Appendice du tome Ier des *Mémoires du maréchal de Villars* est maintenant entre les mains de l'imprimeur, et que rien n'empêchera que ce volume soit terminé dans un bref délai.

Le secrétaire adjoint, chargé de diriger l'impression du volume du Cinquantenaire, annonce au Conseil que, si l'on s'en tient aux premières décisions prises quant à l'étendue de ce volume, il sera impossible d'y faire entrer aucun article relatif aux trois règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. — Sur l'observation faite par plusieurs membres qu'il importe que ce volume soit un tableau exact et complet de toutes les périodes historiques dont la Société s'est occupée depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la fin de l'ancien régime, et que d'ailleurs il ne comportera pas une dépense de droits d'auteur comme les publications ordinaires, le Conseil autorise à porter le volume au delà du chiffre de feuilles primitivement fixé, et exprime le désir que, s'il est possible, l'impression soit terminée pour le jour de célébration du Cinquantième anniversaire.

M. le baron de Ruble rend compte au Conseil de l'examen qu'il a fait, avec M. Lalanne, des *Mémoires de Bouffard-Madiane*, proposés à la Société par M. Pradel. La copie préparée contient d'une part le récit de Bouffard-Madiane, assez complet pour les guerres intestines de 1619-1621, mais qui fait presque constamment double emploi avec les *Mémoires du duc de Rohan*, et d'autre part deux séries de documents, particulièrement des lettres de Rohan, tirées par M. Pradel de divers dépôts du midi. Tout en rendant complète justice au soin et à la science dont M. Pradel a fait preuve en préparant, annotant et commentant les documents, M. de Ruble et M. Lalanne n'ont pas estimé que l'œuvre de Bouffard-Madiane, en elle-même, pût faire l'objet d'une publication

suffisamment intéressante. — Le Conseil adopte ces conclusions et décide qu'il sera adressé une lettre de remerciements à M. Pradel. Le manuscrit sera remis au libraire qui l'avait reçu en dépôt.

M. Servois, au nom du Comité des fonds, présente le rapport annuel sur la situation financière de la Société, comprenant les modifications qui se sont produites dans le nombre des membres de la Société et dans le montant des cotisations perçues pendant l'année 1883, l'état des recettes et des dépenses de cette même année, en comparaison avec les prévisions du budget par prévision et avec les résultats du précédent exercice, le projet de budget pour l'année 1884, l'état des volumes existant en magasin chez le libraire de la Société et celui des ventes effectuées pendant l'année 1883, enfin le tableau des cotisations arriérées pour les années 1880 à 1883, dont le nombre, comparé au chiffre de l'année précédente, est réduit de plus d'un quart par le fait des perceptions opérées en 1883.

Le Comité propose que le prix à décerner, au nom de la Société, dans le prochain Concours général, soit composé des ouvrages suivants :

La Vie de saint Louis, par le Nain de Tillemont,	6 vol.
Les Chroniques de Mathieu d'Escouchy,	3
La Relation de la cour de France, par Spanheim,	1
	10 vol.

Le Conseil adopte cette proposition, ainsi que le projet de budget pour 1884, s'élevant à 27,411 fr. comme recettes, et 24,700 fr. comme dépenses.

Le rapport sera communiqué aux censeurs.

M. le président demande que le Comité des fonds examine comment il peut se faire que plusieurs publications de la Société soient parfois cotées, dans les catalogues de libraires, à des prix inférieurs même à celui que paient les membres de la Société. Divers membres font observer que

c'est là un fait exceptionnel, qui ne se produit guère qu'à la suite des ventes de bibliothèques particulières où se trouvaient figurer les publications en question.

Le secrétaire adjoint demande que le Conseil prenne les décisions nécessaires pour assurer la célébration du Cinquantième anniversaire de la fondation de la Société.

Le Conseil décide en principe que, pour éviter une coïncidence embarrassante avec les élections municipales, qui éloigneront de Paris un grand nombre de sociétaires, l'assemblée générale et la célébration du Cinquantième anniversaire seront remises au mardi 20 mai, et que, le même jour, les membres de la Société seront invités à prendre part à un banquet.

Une commission, composée de MM. Servois, de Luçay et de Cosnac, comme membres du Comité des fonds, de MM. Jourdain, Gautier et Lalanne, et des membres du bureau, s'occupera sans retard de l'organisation de cette solennité.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

21. — DURRIEU (P.). Documents relatifs à la chute de la maison d'Armagnac Fezensaguet et à la mort du comte de Pardiac, publiés pour la Société historique de Gascogne. In-8, 134 p. Paris, Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

22. — PARIS (G.). Études sur les romans de la Table ronde: Lancelot Du Lac. In-8, 74 p. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 29 AVRIL 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juin suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2013. M. le comte DE PARIS, au château d'Eu, et à Paris, rue de Varenne, n° 57; présenté par M. le duc de la Trémoïlle et M. le marquis de Vogüé.

2014. M. Joseph BERTRAND, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue de Seine, n° 6; présenté par M. G. Picot et M. L. Delisle.

2015. M. Paul COTTIN, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de la Baume, n° 12; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2016. M. le marquis DE PIMODAN, rue de l'Université, n° 98; présenté par M. le comte de Cosnac et M. Maurice Chévrier.

2017. M. Gabriel DE LA MORANDIÈRE, rue Bayart, n° 2; présenté par MM. A. de Barthélemy et de Boislisle.

2018. M. LA CAILLE, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50; présenté par MM. le baron de Ruble et le comte de Cosnac.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1884. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français,* 15 avril 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* avril 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1883. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* 1883, n° 4. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* janvier à mars 1884. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e trimestre de 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Étude sur les idées politiques de Mirabeau, par Francis Decrue. Br. in-8. (Extrait de la *Revue historique.*) — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 318e à 321e livraisons.

Correspondance.

M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société, et M. Ch. Jourdain s'excusent de ne pas assister à la séance.

M. le marquis de Pange et M. Delpech remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Marchal, secrétaire adjoint de l'Académie des sciences, lettres et arts de Belgique, qui est une des Sociétés étrangères les plus exactes à adresser leurs publications à la Société de l'Histoire de France, se plaint que le dernier envoi de celle-ci remonte à cinq ans. — M. le trésorier répond que l'inexactitude dans les envois de l'*Annuaire-Bulletin* aux sociétés correspondantes ne se reproduira plus, et que le libraire de la Société a reçu avis de faire ces envois conformément à la liste dressée pour 1884.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Feuilles 1 à 10 au tirage; feuilles 11 à 16 en pages.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin, 1re partie. Feuilles 1 à 4 tirées et expédiées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 6 tirées ; feuille 7 en pages.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 1 à 22 tirées ; feuilles 23 et 24 en pages, 25 en composition.

Le Jouvencel. T. I. Impression suspendue.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 1 à 4 tirées ; feuille 5 en pages.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuilles 1 à 18 tirées ; feuilles 19 et 20 en placards.

Chronique de Rigord. T. II. Feuille 1 en placards.

Volume du CINQUANTENAIRE. Feuilles 1 à 19 tirées ; feuilles 20 en pages, 21 à 24 en placards, plus trois feuilles d'Introduction en placards.

M. de Beaucourt annonce que M. Vaesen s'est engagé à remettre le manuscrit de son volume des *Lettres de Louis XI* avant l'Assemblée générale.

Le Conseil, revenant sur un fait signalé dans la dernière séance, charge le Comité des fonds d'examiner s'il n'y aurait pas des mesures à prendre pour empêcher que l'épuisement de certaines publications ou parties de publications ne se produise trop rapidement et en dehors de la délivrance régulière de l'exemplaire auquel a droit chaque membre de la Société.

M. le comte de Cosnac demande qu'un exemplaire des *Lettres de Louis XI dauphin* soit adressé à la revue *le Correspondant*, qui offre d'en faire un compte-rendu.

La Commission nommée pour la célébration du Cinquantième anniversaire rend compte des mesures qu'elle a prises pour organiser le banquet du 20 mai, qui aura lieu à l'hôtel Continental.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

23. — LEFÈVRE-PONTALIS (Antonin). Vingt années de république parlementaire au XVIIe siècle : Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande. 2 vol. in-8, IV-543 et 572 p., avec portrait. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Bien souvent étudiée et racontée en Hollande, la vie du Grand-Pensionnaire n'avait pas encore eu d'historien en France, quoique ce sujet, qui se rattache par tant de points au règne de notre Louis XIV, fût d'ailleurs des plus attrayants, et que les documents précieux abondassent dans nos dépôts aussi bien qu'en Hollande même. Seul, M. Mignet avait consacré au héros des Provinces-Unies quelques chapitres de ses *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. C'est sous les auspices de notre grand écrivain que M. Lefèvre-Pontalis a présenté ses deux volumes, qui, bien dignes d'un pareil patronage, ont obtenu le plus légitime succès, ratifié ces jours derniers par les suffrages de l'Académie française.

L'ouvrage est partagé en quatorze chapitres, dont voici les titres : I. La république des Provinces-Unies et son gouvernement parlementaire au milieu du XVIIe siècle. — II. Jeunesse, éducation, vie privée et débuts politiques de Jean de Witt. — III. Lutte de la Hollande et de l'Angleterre (1651-1654). — IV. Pacification intérieure et puissance extérieure de la République. — V. Relations diplomatiques avec l'Angleterre et avec la France; réélection du Grand-Pensionnaire. — VI. Seconde guerre avec l'Angleterre; triomphe de la République. — VII. La Hollande et la France en 1667 et 1668. — VIII. Abolition du stathoudérat; toute-puissance absolue de J. de Witt; sa vie privée. — IX. Ligue de la France avec l'Angleterre contre les Provinces-Unies. — X. Réveil du parti orangiste; destruction de l'œuvre édifiée par le Grand-Pensionnaire. — XI. Organisation de la Hollande contre la lutte imminente. — XII. Invasion de Louis XIV; résistance énergique et glorieuse. — XIII. Le rétablissement du stathoudérat et ses suites. — XIV. Réaction orangiste; assassinat des deux frères de Witt.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 20 MAI 1884,

A trois heures et demie, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juin 1884.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société depuis l'assemblée générale du 1er mai 1883 (voir p. 96);

3° Du rapport des censeurs, MM. Le Tellier-Delafosse et Moranvillé, lu par M. Moranvillé, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1883 (voir p. 110).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Dupont, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1888 :

MM. BOISLISLE (DE),	PUYMAIGRE (DE),
BOULATIGNIER,	RUBLE (DE),
CHÉRUEL,	VUITRY,
LAIR,	WATTEVILLE (DE),
MAURY,	WITTE (DE).

M. MORANVILLÉ est élu en remplacement de M. de Bouteiller, dont les fonctions cessaient en 1887; M. BAGUENAULT

DE PUCHESSE et M. DURUY, en remplacement de MM. Defrémery et Mignet, dont les fonctions cessaient en 1886; M. le comte DE MARSY, en remplacement de M. Bellaguet, dont les fonctions cessaient en 1885.

M. LE TELLIER-DELAFOSSE est réélu censeur, et M. J. DELAVILLE LE ROULX est élu en remplacement de M. Moranvillé, promu membre du Conseil.

L'Assemblée, sur la proposition de M. le président, remercie les censeurs des soins dont ils ont fait preuve, une fois de plus, dans l'accomplissement de leurs fonctions.

La séance est levée à cinq heures.

Le même jour, à sept heures et demie, un nombre considérable de membres du Conseil et de membres de la Société se sont rendus au banquet organisé à l'occasion du Cinquantième anniversaire de la fondation de la Société.

Les discours prononcés dans cette réunion sont réunis dans le volume composé spécialement pour ce Cinquantième anniversaire.

DISCOURS DE M. LÉOPOLD DELISLE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1883-1884.

Messieurs,

L'honneur de présider cette séance solennelle n'aurait pas dû échoir à un membre de la Société qui a bien essayé, comme vous tous, de contribuer, dans la mesure de ses forces, au progrès de nos études communes et au succès de notre association, mais dont la parole est impuissante à exprimer les sentiments que nous éprouvons en ce jour et qu'il importerait de fixer dans nos annales. N'attendez donc pas de moi, je vous prie, un de ces éloquents et spirituels discours dont

mes prédécesseurs ont laissé tant de modèles, et dont le souvenir n'est pas sorti de votre mémoire. Permettez-moi de vous entretenir simplement de nos affaires. L'intérêt que vous portez à notre œuvre suffira, je l'espère, pour vous faire accueillir avec indulgence les paroles par lesquelles doit s'ouvrir notre cinquantième assemblée générale.

Mon premier devoir est de nommer ici les membres que la mort nous a enlevés depuis un an. Cette triste nomenclature est, hélas! bien longue. Elle ne comprend pas moins de dix-sept noms, qui tous, à des titres divers, éveillent en nous de sympathiques regrets. La plupart de ces noms parlent d'eux-mêmes et nous rappellent les services de genres si variés que peuvent nous rendre tous les hommes de bonne volonté, pour peu qu'ils aient souci du passé de la France et qu'ils songent à s'associer à notre entreprise, les uns en nous apportant une collaboration active, les autres en nous offrant une modeste contribution et en nous autorisant à insérer sur nos listes des noms qui font à la fois notre force et notre honneur.

Tels furent les dix-sept associés que nous avons perdus depuis la dernière assemblée générale, et en tête desquels doit être respectueusement placé un prince pour qui notre histoire nationale était, dans le sens le plus étroit des mots, une histoire de famille. Monsieur le comte de Chambord, quand il a daigné se faire inscrire sur les listes de la Société de l'Histoire de France, a rendu un éclatant hommage à l'impartialité et à la liberté de nos recherches. Il a reconnu que nos publications sont toujours à l'abri des orages de la politique contemporaine, et que nous voulons uniquement mieux faire comprendre et aimer ce qu'il y a eu de grand et de glorieux dans l'histoire de nos pères, sans jamais, bien entendu, dissimuler ni excuser ce que la morale et le bon sens sont d'accord pour condamner.

Un pareil programme nous a valu l'adhésion et l'appui de quatre hommes éminents, que l'Institut était fier de compter dans ses rangs et dont la mort récente a été vivement ressentie en France et à l'étranger : Mignet, Laboulaye, Henri Martin et François Lenormant. Quels souvenirs évoquent de

tels noms! Les ouvrages qu'ont écrits Mignet, Laboulaye, Henri Martin et François Lenormant tiennent une grande place dans la littérature historique du XIXe siècle, et ce n'est pas devant vous, Messieurs, qu'il est besoin d'en énoncer les titres ou d'en apprécier le caractère et la portée.

Les noms du plus âgé et du plus jeune de ces illustres morts se rattachent intimement aux origines de la Société de l'Histoire de France, que nous célébrons en ce jour. Mignet était le dernier survivant des vingt membres qui, le 27 juin 1833, jetèrent les bases de notre association, et François Lenormant avait remplacé sur nos listes son père, Charles Lenormant, l'un de nos associés de la première heure, qui, pendant vingt-cinq ans, nous fit si largement profiter de son esprit d'initiative, de sa promptitude de pensée, de son ardeur au travail et de sa science encyclopédique, qualités que nous retrouvions à un si haut degré chez le jeune confrère qui a succombé, il y a peu de mois, victime de sa passion pour les explorations archéologiques.

Comme Mignet et Charles Lenormant, Henri Martin fut longtemps membre de notre Conseil, et nous eûmes l'honneur de l'avoir pour président à notre séance annuelle du 4 mai 1869.

Un cinquième membre de l'Institut, M. Defrémery, décédé le 18 août 1883, nous appartenait déjà de longue date quand il fut appelé, en 1881, à occuper une place parmi les membres du Conseil. Il avait des titres particuliers à cette distinction : une parfaite connaissance de l'histoire et de la littérature de plusieurs peuples de l'Orient, une étude approfondie des croisades, dont il devait publier les relations écrites en arabe, et plus encore le commerce journalier qu'il entretenait avec nos meilleurs auteurs français et qui lui avait rendu familière la société des trois derniers siècles.

M. de Bouteiller, qu'une mort prématurée a frappé au mois de mai 1883, ne siégeait au milieu de nous que depuis 1882. Il avait été désigné à vos suffrages par un sentiment patriotique qu'il portait jusqu'à l'exaltation et à l'esprit de sacrifice, et qui avait inspiré ses consciencieuses recherches

sur plusieurs points des annales de sa chère ville de Metz et sur la famille de Jeanne d'Arc.

Ce sentiment patriotique, uni au goût de l'histoire et à l'amour des beaux livres, caractérisait plusieurs autres hommes distingués que nous aimions à compter dans nos rangs, et qui se délassaient de leurs occupations habituelles en s'intéressant à nos travaux. Tels étaient :

M. Berge ;
M. Callard d'Azu, avocat à Beaune ;
M. le lieutenant-colonel Alfred Collard ;
M. Dubois, professeur au collège Rollin ;
M. Henri Fourchy, ancien avocat général ;
M. Louis Fraissinet, armateur à Marseille ;
M. Monnerot, directeur d'une compagnie d'assurances,
Et M. le marquis de Talhouët-Roy.

Ils représentaient bien ce public éclairé, dont l'opinion nous sert de guide, et dont l'approbation est notre meilleure récompense.

Beaucoup de noms viennent d'être prononcés ; nous ne sommes pourtant pas au bout de notre *rouleau mortuaire* (vous pardonnerez cette expression à l'éditeur d'un volume que vous m'avez fait l'insigne honneur d'admettre dans votre collection). J'ai encore à vous parler de deux confrères qui ont des titres particuliers à votre reconnaissance, M. Bellaguet et M. Morand.

Une association comme la nôtre ne vit pas seulement de l'activité et de l'érudition des éditeurs qui se dévouent à la recherche des documents, à l'épuration des textes, à la critique des témoignages, à la rédaction de tables et de notices biographiques ou bibliographiques, à la correction des épreuves, en un mot à toutes ces opérations minutieuses et délicates qui sont nécessaires pour mettre en pleine lumière les documents originaux de l'histoire. Abandonnés à eux-mêmes, les éditeurs les plus habiles et les plus consciencieux seraient trop portés à ambitionner une perfection absolue, et, pour essayer de l'atteindre, ils ne reculeraient pas toujours devant des développements excessifs, des modifications coû-

teuses et des retards prolongés. Au Comité des fonds est dévolu le droit de subordonner l'exécution des travaux à l'étendue des ressources, de veiller à l'achèvement des volumes dans les délais voulus, de maintenir l'ordre dans les finances, et de prévenir ou d'arrêter tout ce qui menacerait de compromettre l'équilibre des budgets. Telle est la tâche ingrate qu'a remplie avec tact et fermeté notre regretté confrère M. Bellaguet, président de notre Comité des fonds depuis 1875. L'accomplissement de cette tâche lui avait été facilité par les excellentes traditions qu'il avait vues s'établir sous l'administration de son ami et prédécesseur M. de la Villegille. Il y était d'ailleurs préparé par une longue pratique des affaires au ministère de l'Instruction publique, où il avait eu dans ses attributions l'ancienne division des Sciences et des Lettres, comprenant les établissements scientifiques, les bibliothèques, les Sociétés savantes et les Documents inédits. Dans une des dernières séances du Comité des travaux historiques, un ancien ministre, notre confrère, M. Duruy, s'est plu à rendre hommage aux qualités supérieures qu'il avait eu souvent l'occasion d'apprécier dans M. Bellaguet. Ces qualités lui avaient valu l'estime et l'amitié de tous les hommes de lettres avec lesquels il était en rapport. Nul, mieux que lui, ne savait concilier la plus exquise bienveillance avec le respect des règlements administratifs. Il aimait les lettres, qu'il avait lui-même cultivées avec distinction. L'éloge de M. Victor Le Clerc, qu'il a prononcé dans notre séance solennelle du 8 mai 1866, a été justement remarqué, et l'édition qu'il a donnée, en six volumes in-quarto, de la *Chronique du religieux de Saint-Denys* contenant le règne de Charles VI, est un des ouvrages les plus recherchés de la collection des Documents inédits.

Le dernier confrère auquel je dois apporter ici le tribut de nos regrets fut un modeste magistrat de province, exempt d'ambition, qui partagea son temps et ses affections entre la famille, la justice et la science. François Morand, dont la vie, le caractère et les travaux ont été fort bien mis en lumière par son ami, M. l'abbé Haigneré, s'est fait connaître

par d'assez nombreuses publications, qui toutes sont frappées au coin du goût et de l'exactitude. Je n'ai pas à examiner ici les textes inédits qu'il a fait sortir de l'oubli, les problèmes d'histoire littéraire et de bibliographie qu'il a résolus, les chapitres d'histoire locale qu'il a écrits et les questions de critique qu'il a abordées. Mais il est un ouvrage de François Morand que je ne puis me dispenser de citer : l'édition de la *Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy*, qui remplit deux volumes de votre collection. Les récits de ce chroniqueur ne se recommandent point par des qualités de premier ordre; mais il n'en fallait pas moins les présenter sous leur forme originale, et distinguer ce qui lui appartient en propre, ce qu'il a emprunté à ses devanciers, et ce qui lui a été pris par ses émules. C'est là ce qu'a fait M. Morand, et les comparaisons qu'il a établies sont aussi utiles pour la critique de Monstrelet et de Wavrin que pour celle de Le Fèvre de Saint-Rémy.

Messieurs, il est pénible pour votre président d'avoir à rappeler tant de deuils dans un jour où nous aurions tous voulu n'avoir à célébrer qu'un heureux anniversaire, celui de la fondation de notre association. Mais vous ne me reprocherez pas d'avoir payé une dette sacrée à la mémoire des confrères dont la mort nous a séparés. La plupart de nous, Messieurs, nous sommes ici des recrues relativement nouvelles; nous aurions mauvaise grâce à nous féliciter des résultats obtenus sans accorder un souvenir à nos aînés qui nous ont frayé la route et préparé le succès.

J'avais songé, Messieurs, à vous présenter un résumé des travaux de la Société depuis sa naissance jusqu'à ce jour; mais, quelle qu'en eût été la concision, il aurait dépassé les bornes dans lesquelles je dois me renfermer. Ce résumé n'est d'ailleurs plus à faire; vous le trouverez dans un volume qui vous sera distribué sous peu de jours, et dont la première partie, due à la plume élégante et facile de notre confrère M. Charles Jourdain, est un historique fidèle et modeste de notre association. Je ne crains pas d'être démenti en remer-

ciant d'avance en votre nom l'auteur de ce remarquable morceau, qui a si bien indiqué le but que se sont proposé nos fondateurs en 1833, les règles qui ont été posées et suivies pour atteindre ce but, les ressources dont nous disposons, la somme du travail effectué depuis un demi-siècle, et l'utilité des deux cents volumes, ou environ, qui ont paru sous la direction et aux frais de la Société. C'est à l'aide de cet exposé que vous pourrez mesurer le chemin parcouru et vous orienter pour continuer vos fructueuses explorations. Nous avons lieu d'être fiers du tableau qu'a tracé notre confrère. Il nous permet d'espérer un avenir plus brillant encore que le passé.

Je suis heureux d'avoir à proclamer un tel résultat dans le palais même qui a abrité la Société à ses humbles débuts. C'est, en effet, tout à côté de la salle où nous sommes réunis en ce moment que nos premiers statuts ont été élaborés le 21 décembre 1833, et, sur les trente membres du premier Conseil de la Société, neuf appartenaient à l'administration de la Bibliothèque royale.

La naissance de la Société dont nous célébrons le cinquantième anniversaire a donc eu lieu à la Bibliothèque, et, disons-le avec orgueil, jamais berceau ne fut mieux en rapport avec les destinées d'une institution naissante. La Bibliothèque n'est-elle pas en effet le véritable Musée de notre histoire nationale? Ne partage-t-elle pas avec les Archives l'honneur de conserver les documents originaux de nos annales? Je ne m'écarterai donc pas du sujet sur lequel votre attention doit être fixée en passant rapidement en revue quelques-unes des richesses amassées dans ce palais, et qui sont les témoins toujours vivants des grands événements de notre histoire, témoins que nous avons pour mission d'interroger, et que nous transmettrons aux générations futures entourés d'un religieux respect et escortés des travaux que nous exécutons pour en mieux faire comprendre le langage.

L'ordre chronologique nous fera commencer notre promenade par le département des Médailles. C'est là que nous avons recueilli l'un des restes les plus précieux de la première civilisation qui ait fleuri sur notre sol. La collection

des monnaies gauloises, dont le noyau vient de M. de Saulcy, et dont le catalogue, rédigé par le regretté M. Muret, ne tardera pas à paraître, a déjà été l'objet de beaucoup d'études. Que de révélations ne nous réserve-t-elle pas encore sur la langue, la religion et les usages de nos ancêtres les Gaulois !

Le génie des Romains, dont l'empreinte est si profondément marquée sur nos arts et nos institutions, ne parle pas seulement à nos yeux par ces ruines gigantesques que nous admirons dans nos cités et dans nos campagnes. Combien sont éloquentes les séries de médailles que la terre a rejetées de son sein, les statuettes en bronze dont le nombre augmente d'année en année, et surtout ces trésors d'objets en or ou en argent dont les plus curieux nous sont venus de trouvailles faites en 1774 à Rennes et en 1830 à Berthouville, près de Bernai, en Normandie !

Nos annales, à partir de la chute de l'empire romain, sont jalonnées par une suite ininterrompue de monnaies, qui nous donnent une idée exacte de l'état des arts dans notre pays pendant quatorze siècles, et reflètent jusqu'aux moindres détails de la constitution politique de la France sous les différents régimes au temps des Mérovingiens, des Carlovingiens et des Capétiens. Pour les époques anciennes, aux monnaies viennent s'ajouter des monuments divers, tels que les ornements découverts en 1653 à Tournai, dans la sépulture du roi Childéric, et le fauteuil qu'une tradition, déjà admise à Saint-Denis du temps de Suger, attribuait à Dagobert. Pour les temps plus modernes, de véritables médailles nous ont conservé le souvenir des faits les plus mémorables et les traits des personnages illustres.

Toute notre histoire est donc gravée en caractères ineffaçables dans les collections du département des Médailles. Elle est encore plus vivante, si je puis parler ainsi, au département des Manuscrits. C'est là votre véritable domaine; vous y avez trouvé, et vos successeurs y trouveront une mine inépuisable pour alimenter les publications de la Société. C'est par milliers qu'il y faut compter les volumes d'histoires et de chroniques en latin et en français, les recueils de chartes,

de comptes et de quittances, les correspondances diplomatiques, administratives ou littéraires, les monceaux de copies et d'extraits amassés par les Bénédictins et par les grands érudits des derniers siècles, André Duchesne, les Dupuy, d'Hozier, Ducange, Gaignières, Baluze, Clairambault, Bréquigny et La Porte du Theil. Vous vivez, Messieurs, au milieu de ces admirables trésors, à la formation desquels ont travaillé tous les gouvernements de notre pays depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours. Vous en connaissez l'ordre et l'arrangement; mieux que personne, vous savez les mettre en valeur. Il serait donc puéril de les recommander à votre attention. Mais n'y aurait-il pas lieu de les signaler à beaucoup de nos compatriotes, qui, sans s'adonner comme vous à des recherches originales, seraient frappés de l'intérêt qu'on prend à voir l'histoire de France se dérouler sur les monuments exposés dans les galeries de la Bibliothèque et des Archives nationales? Amenez donc vos amis dans nos salles d'exposition, et montrez-leur, rangées sous verre, une foule de pièces auprès desquelles un Français ne saurait passer sans émotion. Entre les objets qui se présentent en foule à mon imagination, permettez-moi de vous citer :

Deux exemplaires de l'Histoire de Grégoire de Tours dont la transcription remonte à l'époque mérovingienne, et qui ont été mis à profit pour votre édition des œuvres du père de notre histoire nationale;

Un recueil de canons, dans lequel ont été consignées, au moment même de leur promulgation, les décisions de nos conciles nationaux du VIe siècle;

Deux livres liturgiques que Mabillon a découverts dans les abbayes de Luxeuil et de Bobbio, et d'où il a tiré les formules de prières adoptées par l'église gallicane au VIIe siècle;

Un évangéliaire copié pour Charlemagne en 781;

Le manuscrit original du Polyptyque d'Irminon, document immortalisé par l'emploi qu'en a fait Benjamin Guérard, ce maître vénéré qui prit une part si active à la fondation et aux travaux de notre Société;

L'exemplaire unique de l'œuvre de Nithard, qui nous a transmis le plus ancien monument de notre langue, le serment prêté en 842 par Louis le Germanique ;

Les deux bibles et le psautier de Charles le Chauve, dans lesquels on peut admirer la perfection de l'art carlovingien ;

Une charte de Cluni, au bas de laquelle sont tracées les croix de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde ;

La bible et le psautier de saint Louis, le Nouveau Testament en grec que ce roi reçut de l'empereur Michel Paléologue, les évangiles qu'il fit exécuter pour la Sainte-Chapelle, et qui passent à bon droit pour les chefs-d'œuvre de l'art français au XIIIe siècle ;

Une charte munie du sceau du sire de Joinville, l'incomparable historien de saint Louis, dont vous avez eu la bonne fortune de publier le texte restauré par l'ingénieuse et sûre critique de M. Natalis de Wailly ;

Les registres des procédures dirigées contre les Templiers et contre Robert d'Artois ;

Le catalogue des livres de Charles V, entouré d'un choix des plus beaux volumes que ce prince et son frère le duc de Berry avaient ramassés à grands frais, avec un soin si persévérant et un goût si délicat ;

Un exemplaire authentique de ces procès de Jeanne d'Arc, dont la publication, l'une de vos œuvres les plus méritoires, aurait suffi pour illustrer le nom de notre regretté Jules Quicherat ;

L'instrument original du traité d'Arras (21 septembre 1435), dont les conséquences furent si heureuses pour la pacification du royaume, épuisé et démembré par la guerre et les factions ;

Les actes mêmes que Charles le Téméraire arracha, le 14 et le 15 octobre 1468, à Louis XI, dans le château de Péronne ;

Des lettres écrites en courant par Henri IV ;

Les manuscrits autographes du journal de Pierre de

l'Estoile, des mémoires du cardinal de Retz et des mémoires de Louis XIV;

Un plan de la ville et de la rade de Cherbourg, tracé de la main de Louis XVI.

Dans cette trop longue énumération, j'ai laissé de côté tout ce qui a un intérêt exclusivement paléographique, artistique ou littéraire; mais aucun ami de notre histoire ne restera indifférent à la vue de ces textes de l'antiquité, dont plusieurs, comme le Tite-Live de Corbie, sont vieux d'au moins quatorze cents ans, et qui nous ont été transmis par les librairies des monastères français du moyen âge. Au milieu de ces œuvres patiemment exécutées, soigneusement conservées par des légions de moines dont les noms sont ensevelis dans l'oubli, on aime à voir se détacher les cahiers de chétive apparence sur lesquels un grand architecte du XIIIe siècle, Vilars de Honecourt, consignait le souvenir de ses observations et l'ébauche de ses conceptions. C'est avec une curiosité respectueuse que, dans ces instructives promenades, vous ferez déchiffrer à vos compagnons des pages ou de simples signatures écrites par les hommes qui ont fait la gloire de notre pays, des guerriers comme Du Guesclin et Turenne, des prélats comme Amyot, Bossuet et Fénelon, des artistes comme Palissy, Le Sueur, Poussin et Puget, des écrivains comme Malherbe, Pascal, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, La Bruyère, Mme de Sévigné, Montesquieu, Voltaire et Rousseau.

Mais que le département des Manuscrits n'absorbe pas à lui seul votre attention! Vous n'aurez pas de moins utiles observations à faire devant les vitrines du département des Imprimés. L'origine, la propagation et les perfectionnements de l'art typographique, que vous y pourrez suivre siècle par siècle et ville par ville, ne doivent-ils pas être mis au nombre des événements les plus considérables des temps modernes? Et ces splendides reliures françaises du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui n'ont pas eu de rivales dans les autres pays de l'Europe, ne proclament-elles pas à la fois l'habileté consommée de nos artistes et les goûts éclairés des princes, des grands et des amateurs qui les faisaient travailler?

L'espace dans lequel on était renfermé n'a guère permis de tenir compte, pour l'exposition, que de l'exécution et de la décoration matérielle des livres. Ce n'est pas là qu'on peut apprécier les sources que le département des Imprimés vous offre pour vos études. Heureusement, les milliers de volumes, de mémoires, de pamphlets et de journaux dans lesquels notre histoire s'enregistre au jour le jour depuis bientôt quatre siècles, et qui se pressent en rangs serrés sur les rayons de nos magasins, sont décrits dans des catalogues que vous êtes habitués à manier et dont une table alphabétique ne tardera pas à vous rendre l'usage facile.

On en peut dire autant du département des Estampes, où l'exposition très restreinte organisée dans la galerie de travail ne laisse voir que des chefs-d'œuvre de l'art des graveurs et des lithographes en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Espagne, en Angleterre et en France. Mais vous savez, Messieurs, quels secours vous apportent les collections iconographiques pour restituer la physionomie des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire, pour nous faire pénétrer dans la vie publique et privée de nos pères, pour donner l'aspect des lieux et des monuments, pour rendre sensibles, même aux yeux des ignorants, tous les événements du passé. Vous en avez pu juger par les catalogues qui ont été publiés dans ces derniers temps, celui de la collection Hennin, par M. Duplessis, et celui des portraits aux crayons, par M. Henri Bouchot.

Je me suis attardé, Messieurs, à m'entretenir avec vous des richesses au milieu desquelles notre Société est née, et d'où elle a tiré son principal aliment. Vous me pardonnerez cette digression. C'est là, en effet, que nous trouverons longtemps encore des documents inédits à mettre en lumière, soit par des publications intégrales, soit par des analyses raisonnées ; là aussi que des manuscrits, déjà consultés par nos devanciers, nous permettront d'améliorer des textes bien connus, mais que nous avons pour mission de propager et de rendre accessibles à tous ceux qui ont intérêt à lire ou à consulter les monuments originaux de notre histoire. Sans

parler des correspondances, des comptes et des autres pièces d'archives, qui ne sont pas en dehors de notre programme (vous l'avez heureusement montré dans plus d'une circonstance), que de lacunes restent à combler dans notre littérature historique du moyen âge et des temps modernes ! Que d'histoires, que de chroniques, que d'annales, que de vies de saints, que de relations de miracles, que de poèmes latins et français, que de mémoires se recommandent aux soins intelligents de nouveaux éditeurs, parce que tantôt les éditions antérieures sont incomplètes, incorrectes ou dépourvues des éclaircissements indispensables, tantôt elles sont englobées dans ces vastes recueils que ne possèdent même pas toutes nos grandes bibliothèques publiques ! La matière ne fait donc pas défaut ; les ouvriers ne manqueront pas non plus à notre appel : l'École des chartes nous fournira toujours des collaborateurs instruits, zélés et consciencieux, qui ne seront découragés ni par l'aridité du travail, ni par l'insuffisance de la rémunération.

Ce dont nous devons surtout nous préoccuper, c'est d'augmenter nos ressources matérielles. Il faudrait recruter de nouveaux membres, dont les souscriptions nous aideraient, soit à multiplier nos publications, soit à y introduire des améliorations que la prudence nous a forcés jusqu'à présent d'ajourner. Pourquoi aussi n'imiterions-nous pas certaines associations étrangères, où nous voyons des membres zélés prendre à leur charge les frais de publication de tel ou tel volume, qui s'ajoute aux distributions ordinaires, et qui est reçu avec une vive gratitude par l'association tout entière ? Quel noble moyen de faire vivre son nom, en l'inscrivant ainsi sur le titre de livres importants, qui, par le seul fait d'être rattachés à notre collection, seraient certains de passer à la postérité ! Bien d'autres moyens pourraient être imaginés pour réaliser, encore plus largement que par le passé, le programme de nos fondateurs, auquel rien n'est à ajouter, rien à retrancher. Ce qu'ils voulaient avant tout, c'était de « populariser l'étude et le goût de notre histoire nationale dans une voie de saine critique, et surtout par la recherche

et l'emploi des documents originaux. » Nous avons le bonheur de posséder encore dans nos rangs celui qui a si bien tracé, dès le premier jour, la ligne dont nous ne devions pas nous écarter. Si la Société s'est toujours inspirée d'un esprit d'impartialité, d'indépendance et de critique, si à cet esprit elle a su allier des habitudes de modération et un profond sentiment de respect pour le passé et d'amour pour la patrie, le mérite en revient surtout au vénéré secrétaire dans lequel se sont incarnées les traditions qui ont fait notre succès. C'est lui qui s'est toujours effacé pour faire valoir ses jeunes confrères, lui qui a sacrifié ses travaux personnels pour surveiller les publications de la Société, pour en activer la marche et pour les faire toutes converger vers le but que nous avons en vue. Le Conseil de la Société ne fait donc qu'accomplir un acte de justice en dédiant à M. Jules Desnoyers le volume spécialement imprimé à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre existence, et dans lequel toutes les époques de nos annales sont représentées par le texte ou l'analyse de documents originaux tirés de diverses bibliothèques ou archives de la France et de l'étranger.

Il m'est doux d'avoir à remercier publiquement tous les confrères dont les communications nous ont permis de composer en quelques semaines un recueil auquel il faudra toujours recourir pour traiter différents points de notre histoire. Je tiens surtout à dire ici combien nous avons été touchés de l'empressement de M. Ch. Jourdain à rédiger l'introduction du volume, de l'activité avec laquelle notre secrétaire adjoint M. de Boislisle en a coordonné les matériaux et en a corrigé les épreuves, du zèle de notre archiviste-trésorier, M. Dupont, à en diriger l'exécution, et des soins que notre imprimeur, M. Daupeley, a pris pour en faire une œuvre qui répondît à nos intentions. Avec les ressources dont nous disposions, il eût été difficile d'obtenir en temps utile un meilleur résultat.

Le volume dont je vous présente le premier exemplaire, spécialement destiné à la bibliothèque privée de M. Jules Desnoyers, n'est qu'un bien faible témoignage de notre

reconnaissance pour les services de tout genre que notre excellent secrétaire a journellement rendus depuis cinquante ans à la Société en général, et à beaucoup d'entre nous en particulier. La dette que nous avons contractée envers lui ne sera jamais convenablement acquittée. Puisse du moins le volume que j'espérais pouvoir lui remettre ici même, au milieu de vos applaudissements, puisse ce volume, dont il se conservera des exemplaires dans toutes les bonnes bibliothèques françaises, rappeler à la postérité que, si notre Société a tenu ses engagements et exercé une utile et féconde influence sur l'étude de notre histoire nationale, l'honneur doit en être rapporté à l'initiative, à l'érudition et au zèle sans bornes du secrétaire qui a toujours été et qui (nous en avons le ferme espoir) restera longtemps encore à la fois le serviteur dévoué et le chef incontesté d'une Société où il compte autant d'amis que de confrères !

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ET LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, DEPUIS SA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, EN 1883, JUSQU'A CE JOUR, PAR M. J. DESNOYERS, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

En me confiant, il y a cinquante ans, et en me renouvelant, sans interruption, l'honorable et délicate mission d'exposer à vos assemblées générales les Rapports annuels sur ses délibérations, sur ses travaux, sur les motifs déterminant les choix des publications entreprises sous les auspices de la Société de l'Histoire de France, son Conseil administratif m'a donné le plus honorable témoignage d'estime et de confiance que pût souhaiter un ami des études historiques.

En vous soumettant aujourd'hui, Messieurs, les résultats de

ses plus récentes délibérations et décisions, je suis heureux de pouvoir constater avec vous que les intentions des fondateurs de notre Société ont été fidèlement transmises et respectées, que les délibérations de votre Conseil n'ont jamais été troublées par le plus léger nuage, et que l'impartialité la plus complète, voisine quelquefois d'une indifférence plus apparente que réelle, a toujours dirigé ses choix. Si le but qu'ils se proposaient n'est point encore atteint (et nous devons espérer qu'il ne le sera jamais complètement, tant sont nombreuses et incessantes les découvertes et les études des sources historiques), la marche et le développement de ses travaux ont toujours été régulièrement progressifs.

Votre Conseil administratif, malgré ses renouvellements périodiques, a toujours conservé et transmis les mêmes traditions, les mêmes désirs de progrès incessants, les mêmes efforts de recherches impartiales de la vérité historique.

Ces mêmes traditions, mises en pratique dans les délibérations de votre Conseil, vous les retrouvez dans la direction qu'il reçoit de vos présidents, vous les retrouvez dans les discours successivement prononcés par eux dans vos Assemblées générales, depuis ceux de vos illustres fondateurs, MM. de Barante et Guizot. Vous en avez entendu aujourd'hui le plus complet témoignage dans l'éloquent discours de notre président actuel, M. Léopold Delisle, dont les avis, toujours si justes et si bienveillants, exercent la plus heureuse influence dans tous les corps savants dont il est membre et souvent président, dans la grande administration de la Bibliothèque nationale qu'il dirige avec un dévouement si infatigable et si profitable à l'accroissement des richesses historiques qui lui sont confiées.

Le devoir que j'ai à remplir aujourd'hui auprès de vous, Messieurs, est bien plus modeste, mais non moins honorable, puisqu'il consiste seulement à vous rappeler les résultats récents des études de ceux de nos confrères qui se sont le plus directement dévoués à la tâche d'éditeurs et de commissaires que le Conseil administratif de notre Société leur confie, au grand profit des études historiques.

Le nombre des volumes actuellement sous presse est considérable, même sans tenir compte d'autres projets de publications qui vous ont été précédemment communiqués et qui seront réalisés plus tard.

Les voici selon leur ordre chronologique :

1. *Extraits des Auteurs grecs.* Tome V.
2. *Œuvres des historiens de Philippe-Auguste.* T. II. *La Philippide de Guillaume le Breton.*
3. *Les Établissements de saint Louis.* T. IV.
4. Les *Chroniques de Froissart.* T. VIII.
5. Les *Mémoires d'Olivier de la Marche.* T. II.
6. *Le Jouvencel.* T. Ier.
7. Les *Lettres de Louis XI.* T. II.
8. *Brantôme.* T. XII.
9. Les *Mémoires et lettres de Villars.* T. Ier.
10. Documents divers de *l'Annuaire-Bulletin.*
11. Le volume de *Mélanges* du Cinquantième anniversaire de la Société.

1. Mentionnons d'abord, en suivant l'ordre chronologique, les *Extraits des auteurs grecs,* par M. Cougny, vaste et difficile publication qui est parvenue à son cinquième et avant-dernier volume. Ce volume, imprimé déjà en partie, contient un extrait de plusieurs historiens de second ordre, mais qui ne seront pas moins utiles que les plus célèbres, car ils sont moins connus et moins étudiés. Aux extraits des historiens qui doivent composer ce volume, savoir : Xiphilin, abréviateur de Dion-Cassius, et Hérodien, seront ajoutés et continués dans le sixième les extraits des orateurs et des philosophes, Aristote, Théophraste, Dioscoride, Œlien, Lucien, Polien, Athénée, l'empereur Julien. Le savant éditeur y publiera même, s'il est possible, quelques inscriptions, et certainement une table très détaillée.

Cette œuvre considérable, qui comprendra six volumes, ne sera pas terminée avant plusieurs années. J'en ai rappelé le plan et les programmes dans mes précédents rapports, et vous connaissez, Messieurs, l'intérêt des premiers volumes qui vous ont été successivement distribués.

2. *La Philippide de Guillaume le Breton.* — Rigord et Guillaume le Breton ouvrent la longue série des historiens originaux du XIIIe siècle. Ils sont, l'un et l'autre, les chroniqueurs les mieux informés du règne de Philippe-Auguste, comme le furent Villehardouin pour la première croisade et Commynes pour le règne de saint Louis, témoins oculaires de la plus grande partie des événements qu'ils racontent. L'éditeur auquel le Conseil a confié cette publication, M. François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes et de l'École française de Rome, a fait des textes l'étude la plus complète, surtout dans les manuscrits des bibliothèques de Rome comparés à ceux de notre Bibliothèque nationale.

Le premier volume, qui vous a été distribué l'an dernier, contenait le texte de Rigord et la chronique en prose de Guillaume, continuant et complétant les récits de Rigord. Le volume actuellement sous presse contiendra la chronique versifiée ou le poème de la Philippide, composé par Guillaume, qui fut chapelain de Philippe-Auguste et précepteur d'un fils naturel du roi. Elle comprend un peu plus de neuf mille vers, divisés en douze chants. A ce second volume seront jointes les notices biographique et bibliographique, dont M. Delaborde a recueilli, en partie, les éléments dans les bibliothèques d'Italie, dans les manuscrits de notre grande Bibliothèque et dans plusieurs autres textes français et étrangers. Il complétera ainsi son mémoire sur Rigord et les travaux des nombreux critiques qui ont apprécié les œuvres de Guillaume le Breton, entre autres Sainte-Palaye dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions (t. VIII), et M. Daunou, dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XVII).

3. *Les Établissements de saint Louis.* T. III. — Un autre ouvrage de longue haleine, commencé depuis plusieurs années, et dont les difficultés exigent une prudente lenteur, est celui que M. Viollet publie sous ce titre généralement admis. Son mérite, reconnu par les juges les plus compétents et que l'Académie des inscriptions a honoré en 1882 du prix Gobert, a décidé le Conseil de notre Société

à lui attribuer un quatrième volume, malgré sa spécialité sévère, moins attrayante pour un grand nombre de lecteurs. L'auteur peut donc développer les témoignages accessoires empruntés à d'anciennes coutumes provinciales, aux commentaires des anciens juristes les plus érudits, tels que Laurière et Du Cange, à M. Beugnot dans son édition des *Coutumes de Beauvoisis*, publiée, en 1843, aussi pour la Société de l'Histoire de France, et à des travaux plus récents, tels que ceux de M. Marmier et de M. Beautemps-Beaupré, pour démontrer les origines et les modifications de ces textes du XIIIe siècle qui empruntèrent à plusieurs coutumes locales leurs principaux éléments juridiques, et qui servirent ultérieurement, à leur tour, de base à de nombreux commentaires. M. Viollet, qui ne néglige pas une ligne propre à élucider une obscurité de texte ou de provenance, qui ne néglige pas non plus les annotations philologiques, rassemble et présente dans cet ouvrage tous les éléments d'une histoire du droit coutumier des provinces de France au moyen âge, dont il offre d'avance les généralités à l'étude et à la critique, et qui ne tardera sans doute pas à mériter et à obtenir un nouveau témoignage d'estime des juges les plus compétents.

4. *Froissart.* — Le quatrième ouvrage que je dois vous rappeler, Messieurs, est aussi de très grande étendue, et la publication en a été souvent interrompue. Après un retard de plusieurs années, causé surtout par d'autres travaux, non moins importants, du savant éditeur, notre confrère M. Luce, l'impression du texte des *Chroniques de Froissart* a été reprise l'an dernier, avec le tome VIII. M. Luce avait trouvé, pour cette continuation, un collaborateur inspiré des mêmes traditions, connaissant bien l'histoire et la littérature du XIVe siècle : M. Gaston Raynaud, qui, agréé par votre Conseil d'administration, s'est promptement mis à l'œuvre. Le texte du huitième volume est presque entièrement imprimé, et M. Luce nous donne l'assurance que les sommaires et les notes dont il s'est réservé la

rédaction, compléments utiles si justement appréciés pour les volumes précédents, seront achevés et imprimés avant la fin de cette année. Il restera, pour compléter l'ouvrage, les trois derniers livres des *Chroniques*, dont l'impression pourra être beaucoup plus rapide. Ces livres, avec les notes et les sommaires, dont M. Luce s'est encore réservé la rédaction, ne formeraient pas plus de huit volumes; et, si le Conseil autorisait la publication de deux volumes par an, l'ouvrage pourrait être terminé en 1890, au plus tard. C'est encore une lointaine perspective; mais il s'agit du plus illustre chroniqueur français, dont les récits sont la base, pour une grande partie, de l'histoire du XIVe siècle. On ne peut oublier que cette publication, dont l'achèvement est si désirable, avait été l'une des premières choisies dès l'origine de la Société.

5. *Mémoires d'Olivier de la Marche.* — Le premier volume des œuvres de cet illustre chroniqueur des ducs de Bourgogne vous a été distribué l'an dernier. L'impression du second est très avancée. Quoique les deux éditeurs, MM. Beaune et d'Arbaumont, se soient partagé la tâche des collations, notes et notices biographiques et bibliographiques, qui seront jointes au dernier volume, ils revoient en commun les épreuves et ne négligent rien pour rendre aussi vrai qu'instructif ce tableau de la pompeuse cour des ducs de Bourgogne et de l'histoire de la chevalerie au XVe siècle. Quelques documents inédits, extraits des archives de Dijon, ajouteront des renseignements nouveaux à l'histoire de cette période historique déjà si connue, si bien étudiée et dont M. de Barante, notre premier et illustre président, a tracé de si fidèles et si brillants tableaux.

6. *Le Jouvencel.* — La publication des mémoires historiques connus sous le titre bizarre du *Jouvencel*, par Jean de Bueil, et dont j'essayai, dans mon rapport de l'an dernier, d'exposer l'origine, le caractère et l'intérêt, est partagée entre deux éditeurs, MM. Lecestre et Camille Favre, tous deux anciens élèves de l'École des chartes et archivistes-

paléographes, qui avaient, chacun de son côté, conçu le projet de cette publication.

La première partie du texte, fort intéressant pour l'histoire militaire du XVe siècle et qui, sous une forme romanesque, présente beaucoup d'informations et d'anecdotes qu'on ne trouverait point dans d'autres mémoires de la même époque, est imprimée : elle se compose de quatorze feuilles publiées par M. Lecestre; mais, pour compléter ce premier volume, l'introduction et des documents accessoires doivent être fournis par M. Favre, qui en promet prochainement l'envoi.

Une lettre toute récente de Genève nous annonce que la partie de la biographie de l'auteur, qui s'étend des premières années du XVe siècle jusqu'à 1446, est rédigée; il reste à composer la deuxième partie (de 1446 à 1472) et l'introduction littéraire. Je me permets de signaler aux deux éditeurs un mémoire fort intéressant, publié par M. Eugène Hucher, sur la famille de Bueil et sur les monuments funéraires et sigillographiques, antérieurs à la Renaissance, de ses nombreux membres, originaires du Maine. (*Bulletin monumental*, t. XLIV, 1878.)

7. *Lettres de Louis XI.* — Le premier volume de cette importante collection épistolaire vous a été distribué depuis près d'un an et fait partie de l'exercice de 1883. Vous avez pu juger combien les recherches multipliées de M. Etienne Charavay avaient ajouté d'intérêt à cette collection de lettres, adressées surtout par le Dauphin à sa famille, durant les premiers temps de sa carrière politique, par les nombreux documents originaux que l'éditeur avait recueillis de toutes parts et qu'il avait ajoutés aux lettres. C'est une difficulté analogue qui retarde depuis longtemps la mise sous presse d'un autre volume destiné aux lettres des premières années du règne de Louis XI. Ces lettres sont si nombreuses et disséminées dans un si grand nombre d'archives françaises et étrangères, que M. Vaesen, éditeur de ce second volume, malgré ses recherches, ses voyages, ses sollicitations dans

plusieurs grands dépôts d'archives, et particulièrement dans celles de Perpignan, où existent de nombreuses lettres se rapportant à l'année 1462, n'a pu encore en prendre que très tardivement connaissance, par suite de plusieurs mutations d'archivistes.

Il a pu consulter à la Bibliothèque nationale les copies de lettres recueillies par M. de Sybel, conservateur des Archives de Berlin, pendant une mission qui lui avait été confiée par le ministère français de l'Instruction publique.

L'étude approfondie que M. Vaesen a faite d'un fonds particulier de la Bibliothèque nationale, connu sous le nom de fonds Bourré, qui contient les papiers de cet agent, secrétaire et confident de Louis XI, pendant toute la durée de son règne, pour les affaires les plus secrètes autant que pour les grandes affaires politiques, a fourni à M. Vaesen de nombreux documents dont il a indiqué le caractère par une intéressante notice successivement insérée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* depuis 1882. L'ensemble des lettres qui doivent composer le premier volume pourra embrasser les cinq premières années du règne de Louis XI (1461 à 1465). Elles se rapportent surtout aux événements suivants : négociations avec l'Aragon et la Castille au sujet de la révolte de la Catalogne et de la succession de Navarre ; — engagement du Roussillon et de la Cerdagne à la France ; — négociations avec le duc de Milan à propos de la cession à lui faite de Gênes et de Savone ; — troubles de Savoie ; — affaires d'Épinal ; — courses des pirates bretons et courses contre les Anglais ; — question de la régale des évêchés bretons ; — tentatives des Anglais contre les côtes de France ; — rachat des villes de la Somme engagées au duc de Bourgogne ; — ligue du Bien public, etc.

Vous voyez, Messieurs, par le nombre et la variété de cette première série de documents quelle masse d'informations historiques pourra présenter la correspondance de Louis XI, puisqu'il ne s'agit encore que des commencements de son règne. Toutefois, en comptant sur l'activité et sur le dévouement de M. Vaesen, comme l'a prouvé M. Étienne

Charavay pour la période de Louis dauphin, la Société ne peut oublier les deux éditeurs qui, les premiers, avaient concouru aux travaux préparatoires de cette importante collection, savoir : Mlle Dupont, qui en avait conçu le projet et qui a été empêchée par sa santé de le réaliser, après avoir recueilli de nombreux matériaux, et M. Léopold Pannier, jeune archiviste déjà connu par d'intéressants mémoires historiques et qui fut malheureusement enlevé aux études historiques par une mort prématurée. M. Vaesen, en mettant à profit les lettres et les annotations recueillies et préparées avant lui, a noté consciencieusement la part du travail de chacun des deux premiers éditeurs. Mlle Dupont a même consenti, sur la demande du Conseil, à revoir les épreuves de ce second volume, pour lequel elle avait déjà recueilli de nombreux matériaux.

M. Vaesen a remis à M. de Beaucourt, commissaire responsable de l'ouvrage, qui lui-même vient d'en communiquer le manuscrit au Conseil, un nombre de lettres suffisant pour former plus des trois quarts d'un premier volume, et il s'occupe activement d'achever les annotations nécessaires.

8. *Brantôme.* — Douzième et dernier volume. Pour l'achèvement de cette longue et intéressante publication, qui contraste si agréablement avec le caractère très sérieux d'un grand nombre de nos autres publications, je ne puis que répéter l'assurance réitérée du savant éditeur. M. L. Lalanne a déjà montré dans les précédents volumes combien les retards profiteront au mérite de l'ouvrage par l'adjonction de documents inédits et par les annotations biographiques et bibliographiques qui donnent un caractère de plus en plus littéraire et historique à un ouvrage si généralement connu, mais auquel les travaux et les documents de M. Lalanne ajoutent un intérêt nouveau.

9. *Mémoires du maréchal de Villars.* — Le premier volume de cette importante publication, si impatiemment attendue, vous sera distribué, Messieurs, très prochainement.

L'impression en est à très peu près terminée. Vous connaissez les circonstances qui en augmentent l'intérêt et le mérite. L'éditeur, M. le marquis de Vogüé, membre de l'Académie des inscriptions, auteur d'importants ouvrages sur l'archéologie orientale, est possesseur, par héritage de famille, après quelques dispersions momentanées, de la plus grande partie des papiers politiques, militaires, intimes du Maréchal, et d'une correspondance très étendue et très variée. Il a bien voulu mettre à la disposition de notre Société un choix à faire au milieu de ces trésors, et, avec le concours de M. Lalanne, qui en avait signalé au Conseil l'importance et l'intérêt, et qui avait été choisi pour commissaire responsable, M. de Vogüé vient d'achever le premier volume des Mémoires, entièrement conforme au manuscrit autographe. La partie des Mémoires imprimée dans ce volume ne comprend que les premières campagnes de Villars, depuis l'année 1678 jusqu'à 1701. M. de Vogüé a joint aux Mémoires la partie des lettres de Villars qui correspond à la même période. Ces lettres, originales, et pour la plupart entièrement autographes, et toutes inédites, sont au nombre de plus de trente ; les originaux sont conservés, soit dans la collection de M. de Vogüé, soit au ministère des Affaires étrangères, soit dans plusieurs archives d'autres pays dont les conservateurs ont mis, avec la plus grande bienveillance, leurs documents, soit en copie, soit même en originaux, à la disposition de M. de Vogüé. Elles sont datées des années 1687 et 1688, pendant les premières campagnes de Villars, et adressées, pour la plupart, au roi ou au ministre de la guerre, surtout pendant la campagne de Hongrie.

MM. de Vogüé et Lalanne ont bien voulu m'informer, pour que je pusse vous communiquer, Messieurs, cette bonne nouvelle, que la copie du second volume pourra très prochainement être mise sous presse.

Le nombre des volumes en voie de publication et celui des ouvrages précédemment choisis, mais non encore mis sous presse, est si considérable, que le Conseil a dû être fort

réservé dans le choix et l'adoption de projets nouveaux et en examiner plus scrupuleusement les propositions.

C'est ainsi que, sur trois projets qui lui ont été soumis depuis votre précédente assemblée, le Conseil n'en a accepté qu'un seul, quoiqu'il n'ait pas méconnu l'intérêt divers des deux autres.

Ces propositions sont les suivantes :

1° *Chronique de Gildas*, composée au VIe siècle et connue sous le titre suivant : *Liber querulus de excidio Britanniæ...;* publication proposée par M. de la Borderie, correspondant de l'Académie des inscriptions à Vitré et auteur d'un grand nombre de mémoires estimés sur l'histoire de la Bretagne pendant le moyen âge.

2° *Mémoires d'un gentilhomme de Castres,* nommé Bouffard-Madiane, sur l'histoire de la première moitié du XVIIe siècle, dans le midi de la France. — Proposition faite par M. Pradel, de Toulouse.

3° *Journal inédit de l'époque de la Fronde,* rédigé à Paris par un personnage nommé Mascranny. — Proposition adressée par M. l'abbé Dive, professeur et bibliothécaire du Grand Séminaire de Montpellier.

Gildas. — Les éditions du texte de Gildas sont très nombreuses, surtout en Angleterre, et elles se trouvent aussi dans les grandes collections patrologiques de France. La plus complète et la meilleure paraît être celle publiée en 1848 dans le premier et unique volume in-fol. de la rare collection des *Monumenta historica Britannica* (p. 1 à 46).

Gildas, mort en 690, est le plus ancien historien de la Bretagne insulaire; ses récits s'étendent depuis les derniers temps de la domination romaine jusqu'à l'invasion saxonne. Mais c'est surtout par la narration des nombreuses et successives invasions des Bretons insulaires dans la péninsule armoricaine que l'ouvrage de Gildas intitulé : *Liber querulus de excidio Britanniæ,* est une source abondante d'informations locales et contemporaines sur les invasions

et sur les premiers établissements littoraux de la Bretagne continentale. On voit par ces récits que la conquête et la royauté de Conan-Mériadec sont une légende de source armoricaine.

Quoique les récits de Gildas soient plutôt relatifs à la Bretagne insulaire qu'à la Bretagne armoricaine, ils n'en ont pas moins beaucoup d'importance pour la période la plus obscure de l'histoire de cette dernière contrée, où Gildas fonda, près de Vannes, le monastère de Rhuis, dont il fut abbé.

M. de la Borderie, qui connaît si parfaitement l'histoire ancienne et ecclésiastique de la Bretagne, se propose de prendre pour base de son édition la copie d'un manuscrit du XIe siècle dont l'original a péri dans un incendie au XVIIIe siècle. Il le collationnera avec plusieurs autres, dont l'un est inédit, et il ajoutera en appendice un texte arrangé dans un ordre plus méthodique au XIIe siècle, probablement par Robert de Torigny, et dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque d'Avranches.

Pour accueillir favorablement ce projet de publication, qui intéresse presque autant l'histoire de la Bretagne insulaire que celle de la Bretagne continentale, le Conseil a tenu grand compte des travaux précédents et de la notoriété de M. de la Borderie pour l'histoire et l'archéologie de notre Bretagne.

2. *Mémoires de Bouffard-Madiane.* — Ces mémoires, dont la publication a été proposée au Conseil par M. Pradel, de Toulouse, sont à peu près complètement inédits. Ils s'étendent de 1610 à 1670. Le manuscrit original, accompagné de nombreuses notes et de documents accessoires, a été transmis à des membres de la famille de l'auteur, qui vivait durant la première moitié du XVIIe siècle à Castres, dont il avait été maire. Il avait eu de longues et intimes relations avec le duc de Rohan, puis s'en était séparé. On peut considérer ces mémoires comme un complément utile des mémoires bien connus du duc. Après l'examen attentif qu'en a fait M. Chéruel, le juge le plus compétent

des documents originaux de l'histoire du XVIIe siècle, le Conseil n'a pas trouvé assez de faits nouveaux pour accueillir ce projet de publication. Ces mémoires, intéressants surtout pour l'histoire du protestantisme dans le midi de la France, et que ne paraissent pas avoir connus Dom Vaissette et ses collaborateurs dans l'histoire du Languedoc, trouveront aisément un éditeur dans cette province.

3. *Journal de la Fronde parisienne par Mascranny.* — C'est aussi au XVIIe siècle que se rapporte cet ouvrage, dont la publication a été proposée au Conseil par M. l'abbé Dive, professeur au Grand Séminaire de Montpellier. L'auteur avait pris une part active aux négociations entre les frondeurs de Paris et la cour, entre le duc d'Orléans, dont il était l'agent, et l'abbé de La Rivière, représentant du gouvernement royal. Outre le récit presque quotidien des événements, on trouve dans ce manuscrit une correspondance très étendue, qui jetterait une assez vive lumière sur les relations des différents partis entre eux. Mais ces relations sont déjà généralement connues, et, malgré l'intérêt que peuvent offrir ces informations personnelles et locales, votre Conseil, Messieurs, ne pouvait oublier les nombreux ouvrages que la Société de l'Histoire de France a déjà publiés sur cette époque, et dont les plus importants sont les deux collections de *Mazarinades*, par M. Moreau (*Choix et Bibliographie,* 5 volumes), et *les Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde* (3 volumes publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq). Il devait aussi tenir compte d'autres publications récentes sur la même période historique, et entre autres du *Journal des Guerres civiles* de Dubuisson-Aubenay, dont le premier volume est édité par M. G. Saige, pour la Société de l'Histoire de Paris. Aussi le Conseil, sur le rapport du juge le plus compétent des sources originales de l'histoire du XVIIe siècle, a-t-il regretté de ne pouvoir accepter la proposition de M. l'abbé Dive.

Aux soins vigilants qu'exigent la composition de l'*An-*

nuaire-Bulletin et le choix de documents originaux, intéressants à différents titres, qui en forment la seconde partie[1], M. de Boislisle, secrétaire adjoint de la Société, a bien voulu joindre, depuis plusieurs mois, la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil, auxquelles ma santé ne me permettait pas d'assister. Je lui en renouvelle ici toute ma reconnaissance. Il lui en est dû une plus grande pour les soins incessants qu'il a apportés à la composition et à l'achèvement du précieux volume dont le Conseil a décidé la publication pour conserver le souvenir du Cinquantième anniversaire de sa fondation, et qui comprend un si grand nombre d'importants documents inédits communiqués par vingt-six de nos collègues et représentant, sous des points de vue très variés, chacune des grandes périodes historiques qui sont le sujet de nos études.

Je n'ai le droit d'analyser ni de louer ce volume, qui vous sera très prochainement distribué, Messieurs; la bienveillance excessive du Conseil et de son illustre président, qui en a proposé la publication, et l'amitié de celui de nos collègues, M. Jourdain, qui a bien voulu assumer la tâche d'en rédiger l'introduction, véritable histoire de la Société de l'Histoire de France, lui ont donné un caractère de souvenir personnel dont je suis profondément reconnaissant, aussi bien que des nombreux témoignages de sympathie, d'estime et d'amitié que j'ai trouvés constamment auprès du Conseil pendant le demi-siècle que j'ai eu l'honneur de constater ses délibérations et ses décisions[2].

1. Les documents insérés dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1883 sont : 1° le complément des fragments d'un registre du Grand Conseil de Charles VII, publié par M. Noël Valois ; 2° des fragments de la Chronique de Jean de Noyal, abbé de Saint-Victor de Laon au XIIIe siècle, par M. A. Molinier ; 3° le complément de la Notice historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire, par M. de Boislisle.

2. Il serait injuste de terminer ce rapport sur les nombreuses et diverses publications de la Société de l'Histoire de France sans en mentionner, avec des éloges bien mérités, la cheville ouvrière, l'actif et intelligent M. Daupeley-Gouverneur, qui, fidèle à une double tradition de famille, maintient les bonnes méthodes typographiques et, par son active et incessante surveillance, facilite la publication régulière de nombreux textes, souvent obscurs et différents de langues ou de dialectes.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1883.

Messieurs,

Les pièces et comptes présentés par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société permettent d'établir votre situation financière, au 31 décembre 1883, de la manière suivante :

Recettes.

La recette prévue au budget de 1883 était de	27,726 fr.	23 c.
La recette effectuée a été de	28,172	82
Différence en plus . . .	446	59

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, cotisations pour 1883 . . .	17,400 fr.	»» c.
— 78 cotisations arriérées. . .	2,340	»»
Total.	19,740	»»

La vente des livres au public a produit 4,022 fr. 50 c., c'est-à-dire 52 fr. 50 c. de plus que l'année précédente, et 522 fr. 50 de plus que les prévisions.

Le chiffre des achats du ministère de l'Instruction publique et des bibliothèques de l'État est resté le même qu'en 1882, soit : 1,518 fr.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant n'ont atteint que 24 fr. 09.

Les recouvrements réalisés sur les cotisations de l'exercice sont inférieurs de 600 fr. aux prévisions. Les encaissements sur cotisations arriérées présentent au contraire une augmentation de 540 fr. par rapport aux recettes présumées.

En somme, l'écart entre les recettes encaissées et les recettes prévues offre, cette année, un excédent de 446 fr.

59 c. L'année précédente, cet écart était de 921 fr. 96 c. en moins.

Dépenses.

La dépense totale a été de	25,994 fr.	95 c.
Savoir :		
Frais d'impression de six volumes . .	18,724	»»
Honoraires pour quatre volumes. . .	2,500	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Indemnités au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent	1,200	»»
Impressions diverses	238	50
Frais de librairie	1,600	65
Frais divers	806	80
Total égal	25,994	95

Les dépenses prévues au budget étaient de 25,225 fr. La différence en plus n'est que de 769 fr. 95.

La situation financière au 31 décembre 1883 se résume donc ainsi :

Recettes réalisées	28,172 fr.	82 c.
Dépenses réalisées	25,994	95
Excédent en caisse.	2,177	87

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1883.

LE TELLIER-DELAFOSSE. MORANVILLÉ,
rapporteur.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

24. — Archives de Bretagne; recueil d'actes, de chroniques et de documents historiques rares ou inédits publié par la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. T. I : Privilèges de la ville de Nantes. In-4, XXIX-213 p. Nantes, à la Société des Bibliophiles.

25. — CHARMASSE (A. DE). Cartulaire de l'évêché d'Autun, connu sous le nom de Cartulaire rouge, publié d'après un manuscrit du XIIIe siècle, suivi d'une carte et d'un pouillé de l'ancien diocèse d'Autun, d'après un manuscrit du XIVe siècle. In-4, LXXVII-477 p. Autun, Dejussieu père et fils; Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

(Publication de la Société éduenne.)

26. — LEFEBVRE (l'abbé F.-A.). Saint Bruno et l'ordre des Chartreux. 2 vol. in-8. T. I, XL-614 p. et gravure; t. II, 687 p. et gravure. Paris, libr. de l'œuvre de Saint-Paul.

27. — RAUNIÉ. Recueil Clairambault-Maurepas, chansonnier historique du XVIIIe siècle. T. IX. In-8, XXIX-269 p. et grav. Paris, Quantin.

Ce volume, qui commence le règne de Louis XVI et que suivra bientôt un tome X et dernier, comprend, outre une introduction historique de 1774 à 1789, quatre-vingt-quatre pièces, s'étendant de 1774 à 1780 et ayant trait aux principaux événements de ces sept années : avènement du nouveau roi, chansons de plus en plus malveillantes sur Marie-Antoinette, changement de ministère, rétablissement des magistrats dépossédés par Maupeou, réformes de Turgot et de Necker, travaux des Encyclopédistes, guerre d'Amérique, querelles littéraires, guerre des Glückistes et des Piccinistes, Beaumarchais, le chevalier d'Éon, apparition du *Journal de Paris*, mort de Voltaire, victoires navales, le maréchal de Duras et la Comédie-Française, etc.

L'Académie française a attribué à cette publication un quart du prix Archon-Despérouses.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 JUIN 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juillet.)

Le procès-verbal de la séance du 29 avril et celui de l'Assemblée générale du 20 mai sont lus par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président fait part au Conseil de la mort de M. le marquis de Talhouët-Roy, ancien ministre, membre de la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2019. M. Germain LEFÈVRE-PONTALIS, archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 3; présenté par M. Amédée Lefèvre-Pontalis et M. L. Delisle.

2020. M. E. CARRABY, membre du Conseil de l'ordre des Avocats à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 82; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2021. M. le comte DE MAUSSABRÉ, au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre), présenté par MM. Daiguson et Desnoyers; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

2022. M. René DE MAULDE, archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, boulevard Haussmann, n° 152; présenté par MM. L. Delisle et le marquis de Beaucourt.

2023. M. le marquis René DE TALHOUËT-ROY, rue de Berry, n° 7, et au château du Lude (Sarthe); présenté par MM. de Boislisle et Delaville le Roulx.

2024. M. NEYMARCK, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 29; présenté par MM. An. et Éd. de Barthélemy.

2025. M. le comte D'ANTIOCHE, rue Vaneau, n° 18; présenté par MM. le comte de Mas Latrie et le comte de Luçay.

2026. M. Charles COURNAULT, correspondant du Comité des travaux historiques, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle); présenté par M. L. Delisle et M. le baron de Watteville.

2027. M. le prince LUBOMIRSKI, rue Portalis, n° 14; présenté par M. le duc de Rivoli et M. le baron de Watteville.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mai 1884. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mai 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mai 1884. — *Revue historique*, mai-juin 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, tome XLIII, 1882. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XVII, 2e livraison. — *Rapport sur la situation de l'Institut archéologique liégeois pendant les années* 1878 *à* 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 322e à 326e livraisons. — *Les Antiquités de Saint-Paul d'Orléans*, d'après des documents inédits (plans et vue de l'ancienne église), par Amicie de Foulques de Villaret, lauréat de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, officier d'Académie. Un vol. in-8. Orléans, Herluison.

Correspondance.

M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société, et M. G. Picot s'excusent de ne pas assister à la séance.

M. le comte de Paris, M. J. Bertrand, M. La Caille, M. G. de la Morandière adressent des remerciements pour leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le président donne communication de lettres de M. Vuitry, de M. L. Lalanne et de M. Charles Lucas, exprimant leur regret de ne pouvoir assister aux réunions du 20 mai.

Il communique également une circulaire en date du 26 mai, par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique invite les Sociétés savantes à faire connaître dans le plus bref délai quelles sont les questions historiques que chaque Société désirerait voir figurer dans le programme du Congrès de 1885.

Le secrétaire adjoint remet, de la part de M. Desnoyers, une note de M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, sur l'état des publications de la Société de l'Histoire de France que l'Académie a reçues en échange de ses propres publications, conformément à une ancienne décision du Conseil. Les envois ayant cessé d'être faits depuis 1879, l'Académie désirerait que sa collection fût complétée pour les années qui ont suivi. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Tout le texte, sauf une feuille, a été remis en bon à tirer. M. Luce a promis de livrer très prochainement la copie des sommaires.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1884. Feuilles 1 à 4 tirées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 6 tirées; feuille 7 en pages.

Mémoires de Villars. T. I. Feuilles 1 à 24 tirées; feuilles 25 à 27 en pages; feuille 28 et une feuille d'Introduction en placards.

Le Jouvencel. T. I. Impression suspendue.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 4 tirées ; feuilles 5 en pages, 6 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuilles 1 à 18 tirées ; feuilles 19 et 20 en placards.

Œuvres de Rigord. T. II. Feuille 1 tirée, feuilles 2 et 3 en placards.

Le volume de *Notices et documents publiés à l'occasion du Cinquantième anniversaire de la fondation de la Société, et précédés d'une Introduction* par M. Ch. Jourdain, a été terminé, grâce à l'activité de M. Daupeley, pour la date du 20 mai ; mais il resterait à y joindre les textes des discours prononcés au Banquet d'anniversaire. — Sur la proposition du secrétaire adjoint, le Conseil décide que ces discours, qui forment une demi-feuille, seront placés dans le volume même, à la suite de l'Introduction.

Il est également décidé que l'imprimeur fera un tirage à part, à trois cents exemplaires, de cette Introduction.

L'achèvement de ce volume exceptionnel permet, dès à présent, de reprendre avec activité les autres publications.

Le secrétaire adjoint présente une proposition adressée à M. Desnoyers, par M. Van den Haegen, et tendant à la publication d'un traité latin, de 1497, sur les droits que Charles VIII revendiquait sur le royaume de Naples, et que la dynastie aragonaise lui contestait. — Renvoi au Comité de publication.

M. de Beaucourt dépose sur le bureau la copie du tome II des *Lettres de Louis XI,* préparée par M. Vaesen et bonne à envoyer à l'imprimeur après qu'elle aura reçu le *visa* du président du Comité des fonds.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des Comités pour l'exercice 1884-1885.

Sur une proposition de M. G. Picot, premier vice-président, le Conseil continue la présidence à M. Léopold Delisle.

Sont réélus, à la majorité des suffrages :

Vice-présidents : MM. G. Picot et Ludovic Lalanne.

Secrétaire : M. J. Desnoyers conserve ses fonctions jusqu'en 1885, conformément au règlement.

Secrétaire adjoint : M. A. de Boislisle.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. Dupont.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. A. de Barthélemy,
De Beaucourt,
Lalanne,
De Ruble.

M. De Vogüé est élu en remplacement de M. Egger, qui avait manifesté son désir d'être relevé de ses fonctions.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. De Cosnac,
De Luçay.

MM. Moranvillé et Servois sont élus en remplacement de M. Bellaguet, décédé, et de M. Vuitry, qui avait exprimé le désir d'être relevé de ses fonctions.

M. Moranvillé fera les fonctions de président du Comité.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

28. — Babeau (Albert). Les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution. In-8, 437 p. Paris, Didot et Cie.

Cette revue rapide comprend l'analyse ou l'indication sommaire des principales relations des voyages en France qui nous sont venues des étrangers : celles des italiens T. Tasso, Jérôme Lippomano, Alfieri ; des allemands Hentzner, Pontanus, Zinzerling, Gœlnitz, Hoffmann, Volkmann, le comte de Hartig, Willebrandt, Storch, Gœthe ; des anglais Coryat, Evelyn, Lister, Stevens, Goldsmith, Sterne, Smollett, J. Moore, Wraxall, H. Walpole, Franklin, Swinburne, A. Young, Rigby, etc. ; — et des descriptions, itinéraires-guides ou impressions de voyage dus à nos propres compatriotes, depuis J.-A. de Thou et Montaigne jusqu'à J.-J. Rousseau, Legrand d'Aussy, Mmes Gauthier et de Boudon. Quoique astreint à une grande concision, M. Babeau a su caractériser par un trait chaque ouvrage ou chaque écrivain, et, par conséquent, indiquer dans quel ordre d'idées ils peuvent être utiles à consulter.

29. — Beaucousin (L.-A.). Histoire de la principauté d'Yvetot ; ses rois, ses seigneurs. In-8, viii-345 p. et gravures. Rouen, Ch. Métérie ; Yvetot, Aug. Delamare.

Le légendaire royaume avait déjà eu plusieurs historiens, sans compter mainte dissertation des érudits du siècle dernier ; M. Beaucousin, qui semble ne pas assez tenir compte de ses prédécesseurs, a pu employer un bon nombre de documents nouveaux, particulièrement tirés des archives de la famille qui possédait Yvetot à l'époque de la Révolution. On sait que, si le royaume d'Yvetot n'a pas joué un rôle considérable dans l'histoire de France ou dans celle de Normandie, il a eu néanmoins pour titulaires à partir du xve siècle plusieurs personnages historiques tels que les Villaines, les du Bellay, les d'Albon. Sur ceux-là, le nouvel historien de la principauté a pu facilement s'étendre davantage que sur les personnages des temps antérieurs, pour lesquels l'habitude des recherches et l'usage des anciens textes lui eussent peut-être fait défaut. Yvetot n'était d'ailleurs, en ce temps-là, qu'une simple sire-

rie, sans importance, et rien n'indique, à supposer que les titres soient bien authentiques, pourquoi, vers 1380, ils arborèrent tout à coup la formule princière : *par la grâce de Dieu,* et le titre de *roi* ou *prince d'Yvetot,* qui subsista bien légalement jusqu'en 1789, mais cessa de comporter aucune apparence de souveraineté à partir du règne d'Henri II.

Dans l'Appendice, M. Beaucousin a donné une suite de lettres patentes, de 1401 à 1601, par lesquelles les privilèges de la principauté furent successivement reconnus et confirmés.

30. — BLAMPIGNON (l'abbé). L'épiscopat de Massillon d'après des documents inédits; suivi de sa correspondance. In-12, II-377 p. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.

Le savant professeur de Sorbonne avait donné en 1879 une histoire de la jeunesse de Massillon et de sa carrière de prédicateur. Maintenant il raconte sa vie comme évêque de Clermont : 1° nomination et commencements; 2° existence et administration pastorales; 3° écrits composés en Auvergne; 4° suprêmes années. Cette étude très substantielle renferme peu de documents inédits à proprement parler; mais elle est suivie d'une série de 64 lettres inédites pour la plupart, et tirées de divers dépôts ou collections particulières. D'Alembert, souhaitant la mise au jour de cette correspondance, disait, dans l'éloge de l'évêque : « Ceux entre les mains de qui ses lettres sont tombées ne devraient pas priver le public, l'État et l'Église de ce monument précieux d'éloquence et de charité. » M. l'abbé Blampignon a pu en partie faire droit à cette requête.

31. — BOUCHER DE MOLANDON. Inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles à Saint-Benoît-sur-Loire ; moulage de ces monuments épigraphiques, calques annexés à cette étude. In-8, 52 p. et 6 pl. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.)

Le nom du personnage qualifié dans la première inscription : *clarus verbo versuque.....* a disparu, et aucune hypothèse ne semble devoir être adoptée jusqu'à présent. La seconde inscription est celle de l'abbé Véran ou Vrain, mort en 1065. Une troisième, celle de l'abbé Josserand, 1096, est rédigée en quatre distiques léonins. Une quatrième ne porte plus que les trois premières lettres du nom du personnage. Une cinquième est celle de l'abbé Simon, 1107.

32. — CARSALADE DU PONT (J. DE). Documents inédits sur la Fronde en Gascogne. In-8, 201 p.

(Premier fascicule des Archives historiques de la Gascogne.)

Comme l'éditeur de ces documents le rappelle dans son intro-

duction, la Fronde en Gascogne a déjà été l'objet d'un assez grand nombre de publications et d'études, parmi lesquelles les *Souvenirs du règne de Louis XIV*, par M. le comte de Cosnac, tiennent la première place. La plupart des 165 lettres ou pièces que publie M. de Carsalade sont tirées des archives du château de Poyanne, dont le seigneur, Henri de Baylens, prit une part très active aux opérations des troupes royalistes contre celles des Princes. L'ensemble embrasse une période de six ans, de 1649 à 1654. Bien que le titre ne parle que de pièces *inédites*, quelques-unes avaient déjà été publiées ; peut-être eût-il mieux valu ne pas les introduire parmi les autres, ou bien il fallait essayer de faire un recueil complet.

33. — DELISLE (L.). Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale : fonds de Cluni. In-8, xxv-413 p. Paris, H. Champion.

Lorsque, en 1881, la ville de Cluny a renoncé, en faveur de la Bibliothèque nationale, à ce qu'elle avait conservé des manuscrits et des chartes de son antique abbaye, ce fut à la charge, par la Bibliothèque, de publier un catalogue général et détaillé des documents livrés à cet établissement. — Telle est l'origine de la présente publication, où se trouvent décrits les 226 articles dispersés aujourd'hui dans les divers fonds du Cabinet des manuscrits. Il n'y a pas à insister autrement sur la valeur de ces documents, manuscrits de l'Ecriture sainte ou des ouvrages des Pères, recueils de liturgie, de théologie, de sermons, de droit, de sciences, d'histoire, ou bien chartes originales : si minimes que soient ces restes en comparaison des collections splendides que l'abbaye possédait avant les guerres de religion, et même encore à l'époque de la Révolution, chacun sait qu'il serait difficile de trouver ailleurs autant de textes liturgiques et sacrés de la plus haute ancienneté, autant de chartes antérieures, comme dates, à nos plus vieux cartulaires, et la grande publication que M. Bruel fait actuellement dans les Documents inédits sur l'histoire de France est bien propre à mettre en relief la valeur de ce fonds.

M. Delisle a placé en tête de son volume une histoire des collections de Cluny et des vicissitudes diverses qu'elles ont subies ; en appendice, trois catalogues ou listes de livres du XIIIe siècle, d'autres plus récents, et des tables de concordance des numéros factices de son inventaire avec les cotes que portent réellement les 226 articles.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er JUILLET 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 août suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2028. M. BARDOUX, sénateur, ancien ministre, rue de Naples, n° 72; présenté par MM. Amédée Lefèvre-Pontalis et Georges Picot.

2029. M. Max RICHARD, ancien député, rue de la Boëtie, n° 7; présenté par MM. Georges Picot et J. Desnoyers.

2030. M. PICOT, boulevard Malesherbes, n° 88; présenté par MM. Ch. Jourdain et Léopold Delisle.

2031. M. ROCQUAIN, chef de section aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15; présenté par M. le comte de Mas Latrie et M. Léon Gautier.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers,* 22e livraison (supplémentaire). — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1884. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juin 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juin 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires et documents publiés par la*

Société archéologique de Rambouillet, tome VII, 1882-1883. — *Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et arts, séant à Douai,* tome XV, 1878-1880. — *Tables chronologique, méthodique et alphabétique des travaux insérés dans les Mémoires de l'Académie de Caen,* depuis 1754 jusqu'en 1883, par Armand Gasté, secrétaire.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Colbert et son temps, par Alfred Neymarck. 2 vol. in-8. Paris, Dentu. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 327e à 330e livr.

Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : Fascicule XXXVII. *Les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains* (43 av. J.-C. à 330 ap. J.-C.), par Camille Jullian, ancien membre de l'École française de Rome. — Fasc. XXXVIII. *La vie municipale en Attique ; essai sur l'organisation des dîmes au IVe siècle,* par B. Haussoullier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, ancien élève de l'école normale supérieure, ancien membre de l'École française d'Athènes. — *Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien,* par M. A. Veyries, ancien membre de l'École française d'Athènes. Paris, Erm. Thorin.

Correspondance.

M. le président communique une lettre de M. Desnoyers, secrétaire de la Société, qui, en exprimant son regret de ne pouvoir assister aux séances du Conseil, renouvelle ses remerciements pour les témoignages de bienveillance dont il a été l'objet à l'occasion du Cinquantième anniversaire.

M. Lalanne et M. Dupont annoncent qu'il leur sera impossible d'assister à la séance du Conseil.

MM. Cournault, de Maulde, le comte de Maussabré, le comte d'Antioche, le prince Lubomirski et Germain Lefèvre-Pontalis adressent leurs remerciements au sujet de leur admission comme membres de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Feuilles 1 à 14 en bon à tirer ; feuille 15 en pages. — M. Luce annonce que M. Raynaud a achevé

la préparation des variantes et pourra bientôt les livrer à l'impression.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuille 5 tirée; feuilles 6 et 7 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 7 tirées; feuille 8 en placards.

Mémoires de Villars. T. I. Le volume est terminé et livré au brochage.

Le Jouvencel. T. I. Impression suspendue.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 4 tirées; feuille 5 en pages; 6 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuilles 1 à 20 tirées; feuilles 21 à 26 en placards.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 3 tirées; on compose la suite.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuilles 1 et 2 en placards.

Le secrétaire adjoint annonce que l'avis de mise en distribution du volume de *Notices et documents* et du tome Ier des *Mémoires de Villars* sera envoyé sous peu de jours.

M. le président rend compte de l'examen du projet de publication présenté par M. Van den Haegen à la dernière séance. Le mémoire italien de 1497 contre les prétentions du roi Charles VIII au trône de Naples pourrait avoir quelque intérêt mis en regard des mémoires français de 1484 et de 1491 qui ont été publiés au XVIIe siècle; mais, comme il ne paraîtrait pas dans l'*Annuaire-Bulletin* avant dix-huit mois environ, et que, d'ici là, MM. Müntz et Delaborde auront publié le grand ouvrage sur l'expédition de Charles VIII en Italie dont les premiers matériaux avaient été réunis par les soins du feu duc de Chaulnes, et dans lequel le mémoire en question a nécessairement sa place marquée d'avance, le Comité de publication estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition de M. Van den Haegen. — Le Conseil adopte cet avis.

M. le président annonce que le Conseil a examiné le document présenté par M. le comte de Cosnac, et qui est un compte rendu des obsèques de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. Cette pièce offre un intérêt local plutôt que général, et, comme il a été proposé à M. de Cosnac de la faire imprimer dans la revue les *Annales de la Provence,* le Comité estime qu'il n'y a pas lieu de la réserver pour une insertion beaucoup plus tardive dans l'*Annuaire-Bulletin*. On doit toutefois en retenir ce point particulier, que le décès de Daniel de Cosnac arriva le 21 janvier 1708, et non le 18, comme le disent les auteurs et même les gazettes du temps. — Le Conseil adopte l'avis du Comité.

Le secrétaire adjoint rappelle au Conseil que les trois feuilles auxquelles a été réduite pour 1884 la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* seront remplies par l'épître de J. le Fèvre de Saint-Remy sur les faits d'armes de J. de Lalain, dont la copie avait été remise en 1883 par feu M. Fr. Morand.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, rend compte de l'examen de trois questions soumises à ce Comité. En premier lieu, il a été constaté par une visite à la librairie Loones que l'envoi de l'*Annuaire-Bulletin* aux Sociétés correspondantes était préparé, et les mesures prises pour qu'il se fît désormais avec régularité. — En second lieu, le Comité estime qu'on doit mettre à la disposition du correspondant de l'Académie de Belgique les volumes publiés depuis 1879, conformément à l'usage établi d'échanger toutes les publications de la Société contre celles que cette savante Compagnie envoie régulièrement. — En troisième lieu, il a été constaté, d'accord avec le libraire de la Société, que le débit des publications au prix fixé pour les sociétaires ne saurait avoir les inconvénients signalés dans une séance précédente, et qu'il suffira de mettre des réserves à ce débit dès que le nombre des exemplaires disponibles descendra au-dessous d'un certain chiffre.

Le Conseil approuve l'avis du Comité sur ces trois points.

Le Conseil décide que la librairie devra mettre à la dis-

position de chacun des vingt-sept membres de la Société qui ont collaboré au volume du Cinquantième anniversaire cinq exemplaires de ce volume, plus un certain nombre d'exemplaires séparés, mais ne formant pas tirage à part, de l'article fourni par chaque collaborateur.

M. le marquis de Beaucourt demande que le Conseil veuille bien aider M. Vaesen à obtenir communication de lettres de Louis XI dont l'existence dans des archives notariales du Tarn a été signalée récemment par M. Jolibois, archiviste de ce département.

M. Picot donne des renseignements sur la communication faite par M. Jolibois à l'Académie des sciences morales et politiques, touchant la conservation des minutes ou papiers de notaires, communication dont il ressort qu'en effet des lettres de Louis XI à un ou plusieurs de ses ambassadeurs seraient restées entre les mains d'un notaire, à la suite d'opérations d'inventaire après décès.

Sur la proposition du Conseil, M. le président se charge de demander à M. Jolibois une copie de ces documents.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

34. — Ducrocq (Th.). Le mémoire de Boulainvilliers sur le droit d'amortissement des gabelles et la conversion du revenu des aides, antérieur au *Détail* de Boisguillebert et à la *Dîme royale* de Vauban. In-8, 37 p. Poitiers, impr. Tolmer et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

Ce mémoire a été lu, en 1883, au congrès annuel des Sociétés savantes. M. Ducrocq, doyen honoraire et professeur à la faculté de droit de Poitiers, correspondant de l'Institut, membre non résí-

dant du Comité des travaux historiques, prouve fort justement que le mémoire en question de Boulainvilliers ne peut être attribué à l'année 1716, comme les autres mémoires au milieu desquels il a été publié après la mort de leur auteur, et qu'il doit avoir été rédigé vers 1687 ou 1688, alors que les finances étaient aux mains de Claude le Peletier. Boulainvilliers aurait donc précédé de plusieurs années et Boisguilbert et Vauban dans l'examen théorique de cette question des impôts indirects. Mais rien, à mon avis, ne prouve que ce mémoire sur l'amortissement des gabelles soit vraiment de Boulainvilliers; bien avant celui-ci, le sujet avait été examiné, et la réforme proposée : non seulement, dans un catalogue de mémoires inédits de Vauban récemment donné au *Journal des Économistes,* le même mémoire figure avec la date de 1684, mais on trouve des projets analogues dans les papiers de finances du temps de Colbert, et même de Mazarin.

35. — FLAMMERMONT (J.). Le chancelier Maupeou et les Parlements. In-8, XXXIII-647 p. Paris, Alph. Picard.

Ce livre, qui est une thèse pour le doctorat ès lettres, a obtenu, dans les concours de cette année, la partie la plus importante du prix Thérouanne. Voici ce que le secrétaire perpétuel de l'Académie française en disait dans son rapport : « L'histoire de la lutte soutenue par le chancelier Maupeou, dans le but de substituer aux vieux parlements une jeune magistrature plus docile, est un vrai drame, saisissant et instructif, qu'on ne saurait lire sans intérêt, sans émotion même, tant il est impossible de ne pas voir, dans les faits qui s'y agitent, le prélude des révolutions dont, alors déjà, la France commence à saluer l'approche... »

En tête de son travail, M. Flammermont a placé une bibliographie raisonnée des documents dont il s'est servi, soit documents imprimés (et l'on sait combien, de 1770 à 1775, l'agitation parlementaire produisit de publications de tout genre), soit documents manuscrits et inédits, parmi lesquels figurent au premier rang les correspondances diplomatiques de l'ambassadeur autrichien et de l'ambassadeur anglais, les manuscrits du président de Maynières, ceux de Lepaige, bailli du Temple, etc.

Pour servir, au besoin, de compensation à ce que M. Flammermont lui-même appelle son « réquisitoire sévère contre Maupeou, » il donne en appendice le compte rendu justificatif que l'ancien chancelier présenta au roi Louis XVI, en 1789.

36. — GILLES DE LA TOURETTE (C.). Théophraste Renaudot, d'après des documents inédits ; la Gazette, un essai de Faculté libre au XVIIe siècle, le Bureau d'adresse, les Monts-

de-piété, les Consultations charitables. In-8, IV-316 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Le nom du précurseur qui « fonda en France, sinon en Europe, le journalisme par sa *Gazette,* la publicité commerciale par ses Bureaux d'adresse, et, disciple de Bacon et de Pierre Ramus, brava la scolastique en voulant l'enseignement libre et expérimental, » ce nom n'est pas aussi ignoré que le croit M. de la Tourette; toutefois il est bon qu'un compatriote ait été induit par des circonstances particulières à reconstituer de toutes pièces l'histoire intéressante, instructive, parfois lamentable, de cet inventeur philanthropique qui, comme tant d'autres, ne put réussir à rien, peut-être parce qu'il entreprenait tout à la fois, et mourut presque misérable, dès que le cardinal de Richelieu lui manqua.

Si étendu que fût ce sujet par lui-même, M. de la Tourette a encore trouvé le moyen de faire plusieurs digressions sur Urbain Grandier, le P. Joseph, la misère et les hôpitaux du XVIIe siècle, la Faculté de médecine et les médecins, la guerre de l'Antimoine, etc. Peu de documents inédits, mais beaucoup de textes rares et de pièces du temps, dont la reproduction est intéressante.

M. Hatin, l'historien des gazettes et journaux, a fait également paraître un volume sur *Théophraste Renaudot et ses innocentes inventions.*

37. — MAINE (duc du). Méditations sur le sermon de Notre-Seigneur sur la montagne, par le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV; publiées pour la première fois, d'après un manuscrit authentique, et précédées d'une notice historique, par l'abbé A. Mellier, professeur à la Faculté catholique des lettres de Lyon. In-8, CLXXXVII-291 p. Paris, Palmé.

La provenance de ces *Méditations* résulte, non seulement de ce que le manuscrit faisait partie d'un lot de livres laissé, en 1735, par le prince à son aumônier, mais de ce qu'on trouve en tête une dédicace, datée d'avril 1709, à « mon fils le prince de Dombes. » Comme le fait observer l'éditeur, peu d'écrits du prince légitimé ont vu le jour jusqu'ici; mais sa correspondance existe, très nombreuse, très variée, et il eût été à désirer que M. l'abbé Mellier pût faire la comparaison, comme style et comme idées, entre les *Méditations* retrouvées par lui et les lettres écrites vers la même époque. Il a dû reste placé en tête du texte une « Notice historique sur le duc du Maine, » qui égale à peu près l'étendue des *Méditations,* et ce morceau est composé avec soin, rédigé agréablement : c'est ce que l'on possède de plus complet sur un prince qui gagnerait à être mieux connu, et surtout dégagé des jugements trop peu impartiaux de Saint-Simon.

38. — MOLINIER (Aug.). Étude sur la réunion de Montpellier au domaine royal (1349). In-8, 56 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

Avant d'exposer comment Philippe de Valois tira la baronnie de Montpellier des mains des rois de Majorque, de la famille d'Aragon, M. Molinier raconte préalablement quels événements avaient fait de cette ville française une possession espagnole ; puis, à l'aide de documents dont beaucoup avaient échappé aussi bien à l'historien du royaume d'Aragon, Zurita, qu'à notre D. Vaissète, il montre par suite de quelles déchéances le roi don Jayme vendit à Philippe VI Montpellier et Lattes pour une somme de 120,000 écus d'or, qui représentait trois fois la valeur de ces deux villes. Le traité fut conclu à Avignon le 18 avril 1349, et les négociateurs français prirent possession de Montpellier le 19 mai. Il fallut trois ans pour régler avec le roi d'Aragon les conséquences de cette cession.

39. — MOLINIER (Aug.). La sénéchaussée de Rouergue en 1341. In-8, 40 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ce document « donne la liste de toutes les paroisses de la sénéchaussée de Rouergue en 1341, bailie par bailie, avec le nombre des feux existant dans chaque paroisse; il peut donc servir à fixer les limites de cette circonscription administrative (à peu près notre département de l'Aveyron), et les chiffres qu'il fournit permettent de comparer les chiffres ancien et actuel de la population de cette partie du Languedoc. » D'après les calculs très minutieux que fait M. Molinier, le chiffre total, sous Philippe de Valois, était à peu près le même qu'en 1790 : 388,000 contre 333,000.

40. — PÉLICIER (P.). Archives départementales de la Marne : inventaire des papiers de l'intendance de Champagne. In-4, XV p. S. l. n. d.

On sait quel profit M. d'Arbois de Jubainville a su jadis tirer des papiers de l'intendance attribués au département de l'Aube. Châlons, ayant été le siège de l'intendance, a eu la plus grosse part dans la répartition du fonds, et c'est de cette série de documents que l'archiviste de la Marne, M. Pélicier, dont j'ai parlé l'année dernière à propos de sa thèse sur *Anne de Beaujeu*, a présenté, en tête de l'inventaire spécial de cette série, un tableau raisonné, qui en fait ressortir toute la valeur et aidera les travailleurs à y faire d'utiles recherches.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 AOÛT 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 novembre suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2032. M. le baron DALLEMAGNE, rue de l'Université, n° 12 ; présenté par M. le baron de Watteville et M. de Boislisle.

2033. M. Eugène CHARAVAY, expert en autographes, quai du Louvre, n° 8 ; présenté par MM. J. Desnoyers et de Boislisle.

2034. M. Paul GIRAUD, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, quai d'Occident, n° 1, à Lyon ; présenté par M. L. Delisle et M. le comte de Mas Latrie.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet 1884. — *Revue des Questions historiques,* 1er juillet 1884. — *Revue historique,* juillet-août 1884. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* tome XIX, 2e livraison. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juillet 1884. — *Boletini da associação dos jornalistas e escriptores portuguezes, fundada em 10 de junho de* 1880 ; 1re série, n° 1, 10 juin 1884.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, avril-juin 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

L'Artois réservé, son conseil, ses états, son élection à Saint-Omer, de 1640 *à* 1677, par M. Pagart d'Hermansart, secrétaire-archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc. Br. in-8. Saint-Omer, H. d'Homont. — *La Ghisle ou la Coutume de Merville,* 1451, par le même. Br. in-8. Saint-Omer, H. d'Homont. — *Jean Errard, de Bar-le-duc, premier ingénieur du très chrestien roy de France et de Navarre Henry IV;* sa vie, ses œuvres, sa fortification (lettres inédites de Henri IV et de Sully), par Marcel Lallemend et Alfred Boinette, membre de la Société des études historiques. Un vol. in-12. Paris, Thorin et Dumoulin. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 331e à 334e livraisons.

Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé par M. J. Roman, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France. Un vol. in-4. Paris, Impr. nationale. (Publications du ministère de l'Instruction publique.)

Topographie historique du vieux Paris, par feu A. Berty, revisée, annotée et complétée par L.-M. Tisserand, inspecteur principal du service historique de la ville, avec la collaboration de M. Th. Vacquer, architecte, chargé de la surveillance archéologique des fouilles et des démolitions à Paris. *Région du bourg Saint-Germain.* Un vol. in-4. — *Région du faubourg Saint-Germain.* Un vol. in-4, avec plan. Paris, Impr. nationale, 1876 et 1882 (Collection des documents publiés sous les auspices de l'édilité parisienne.)

Correspondance.

MM. L. Delisle et J. Desnoyers s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Bardoux, Max Richard et Rocquain adressent leurs remerciements pour leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le Ministre de l'Instruction publique envoie une invitation pour assister à la distribution des prix du Concours général.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris annonce que le prix destiné par la Société au lauréat du prix d'histoire dans

la classe de rhétorique a été décerné à l'élève Privat-Deschanel, du lycée de Vanves.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Texte terminé.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 7 tirées et distribuées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 8 tirées ; feuille 9 en pages ; feuilles 10 et 11 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 7 tirées ; la suite en composition.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. II. Feuilles 1 à 23 tirées ; feuilles 24 et 25 en pages ; 26 et 27 en placards, ainsi que le titre.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuilles 1 à 3 en placards.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 3 tirées ; feuille 4 en placards.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuilles 1 et 2 tirées ; 3 à 5 en placards.

Le Jouvencel. T. I. Impression suspendue.

Le tome Ier des *Mémoires du maréchal de Villars* est déposé sur le bureau.

D'après cet état des impressions, il paraît certain que le tome II des *Mémoires d'Olivier de la Marche* pourra être mis en distribution dès la rentrée.

Le secrétaire adjoint communique une lettre adressée par M. Jolibois à M. le président, au sujet des lettres de Louis XI retrouvées dans le département du Tarn. M. Jolibois a reçu du notaire qui est actuellement détenteur des archives de la maison d'Aubijoux les copies de vingt-deux lettres du roi à

Louis d'Amboise, évêque d'Albi; mais il n'a pu collationner ces copies, qui seront mises aux mains de l'éditeur. — De plus, M. Jolibois offre le texte des lettres de légitimation du bâtard d'Armagnac (26 mai 1463), et il indique certains documents des archives municipales de la ville d'Albi relatifs aux séjours de Louis, dauphin, dans cette ville, en 1439, 1442 et 1443. Les mêmes archives renferment trois lettres de Louis XI roi, de 1472 et 1479, qui pourraient prendre place dans la correspondance.

Le Conseil exprime sa gratitude pour l'intéressante communication de M. Jolibois et renvoie sa lettre à M. le marquis de Beaucourt, commissaire responsable de la publication des *Lettres de Louis XI*.

Le Conseil est informé qu'une demande d'un exemplaire des quatre volumes suivants : la *Relation* de Spanheim, le tome IV des *Extraits des Auteurs grecs*, le tome I des *Mémoires d'Olivier de la Marche* et le tome III des *Établissements de saint Louis*, a été adressée au libraire de la Société par le ministère de l'Instruction publique, pour en faire rendre compte dans les prochains fascicules du *Répertoire des travaux historiques*. — Le Conseil ordonne la remise des volumes ci-dessus indiqués.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

41. — GAUTIER (L.). La Chevalerie. In-4, XVI-788 p., avec 25 grandes compositions hors texte, 30 frises, 40 lettres ornées et culs-de-lampe et 150 gravures dans le texte. Paris, Palmé.

42. — Inventaire sommaire des archives communales de

la ville de Boulogne-sur-Mer (département du Pas-de-Calais) antérieures à 1790. In-4 à 2 col., XIV-538 p. Boulogne-sur-Mer, impr. Simonnaire et Cie.

43. — MASSON (Frédéric). Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat des affaires étrangères, pendant les années 1709, 1710 et 1711; publié d'après les manuscrits autographes. In-8, LII-460 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Les deux portefeuilles dont le contenu nous est donné ici font actuellement partie de la splendide collection d'autographes de M. Morrison, à Londres. Après avoir fait connaître cette origine, M. Frédéric Masson caractérise la valeur du document dans quelques lignes qu'il suffira de citer : « C'est un bulletin au jour le jour, un journal de ce qu'a dit, pensé, écrit Torcy; de ce qu'on a discuté, résolu et tenté sous les ordres du roi Louis XIV, pour le salut de la France, pendant la fin de l'année 1709, l'année 1710 tout entière et les quatre premiers mois de 1711. Au point de vue historique, ce document a une valeur hors ligne. Nul parmi les mémorialistes de la fin du règne de Louis XIV n'avait accès dans le conseil d'État. On ne connaît de journal ni des Pontchartrain, ni de Voysin, ni de Beauvillier, ni de Desmaretz. Les mémoires qu'a écrits M. de Torcy sur les négociations de Gertruydenberg et d'Utrecht traitent de l'extérieur, des rapports des plénipotentiaires de France avec les députés des États-Généraux, ne parlent que rarement et brièvement des avis du Conseil. D'ailleurs, pour la période où les négociations sont suspendues, ils se taisent. Publier ce journal, c'était apporter dans le grand débat toujours ouvert sur la guerre de la succession d'Espagne le témoignage de l'homme le mieux instruit, le plus sincère, le plus droit, le plus éclairé et le plus généreusement patriote qui fût peut-être en France à cette époque. »

De ce fait que le premier des deux portefeuilles commence, sans préambule, sans explication, au 6 novembre 1709, M. Masson infère qu'on retrouvera des fragments antérieurs de ce précieux journal : cela étant assez vraisemblable, il serait à souhaiter que les nouveaux manuscrits, s'ils reparaissent jamais au jour, trouvassent le même éditeur, si bien versé dans les annales de notre diplomatie, si respectueux des textes, si sobre et substantiel en même temps dans son annotation. D'ailleurs, au cours de l'Introduction, qui est un résumé de la biographie de Torcy, puis des événements historiques auxquels a trait le journal, M. Masson laisse échapper cette promesse, que, passionné depuis longtemps pour le « grand et honnête homme » qui s'appelait Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, il écrira plus tard sa vie. Ce jour-là,

M. Masson ne manquera pas de comparaisons instructives à faire ressortir, de rapprochements piquants ou de contrastes à noter entre le dernier représentant de la grande diplomatie de Louis XIV et le cardinal de Bernis, type d'un tout autre temps, dont il vient d'achever l'histoire il y a quelques mois.

44. — PONSONAILHE (C.). Sébastien Bourdon, sa vie et son œuvre, d'après des documents inédits tirés des archives de Montpellier. Eaux-fortes, dessins et autographe. Grand in-8, 331 p. Paris, aux bureaux de l'Artiste.

45. — RAUNIÉ (Émile). Recueil Clairambault-Maurepas. Chansonnier historique du XVIIIe siècle, publié avec introduction, commentaires, notes et index; portraits à l'eau-forte par Rousselle et Rivoalen. Tome X et dernier : règne de Louis XVI, tome II. In-18 jésus, 369 p. et portraits. Paris, A. Quantin.

Ce dixième et dernier volume s'étend de l'année 1781 à l'année 1789; les pièces qu'il contient ont trait soit aux événements politiques intérieurs et extérieurs, aux réformes administratives, à la lutte des ministres de Louis XVI avec les parlements, aux victoires navales de Guichen, aux réunions des Notables, à Necker, au procès du Collier, à la convocation des états généraux, soit aux menus événements de la vie parisienne que tant de violentes secousses allaient bientôt troubler : expériences aérostatiques, inauguration de la Comédie-Française, représentations du *Mariage de Figaro*, querelles et tribulations de Beaumarchais, etc.

46. — ROSNE (l'abbé A.). Le Père Élisée, carme déchaussé, prédicateur du roi (1726-1763); étude biographique et littéraire. In-8, 47 p. Paris, Poussielgue frères.

(Extrait du Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris.)

47. — ROUSSELOT (P.). Histoire de l'éducation des femmes en France. Deux vol. in-18 jésus, 447 et 469 p. Paris, Didier et Cie.

48. — SAUVAGE (l'abbé). Les chartes de fondation du prieuré de Bacqueville-en-Caux; étude critique. In-8, VII-63 p. Rouen, Métérie.

49. — SMYTTERE (DE). Robert le Frison, comte de Flandre, et les batailles au val de Cassel en 1071. In-8, 118 pages et portrait. Hazebrouck, impr. David.

50. — TAMIZEY DE LARROQUE. Une lettre inédite du roi Henri IV et une mazarinade inconnue. In-8, 11 p. Marmande, Duberort.

(Extrait de la Revue de France.)

Ces deux documents font partie de la collection de M. Jules Delpit. La lettre d'Henri de Navarre est datée de 1583 et a trait à la ville de Sainte-Bazeille, de même d'ailleurs que la mazarinade de 1652, dont notre confrère donne le texte, malheureusement tronqué.

51. — TAMIZEY DE LARROQUE. Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, publié pour la Société historique de Gascogne. In-8, 60 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Archives historiques de la Gascogne.)

Philippe de Voisins partit le 16 avril 1490, de son château de Montaut, près Auch, pour aller visiter les lieux saints où l'un de ses ancêtres, Pierre II de Voisins, s'était illustré. La relation de ce voyage, lequel dura neuf mois, fut rédigée par un de ses compagnons qui s'intitulait : noble Jean de Belesta, écuyer, seigneur de la Binele, mais dont M. Tamizey de Larroque lui-même ne sait rien de plus. Le manuscrit appartient à la bibliothèque municipale d'Auch ; mais ce n'est qu'une copie due à la plume, quelquefois incorrecte, d'un notaire du XVIIe siècle. On ne doute pas que notre confrère n'ait remédié habilement aux fautes du notaire et agrémenté son texte de notes intéressantes. Il y a, de plus, ajouté une table alphabétique.

52. — THOMAS (L.). Bibliographie de la ville et du canton de Pontoise. In-8, VIII-211 p., avec fac-similés. Pontoise, Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.)

53. — VALOIS (Noël). Le Conseil du roi et le Grand Conseil pendant la première année du règne de Charles VIII. In-8, 94 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

On se rappelle que notre confrère, en donnant dans cet *Annuaire-Bulletin* (années 1882 et 1883) des fragments d'un registre du Grand Conseil de Charles VII pour l'année 1455, faisait pressentir son projet d'étudier à fond cette base essentielle de l'ancienne organisation politique et administrative, si mal connue, si généralement ignorée : les Conseils du roi. Dans l'article dont nous indiquons ici le titre, M. Valois expose la composition, l'action et le fonc-

tionnement du Conseil au lendemain de la mort de Louis XI et concurremment avec la session des états généraux, d'après des documents fragmentaires qui avaient échappé à nos historiens, et il insiste particulièrement sur les conditions où le Grand Conseil proprement dit finit par se séparer définitivement du Conseil étroit. Selon M. Valois, et sa thèse est nouvelle, cette « section distincte du Conseil, investie d'attributions judiciaires, avait déjà son autonomie sous Louis XI, se maintint sous Charles VIII, malgré la double opposition des états généraux et du parlement, et l'ordonnance du 2 août 1497, considérée généralement comme l'acte de création du Grand Conseil, ne fit que lui donner une forme régulière et une constitution définitive. » Cette étude est suivie du texte du seul fragment qui subsiste des « Commandements et expéditions faites au Conseil du roi » en 1484.

54. — VALOIS (Noël). Notes sur la révolution parisienne de 1356-58. — La revanche des frères Braque. In-8, 31 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Avant de devenir des personnages politiques, Amaury et Nicolas Braque, celui-ci surtout, avaient pris une part active, mais peu honorable, à l'administration des finances, et plus particulièrement aux opérations monétaires. Les deux frères, enveloppés dans la réprobation générale qui renversa les conseillers du roi Jean après le désastre de Poitiers, revinrent au pouvoir avec le Dauphin, dès 1357, et tirèrent une cruelle vengeance des deux principaux dénonciateurs de leurs concussions, Jean d'Arrabloy et Michel de Saint-Germain. Le Dauphin, plus tard Charles V, couvrit les Braque de sa protection, obtint pour eux des lettres de rémission, les remit enfin au premier rang dans les Conseils, et Nicolas Braque fut encore, pendant un demi-siècle, puissant, considéré et honoré. — Ce singulier épisode des révolutions d'il y a cinq cents ans est très habilement exposé par M. Valois, avec une grande abondance de détails caractéristiques et instructifs. Suivent cinq pièces justificatives.

55. — Vie de saint Paul de Léon, en Bretagne, d'après un manuscrit de Fleury-sur-Loire conservé à la bibliothèque publique d'Orléans et publié par M. Ch. Cuissard, professeur à Orléans; par H. G. In-8, 51 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue celtique.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 NOVEMBRE 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 décembre.)

Le secrétaire adjoint lit le procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président fait part au Conseil de la mort de M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), qui était un des plus anciens membres de la Société et dont les travaux et publications historiques sont aussi nombreuses que connues et estimées. M. Lacroix est mort le 16 octobre, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

La Société a perdu également M. Loones, son libraire, second successeur de M. Renouard. La librairie passe aux mains de M. Baudez, gendre de M. Loones.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette nomination à l'approbation du Conseil :

2035. M. CHATEL, archiviste du département du Calvados, à Caen ; présenté par M. Léopold Delisle et M. Servois.

Publications envoyées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 août, 15 sept. et 15 oct. 1884. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet et août 1884. — *Revue historique,* septembre-octobre et novembre-décembre 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* août 1884. — *Boletini da Associaçdo dos jornalistas e escriptores portuguezes,* 1re série, nos 2, 3 et 4. — *Bulletin de correspondance africaine,* publié par l'École

supérieure des lettres d'Alger, 3e année, fasc. I à IV. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers,* 22e à 25e livraisons.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, for the year 1882. Washington, 1884.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* 5e série, tome IV, 1883. — *Histoire du Dunois, de ses comtes et de sa capitale,* par l'abbé Bordas, publiée par la Société Dunoise, avec plan et carte. 2 vol. in-8. Châteaudun, L. Pouillier et Dieudonné. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube,* 3e série, t. XX, 1883. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* 2e et 3e trimestres de 1882, 2e et 3e trimestres de 1883. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1884, nos 1 et 2. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* tome XVIII, avec atlas. 1884. — *Bulletin* de la même Société, 4e trimestre de 1883 et 1er trimestre de 1884. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* tome XVII, fin.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Une lettre inédite du roi Henri IV et une Mazarinade inconnue, publiées par Ph. Tamizey de Larroque. (Extrait de la *Revue de France.*) Br. in-8. — *Le mémoire de Boulainvilliers sur le droit d'amortissement des gabelles et la conversion du revenu des aides antérieurs au* Détail *de Boisguillebert et à la* Dîme royale *de Vauban,* par Th. Ducrocq, doyen honoraire et professeur à la Faculté de droit de Poitiers, correspondant de l'Institut, etc. Br. in-8. — *Fondation du Pan-Celtisme. Les Francs nation celtique,* par Henri Lizeray. — *Le château seigneurial de Saint-Laurent-des-Mortiers,* d'après les documents inédits (1356-1789), par M. André Joubert. Br. gr. in-8, avec gravure de sceaux. — *La peste à Compiègne aux XVe, XVIe et XVIIe siècles,* par le comte de Marsy. Br. in-8. (Extrait de *la Picardie.*) — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 335e à 343e livraisons. — *Deux lettres de Bertrand du Guesclin et de Jean le Bon, comte d'Angouléme,* 1368 et 1444, publiées par Léopold Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Br. gr. in-4, avec fac-similés héliographiques. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

Distribution des prix du Concours général des lycées et collèges de Paris, Vanves et Versailles. 1884.

Correspondance.

Le secrétaire du Conseil, M. Jules Desnoyers, exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. le baron Dallemagne et M. Eugène Charavay adressent leurs remerciements pour leur admission au nombre des membres de la Société.

Le bibliothécaire de la Société Dunoise annonce l'envoi des deux volumes indiqués dans la liste ci-dessus.

M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Belgique, remercie le Conseil de l'envoi des Annuaires et autres volumes qui manquaient dans la collection de cette Compagnie.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse le programme des questions qui devront être traitées dans le congrès des Sociétés savantes de 1885.

Travaux de la Société.

M. Luce annonce qu'une partie des variantes du tome VIII des *Chroniques de Froissart* a été livrée par M. Raynaud à l'imprimerie Lahure.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur:

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 7 tirées et distribuées; trois feuilles de la 2e partie en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 10 à 12 tirées; feuilles 13 à 15 en pages; 16 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 9 tirées; feuille 10 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 à 10 en placards.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 et 5 en pages.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 10 en pages.

Le secrétaire adjoint demande que le Conseil veuille bien désigner un de ses membres comme commissaire responsable de la publication de l'*Épître de J. de Saint-Remy*, que feu M. Morand avait préparée pour prendre place dans la

seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin*. — M. le président accepte de se charger de cette fonction.

M. Léon Gautier s'engage à réclamer encore une fois de M. Favre l'envoi de l'Introduction dont le retard empêche de poursuivre la publication du *Jouvencel*.

Le Conseil autorise la mise en distribution immédiate du tome II des *Mémoires d'Olivier de la Marche*.

M. le président transmet plusieurs lettres de M. Beaune, desquelles il résulte que les éditeurs des *Mémoires d'Olivier de la Marche* se trouvent dans l'impossibilité de faire entrer dans le tome III de cette publication toute la partie du texte qui reste à imprimer, les notes, les appendices et la table analytique. Si le Conseil les autorisait à dépasser de six ou sept feuilles les dimensions réglementaires de ce volume, cette augmentation suffirait à peine pour le texte, sans notes ni appendices, et pour la table, réduite aux plus strictes proportions. Les éditeurs pensent donc qu'il y aura nécessité de faire un quatrième volume, de très petites dimensions. — En l'absence de la plupart des membres du Comité de publication, et après une discussion à laquelle prennent part MM. Picot, Gautier, Longnon, de Boislisle, Moranvillé et Dupont, le Conseil décide qu'il sera demandé à MM. Beaune et d'Arbaumont un état synoptique et exact des dimensions du texte restant, des notes, des appendices et de la table, pour que, sur le vu de cet état, on juge s'il y a lieu de concéder un quatrième volume, et comment la coupure pourrait se faire de la façon la plus avantageuse pour la publication en même temps que pour les intérêts de la Société. Dans cette combinaison ne serait pas comprise l'Introduction préparée par M. Beaune et qui doit compléter le tome I, fort de vingt-deux feuilles. M. le marquis de Beaucourt, commissaire responsable, absent en ce moment de Paris, sera prié de donner son avis sur la décision à intervenir.

M. le président communique une proposition de M. René de Maulde, qui offre de faire une nouvelle édition des *Chroniques de Jean d'Auton* sur le règne de Louis XII,

dont il n'existe que les extraits publiés au XVIIe siècle par Godefroy et l'édition en quatre volumes faite, en 1834, par feu M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob). — Renvoi au Comité de publication.

Une autre proposition de publication du texte français de la *Règle du Temple* (statuts et coutumes de l'ordre des Templiers), d'après les manuscrits de Paris, Rome et Dijon, proposition présentée par M. de Curzon, archiviste aux Archives nationales, est également renvoyée au Comité de publication.

Le Conseil décide qu'un exemplaire des *Notices et Documents publiés à l'occasion du Cinquantième anniversaire* sera adressé à M. le docteur Bruno Krusch, de Berlin, qui offre d'en rendre compte dans l'*Historischen Zeitschrift*.

M. le président dépose sur le bureau la copie des lettres de Louis XI promise par M. Jolibois, archiviste du Tarn. — Le Conseil décide que cet envoi sera transmis à M. Vaesen et que des remerciements seront adressés à M. Jolibois.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

56. — ALBANÈS (J.-H.). Armorial et sigillographie des évêques de Marseille, avec des notices historiques sur chacun de ces prélats. In-4, XV-204 pages, avec fig. Marseille, Olive.

57. — ANTOINE. Histoire du Forez. In-16, 245 pages. Saint-Étienne, Chevalier.

58. — AUDIAT (L.). Abbaye de Notre-Dame de Saintes, histoire et documents. In-8, 104 p. Paris, Picard.

59. — Bapst (G.). Études sur l'étain dans l'antiquité et au moyen âge; orfèvrerie et industries diverses. In-8, x-335 p. et 9 planches. Paris, G. Masson.

60. — Barthélemy (A. de). Étude sur une vie inédite de saint Tudual, attribuée au vi[e] siècle. In-8, 20 pages. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, tome XLIV.)

61. — Beauriez (L. de). Élisabeth d'Autriche (femme de Charles IX) et son temps; une reine catholique au siècle de la Réforme. In-18 jésus, xix-266 p. Paris, Gervais.

62. — Bosc (E.). Dictionnaire de l'art, de la curiosité et du bibelot. Grand in-8 à 2 col., xvi-699 p., avec 39 pl. hors texte, dont 4 en chromolithographie, et 709 fig. Paris, Firmin-Didot et Cie.

63. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de La Bassée (département du Nord) antérieures à 1790; par C. Dehaisnes, archiviste du Nord. Gr. in-4 à 2 col., v-109 p. Lille, Danel.

64. — Inventaire sommaire des archives de Chalon-sur-Saône (département de Saône-et-Loire) antérieures à 1790; par F. M. Gustave Millot, bibliothécaire et archiviste de cette ville. Série AA. Grand in-4 à 2 col., xii-516 p. Chalon-sur-Saône, Landa.

65. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Dijon antérieures à 1790, rédigé par M. de Gouvenain, archiviste. T. II. Première partie : Archives civiles. In-4 à 2 col., 244 p. Dijon, Mersch et Ce.

66. — Inventaire sommaire des archives de la ville de Rouen antérieures à 1790, rédigé par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure. Série A (1re série). Délibérations. Gr. in-4 à 2 col., p. 81 à 240. Rouen, Lecerf.

67. — Inventaire sommaire des archives départementales d'Eure-et-Loir antérieures à 1790, rédigé par M. L. Merlet,

archiviste. Archives civiles. Série E. T. II. 1re partie. In-4 à 2 col., 224 p. Chartres, Garnier.

68. — Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790, rédigé par M. Henri Lepage, archiviste. Archives ecclésiastiques. Série G, série H, nos 1 à 1692. T. IV. 2e partie. Gr. in-4 à 2 col., XXXVIII-187 p. Nancy, Collin.

69. — Inventaire sommaire des archives départementales de la Vienne antérieures à 1790, rédigé par MM. Louis Rédet et Alfred Richard, archivistes. Archives ecclésiastiques. Série G. Nos 1 à 1343. T. I. In-4 à 2 col., XV-266 p. Poitiers, Tolmer et Ce.

70. — Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790, rédigé par M. Joseph Gardère, bibliothécaire de la ville de Condom. Hospice de Condom (Gers). In-4 à 2 col., 129 p. Auch, Cocharaux frères.

71. — Inventaire sommaire des archives hospitalières de la Haute-Vienne antérieures à 1790, rédigé par M. Alfred Leroux, archiviste. Villes de Limoges, Bellac, Le Dorat, Magnac-Laval et Saint-Yrieix. Fascicule 1. Ville de Limoges, séries A à D. In-4 à 2 col., XXXVIII-168 p. Limoges, Gely.

72. — Inventaire sommaire des archives départementales de la Loire-Inférieure antérieures à 1790, rédigé par M. Léon Maître, archiviste. T. IV : Archives ecclésiastiques. Séries G et H; clergé séculier et régulier. In-4 à 2 col., XXIV-253 p. Nantes, Forest et Grimaud.

73. — Inventaire sommaire des archives de l'hôpital de Comines, département du Nord; par Jules Finot, archiviste du Nord. Gr. in-4 à 2 col., XIX-57 p. Lille, impr. Danel.

74. — Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790, rédigé par M. Fortuné Rolle. Ville de Lyon : la Charité, ou Aumône générale. T. IV (Séries E à H). Gr. in-4 à 2 col., 566 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand, lib. Brun.

75. — Josse (H.). Histoire de la ville de Bray-sur-Somme. In-8, VIII-403 p. et planches. Amiens, impr. Douillet et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

76. — Joubert (A.). Étude sur la vie privée au XVe siècle en Anjou. In-8, III-291 p. Angers, Germain et Grassin.

77. — Kuhn (F.). Luther, sa vie et son œuvre. T. I (1483-1521). In-8, VIII-536 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

78. — Lalore (l'abbé C.). Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes. T. V : cartulaire de Saint-Pierre de Troyes; chartes de la collégiale de Saint-Urbain de Troyes. In-8, CXIV-446 p. Troyes, Lacroix; Paris, Thorin.

79. — Noel (dom A.). Notice historique sur le canton de Signy-le-Petit. In-8, 138 p. Reims, Matot-Braine.

(Extrait de l'Almanach-annuaire historique de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes.)

80. — Rebiquet (P.). Théveneau de Morande, étude sur le XVIIIe siècle. In-18 jésus, VIII-323 p., avec portrait et 5 planches hors texte. Paris, Quantin.

81. — Rocquain (F.). Philippe le Bel et la bulle *Ausculta fili*. In-8, 31 p. Paris, Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

82. — Rooles des bans et arriere-bans de la province de Poitou, Xaintonge et Augoumois, tenus et conuoqués sous les regnes des roys Louis XI, Charles VIII et François Ier; extraits des originaux estans pardeuers Pierre de Sauzay, escuyer, sieur de Bois-Ferrand. In-4, 101 p. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

83. — Wiesener (L.). Rapports secrets du duc d'Orléans avec Georges Ier, du vivant de Louis XIV. In-8, 16 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Revue de la Société des études historiques.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 DÉCEMBRE 1884,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 janvier 1885.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2036. M. le vicomte DE PONTON D'AMÉCOURT, membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, président de la Société française de numismatique et d'archéologie, rue de l'Université, n° 18; présenté par MM. J. Desnoyers et L. Delisle.

2037. La Bibliothèque universitaire de l'Académie de Toulouse, présentée par MM. Jourdain et Moranville; bibliothécaire, M. Crouzel.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique,* septembre-octobre 1884. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* novembre 1884. — *Boletin da associaçao dos jornalistas e escriptores portuguezes,* 1re série, n° 5.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1884. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* 2e livraison de 1883 et 1re livraison de 1884. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier,*

tome XVII, 2e livraison. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1883, n° 3. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, juillet à septembre 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 344e à 346e livraisons. — *Frédéric II et Louis XV*, d'après des documents nouveaux (1742-1744), par le duc de Broglie, de l'Académie française. 2 vol. in-8. Paris, C. Lévy.

De la part de M. Delisle : *Notice des objets exposés à la Bibliothèque nationale, dans la salle du Parnasse français, à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille* (octobre 1884). Paris, impr. G. Chamerot. Br. in-12. — *Donation faite à la Bibliothèque nationale par la famille de Bastard d'Estang.* (Extrait du *Bulletin des bibliothèques et des archives*, année 1884, n° 2.) — Compte-rendu de la publication de la Société paléographique anglaise : *Fac-similes of manuscripts and inscriptions, edited by E.-A. Bond and E.-M. Thompson* (1873-1883, 3 vol. in-fol.). Br. in-8. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

Correspondance.

MM. Desnoyers et le comte de Marsy s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Crouzel, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Toulouse, demande l'inscription de cet établissement au nombre des membres de la Société.

M. le duc de Broglie fait hommage au Conseil des deux volumes indiqués ci-dessus.

M. le président donne lecture d'une lettre de la Société des Antiquaires de France invitant les Sociétés savantes à solliciter du gouvernement des mesures législatives pour la sauvegarde des monuments qui existent sur le territoire de la France ou dans les possessions et établissements français. — Après une discussion à laquelle prennent part MM. Picot, Jourdain et de Boislisle, le Conseil prie M. le président de vouloir bien notifier son adhésion à la Société des Antiquaires, en insistant sur la nécessité d'étendre cette sauvegarde aux monuments historiques de toutes les régions françaises et de tous les âges, car des faits de van-

dalisme extrêmement regrettables se produisent tous les jours aussi bien en France qu'en Afrique, et de hâter la mise au jour du projet de loi soumis à l'étude du Conseil d'État depuis plusieurs années.

M. le trésorier communique une lettre de M. le sous-secrétaire d'État au ministère de l'Instruction publique, par laquelle avis est donné que, vu la réduction du budget de ce département, la remise des ouvrages auxquels le ministère souscrit devra, désormais, être précédée d'un avertissement et acceptée par le ministère.

La rédaction de la revue allemande *Historischen Zeitschrift* demande à faire rendre compte de la publication des *Lettres de Louis XI* (tome I) par le professeur Markgraf, et de la *Relation de la cour de France en* 1690 par le docteur Kœcher. — Avis sera donné à la librairie d'envoyer à Berlin ces deux ouvrages.

Travaux de la Société.

État des impressions. — A l'imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Feuille 15 en bon à tirer. Les Notes et Variantes ont dû être remises à l'imprimerie, et cette partie du volume pourra être terminée, en attendant le dépôt des Sommaires par M. Luce.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 7 tirées et distribuées. Trois feuilles de la seconde partie sont en placards, et l'on compose la suite.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 15 tirée ; feuilles 16 en pages, 17 à 19 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 10 tirée ; feuilles 11 et 12 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuilles 1 à 10 tirées ; feuille 11 en placards. On compose la suite.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 6 tirées ; feuilles 7 et 8 en pages, 9 et 10 en placards.

Second prix à M. de Maulde, pour son *Histoire de Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry.*

PRIX THÉROUANNE. — Un prix de 2,500 fr. à M. J. Flammermont, pour son ouvrage intitulé : *le Chancelier Maupeou et les Parlements ;* un prix de 1,500 fr. à feu M. Reynald, pour son ouvrage intitulé : *Succession d'Espagne, Louis XIV et Guillaume III ; histoire des deux traités de partage et du testament de Charles II.*

PRIX HALPHEN. — A M. Antonin Lefèvre-Pontalis, pour son ouvrage intitulé : *Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande.*

PRIX BORDIN. — Un prix de 1,500 fr. à M. Georges Duruy, pour son ouvrage intitulé : *le Cardinal Carlo Carafa.*

PRIX MARCELIN GUÉRIN. — Un prix de 2,000 fr. à MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, pour leurs deux ouvrages intitulés : *la Jeunesse de Mme d'Épinay*, et *les Dernières années de Mme d'Épinay.*

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES. — Quatre prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Auguste Vitu, pour son ouvrage intitulé : *le Jargon du XVe siècle ;* à MM. A. Darmesteter et Ad. Hatzfeld, pour leur ouvrage intitulé : *le XVIe siècle en France ;* à M. Tamizey de Larroque, pour sa publication des *Lettres de Jean Chapelain ;* à M. Raunié, pour son *Chansonnier historique du XVIIIe siècle.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance annuelle du 14 novembre, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Paul Viollet, pour le premier fascicule de son *Précis de l'histoire du droit français.*

Second prix à M. Tuetey, pour son livre intitulé : *les Allemands en France et l'invasion du comté de Montbéliard.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — 1re médaille à M. Pothier, pour son mémoire sur les *Tumulus du plateau de Gers*; 2e médaille à M. Loth, pour son ouvrage : *l'Émigration bretonne en Armorique, du Ve au VIIIe siècle de notre ère;* 3e médaille à M. Ch. Mortet, pour son ouvrage : *le Livre des Constitutions demenées el Chastelet de Paris.* — 1re mention honorable à M. Armand Gasté pour ses *Études sur les chansons normandes, noëls, vaudevires, etc.;* 2e mention à M. P. du Chastellier, pour ses *Recherches sur les sépultures de l'époque de bronze en Bretagne;* 3e mention à M. L. Flourac, pour son livre sur *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain du Béarn;* 4e mention à M. Paul Guérin, pour son *Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France;* 5e mention à M. Bouquet, pour l'étude intitulée : *la Parthénie ou banquet des Palinodes de Rouen en* 1546; 6e mention à M. Amédée de Bourmont, pour son livre sur la *Fondation de l'Université de Caen et son organisation au XVe siècle.*

PRIX DUCHALAIS. — Partagé entre M. Caron, pour ses *Monnaies féodales françaises,* et M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, pour ses *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.*

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ. — Prix décerné à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.*

Mentions honorables à M. Pierre Bonnassieux, pour son livre : *le Château de Clagny et Mme de Montespan,* et à M. de Calonne, pour son livre : *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois.*

PRIX DE LA GRANGE. — A M. Gaston Raynaud, pour son *Recueil des motets français des XIIe et XIIIe siècles.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance annuelle du 8 novembre, a décerné les prix suivants :

PRIX BORDIN. — Une récompense de 1,500 fr. à M. Smith, et une autre de 1,000 fr. à M. P. Bonnassieux, pour leurs mémoires sur le sujet proposé : *les Grandes compagnies de commerce.*

ERRATA.

P. 117. La liste des membres du Comité de publication doit être rétablie comme il suit :

MM. A. DE BARTHÉLEMY, DE BEAUCOURT, JOURDAIN, LALANNE, DE RUBLE et DE VOGÜÉ.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

84. — AMIEL (E.). Un publiciste du XVIe siècle : Juste-Lipse. In-18 jésus, 335 p. Paris, Lemerre.

85. — BAILLON (le comte DE). Histoire de Louise de Lorraine, reine de France (1553-1601). In-18 jésus, 291 p. et portrait. Paris, Techener.

86. —BALUZE (E.). Lettres inédites à M. Melon du Verdier, publiées, avec une introduction et des notes, par René Fage. In-8, 154 p. Tulle, impr. Crauffon.

87. — BARDIES (le baron L. DE). L'administration de la

Gascogne, de la Navarre et du Béarn en 1740. In-12, 176 p. Paris, librairie de la Société bibliographique.

88. — BAUDOUIN (P. M.). Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne. T. I. In-8, III-516 p. Auxerre, impr. Vosgien.

89. — DU BELLAY (J.). Lettres de Joachim du Bellay, publiées pour la première fois d'après les originaux, par Pierre de Nolhac. In-16, 103 p., avec portrait inédit et autographe. Paris, Charavay frères.

90. — BELLEVAL (le marquis DE). La salle des Ancêtres ; portraits civils et militaires. In-18 jésus, VI-385 p. Paris, Didier et Cie.

91. — BÉMONT (C.). Simon de Montfort, comte de Leicester, sa vie (120.?-1265), son rôle politique en France et en Angleterre. Grand in-8, XXVII-391 p. Paris, Picard.

92. — BERGER (E.). La formule « rex Francorum et dux Aquitanorum » dans les actes de Louis VII. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

93. — BÈZE (Th. DE). Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, publiée d'après l'édition de 1580, avec des notes et des éclaircissements par P. Vesson. T. I. Grand in-8 à 2 col., IX-672 p. Toulouse, Chauvin et fils.

94. — BIZOUARD (l'abbé J.-T.). Histoire de l'hôpital d'Auxonne (1374-1884). In-8, XV-332 pages et 4 gravures. Dijon, Grigne.

95. — BOISLISLE (A. DE). Le camp de Taverny. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France.)

96. — BOISLISLE (A. DE). Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire, pour servir à l'histoire des expéditions d'Italie. In-8, II-302 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.)

97. — BONNAFFÉ (E.). Dictionnaire des amateurs français au XVIIe siècle. In-8, XVI-359 p. Paris, Quantin.

(Bibliothèque de l'art et de la curiosité.)

98. — BONNASSIEUX (P.). Examen des cahiers de 1789 au point de vue commercial et industriel. In-8, 41 p. Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Extrait de la Revue générale d'administration.)

En donnant communication de ce mémoire au dernier congrès des Sociétés savantes, l'auteur entendait simplement « présenter un aperçu général de la question, résumer à grands traits les vœux ou les plaintes que les cahiers renferment au point de vue commercial et industriel. » Cependant il a su grouper, dans chacune des quatorze subdivisions de son sujet, une telle quantité d'informations, et ces informations doivent être tellement nouvelles pour la plupart des lecteurs, même pour ceux qui s'occupent d'histoire commerciale, qu'il convient de signaler ce mémoire et comme curiosité et comme utilité.

99. — BONVALOT (É.). Le tiers état d'après la charte de Beaumont et ses filiales. In-8, XXV-646 p. Paris, Picard.

100. — BOUCHER DE GUILLEVILLE (M.-J.). Concino Concini, marquis d'Ancre, maréchal de France; récit de sa mort, suivi de pièces justificatives, et publié par M. Jules-Stanislas Doinel. In-8, 55 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

101. — BOUCHER DE MOLANDON. Inventaire des livres, joyaux, ornements, reliquaires, etc., de l'église Saint-Paul d'Orléans, fait à la requête des gagiers de ladite église, le 28 janvier 1462, par Jean Gidoin, notaire; publié d'après le manuscrit original. In-8, 22 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des travaux historiques.)

102. — BRÉMOND D'ARS (vicomte Guy DE). Le père de Mme de Rambouillet : Jean de Vivonne, sa vie et ses ambassades près de Philippe II et à la cour de Rome, d'après des documents inédits. In-8, IV-396 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Sans parler des qualités littéraires de ce volume et de la grande masse de documents qui s'y trouvent mis au jour ou employés, on doit dire que M. de Brémond d'Ars a le double mérite de ne pas s'être abusé sur la valeur de son personnage, comme ont pu s'abu-

ser jadis, dans leurs éloges banaux, Brantôme et le président de Thou, et de faire cependant ressortir une franche et hardie figure du XVIe siècle sur ces fonds très variés : « les vieux châteaux de Saintonge, où s'accomplit l'enfance de Jean de Vivonne, au milieu de mœurs à demi féodales encore ; sa jeunesse brillante, joyeuse, ardente à vivre ainsi qu'à chercher la gloire ; ses amours avec Mlle de Vitry, entre deux combats ; ses chevauchées et celles de ses camarades, la lance sur la cuisse, à travers l'Europe ; puis ses voyages de négociateur, son séjour parmi les Espagnols, ses démêlés avec les papes, ses prouesses dans la cornette blanche, ses escarmouches contre la princesse de Condé, le beau tableau de sa vieillesse respectée, sa mort de chrétien... » Comme diplomate, Jean de Vivonne (qu'on appela d'abord le baron de Saint-Gouard, puis le marquis de Pisany) eut fort à faire, soit en Espagne, soit à Rome, et sa correspondance, conservée à la Bibliothèque, aux Archives nationales, à l'Arsenal, offre beaucoup d'intérêt. Nombre d'historiens y avaient déjà puisé, mais non avec la même abondance et le même bonheur que M. de Brémond d'Ars, de qui, d'ailleurs, la compétence en ces matières s'est bien établie au cours de la préparation de son volume, car il en a communiqué aux revues divers fragments sur les tribulations de Jean de Vivonne en Espagne et en Portugal, sur l'effet produit par la Saint-Barthélemy à la cour de Madrid, sur l'inexactitude ou même la fausseté des documents dont se composent les *Mémoires* de Nevers, sur les parents et l'enfance de Mme de Rambouillet.

103. — Brièle. Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris, commencée sous les auspices de M. Michel Moring, continuée par M. Charles Quentin, directeur de l'administration générale de l'Assistance publique. T. III. Collection des comptes de l'Hôtel-Dieu de Paris. Second fascicule. In-4, XV p. et p. 201 à 428. Paris, Picard.

104. — Broc (le vicomte de). Notice sur les seigneurs et le château des Feugerets, suivie d'études sur la province du Perche et illustrée de deux eaux-fortes par le vicomte Olivier de Romanet. In-8, 129 p. Le Mans, Monnoyer.

105. — Broglie (E. de). Fénelon à Cambrai, d'après sa correspondance (1699-1715). In-8, XII-454 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

106. — Buet (C.). L'amiral de Coligny et les guerres de

religion au XVIe siècle. In-18 jésus, XIV-435 p. Paris, Palmé.

107. — BUFFET. Chronique (1580-1588) ; la Ligue à Metz, extrait des cahiers de François Buffet, ministre du S. E. à Metz, publié pour la première fois par E. de Bouteiller, avec une introduction et des notes par Aug. Prost. Petit in-8, XXXII-248 p. Paris, Pillet et Dumoulin.

(Petite bibliothèque messine.)

108. — BURCHARD (J.). Johannis Burchardi Argentinensis, capelle pontificie sacrorum rituum magistri, diarium, sive rerum urbanarum commentarii (1483-1506); texte latin, publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, appendices, tables et index, par L. Thuasne. T. II (1492-1499). Grand in-8, 726 p. Paris, Leroux.

109. — CAMPARDON (E.). L'Académie royale de musique au XVIIIe siècle ; documents inédits découverts aux Archives nationales. 2 vol., in-8. Tome I, VII-415 p.; tome II, 415 p. Nancy et Paris, Berger-Levrault.

110. — CARRÉ (l'abbé J.-B.-E.). Histoire du monastère de Notre-Dame d'Igny, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Reims, depuis sa fondation jusqu'à nos jours (1126-1884), avec gravures et pièces inédites. In-8, XXXVI-633 p. Reims, Michaud.

111. — Cartulaire de Héronval, publié par le Comité archéologique de Noyon. In-4, XI-110 p. Noyon, impr. Andrieux.

112. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes, par Émile Socard, conservateur. T. IX : belles-lettres, t. I. In-8, V-590 p. Troyes, impr. Bertrand-Hu.

113. — Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque des avocats à la Cour d'appel de Paris. T. II : sciences et arts, belles-lettres et histoire. In-8, III-555 p. Paris, Pedone-Lauriel.

114. — CHAPELLIER (J.-C.), P.-C. CHEVREUX et G. GLEY. Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés au nom du Comité d'histoire vosgienne. Tomes VI, VII et VIII : 3 vol. in-8, 432 p., x-352 p. et x-396 p. Paris, Dumoulin ; Champion.

115. — CHARPIN-FEUGEROLLES (le comte DE). Document inédit relatif à la guerre qui eut lieu en 1368 entre les Dauphinois et les Provençaux. In-4, xv-43 p. Lyon, impr. Perrin.

116. — CHÉRUEL (A.). Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère. T. III (janvier 1648-décembre 1650). In-4, VIII-1142 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

117. — COSNAC (le comte G.-J. DE). Les richesses du palais Mazarin ; correspondance inédite de M. de Bordeaux, ambassadeur en Angleterre ; état inédit des tableaux et des tapisseries de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset en 1650 ; inventaire inédit dressé après la mort du cardinal Mazarin en 1661. Grand in-8, VI-436 p. et gravures. Paris, Renouard.

118. — CURZON (H. DE). Notice archéologique sur l'église d'Iseure-lès-Moulins. In-8, 24 p., avec 2 figures. Paris, Imprimerie nationale.

(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques.)

119. — DAUX (l'abbé C.). Le grand séminaire de Montauban et les prêtres de la Mission avant la Révolution. In-8, 122 p. Paris, D. Dumoulin et Cie.

120. — DELISLE (Léopold). Anciens catalogues des évêques des églises de France. In-4, 71 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du tome XXIX de l'Histoire littéraire de la France.)

Historique et nomenclature méthodique des listes d'évêques antérieures au XIVe siècle, qui, intercalées originairement comme morceaux de liturgie dans les offices, donnèrent naissance, en plus d'un diocèse, à des *Gesta pontificum* de haute valeur.

121. — DELISLE (L.). Deux lettres de Bertrand du Gues-

clin et de Jean le Bon, comte d'Angoulême (1368 et 1444). In-4, 7 p., avec fac-similés. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Texte et héliogravure de deux documents originaux qui avaient été jadis soustraits de la collection des Archives nationales connue sous le titre de *Monuments historiques*, et que M. Delisle a eu la bonne fortune de faire restituer à cet établissement, sans que l'auteur délicat de cette réintégration ait voulu laisser connaître son nom.

122. — DELISLE (L.). Le Sacramentaire d'Autun. In-4, 13 p. et 4 fac-similés héliographiques. Paris, A. Lévy.

(Extrait de la Gazette archéologique.)

123. — DELISLE (L.). Authentiques de reliques de l'époque mérovingienne découvertes à Vergy. In-8, 8 p. et fac-similés. Rome, impr. Cuggiani.

(Extrait des Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome.)

124. — DELISLE (L.). Les livres d'heures du duc de Berry. In-4, 39 p. Paris, A. Quantin.

(Extrait de la Gazette des Beaux-Arts.)

Ce catalogue raisonné de trente-sept livres d'heures, psautiers ou bréviaires que les inventaires de 1402, 1413 et 1416 montrent comme ayant été exécutés pour le frère de Charles V ou lui ayant appartenu, est suivi de la description de douze manuscrits actuellement existants, et accompagné de cinq planches splendides de photogravure prises sur les « très riches heures » qui brillent au premier rang dans la collection de Mgr le duc d'Aumale.

125. — DOUAIS (C.). Soumission de la vicomté de Carcassonne par Simon de Montfort, et la croisade contre Raymond VI, comte de Toulouse (août 1209-avril 1211). In-8, 74 p. Paris, Picard.

126. — DUCHESNE (l'abbé L.). Le *Liber pontificalis*; texte, introduction et commentaire. 1er fascicule. Grand in-4, CXII-128 p. Paris, Thorin.

127. — DURAND (A.) et E. GRAVE. La chronique de Mantes, ou histoire de Mantes depuis le IXe siècle jusqu'à la Révolution. In-8, VII-597 pages et 9 planches. Mantes, impr. Gillot.

128. — DURIER (C.) et J. DE CARSALADE DU PONT. Les huguenots en Bigorre ; documents inédits publiés pour la Société historique de Gascogne. In-8, 281 p. Paris, Champion.
(Publication des Archives historiques de la Gascogne.)

129. — FAVRE (L.). Le Luxembourg (1300-1882) ; récits et confidences sur un vieux palais. In-8, VIII-452 p. Paris, Ollendorff.

130. — FERNAY (J.). Un grand Français du XVIIe siècle : P.-P. Riquet et le canal du Midi. In-8, 251 p. et grav. Paris, Charavay frères.

131. — FICHOT (C.). Statistique monumentale du département de l'Aube ; accompagnée de chromolithographies, de gravures à l'eau-forte et de dessins sur bois, dessinés et gravés par l'auteur. Arrondissement de Troyes (1er, 2e et 3e cantons), avec les cantons d'Aix-en-Othe et de Bouilly. Livraisons 13 à 30. T. I. In-8, 495 p., avec grav. et chromolith. Paris, Quantin ; Troyes, Lacroix, tous les libraires du département de l'Aube.

132. — FLAMARE (DE). Cartulaire de Lérins, annoté. Fascicule I. In-8, 164 p. Nice, Cauvin-Empereur.

133. — FOUCAULT (l'abbé). Essai sur Ives de Chartres d'après sa correspondance : I. l'Évêque ; II. le Réformateur ; III. le Docteur. In-8, 282 p. Chartres, Petrot-Garnier.

134. — FOURNEL (V.). De Malherbe à Bossuet ; études littéraires et morales sur le XVIIe siècle. In-18 jésus, 311 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

135. — FRANCUS. Voyage autour de Privas. In-18 jésus, 621 p. Privas, Roure.

136. — FUNCK-BRENTANO (F.). La mort de Philippe le Bel ; étude historique. In-8, 51 pages et planche. Paris, Picard.

137. — GAULLIEUR (E.). L'instruction laïque à Bordeaux et en Guyenne avant la Révolution. In-8, 20 p. Bordeaux, impr. Durand.

138. — GERMAIN (A.). La Faculté de théologie de Mont-

pellier; étude historique d'après les documents originaux. In-4, 75 pages. Montpellier, impr. Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Montpellier.)

139. — GLASSON (E.). Les origines du costume de la magistrature. In-8, 33 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

140. — GRENIER (J.). La Brie d'autrefois (mœurs et coutumes des bords du Grand-Morin); avec une préface de M. Th. Lhuillier; illustrations de MM. Servin, Yon, Bœtzel, Hamel, Lunel, Mansuy, Planché, etc. In-18 jésus, IX-237 p. Coulommiers, Bertier.

141. — GUILHIERMOZ (P.). Le droit de renonciation de la femme noble lors de la dissolution de la communauté, dans l'ancienne coutume de Paris. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

142. — HANOTAUX (G.). Origines de l'institution des intendants des provinces, d'après les documents inédits. In-8, 387 p. Paris, H. Champion.

On est revenu, depuis une trentaine d'années, de l'opinion trop longtemps accréditée que l'institution des intendants datait de toutes pièces du temps de Richelieu et de l'année 1635; la démonstration a été souvent faite, et l'existence de certains intendants dès le milieu du XVIe siècle prouvée par des documents irréfutables. Pour cette institution comme pour les autres, le progrès modifia peu à peu et les attributions et l'action des fonctionnaires, et leur caractère, avant qu'on en arrivât à l'intendance de justice, police et finances telle que nous la voyons sous Louis XIV; mais, en elle-même, elle existait depuis trois quarts de siècle au moins lorsque Richelieu lui donna, sinon sa forme définitive, du moins un développement, une importance, une autorité, une force beaucoup plus considérables. C'est sur cette période antérieure à 1635 et sur les évolutions successives de cet enfantement que M. Hanotaux a réuni un assez grand nombre de documents, inédits ou déjà connus. Il a joint à son étude une liste des intendants et commissaires envoyés dans chaque province depuis les origines jusqu'à l'année 1635, liste qui pourra certainement s'augmenter par les nouvelles découvertes des archivistes, et quarante-quatre pièces justificatives, lettres de provision, de commission ou de pouvoir, instructions pour les commissaires départis, arrêts, ordonnances ou lettres missives, qui occupent environ deux cents pages du volume.

143. — HAVET (J.). La frontière d'Empire dans l'Argonne; enquête faite par ordre de Rodolphe de Habsbourg à Verdun, en mai 1288. In-8, 48 p. Paris, Champion.

144. — HÉRON (A.). Documents concernant la Normandie extraits du *Mercure françois* (1605-1644), publiés avec une introduction et des notes. In-8, XXXIII-391 p. Rouen, Métérie.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

145. — LA BORDERIE (A. DE). Études historiques bretonnes. 1re série : l'historien et le prophète des Bretons, Gildas et Merlin. In-8, VIII-376 pages. Paris, Champion.

146. — LA BORDERIE (A. DE). Études historiques bretonnes; saint Clair et les origines de l'église de Nantes selon la véritable tradition nantaise. In-8, 52 p. Rennes, Plihon.

147. — LA FERRIÈRE (le comte H. DE). Les grandes chasses au XVIe siècle. In-16, IV-144 p. Paris, libr. des Bibliophiles.

148. — LA GARDE (Henry DE). Le duc de Rohan et les protestants sous Louis XIII. In-8, 335 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

L'auteur retrace, d'après les mémoires et textes déjà publiés, la dernière période de l'histoire politique des protestants français, « celle où, les armes à la main, ils combattirent pour le maintien de leur existence politique, jusqu'au jour où, abandonnés par la fortune des combats, ils la perdirent définitivement à la conclusion de la paix d'Alais (1621-1629). » Les seules divisions qu'il ait cru devoir adopter sont extrêmement sommaires : I. Montauban (1621); II. Montpellier; III. La Rochelle (la révolte, la chute); IV. Privas-Alais.

Dans cette lutte entamée par un parti d'exception contre un gouvernement qui avait pour lui la très grande majorité de la France et que dirigeait un homme tel que le cardinal de Richelieu, l'issue ne pouvait être douteuse; mais le résultat n'enlève rien, on peut le dire, de la grandeur et de la valeur du chef illustre en qui se personnifiait alors le protestantisme français. Aussi comprend-on que cette belle figure tente fréquemment les historiens. En ce moment même, outre le livre de M. de la Garde, une thèse sur les dernières années du duc de Rohan vient d'être soutenue et publiée par M. Mention, et cet érudit, associé à notre confrère M. Rott,

a fait agréer au Comité des travaux historiques le projet d'une publication de la correspondance du duc qui fera le digne pendant, sous bien des rapports, de la correspondance du cardinal de Richelieu.

149. — LANIER (L.). Étude historique sur les relations de la France et du royaume de Siam de 1662 à 1703, d'après les documents inédits des archives du ministère de la Marine et des Colonies, avec le fac-similé d'une carte du temps. In-8, 212 p. Versailles, Aubert.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.)

150. — LARROUMET (G.). Marivaux, sa vie et ses œuvres, d'après de nouveaux documents. In-8, XII-640 p., avec deux portraits et deux fac-similés. Paris, Hachette et Cie.

151. — LE BOUCQ DE TERNAS (A.). Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois; œuvre posthume publiée par sa famille. In-4, XII-458 p. Douai, Dechristé.

152. — LEDIEU (A.). Archives d'Abbeville : inventaire analytique des dénombrements de seigneuries. In-8, 36 p. Paris, Picard.

(Extrait de la Picardie.)

153. — LECOCQ (A.). Variétés historiques, archéologiques et légendaires du département d'Eure-et-Loir. Petit in-8, 317 p. et grav. Chartres, Petrot-Garnier.

154. — LECOY DE LA MARCHE. Les Manuscrits et la Miniature. In-4 anglais, 357 p. Paris, A. Quantin.

(Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.)

L'auteur expose son plan en ces termes : « Après nous être demandé sur quoi et avec quoi ont été exécutées les merveilles de patience qui font rêver aujourd'hui les amateurs de calligraphie, nous avons exposé brièvement la manière d'écrire usitée aux différentes époques et les conditions dans lesquelles s'exerçait la profession si complexe de l'écrivain. Passant ensuite du motif de l'ornementation aux ornements eux-mêmes, nous avons étudié leur développement graduel, depuis l'initiale grossière des premiers siècles jusqu'aux tableaux de maîtres qui ont fait de la peinture sur vélin, vers la fin du moyen âge, la rivale souvent heureuse de la peinture sur bois ou sur toile, et qui ont eu sur l'éclosion ou le perfectionnement de celle-ci une influence consi-

dérable. Pour la miniature comme pour l'écriture, nous avons tâché de reconnaître les caractères distinctifs des principales écoles, de surprendre l'artiste dans l'exercice de ses fonctions, de l'interroger sur ses procédés, ses recettes, voire même sur sa condition sociale. Enfin, en fermant le manuscrit, nous avons laissé arrêter un moment nos regards sur les ornements extérieurs... »

L'ouvrage est accompagné de 107 gravures reproduisant ou des monuments, ou des fac-similés d'écriture, ou des miniatures, des reliures, etc.

155. — LEGEAY (F.). Inventaire sommaire des registres de l'état civil antérieurs à 1790 des paroisses d'Aubigné, Coulongé, Lavernat, Sarcé, Vaas et Verneil-le-Chétif. In-8, 23 p. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

156. — LEMAITRE (J.). La comédie après Molière et le théâtre de Dancourt; thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8, 249 p. Paris, Hachette et Cie.

157. — LENS (L. DE). L'Université d'Angers du XVe siècle à la Révolution française. T. I. Faculté des droits. In-8, 289 p. Angers, Germain et Grassin.

158. — LE PAULMIER (le docteur). Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille, avec un portrait inédit de Paré. In-8, 420 p. Paris, Charavay frères.

Aux documents biographiques déjà produits par le professeur Malgaigne (dans son édition des *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*), par Hubert, Jal, Percy, Willaume, les frères Haag et le docteur Bégin (qui possède, à ce qu'il paraît, un fonds complet de manuscrits ou de titres et pièces concernant l'illustre chirurgien), M. le docteur le Paulmier ajoute, comme contribution nouvelle, une série de cinquante pièces justificatives recueillies, pour la plupart, aux Archives nationales ou dans les archives du château de Paley, dont les possesseurs tiennent à Paré par des liens de parenté directe. Sauf un certain nombre d'états de la maison médicale des princes et rois au service desquels Paré fut attaché, ces pièces sont des actes de famille ou d'intérêt privé. On y peut signaler cependant la reproduction d'un mémoire imprimé contre la Faculté de médecine, qui avait échappé jusqu'ici aux éditeurs des Œuvres complètes.

M. le Paulmier s'est servi aussi d'un volume inédit de l'*Histoire de la chirurgie,* par Peyrilhe. Il a corrigé certaines lectures du

professeur Malgaigne. Il donne le fac-similé d'un endos de pièce qui, selon son dire, serait le seul document autographe qu'on possède de Paré. Enfin, il établit, plus complètement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, l'état de la postérité du grand chirurgien. En regard du remarquable portrait dont l'original est au château de Paley, en Gâtinais, il place la reproduction de plusieurs gravures faites à diverses époques de la vie de Paré.

Suivent deux appendices biographiques : le premier, sur la vie et la postérité de Julien le Paulmier, médecin ordinaire du roi Henri III, qui eut plus d'un point de contact avec Paré, et dont on possède des ouvrages curieux ; le second, sur un autre contemporain de Paré, le chirurgien Antoine Portail, dont la descendance tint une place considérable dans le corps judiciaire.

159. — Loth (l'abbé J.). Histoire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumièges, par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, publiée pour la première fois. T. II. In-8, 320 pages. Rouen, Métérie.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

160. — Luchaire (A.). Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens (987-1180). 2 vol. in-8. T. I, xvi-332 p.; t. II, 376 p. Paris, Picard.

161. — Luco (l'abbé). Pouillé historique de l'ancien diocèse de Vannes, bénéfices séculiers. In-8, 904 p. Vannes, Galles.

162. — Mailhard de la Couture. La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur ; texte ancien rapproché du français moderne. In-8, viii-400 pages. Lille, Desclée, De Brouwer et Cie.

163. — Martin-Dairvault. Le livre du roi Dancus ; texte français inédit du xiiie siècle, suivi d'un traité de fauconnerie, également inédit, d'après Albert le Grand, avec une notice et des notes. In-12, xvi-140 p. Paris, libr. des Bibliophiles.

164. — Mas-Latrie (L. de). Glossaire des dates, ou explication par ordre alphabétique des noms peu connus des jours de la semaine, des mois et autres époques de l'année employés dans les dates des documents du moyen âge. In-8, 64 p. Paris, Champion.

165. — MERLET (Lucien). Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron, publié et annoté. 2 vol. in-4. T. I, 254 p.; t. II, 254 p. Chartres, impr. Garnier.

166. — MERLET (L.). Dictionnaire des noms vulgaires des habitants de diverses localités de la France. In-8, XIII-198 p. Chartres, Petrot-Garnier.

(Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.)

167. — MEYER (P.). Girart de Roussillon, chanson de geste traduite pour la première fois. In-8, CCXXXIV-365 p. Paris, H. Champion.

Ce poème doit avoir été composé au XIe siècle ; mais on n'en a que des textes du XIIe siècle, qui présentent cette singularité exceptionnelle qu'ils sont écrits dans un idiome dont on ne peut expliquer les formes tantôt provençales et tantôt françaises, et les variations sont tellement considérables d'une copie à l'autre, que notre savant confrère, quoique s'occupant de *Girart de Roussillon* depuis un très grand nombre d'années, a remis encore à un autre temps l'établissement du texte même, avec l'espoir de trouver d'ici là, sinon l'exemplaire original, du moins une copie plus fidèle de cet original. C'est donc contre l'usage, mais par suite de scrupules très appréciables, qu'il donne d'abord la traduction, avec de nombreuses notes, et le commentaire critique (introduction et appendice), presque aussi considérable, comme étendue, que la traduction.

L'introduction est ainsi divisée : I. L'histoire ; le comte Girart. — II. La poésie ; Girart de Vienne, Girart de Frette, Girart de Roussillon. — III. L'ancienne et la nouvelle chanson de Girart de Roussillon. — IV. État des personnes et civilisation dans Girart de Roussillon. — V. Girart de Roussillon dans l'épopée française. — VI. Témoignages divers. — VII. Les romans en vers et en prose de Girart de Roussillon aux XIVe et XVe siècles.

L'appendice, placé entre l'introduction et la traduction, comprend : I. Manuscrits et langue de la chanson renouvelée. — II. Rubriques et extraits de l'*Histoire de Charles Martel,* compilée en 1448 et grossoyée par David Aubert en 1465.

Le volume est terminé par une table des noms et des matières.

168. — MICHAUD (E.). Louis XIV et Innocent XI, d'après les correspondances diplomatiques inédites du ministère des Affaires étrangères de France. T. IV : débats théologiques et affaires religieuses. In-8, 524 p. Paris, Charpentier.

169. — MOLINIER (C.). Un traité inédit du XIIIe siècle

contre les hérétiques cathares (bibliothèque de la ville de Toulouse, manuscrit n° 301, 1re série). In-8, 30 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Annales des Facultés des lettres de Bordeaux et de Toulouse.)

170. — MOLINIER (C.). Guillem Bernard de Gaillac et l'enseignement chez les Dominicains à la fin du XIIIe siècle. In-8, 34 pages. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

171. — MONTAIGLON (A. DE) et RAYNAUD (G.). Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles imprimés ou inédits, publiés avec notes et variantes d'après les manuscrits. T. IV. In-8, 343 p. Paris, libr. des Bibliophiles.

172. — Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut national de France, faisant suite aux Notices et extraits lus au Comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. XXV, XXVI et XXVII. In-4, II-500 p., 492 p. et 486 p. Paris, Impr. nationale.

173. — Nouvelles archives de l'art français; recueil de documents inédits publiés par la Société de l'Histoire de l'art français. 2e série. T. IV (10e de la collection) : scellés et inventaires d'artistes, publiés par Jules Guiffrey; première partie. In-8, XXIII-430 p. Paris, Charavay frères.

174. — PAJOL (le comte). Les guerres sous Louis XV. T. II (1740-1748) : Allemagne, et tome III (1740-1748) : Italie, Flandre. In-8, 533 p. et 615 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

175. — PARIS (G.) et G. RAYNAUD. Les mystères de la Passion d'Arnoul Greban, publiés d'après les manuscrits de Paris, avec une introduction et un glossaire. Grand in-8 à 2 col., II-577 p. Paris, Vieweg.

176. — PLIEUX (A.). Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre de Condom depuis son origine jusqu'à sa transformation en évêché (1011 ?-1317). In-8, 125 p. Auch, impr. Foix.

177. — POLEINS (C.-F. DE). Abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes, par Claude-François de Poleins, procureur général au parlement de Dombes (1699-1723); publié pour la première fois, d'après le manuscrit des Archives nationales, par Joseph Nouvellet. In-4, XX-96 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

178. — PORÉE (l'abbé). Chronique du Bec et chronique de François Carré, publiées d'après les manuscrits 5427 et 5428, f. lat., de la Bibliothèque nationale. In-8, XXVII-287 p. Rouen, Métérie.

(Publié par la Société de l'Histoire de Normandie.)

179. — PRAROND (E.). La topographie historique et archéologique d'Abbeville. T. II et III. In-8, 623 p. et 628 p. Abbeville, Prévost; Paris, Dumoulin.

180. — PROCHÉ (N.-J.). Annales de la ville d'Agen (1789-1819), pour faire suite à l'Abrégé chronologique des antiquités; publiées par Ad. Magen. In-8, 320 p. Agen, Michel et Médan.

(Extrait de la Revue de l'Agenais.)

181. — PROMPSAULT (l'abbé J.-L.). Histoire de Modène (Comtat-Venaissin), avec dessins héraldiques et gravures. In-8, 97 p. Carpentras, impr. Tourette.

182. — PROU (M.). Les Coutumes de Lorris et leur propagation aux XIIe et XIIIe siècles. In-8, 180 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

183. — PUECH (A.). Une ville au temps jadis, ou Nîmes à la fin du XVIe siècle, d'après le compois de 1592 et des documents inédits, étudiés au point de vue de la démographie dans ses rapports avec l'histoire. In-8, 568 p. Nîmes, Grimaud; Gervais-Bedot; Catélan.

184. — RAYNAUD (G.). Bibliographie des chansonniers français des XIIIe et XIVe siècles, comprenant la description de tous les manuscrits, la table des chansons, classées par ordre alphabétique de rimes, et la liste des trouvères. 2 vol. in-8. T. I (description des manuscrits), XIII-252 p.; t. II

(table des chansons; liste des trouvères), XVIII-249 p. Paris, Vieweg.

185. — RAYNAUD (G.). Catalogue des manuscrits anglais de la Bibliothèque nationale. In-8, 30 p. Paris, Champion.
(Extrait du Cabinet historique.)

186. — RAYNAUD (G.) et H. LAVOIX fils. Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles, publiés d'après les manuscrits, avec introduction, notes, variantes et glossaires; suivis d'une étude sur la musique au siècle de saint Louis. T. II. Introduction; le Chansonnier de Montpellier. In-18 jésus, XVIII-483 p. et musique. Paris, Vieweg.

187. — Registres consulaires de la ville de Limoges; publication commencée par M. Émile Ruben, secrétaire général de la Société archéologique et historique du Limousin, et continuée par M. Louis Guibert, vice-président de la même société. Second registre (1592-1662), suivi d'un appendice contenant une notice historique sur la Ligue à Limoges et le journal du consul Lafosse (1649). In-8, CXIX-408 p. Limoges, impr. Chapoulaud frères.
(Publication de la Société archéologique de Limousin.)

188. — REY (A.). Notes sur le village de Saint-Prix : le château de Leumont, d'après les mémoires inédits de J.-N. Dufort, introducteur des ambassadeurs (1739-1765). In-8, 146 p. et planche. Paris, Champion.

Plusieurs écrivains, dans ces dernières années, ont cité des passages ou fragments des mémoires de Jean-Nicolas Dufort, qui occupa une certaine place à la cour de Louis XV comme introducteur des ambassadeurs; mais aucun sans doute n'était mieux désigné pour tirer parti de ces mémoires que M. Rey, qui a entrepris de faire connaître, époque par époque, l'histoire de la portion de la vallée de Montmorency où Dufort passa presque toute son existence, et dont il parle presque à chaque page. Ce numéro de « Notes sur le village de Saint-Prix, » le quatrième, si je ne me trompe, qui ait paru jusqu'ici, met très habilement et heureusement en scène le seigneur du château de Leumont, et fournit les détails les plus intéressants, presque tous tirés de ses mémoires, sur les origines de sa famille, sur l'existence propre à cette classe secondaire de l'aristocratie parlementaire, sur le rôle joué à la cour par l'introducteur des

ambassadeurs, sur la vie de plaisirs qu'il menait soit à Paris, soit à la campagne, sur les princes de Bourbon-Condé qui étaient ses plus proches voisins, sur la société élégante, lettrée et frivole qui remplissait la vallée depuis Saint-Denis et la Chevrette jusqu'à Pontoise, sur les relations que, particulièrement, Dufort eut avec Sedaine, habitant de Saint-Prix, et à propos desquelles M. Rey ajoute tout un chapitre d'informations nouvelles et authentiques, etc. M. Rey ne devait prendre des mémoires de Dufort, qui seront prochainement publiés *in extenso,* que les parties que son sujet spécial lui permettait de revendiquer ; cependant, pour ne pas tronquer cette étude, il a été entraîné à suivre l'auteur alors même que le cours des événements lui fit quitter la vallée pour devenir comte de Cheverny et lieutenant général du Blaisois. Ce n'est pas la partie la moins intéressante de la brochure : on y trouve des pa[illegible] ne peut plus curieuses sur Louis XV, Mme de P[illegible]padour et [illegible] entourage, et sur la Révolution.

189. — [illegible]IAN (J.). Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes, comprenant les noms de lieu anciens et modernes. In-4, LXXII-204 p. Paris, Impr. nationale.

(Publication du ministère de l'Instruction publique.)

190. — [illegible]OMAN (J.). Documents fixant la date de la construction des cathédrales d'Embrun et de Gap. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

191. — ROMAN (J.). Visites faites dans les prieurés de l'ordre de Cluny du Dauphiné, de 1280 à 1303. In-8, 19 p. [illegible]éliard, impr. Hoffmann.

192. — ROMAN (J.). Recherches sur l'emplacement de la civitas et de l'évêché de Rigomagensium (province ecclésiastique d'Embrun). In-8, 55 p. Grenoble, Allier.

193. — SAULNIER (F.). Les alliés de Mme de Sévigné ; la maison de Poix et la seigneurie de Fouesnel en Bretagne, d'après des documents inédits. In-8, 115 p. et plan. Paris, H. Champion.

194. — SAUVAGE (l'abbé). Actes des saints du diocèse de Rouen. T. I. Actes de saint Mellon, premier évêque de Rouen. Petit in-4, XXIV-334 p. Rouen, Fleury ; Métérie.

195. — SEMELAIGNE. Aveux et dénombrements de la vicomté de Conches au XVe siècle, suivis du Coutumier de la forêt. In-8, X-126 p. Paris, Martinet.

196. — STEIN (H.). Cartulaire de l'ancienne abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés sous Ribemont (diocèse de Laon), publié d'après le manuscrit original des Archives nationales. In-8, 231 p. Saint-Quentin, impr. Poette.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin.)

197. — TAMIZEY DE LARROQUE (P.). Documents inédits pour servir à l'histoire de la ville de Dax. In-8, 64 p. Paris, impr. Hugonis.

(Extrait de la Revue des Basses-Pyrénées et des Landes.)

198. — TAVEAU (B.). Cartulaire sénonais de Balthasar Taveau, procureur au bailliage et siège présidial de Sens, procureur aux causes et greffier de la chambre de ville, publié par G. Julliot, président de la Société archéologique de Sens. In-4, XVI-229 p. et planches. Sens, impr. Duchemin.

199. — TEISSIER (O.) et J. LAUGIER. Armorial des échevins de Marseille de 1660 à 1790. In-4 à 2 col., 190 p., avec 68 planches. Marseille, impr. Olive.

200. — THOMAS (Antoine). Les registres de Boniface VIII; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par Georges Digard, Maurice Faucon et Antoine Thomas, membres de l'École française de Rome. 1er fascicule, publié par Antoine Thomas. Grand in-4 à 2 col., 304 p. Paris, Thorin.

(Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

201. — THOMAS (A.). De Joannis de Monsterolio vita et operibus, sive De romanarum litterarum studio apud Gallos instaurato Carolo IV regnante, thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi Antonius Thomas, chartarum altorumque studiorum scholarum olim alumnus, Gallicæ quæ est Romæ scholæ nuper socius. In-8, VIII-114 pages. Paris, Thorin.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1884.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société de l'Histoire de France, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 38.
Sociétés correspondantes, 39.
Liste des membres du Conseil d'administration, 41.
Bureau de la Société nommé en 1882, 41.
Comité de publication, 42.
Comité des fonds, 42.
Jours des séances de la Société, 42.
Agent de la Société, 42.
Liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation, 43.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 46.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Adhésion à la pétition de la Société des Antiquaires de France, 146, 147.
Annuaire-Bulletin réduit, 52, 61, 62, 69, 70, 124.
Assemblée générale, 81-111.
Bibliographie des ouvrages historiques, 69, 70.
Budget de la Société, 75.
Censeurs : MM. Moranvillé et Le Tellier-Delafosse. — Rapport à l'Assemblée générale, 110-111.
Cinquantième anniversaire de la fondation de la Société, 76, 79, 82, 115, 116, 123.

Comité des fonds, 61, 70, 75, 124, 149, 152.
Communications de documents, 67, 68, 73, 115, 125, 141.
Comptes-rendus des publications de la Société, 69, 79, 132, 141.
Delisle (M. L.), président. — Discours à l'Assemblée générale, 82-96.
Desnoyers (M. J.), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 96-109.
Dons d'exemplaires, 69, 79, 125, 132, 141.
Échanges de publications, 52, 68, 78, 115, 124, 139.
Élections : des membres du Conseil, 81; des censeurs, 82; des membres du bureau et des comités, 117.
Frais d'impression et étendue des volumes, 52, 61, 62, 69, 70, 124, 140, 148, 149.
Libraire de la Société, 136.
Nécrologie : M. Fr. Lenormant et M. L. Fraissinet, 49; M. Fr. Morand et M. Bellaguet, 57; M. Mignet, 70; M. de Talhouet-Roy, 113; M. Paul Lacroix et M. Loones, 127.
Ouvrages offerts, 49, 58, 59, 65, 66, 72, 78, 114, 121, 122, 129, 130, 137, 145, 146.
Présentation de membres nouveaux, 49, 50, 58, 65, 71, 72, 77, 113, 114, 121, 129, 137, 145.
Prix d'histoire donné au Concours général, 75, 130, 131.
Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 149-152.
Prix de vente des publications, 75, 76, 79, 124.
Procès-verbaux des séances : 8 janvier 1884, 49; 5 février, 57; 4 mars, 65; 1er avril, 71; 29 avril, 77; 20 mai, 81; 3 juin, 113; 1er juillet, 121; 5 août, 129; 4 novembre, 137; 2 décembre, 145.
Publications de la Société : Propositions, 51, 62, 68, 116, 123, 124, 140, 141. — Distribution de l'exercice 1884, 61, 130. — Exercice 1885, 61.
Annuaire-Bulletin, 51, 60, 67, 73, 79, 115, 123, 124.
Auteurs grecs relatifs à la Gaule, 51, 60, 67, 79, 115, 123, 131, 139, 147.
Chronique de J. d'Auton, 140, 148.
Épître de J. le Fèvre sur J. de Lalain, 124, 148.
Établissements de saint Louis, 51, 60, 67, 73, 79, 115, 123, 131, 139, 147, 148.
Froissart, 50, 60, 67, 73, 78, 115, 122, 131, 139, 147.
Journal de B. de Mascranny, sur la Fronde, 51, 61, 68.
Journal de Nicolas de Baye, 148, 149.
Le Jouvencel de Jean de Bueil, 51, 60, 67, 73, 140, 141, 148.
Lettres de Louis XI, roi, 68, 74, 79, 116, 125, 131, 132, 139, 147.
Mémoires de Bouffard-Madiane, 61, 68, 74.
Mémoires d'Olivier de la Marche, 51, 60, 67, 73, 79, 115, 123, 131, 139, 140, 147, 148.

Mémoires du maréchal de Villars, 51, 60, 67, 73, 79, 115, 123, 131, 148.
Notices et documents (Cinquantenaire), 51, 52, 60, 67, 73, 79, 115, 123, 132, 148.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, 60, 61, 68, 73, 131, 139, 147.
Règle française du Temple, 141.
Traité latin des droits sur Naples, 116, 123.
Rapports sur la situation de la Société, 61, 75, 149.
Recettes de la Société, 69.
Réclamations de sociétaires ou de bibliothèques, 50.
Souscription ministérielle, 147.
Table générale de l'Annuaire-Bulletin, 62.
Tirage des publications, 74, 116.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 141, 156, 164, 165, 166, 169, 170.
Abbeville, 162, 167.
Administration, 152.
Agen, 167.
Agenais (pays d'), 56.
Aides (droits d'), 125.
Albert le Grand, 164.
Allemagne, 161.
Angers, 163.
Angleterre, 168.
Angoulême (J., comte d'), 158.
Angoumois (pays d'), 144.
Anjou (pays d'), 144.
Aquitaine (ducs d'), 153.
Archéologie, 63, 142, 154, 157, 159, 169.
Archives, 128-132, 142, 143, 162, 163, 168, 170.
Ardèche (dép. de l'), 159.
Argonne (pays de l'), 161.
Armagnac (Maison d'), 76.
Armoiries, 141, 170.
Artois (prov. d'), 162.
Assistance publique, 143, 155.
Aubigné (ville d'), 163.
Autriche (Élisabeth d'), 142.
Autriche (empire d'), 63.
Autun, 112, 158.
Auxonne, 153.
Avocats (l'ordre des), 156.

Bacqueville-en-Caux, 134.
Baluze (Étienne), 152.
Ban et arrière-ban, 144.
Bassée (la), 142.
Bayart, 164.
Béarn (pays de), 153.
Beaumont (charte de), 154.
Bec (abb. du), 167.
Bellac, 143.
Bellay (Joa. du), 153.
Bernard (Guillem), 166.
Bèze (Théodore de), 153.
Bibliographie, 135, 158, 167.
Bibliothèques, 120, 156, 168.
Bigorre (pays de), 159.
Biographies, 56, 134, 141, 152, 153, 159, 162, 163, 164, 166.
Boniface VIII, 170.
Bordeaux, 159.
Bordeaux (Antoine de), 157.
Boucher de Guilleville (M.-J.), 154.
Bouillon (le cardinal de), 64.
Boulainvilliers (le comte de), 125.
Boulogne-sur-Mer, 132.
Bourdon (Sébastien), 134.
Bourgogne (prov. de), 63, 153.
Braque (les frères), 136.
Bray-sur-Somme, 144.
Bretagne (province de), 112, 136, 142, 161.
Brie (pays de), 160.
Bruno (saint), 112.

Buffet (Fr.), 156.
Burchard (J.), 156.

Cahiers de 1789, 154.
Cambray, 155.
Camps antiques, 153.
Canal du Midi (le), 159.
Capétiens (les), 164.
Carcassonne, 158.
Carré (Fr.), 167.
Cartulaires, 112, 134, 144, 156, 159, 165, 170.
Cassel (le val de), 134.
Catalogues, 156, 157, 167, 168.
Cathares (les), 166.
Chalon-sur-Saône, 142.
Champagne (prov. de), 128, 159.
Chansonniers, 112, 134, 167.
Chansons de geste, 165.
Charles IV, 170.
Charles VIII, 135.
Charles IX, 142.
Chartes, 154.
Chartres (Yves de), 159.
Chartreux (religieux), 112.
Chasse (la), 161, 164.
Chasseneuz (Barth. de), 63.
Chevalerie, 132.
Chroniques, 56, 156, 158.
Chronologie, 164, 167.
Clair (saint), 161.
Clermont-Ferrand, 119.
Cluny (abbaye de), 120.
Cluny (ordre de), 169.
Coligny (l'amiral de), 155.
Comines, 143.
Commerce, 154.
Conches (vicomté de), 170.
Concini (C.), 154.
Condom, 143, 166.
Conseils du Roi, 135.
Costumes, 160.
Coulongé, 163.
Coutumes locales, 160, 167, 170.
Croisades, 158.

Daillon (maison de), 54.
Dancourt (Florent), 163.
Dancus (le roi), 163.
Dauphiné (prov. de), 157, 169.
Dax, 170.
Dictionnaires, 142, 154, 165, 169.
Dijon, 142.
Diplomatie, 63, 154.
Diplomatique, 153, 164.
Domaine royal, 128.
Dombes (pays de), 167.
Dominicains (religieux), 166.
Dorat (le), 143.
Droit, 63, 160, 163, 167.
Dufort (J.-N.), 168.

Échevins, 170.
Églises, 63, 144, 154, 157, 169.
Élisée (le P.), 134.
Embrun, 169.
Épigraphie, 119.
Étain (l'), 142.
État civil (registres d'), 163.
Eure-et-Loir (dép. d'), 142, 162.
Évêques, 112, 141, 157.

Fabliaux, 166.
Facultés de théologie, 159.
Fauconnerie, 164.
Fénelon, 155.
Féodalité, 70, 162, 164, 170.
Feugerets (les), 155.
Flandres (les), 162.
Flandres (comtes de), 134.
Forêts, 170.
Forez (pays de), 141.
Fouesnel, 169.
Fronde (la), 119.

Gabelles (droits de), 125.
Gaillac, 166.
Gap, 169.
Gascogne (pays de), 119, 153.
Généalogies, 56, 152, 155, 162.
Georges Ier, roi d'Angleterre, 144.
Gildas (saint), 161.
Grand Conseil (le), 135.
Greban (Arnoul), 166.
Guerres, 166.
Guesclin (B. du), 157.
Guyenne (prov. de), 159.

Habsbourg (Rod. de), 161.
Hagiographie, 112, 136, 142, 161, 169.
Haute-Vienne (dép. de la), 143.
Hautes-Alpes (dép. des), 169.

Henri IV, 135.
Hérésies, 166.
Héronval, 156.
Heures (livres d'), 158.
Hollande, 80.
Hospices, 143, 153.
Hugues Capet, 70.

Igny (N.-D. d'), 156.
Industrie, 154.
Innocent XI, 165.
Instruction publique, 134, 159, 170.
Instructions diplomatiques, 63.
Intendants, 128, 160.
Inventaires, 120, 128, 132, 142, 143, 154, 157, 162, 163, 166.
Iseure-lès-Moulins, 157.

Jarzé (le marquis de), 56.
Jérusalem, 135.
Journaux, 133.
Jumièges, 164.
Juste-Lipse, 152.

Lalain (maison de), 56.
Lancelot du Lac, 76.
Lavernat, 163.
Léon (saint Paul de), 136.
Lérins, 159.
Lettres, 135, 153, 157.
Leumont, 168.
Ligue (la), 153, 168.
Limoges, 143, 168.
Littérature, 159.
Loire-Inférieure (dép. de la), 143.
Lorrain (Claude), 56.
Lorraine (prov. de), 56.
Lorraine (Louise de), 158.
Lorris (coutume de), 167.
Louis le Gros, 70.
Louis XIII, 53.
Louis XIV, 64, 165, 166.
Lude (comtes du), 54.
Luther, 144.
Luxembourg (palais du), 159.
Lyon, 63, 143.
Magistrature (la), 160.
Magnac-Laval, 143.
Maine (le duc du), 127.
Mantes, 158.
Manuscrits, 120, 157, 158, 162, 166, 168.
Marivaux, 162.
Marseille, 141, 170.
Massillon (J.-B.), 119.
Maupeou (le chancelier), 126.
Mazarin (le cardinal), 63, 157.
Mazarinades, 135.
Médecine, 163.
Mellon (saint), 169.
Melon du Verdier, 152.
Mémoires, 168.
Mercure françois (le), 161.
Merlin (l'enchanteur), 161.
Metz, 156.
Meurthe-et-Moselle (dép. de), 143.
Miniatures, 162.
Mission (prêtres de la), 157.
Modène, 167.
Mœurs, 144, 160.
Montauban, 157.
Montfort (Simon de), 153, 158.
Montlhéry, 56.
Montpellier, 128, 159, 160.
Montreuil (Jean de), 170.
Motets, 168.
Musique, 156, 168.

Nantes, 161.
Navarre (pays de), 153.
Nîmes, 167.
Noblesse (la), 53.
Normandie (prov. de), 161.

Onomastique, 165, 169.
Orléans, 154.
Orléans (Philippe, duc d'), 144.
Opéra (l'), 156.

Pairie (la), 56.
Papes, 144, 156, 165, 170.
Pardiac (le comte de), 76.
Paré (Ambroise), 163.
Paris, 136, 155, 156, 157, 160.
Parlements (les), 126.
Peinture, 56, 134, 157.
Perche (le), 155.
Pérès (Isaac de), 56.
Philbert (Barth.), 56.
Philippe le Bel, 144, 159.

Poitou (prov. de), 54, 144.
Poix (maison de), 169.
Pontoise, 135.
Pouillés, 164.
Prédicateurs, 134.
Privas, 159.
Protestantisme, 153, 156, 159, 161.
Provence (pays de), 157.
Publicistes, 152.
Puylaroque, 63.

Religion, 127, 153.
Reliques, 158.
Renaudot (Théophraste), 126.
Ribemont, 170.
Richelieu (le cardinal de), 53, 56, 63.
Rigomagensium (civitas), 169.
Riquet (P.-P.), 159.
Robert le Frison, 134.
Rohan (Henri, duc de), 161.
Romans, 76.
Rome, 156.
Rouen, 142, 169.
Rouergue (pays de), 128.
Roussillon (Girart de), 165.

Sacramentaires, 158.
Saint-Benoît-sur-Loire, 119.
Saint-Prix, 168.
Saint-Yrieix, 143.
Saintes, 141.
Saintonge (pays de), 144.
Sarcé, 163.
Sauzay (P. de), 144.
Séminaires, 157.
Sénéchaussées, 128.
Sens, 170.
Sévigné (la marquise de), 169.
Siam (roy. de), 162.
Sigillographie, 141.
Signy-le-Petit, 144.
Solomiac, 70.
Statistique, 107.

Table ronde (la), 76.
Taveau (Balth.), 170.
Taverny, 153.
Théâtres, 163.
Théveneau de Morande, 144.
Thouarcé, 63.
Tiers état (le), 154.
Tiron, 165.
Torcy (le marquis de), 133.
Toulouse (R., comte de), 158.
Troyes, 144, 156.
Tudual (saint), 142.

Universités, 163.

Vaas, 163.
Vannes, 164.
Verdun, 161.
Vergy, 158.
Verneil-le-Chétif, 163.
Vesc (Étienne de), 153.
Vienne (dép. de la), 143.
Villes, 144, 167.
Vivonne (Jean de), 154.
Voisins (Phil. de), 135.
Vosges (pays des), 157.
Voyages, 118, 135, 159, 162.

Witt (J. de), 80.

Yvetot, 118.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

ÉPITRE

DE

JEAN LE FÈVRE, SEIGNEUR DE SAINT-REMY

contenant le récit des faits d'armes, en champ clos, de Jacques de Lalain, et publiée, pour faire suite à sa Chronique, *d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale,*

PAR FEU FRANÇOIS MORAND.

En terminant sa *Notice sur Jean Le Fèvre de Saint-Remy*, feu M. François Morand avait promis de rattacher quelque jour à la *Chronique* qu'il venait de publier pour notre Société une autre œuvre du même auteur, la relation des pas d'armes et combats singuliers qui valurent à Jacques de Lalain, dès ses débuts, un renom de bon chevalier. M. Morand espérait d'abord voir rentrer à la Bibliothèque nationale le manuscrit où Buchon avait jadis signalé un texte, peut-être original, de cette relation[1], mais qui était passé, depuis lors, avec tant d'autres

1. Dans sa *Notice sur Georges Chastellain*, édition du Panthéon littéraire, 1837, p. XL à XLII.

volumes précieux, dans la collection d'Ashburnham-Place[1]. Vers les derniers temps de sa vie, las d'attendre une réintégration qui pourtant faillit être obtenue quelques mois plus tard, il se rejeta sur un autre manuscrit du xve siècle nouvellement acquis par la Bibliothèque[2], et qui, comme le manuscrit de Buchon, à côté de documents de même nature, mais de provenances différentes, sur les gages de bataille, emprises, pas d'armes, cartels, défis, combats singuliers[3], etc., contenait un texte de l'*Épître à monseigneur de Lalain*. C'est ce texte qu'il prépara pour notre *Annuaire-Bulletin ;* mais les circonstances défavorables ne nous permirent point de le publier assez rapidement pour que notre collaborateur pût en surveiller l'impression et, s'il en était besoin, y joignît un commentaire. En essayant de le suppléer dans la partie la plus essentielle de cette tâche, il faut que nous exposions sommairement le sujet de l'*Épître*.

Pensant que le père de son héros, enlevé prématurément en 1453, ne manquerait pas de faire composer un panégyrique complet des exploits accomplis par le jeune chevalier au service du duc de Bourgogne, comme en effet le héraut d'armes Charolais avait commencé de le faire, et comme le firent plus tard les chroniqueurs Georges Chastellain et Olivier de la Marche, Saint-Remy n'entreprit de raconter que les premiers faits d'armes en champ clos, et même, laissant de côté certaines aventures de jeunesse que ses deux suppléants ont retracées avec beaucoup de verve[4], il n'est entré en matière que par la narration du pas d'armes que Jacques de Lalain offrit à Gand, les 16 et 17 décembre 1445, à un chevalier sicilien. Cette partie

1. Le manuscrit qui, au temps de Buchon, portait le n° 8417 du Supplément français, doit être devenu, d'après les constatations faites par M. Léopold Delisle, le n° 85 du fonds Barrois, vendu au feu lord Ashburnham.

2. N° 1167 des Nouv. acq. françaises. Voyez L. Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (1880), p. 430-431.

3. Parmi ces pièces, il faut signaler celles qui concernent le fameux combat en champ clos de Jean Verchin, sénéchal de Hainaut, contre Jean de Cornouailles, beau-frère du roi d'Angleterre (1408).

4. Ce sont les chapitres IX à XV du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, de Georges Chastellain, au tome VIII de l'édition de M. Kervyn de Lettenhove.

du texte de Saint-Remy servit plus tard à Chastellain; mais celui-ci en fit comme son œuvre personnelle par l'importance des modifications et des développements [1]. Les différences et variantes sont encore plus nombreuses dans le récit qu'Olivier de la Marche écrivit à son tour, d'un si « bel et honorable commencement de chevalerie; » de plus, il passe très rapidement sur les préliminaires et les préparatifs [2].

Négligeant encore le récit des tentatives que Jacques de Lalain fit pour organiser d'autres combats à l'étranger, notamment en France, à Paris, dans l'île Notre-Dame [3], — tous épisodes que Chastellain a racontés minutieusement d'après les récits ou procès-verbaux du héraut d'armes Charolais, — et ne s'attachant qu'aux « louables œuvres faites et accomplies, » Saint-Remy décrit le pas d'armes qui eut lieu à Valladolid, le 3 février 1447, entre Jacques de Lalain et le chevalier espagnol Diego de Guzman. Il se borne d'ailleurs à reproduire telle quelle, « sans y mettre rien autre chose, » la relation qui lui en fut donnée par un gentilhomme de Navarre. En rapprochant ce texte de celui de Chastellain, qui présente des différences quant aux épisodes de la fin, il semble que c'est ce dernier qui doit être considéré comme le plus exact.

Vient ensuite, toujours sans tenir compte des événements intermédiaires, la relation d'un combat soutenu à Stirling, en Écosse (le mardi gras de 1449), contre James Douglas. Elle ne diffère pas sensiblement de celle que Chastellain écrivit plus tard [4]; peut-être faut-il en conclure que l'un et l'autre se servirent d'un même procès-verbal du héraut Charolais, dont Saint-

1. M. Morand, dans sa *Notice*, a rappelé que c'est Jules Quicherat qui avait, le premier, signalé cet emprunt et l'extrême différence qui distingue le style propre de Chastellain de celui de son prédécesseur.

2. Selon Olivier de la Marche, le pas d'armes aurait eu lieu en novembre 1445, le samedi après la fête de la Toison d'or; le manuscrit dit en toutes lettres : *XVIe décembre.* — Mathieu d'Escouchy donne un bref récit, de quelques lignes (tome I, p. 81-82).

3. Tous les souverains alliés et amis du duc de Bourgogne s'opposaient à ce que leurs sujets fissent armes contre un de ses chevaliers; ils défendaient même à celui-ci de porter visiblement son « emprise. »

4. On a une autre relation, assez longue, dans Olivier de la Marche, chap. XVII.

Remy parle comme ayant porté le cartel et assisté au combat, mais sur lequel M. Morand n'a rien pu découvrir[1].

En revanche, c'est comme témoin oculaire qu'il raconte ensuite le combat donné à Bruges, devant Philippe le Bon, entre Jacques de Lalain et un gentilhomme anglais qui n'avait pu accepter le cartel offert dans son propre pays. Toutefois il néglige d'indiquer dans quel mois de l'année 1449 ce combat eut lieu; même lacune dans Chastellain.

C'est enfin comme ayant, cette fois, présidé aux combats à la place du duc de Bourgogne qu'il retrace toutes les péripéties du long pas d'armes de la Fontaine-des-Pleurs[2], qui eut lieu en 1450, dans le faubourg de Chalon-sur-Saône, et qui ne dura pas moins de neuf à dix mois; quoique auteur du récit, il ne laisse pas de se qualifier lui-même, au début, de « notable et prudent homme. »

La relation du pas d'armes de la Fontaine-des-Pleurs[3] se termine par le procès-verbal non moins curieux des fêtes qui furent offertes à l' « entrepreneur, » et où chacun fit assaut de verve poétique. Très probablement les vers étaient de la facture de notre héraut Toison d'or.

En préparant sa copie, M. Morand avait pensé pouvoir y introduire les divisions et têtes de chapitres, parfois arbitraires et inopportunes, dont Georges Chastellain s'est servi pour s'approprier l'œuvre de Saint-Remy ou les procès-verbaux du héraut Charolais. Nous croyons tout aussi inutile de modifier par cette adaptation la physionomie propre du texte primitif, que de rien changer à la langue ou à l'orthographe du manuscrit, et nous maintenons les seules divisions en alinéas adoptées par Saint-Remy, ou du moins par le copiste de notre texte.

1. Ce titre de *Charolais* avait été porté par Saint-Remy lui-même avant qu'il fût héraut d'armes de la Toison d'or. L'identification de son successeur ne laisserait pas d'avoir de l'intérêt, puisqu'on est redevable à ce personnage de tant de récits chevaleresques.

2. Un autre texte des *chapitres* de ce pas d'armes occupe les feuillets 40 à 48 du même manuscrit, mais semble être d'une écriture un peu postérieure. Le récit, plus détaillé, un peu confus, que donne Olivier de la Marche (chap. XXI) ne comprend pas les chapitres, tandis qu'ils sont seuls, sans récit, dans Mathieu d'Escouchy (tome I, p. 264-273).

3. Comparez un pas d'armes à peu près semblable, donné auprès de Dijon, en 1443, dans les *Mémoires d'Olivier de la Marche*, t. I, p. 290-334.

ÉPITRE

DE

JEAN LE FÈVRE, SEIGNEUR DE SAINT-REMY.

A Monseigneur de Lalain.

Mon très honoré et doubté seigneur, après toutes recommandacions prémises, je vous envoye et rescrips certaines mémoires des haulz et loables faiz d'armes que fist, en champ cloz, feu de bonne mémoire vostre filz, messire Jaques de Lalain, au temps de son jeune aige, et qui, pour sa doloreuse mort, n'ont guères duré; et laisse à escripre les nobles faiz et emprinses d'armes qu'il a faiz avecques son souverain et naturel prince monseigneur le duc de Bourgoigne et de Brabant, et de ses guerres de Flandres, lesquelz nobles faiz, comme raison est, seront mis ès croniques qui en seront faites. Lesquelles mémoires je vous envoye, vous suppliant qu'il vous plaise moy pardonner se je ne les ay faictes plus au long et en meilleur forme; car, se faire le savoye, je y suis bien tenus. Mais ce ne sont tant seullement que petites mémoires au regart de ses haulx faiz; car aussi Charrolois, qui a veue la plus part de ses nobles faiz, en a escript bien au long, et encores puet escripre avecques autres nobles personnes qui en scevent à parler. Lesquelles escriptures assemblées, j'espère que vous, mon très honoré et doubté seigneur, en ferez faire livres, afin que ceulz qui sont yssus et ystront de la noble maison dont il estoit yssu prenent exemple à ses haulz et nobles faiz, pour, à leur léal povoir, ensuir ses bonnes et vertueuses euvres, et qu'ilz soient mieulx tenus de prier nostre benoist créateur, qui, de sa saincte grâce et miséricorde, lui plaise mectre l'âme du vaillant chevalier en son benoist repoz de Paradis. Amen.

Et premiers, je commenceray à un chevalier du roiaume de Sezille, nommé messire Jehan de Boniface, qui, le xxvj^{e} jour

du mois de septembre mil iiij^c xlv, arriva en la ville d'Envers[1]; et le lendemain, xxvij^e jour d'icellui mois, ledit de Boniface ala à la grande église et porta en sa jembe senestre un fer à façon d'un fer d'esclave pendant à une chaynecte d'or, et, après lui, avoit un poursuivant d'armes pourtant sa cotte d'armes vestue; et oy la messe, et retourna en son hostel en tel estat. Lesquelles choses venues à la cognoissance dudit feu messire Jaques de Lalain, qui encores lors n'estoit chevalier, envoya querir moy, Toison d'or, roy d'armes, et me dist qu'il avoit oy dire que, en ladicte ville, avoit un chevalier lequel estoit alez à ladicte grant église pourtant le fer dessusdit, et qu'il entendoit que c'estoit pour faire armes; en disant, oultre, qu'il délivreroit volentiers ledit chevalier de son emprinse, ou cas que ce seroit le plaisir de mondit seigneur de Bourgoigne, et desiroit avoir sur ce mon advis et comment il en pourroit faire. Si fut advisié qu'il ne devoit point touchier à l'emprinse dudit chevalier sans la licence et congié de mondit seigneur, qui, pour lors, estoit en pèlerinaige à Nostre Dame de Bouloigne[2], et qu'il s'en alast, par devers monseigneur le chancellier, lui conter son cas; comme il fist. Et l'advis de mondit seigneur le chancellier oy, ledit Jaques de Lalain m'envoya par devers ledit chevalier lui dire que j'aloye devers lui de par ledit de Lalain, qui, n'avoit guères, avoit oy dire qu'il portoit sur lui enseigne et, après lui, avoit poursuivant d'armes : qui estoient deux signes qui signifioient qu'il desiroit faire armes et estoit délibéré d'aucune emprinse; en requérant audit chevalier que, se c'estoit le bon plaisir de mondit seigneur de Bourgoigne, qu'il lui accompliroit volentiers le contenu de son emprinse, et qu'il lui pleust avoir pacience jusques à la venue de mondit seigneur, qui seroit bien briefve; et que ce fust son plaisir que ledit Jaques de Lalain le délivrast de sadite emprinse ou cas que ce seroit le bon plaisir de mondit seigneur, comme dit est. A quoy ledit chevalier, après pluseurs parolles qu'il eust avecques moy, respondi que, pour les biens qu'il avoit oy dire dudit Jaques de Lalain, il estoit [content] d'avoir à besoingnier à lui et d'attendre le bon plaisir de mondit seigneur; et de ce bailla sa foy à moy, Thoison d'or. Lesquelles choses rapportées audit Jaques

1. Chap. xvi à xx du *Livre des faits* de Chastellain; chap. xvi des *Mémoires d'Olivier de la Marche.*

2. Olivier de la Marche dit que ce pèlerinage avait pour but Aix-la-Chapelle.

de Lalain, je retournay devers mondit seigneur le chancellier, où je fis mon rapport de ce que j'avoye trouvé audit chevalier touchant les choses dessusdites. Si fust l'advis de mondit seigneur le chancellier que ledit Jaques de Lalain assemblast aucuns chevaliers et escuiers pour savoir qu'il auroit à faire au surplus. A laquelle assemblée fut monseigneur d'Arcy[1], lequel dist audit Jaques de Lalain : « Je vous feroys volen-« tiers service et plaisir; mais, en vérité, sans cé que je « sceust rien de vostre fait, j'ay fait parler au dessusdit che-« valier par le roy d'armes d'Artois, auquel il a promis, comme « il m'a dit, qu'il ne fera pour le présent armes avecques autre « que moy; » en priant à mondit seigneur le chancellier qu'il lui pleust mettre la chose en délay jusques au lendemain. A quoy ledit Jaques dist : « Monseigneur d'Arcy, je cognoy bien « que vous me voulez un grant plaisir de moy oster hors de si « grant peine; mais, s'il vous plaist, mondit seigneur le chan-« cellier n'en laira point à demander que j'ay à faire sur la res-« ponse dudit chevalier. » Si fut ainsin que mondit seigneur le chancellier en demanda; et fut l'advis tel con me renvoieroit par devers ledit chevalier pour lui remercier la bonne response qu'il avoit faite, en lui disant, oultre, qu'il lui pleust avoir pacience jusques à la venue de mondit seigneur; et ou cas que ce seroit le bon plaisir de mondit seigneur de Bourgoigne, que ledit Jaques yroit devers lui touchier à sadicte emprinse. Et fut ainsin que un escuier nommé Hervé de Mériadet[2], Maillart de Flancin et moy, Toison d'or, alasmes devers ledit chevalier; et par moy lui fut faite response de toutes les paroles que devant avoient esté déclarées dudit chevalier. Et aussi lui diz comment ledit Jaques de Lalain envoioit les deux gentilz hommes et moy lui remercier de sa bonne response que par avant m'avoit faite. Après pluseurs choses dictes, ledit chevalier me dist de rechief : « J'ay bonne souvenance que vous avez aujourd'huy esté devers « moy de par Jaques de Lalain; et aussi je croy que vous sçavez « bien ce que je vous ay dit; et encores vous dy je que, depuis « que vous parlastes à moy pour ledit Jaques de Lalain, que, se « le plus grant prince du monde eust envoyé devers moy pour « faire armes, je ne l'eusse point receu, car, j'ay tant de biens « oy dire de Jaques de Lalain, que je me tiens à bien eureux

1. Jean de Poitiers, des comtes de Valentinois.
2. Il fut chevalier de la Toison d'or et de l'Hermine. Mort en 1481.

« d'avoir rencontré homme si bien renommé qu'il est ; et Dieu « nous veulle des armes partir à honneur. Et dès maintenant, « je le tiens pour mon frère et le mercie de l'onneur qu'il me « fait, et suis très content d'atendre la venue de mondit sei- « gneur de Bourgoigne et oyr ce qu'il lui plaira à en ordon- « ner. » Ne demeura guères que mondit seigneur de Bourgoigne retourna de son pèlerinaige et arriva audit lieu d'Envers. Et après sa venue, ledit Jaques de Lalain assembla de ses seigneurs et amis, fist sa requeste à mondit seigneur de Bourgoigne, laquelle lui fut accordée ; et, d'autre costé, ledit de Boniface fist requerre à mondit seigneur de Bourgoigne que son plaisir fust qu'il lui alast faire la révérence ainsin comme il appartenoit. Si fist mondit seigneur de Bourgoingne baillier jour audit de Boniface pour aler devers lui ainsin que requis avoit ; et ala ledit de Boniface devers mondit seigneur, pourtant son emprinse. Si le receut mondit seigneur de Bourgoigne très honorablement. Et là estoit ledit de Lalain, lequel renouvela son congié de mondit seigneur de Bourgoigne ; et, après ce, s'aproucha ledit de Lalain dudit de Boniface, et lui dit ainsin : « Messire Jehan de Boniface, « je voy que vous pourtez emprinse pour faire d'armes, pourquoy « j'ay prins congié de mon très redoubté seigneur et prince, cy « présent, de touchier à vostredicte emprinse, s'il vous plaît, et « de vous accomplir, à l'ayde de Dieu, les armes contenues en « voz chappitres, que je croy qui sont telles que nobles hommes « doivent faire ; et de ce ne faiz je nulle doubte. » Si dist ledit Boniface audit de Lalain : « Jacques de Lalain, je vous mercie « de l'onneur que vous me faites, et suis très joyeux et content « que vous y touchiez, par ainsin que vous m'acomplirez les « armes contenues en mes chappitres, lesquelz je vous bailleray « par escript. » Et ledit de Lalain respondi qu'il en estoit content. Si toucha ledit de Lalain à l'emprinse dudit de Boniface en la présence de mondit seigneur de Bourgoigne, lequel accepta aux dessusdis Boniface et de Lalain estre leur juge, et dist qu'il adviseroit le lieu et leur feroit savoir le jour qu'ilz pouroient faire leursdictes armes. Après ces choses, ledit de Boniface print congié de mondit seigneur de Bourgoigne ; et ne demeura guères qu'il envoya audit de Lalain les chappitres de ses armes, qui sont tels qu'ilz s'ensuivent :

« A l'onneur et loenge de Nostre Seigneur Jhésu Crit et de sa glorieuse mère, et de monseigneur saint George, je, Jehan de

Boniface, chevalier du roïaume de Sezille, faiz savoir à tous princes, barons, chevaliers et gentilzhommes sans repreuche que, pour servir ma belle dame et pour advenir au tiltre de proesse, du bon congié et licence de très excellant, très puissant et très victorieux prince le roy d'Arragon et de Sezille deçà et delà le [Phare], sire de Valence, de Jhérusalem, de Honguerie et de [Mayorque, de Minorque, de Corsego et de Sardaigne], comte de Barselone, duc d'Athènes et de [[1]], et aussi comte de Roussellion et de Pussardin, porte une emprinse soubz laquelle se contient faire armes à cheval et à pié, par ainsin que cellui qui, de la condicion dessusdicte, premiers touchera madicte emprinse, fera armez avecques moy selon le contenu de mes chappitres cy après escrips :

« Premiers, que nous ferons armes à cheval; et cellui qui, premiers de noz deux, aura rompues vj lances par le fust, de droicte encontre, sur son compaignon, acquerra un joyel tel et de tel pris que bon semblera à cellui qui n'aura pas rompu lesdictes vj lances, lequel joyel sera portez et présentez par cellui mesmes qui l'aura perdu à une dame ou damoiselle que cellui qui l'aura acquis lui ordonnera et nommera en la court de ma très redoubtée dame madame la duchesse de Bourgoigne et de Brabant. Toutesvoyes, se aucunes desdictes lances se rompoient par le fer, elles ne seroient pas tenues pour rompues.

« Le second chappitre est, que, s'il avenoit que, en faisant lesdites armes à cheval, l'un de noz deux fust pourtez par terre de coup de lance et de droicte atainte sur le harnois, cellui à cui le cas avenra sera tenus de soy rendre prisonnier à cellui qui l'aura porté par terre; et, pour son acquist et délivrance, sera tenus de donner à la dame ou damoiselle devers cui il sera envoiez l'armeure de teste qu'il portera à faire lesdictes armes.

« Le iij[e] chappitre est que nous serons armez de tel harnois qu'il nous plaira à faire armes à cheval, double ou sengle, et tout sans mal engin, et ne aura aventaige à l'arrest que ainsin con le porte à la guerre.

« Le iiij[e] chappitre [est] que chascun de nous portera lances de telle grosseur qu'il lui plaira, sauf qu'elles seront de mesure et longueur, à mesurer depuis l'arrest jusques au débout de la pointe de la lance; desquelles lances je bailleray la mesure; et pourra

1. Les noms entre crochets sont restés en blanc dans le manuscrit, sauf *Phare*, que le copiste a oublié.

chascun porter garnison de fer et de rondelles telles que bon lui semblera.

« Le ve chappitre est que nous ferons lesdictes armes à la toille, laquelle sera de cinq piez de haulteur, et non plus.

« Le vj^e^ chappitre est que, s'il avenoit que lesdictes armes de cheval ne se peussent acomplir à la première journée, nous serons tenus de les parfaire au jour après ensuivant, ou cas toutesvoyes que nous ou l'un de nous ne seroit essoiné par maladie ou bléceure tellement qu'il ne peust chevauchier ou porter armes. »

S'ensuivent les chappitres des armes à pyé.

« Le premier chappitre est que nous serons armez de harnois à combatre en lices ainsin que bon nous semblera, sans crochet et sans quelque mal angin, et sans porter chose qui soit deffendue de porter par nostre mère Sainte Église.

« Le second chappitre est que chascun de noz deux pourra porter lance ou espée de giet pour geter, ainsin que bon lui semblera. Et, incontinent après le giet fait, combatrons de haiches, d'espées et de dagues acoustumées de porter en bataille de lices, jusques à tant que l'un de noz deux soit cheu de main, de genoul, ou de tout le corps, à terre, ou rendu à son compaignon; et celui à cui Dieu donra la victoire quittera le vaincu pour l'espée dont il aura faictes lesdictes armes, ou qu'il aura porté en la lice pour combatre.

« Le iij^e^ chappitre est que cellui qui touchera à madicte emprinse sera tenus de moy délivrer, en acomplissant le contenu de mes chappitres, par devant très excellent et très puissant prince et mon très redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgoigne et de Brabant, dedens un mois ou six sepmaines après qu'il aura touchié à madicte emprinse.

« Le iiij^e^ et darrain chappitre est, affin qu'il appère à tous que les choses dessusdictes procèdent de ma propre volenté et que je les veul de point en point faire et acomplir, je, Jehan dessus nommé, ay seellez ces présens chappitres du seel de mes armes, et signez de ma main, le premier jour du mois d'avril, l'an mil iiij^c^ et [quarante cinq]. »

Le lieu où les armes desdis de Boniface et de Lalain furent faites fut, par mondit seigneur de Bourgoigne, ordonné en la ville

de Gand; et là furent les lices à faire armes à cheval et à pié bien et honorablement préparées et mises à point; et se firent lesdites armes le xvj[e][1] jour de décembre, l'an dessusdit. Et là estoit ledit de Boniface passé avoit un mois; et, la nuyt devant que lesdictes armes se devoient faire, ledit de Lalain entra en ladicte ville de Gand, atout bien v[c] chevaulz en sa compaignie, où estoit monseigneur le conte de Saint Pol, monseigneur de Fiennes et pluseurs aultres grans seigneurs, tant de la court comme de ceulz du sang et linaige dudit de Lalain. Et, cellui jour, mondit seigneur de Bourgoigne ordonna deux chevaliers notables[2] à estre du conseil dudit de Boniface. Et, le landemain, se commencèrent les armes de cheval, après disner; lesquelles armes se firent devant mondit seigneur de Bourgoigne, leur juge, où estoit présent monseigneur le duc d'Orléans, monseigneur de Charrolois, et pluseurs autres grans seigneurs. Lesdictes armes de cheval furent très rudes, car leurs lances estoient très grosses et de bon bois. Et, en vérité, il avenoit moult bien audit de Boniface : à porter son bois, bien paroit homme d'armes. Ledit de Lalain sembloit estre plus fort chargié de harnois que ledit de Boniface : par quoy il ne se monstroit pas si gent; mais, quant aux rencontres, ledit de Lalain se monstroit trop plus puissant que ledit de Boniface, car ledit de Boniface ploya trop plus fort que ledit de Lalain. Ilz corurent l'un contre l'autre bien et vaillaument, et avoient tous deux bons chevaulx, bons fers et bonnes lances, et firent de merveilleuses et grans attaintes, et pluseurs en firent sans rompre leurs lances; et corurent jusques à la nuyt, que mondit seigneur de Bourgoigne leur fist requerre qu'ilz fussent contens d'en plus faire, et qu'ilz avoient tous deux bien et vaillaument fait, et veu qu'ilz devoient faire armes à pié. Si y eust, de la part des deux combatans, de gracieuses responses, en disant que mondit seigneur de Bourgoigne ne devoit prier ne requérir, mais, comme juge, leur povoit et devoit commander. Enfin, mondit seigneur de Bourgoigne leur fist dire que, au regart des armes de cheval, il les tenoit pour accomplies. Toutesfoiz ledit de Lalain n'en estoit pas bien content, pour ce que ledit de Boniface avoit rompues trois lances, et ledit de Lalain que deux, et une esclactée; mais véritablement celles dudit de Lalain estoient trop plus grosses que celles dudit de Boniface, et

1. Le 15, dans Chastellain; le 15 novembre, dans la Marche.
2. Chastellain nomme *Guillebert de Lannoy*.

bien se monstroit aux grans coups et attaintes qu'ilz faisoient. Ilz se contentèrent tous deux; et se passèrent ainsin les armes de cheval à leur honneur. Et aussi il estoit nuyt et estoient torches alumées; et s'en alèrent lesdis de Boniface et de Lalain par les entrées par lesquelles chascun d'eulz estoit entrez, sans aler ensemble.

L'andemain que lesdites armes furent faites à cheval, se firent celles de pyé[1] par devant mondit seigneur de Bourgoigne, présens mondit seigneur d'Orléans, monseigneur de Charrolois et pluseurs autres grands seigneurs. Ala ledit de Boniface et ses deux conseilliers, ensemble ses serviteurs, tous à pié, depuis son hostel jusques dedens les lices, armé de tout son harnois et cotte d'armes vestue; et ala faire révérence à mondit seigneur de Bourgoigne, son juge, et puis s'en retourna en son pavillon, où il fut grande et longue espace en attendant ledit de Lalain; et la cause du délay fut pour attendre la venue de monseigneur le duc de Clèves, laquelle venue il sçavoit estre prochaine par pluseurs messaiges qui lui estoient venu dire. Et pour ce que mondit seigneur de Bourgoigne lui fist sçavoir qu'il venist et que ledit de Boniface estoit jà piéçà venus, ledit de Lalain n'osa plus délayer ne actendre ledit duc de Clèves, et monta à cheval, et après lui trois paiges, sur trois chevaulz couvers richement, et, en sa compaignie, grant nombre de grans seigneurs, chevaliers et escuiers; et entra dedens lesdictes lices, et ala faire la révérence à mondit seigneur de Bourgoigne, et puis s'en retourna en son pavillon pour soy armer, car il estoit venus désarmé de la pluspart de son harnois. Et pendant ce qu'il s'armoit, le duc de Clèves arriva, et, après ce qu'il eust faite la révérence à mondit seigneur de Bourgoigne, il ala tout droit veoir ledit de Lalain en son pavillon : qui fut très grant joye audit de Lalain, car il avoit esté norry enfent avecques ledit duc de Clèves[2]. Et après ce que ledit de Lalain fut armé, se partit de sondit pavillon. Ledit duc de Clèves et autres grans seigneurs l'acompaignèrent devant le hourt de mondit seigneur de Bourgoigne, et lui requist que, de sa grâce, lui voulsist donner l'ordre de chevalerie. Si descendit mondit seigneur de Bourgoigne de son hourt; et alors ledit de Lalain tira son espée, en

1. Olivier de la Marche, qui semble aussi avoir assisté au combat, place les « armes de pied » avant les « armes de cheval. » Il abonde en détails qui manquent ici.

2. Voir le chap. III de Chastellain.

faisant de rechief sa requeste à mondit seigneur de Bourgoigne, lequel print l'espée et en donna la collée audit de Lalain, en lui disant : « Bon chevalier puissiez vous estre, ou nom de Dieu et « de Nostre Dame et de monseigneur Saint George ! » et puis le baisa en la bouche, et, en le baisant, hurta son fronc en la visière dudit de Lalain. Et, après ce, ledit de Lalain s'en retourna en son pavillon ; et quand il fut dedens, il changa harnois de teste en façon d'une demie visière, car il avoit le nez et le dessus du visaige descouvert. Après toutes ces choses, les bastons dont ilz devoient combatre furent visitez, et puis les cris et deffenses faites. Et ce fait, ledit de Boniface yssi hors de son pavillon, embastonné des bastons dont il devoit combatre ; et pareillement fist ledit de Lalain ; et vindrent assembler à combatre droit devant le hourt de mondit seigneur de Bourgoigne et gectèrent leurs lances l'un contre l'autre. Et après combatirent des haiches bien et vaillaument ; et, en combatant, fist ledit de Lalain perdre la haiche d'une des mains dudit de Boniface ; et depuis la recouvra ledit de Boniface, et combatirent comme devant ; et, en combatant, ledit de Lalain donna si grant coup audit de Boniface, qu'il lui fist tourner le corps d'un costé ; et de rechief se combatirent. Mès ne demeura guères que ledit de Lalain fist perdre la haiche de toutes les deux mains audit de Boniface, et, quant il se sentit desbastonné de sa haiche, tira sa dague et cuida prendre ledit de Lalain par sa visière ; mais ledit de Lalain le reboutoit tousiours arriez du bout de sa haiche ; et de lui ne pouvoit approucher. Et alors mondit seigneur getta le baston. Si furent prins lesdis Boniface et de Lalain par les gardes des lices et admenez devant le hourt de mondit seigneur de Bourgoigne, lequel leur dist qu'ilz avoient bien et honorablement fait : « Et tien voz armes « pour acomplies ; » et leur pria qu'ilz touchassent ensemble et fussent frères et bons amis. Et ainsin furent lesdictes armes acomplies ; et s'en retourna ledit de Boniface tout à pié, et sa compaignie avecques lui, en son hostel, ainsin qu'il estoit venus, et ledit messire Jaques de Lalain s'en retourna à cheval, son cheval couvert de nouvelles parures, et les trois paiges nouveaulx abillemens de corps, et les chevaulx couvers de trois diverses couleurs, tissu de riche drap d'or.

Mondit seigneur de Bourgoigne fist de grans et honorables dons audit de Boniface, tant en or, monnoye, vaisselle, que drap de soye, dont ledit de Boniface remercia mondit seigneur de Bourgoigne bien et honorablement ; et après s'en retourna en France devers le roy.

En ces présentes mémoires, je lairay à parler des haultes et loables entreprinses que ledit de Lalain avoit entencion de faire ou roiaume de France, tant en l'isle Nostre Dame, à Paris, comme ailleurs, comme il puet apparoir par les chappitres et lettres sur ce faites, et par les mémoires de Charrolois dont dessus est faite mencion[1]; et ne parleray seullement que des loables euvres faites et acomplies par ledit de Lalain.

Il est vray que ledit de Lalain mist sus une entreprinse d'un bracelet d'or auquel avoit actaichié un couvrechief de plaisance, et le porta en la plus part des royaumes crestiens, pour acomplir en un chascun d'iceulz les armes contenues et déclarées en ses chappitres. Et, pour se faire, commença son chemin par le roiaume de France, et, de là, s'en ala tout droit ès Espaignes, et, comme j'entends, porta sadicte emprinse ès roiaumes de Navarre, d'Arragon et de Castille. Et, à la court du roy de Castille, trouva un vaillant chevalier et de grant linaige qui, par le congié et licence du roy de Castille, son souverain seigneur, toucha à l'emprinse que portoit ledit de Lalain, pour acomplir les armes contenues ès chappitres qui s'en suivent :

« Le premier chappitre [est] que cellui qui touchera à madicte emprinse sera tenus de moy délivrer selon le contenu de mes chappitres, pourveu qu'il soit gentilhommes de toutes lignes et sans reprouche.

« Le ij^e^ chappitre est que chascun de noz deux sera armé de tel harnois que on a acoustumé de porter à faire armes à pié ; et se fournira chascun du sien.

« Le iij^e^ chappitre est que nous combatrons de haiche ou d'espée, tant et si longuement que l'un de nous deux soit portez par terre de tout le corps.

« Le iiij^e^ chappitre est que, s'il advient que je soye portez par terre (que Dieu ne veulle !), je seray tenus de moy aler rendre à la dame ou damoiselle où cellui qui m'aura porté jus me vouldra envoyer ; à laquelle je seray tenus de donner, pour ma finence, un dyamant du pris de cinq cens escus.

« Le ve chappitre est, s'ainsin estoit, que Dieu et celle qui plus a povoir sur moy que nulle chose en ce monde ne veullent, me donnast aventure de porter aucun chevalier par terre, ou un escuier, en ce cas il sera tenus d'envoyer son gantelet là où je

1. C'est le sujet des chapitres XXI à XXV de Chastellain.

lui ordonneray, par un officier d'armes, lequel sera tenus de certiffier les armes telles qu'elles auront esté faites.

« Le vj^e^ chappitre est, se, en faisant lesdictes armes, il avenoit que l'un de nous fust desgarny de sa haiche en combatant, à celui à cui il advendra, le premier sera tenu de donner à son compaignon un dyament.

« Le vij^e^ chappitre sera que nous combatrons de haiche et d'espée telle que chascun de nous vouldra porter, de façon acoustumée à combatre à pié, sans croq ou nul autre mal angin quelconques.

« Le viij^e^ chappitre est que, lesdictes armes à pyé faites et acomplies, ou cas que le plaisir de mon compaignon sera de faire armes à cheval et m'en vouldra requerre, je seray prest, le tiers jour après ensuivant, pour le délivrer ce jour autant de courses de lances qu'il lui plaira et par la manière cy après déclarée, pourveu que je n'aye essoine de mon corps tel que je ne puisse bonnement porter armes, ou autre excusacion raisonnable.

« Le ixe chappitre est que nous ferons armes de harnois acoustumez de porter à faire armes à cheval, doubles ou sengles, sans targe ou escu, ainçois serons chascun de nous sans arrest aventaigeux et sans actaichier l'omme à la selle.

« Le xe chappitre est que, pour faire les armes dessusdictes et les acomplir de point en point selon le contenu de mesdiz chappitres, j'ay esleu à juge le très excellent et très puissant prince le roy de Castille, auquel je supplie très humblement qu'il lui plaise, de sa bénigne grâce, me faire honneur et m'acorder madicte requeste[1].

« Le xj^e^ chappitre est que nous courrons à la toille et de lances pareilles, et, de chascune lance, tant et si longuement qu'elles seront rompues par fust, ou par le fer soit esgrené[2] d'un doy du moins.

« Le xij^e^ chappitre est [que], la fin telle que chascun ait vraye cognoissance que les choses dessusdictes meuvent de ma propre volenté, et que je les veul faire et acomplir selon le contenu de mes chappitres, je, ledit Jaques de Lalain, ay fait seeller ces présens chappitres du seel de mes armes; et si les ay signez de ma main, le xxe jour de juillet, l'an mil quatre cens quarente et six. »

1. Ce chapitre manque dans Chastellain.

2. *Esgrevé, esgrani* et *agravi* dans les autres textes, qui ont aussi *par* au lieu de *que*.

Après ce que ledit chevalier, nommé messire Jaques[1] Gosmen, eust touchié à l'emprinse dudit messire Jaques de Lalain, ne se firent point lesdictes armes qu'il ne fust vj mois passez; et, pendant ce temps, ledit messire Jaques de Lalain ala ou roiaume de Portugal veoir le roy et la royne et autres princes d'icellui royaume; et puis s'en retourna ou roiaume de Castille, en la ville de Wildolic, où se firent lesdictes armes, ainsin que j'ay veu par la copie d'unes lettres que un gentilhomme de Navarre envoya à mondit seigneur de Bourgoigne, dedens lesquelles lettres estoient encloses les ordonnances desdictes armes par articles; et se firent icelles armes le iij[e] jour de février, l'an dessusdit, en icelle ville de Wildolic. Et lesquelz articles cy après s'ensuivent de mot à mot ainsin que le gentilhomme les envoya par escript, sans y riens mettre autre chose :

« Et premiers, ledit jour, en la place des frères Prédicateurs, où estoit le champ ordonné et les lices dressies et pluseurs autres eschauffaux, dont en y avoit quatre principaulx tenens aux lices, c'est assavoir : cellui du roy et de la royne devers orient, et cellui des juges devers occident, et cellui du Deago de Gosmen à la partie de midi, et cellui messire Jaques à l'opposite.

« Et veulliez savoir que, environ ix heures devant disner, entrèrent ou champ xvj hommes armez, lesquelz, en entrant ès lices, se mirent à pié et se posèrent entre deux lices (comme vous sçavez que lices sont doubles) et se départirent ès quatre cornez des lices, pour garder le champ de toutes oppressions; et estoient embastonnez de haiches guisarmes et d'autres bastons deffensables à gens de pié.

« Item, bien peu après, entra la royne et son estat, et monta en son eschauffaut, non mie eschauffault, mès une maison drécée, couverte et bien tendue de riche tapisserie. Icelle maison estoit close entre deux; c'est assavoir : la porte du roy estoit là montée du costé de messire Jaques, et celle de la royne du costé de Gosmen.

« Item, tantost après entra le roy, acompaignié de Alvars de Lune, grant maistre de Saint Jaques, et de l'évesque de Palence, du conte de Bonnement[2] et de pluseurs autres chevaliers et escuiers, et monta en son eschauffault. Et puis vint un peu

1. *Jaques* est une faute de copiste, au lieu de *Deago*.
2. Chastellain dit : « l'évêque de *Valence* et le comte de *Benevente*. »

après, environ x heures du matin, messire Jaques en champ, qui estoit acompaigniez de Jehan de Lune, qui l'acompaigna tout le jour et conseilla, et moult d'autres des gentilz hommes de l'embassade qui estoit venue de France par devers le roy et des gentilz hommes de son hostel, qui estoient tous de pié, tenens son cheval, aucuns par les resgnes et les autres entour lui, et d'un autre coursier qui venoit après lui, sur lequel estoient deux peniers en manière de sommier, où estoit encloz son harnois et autres choses nécessaires pour son corps ; et estoient les peniers couvers d'une moulte riche couverture de drap d'or. Et estoit le chevalier armé d'une pièce et d'une grevez seullement, et vestu d'une robe longue, fourrée de martres. Et en ce point, entra ès lices et descendit en son pavillon, s'arma de ce que besoing lui estoit, et puis s'en vint devers le roy, lui faisant révérence, et, se mectant à genoux, disant ces parolles : « Mon très redoubté seigneur, véez me cy « prest pour entretenir et acomplir les contenus des chappitres « par moy envoiez par devers vostre haulte seignorie. Si vous « supplie que vous me veulliez faire raison et justice. » Et le roy respondit qu'il lui feroit raison et justice ; et messire Jaques le remercia, se leva et s'en ala en son pavillon, tousiours acompaignié de Jehan de Lune. Et puis ses gens et ceulz de l'embassade de France se partirent et montèrent en l'eschauffault qui leur estoit ordonné.

« Item et incontinent arrivèrent de iiij^{xx} à c. hommes armez de leurs harnois, la lance en la main, qui estoient ordonnez pour le champ garder de oppressions ; et, en celle heure mesmes, arrivèrent les gardes ordonnées pour retenir les champions quant temps seroit, qui estoient x gentilz hommes. Et fut trois heures après midi quant Deago de Gosmen se comparut ou champ ; et, quant il arriva, il estoit acompaigniez de pluseurs chevaliers et escuiers, et son frère, messire Carsal de Gosmen, estoit en son costé destre, et messire Phelippe Bril[1] au senestre ; et, après lui, estoient quatre hommes de l'office d'armes, c'est assavoir : deux héraux et deux poursuivans, montez sur quatre coursiers couvers jusques à terre des armes de quatre linaiges dont est yssu ; et avoient vestu lesdis officiers, chascun, une cotte d'armes pareille de la couverture desdis chevaulx. En ce point entra ou champ, et, quant il fut descenduz, ne demeura guères qu'il vint faire la révérence au roy. Quant il entra ou champ, il estoit armez du tout comme pour combatre.

1. Dans Chastellain : *Gonsalve de Gusman* et *Philippe de Sul.*

« Item, le connestable don Jehan de Lune, filz de Arvaray de Lune, et le mareschal Pesdro de Herière[1], qui estoient juges ordonnez de la chose, avoient ordonné comment les deux trompettes dudit connestable devroient sonner par trois foiz avant que les champions entrepreissent de combatre ; et puis, quant la tierce voix seroit finée, devroient saillir sur le champ faire devoir. Et de ce furent advertis les champions par lesdiz juges.

« Item, quant les haiches et les espées furent mesurées et visitées par lesdiz juges, il fut trouvé que la haiche de Deago estoit de mal engin, et qu'il y avoit chose qui n'estoit pas contenue ès chappitres. Par quoy on lui en bailla une autre, nonobstant que messire Phelippe Bril s'en débatit assez.

« Item, les haiches et les espées visitées, on fist les cris et deffenses de par le roy ès quatre coings des lices, et puis sonnèrent les trompettes ainsin qu'avoit esté ordonné. Mais Deago de Gosmen ne s'en remembra pas bien, car, en la fin de la première envaye, sailly à l'estourdi, tant que ses conseillers l'alèrent retourner en son pavillon ; et, à la seconde, fist pareillement : tant que le roy se coureça et qu'il lui dist une laide parolle dez son eschauffault.

« Messire Jaques de Lalain fut plus actrempé, car il entendit les trois envayes du son des trompettes nonobstant qu'il fust tout prest ainsin bien que Deago, et, quant vint à la tierce, il yssi hors de son pavillon, faisant le signe de la crois, et puis print sa haiche de la main senestre à la main destre et marcha environ quatre pas, et puis fist révérence au roy. Et son compéditeur l'aprouchoit tousiours, tant qu'ilz s'assemblèrent et firent terriblement et crueusement, car, ainsin que Deago le prenoit, il failloit que messire Jaques se deffendist ; pourquoy, en faisant le combat, messire Jaques férit, de la pointe d'embas, la haiche par trois coup dedens la lumière du bassinet de Deago, et fut playé en trois lieux ou visaige. Si avoit la visière abaissie, et messire Jaques l'avoit levée et le visaige tout descouvert. Deago avoit un coup en la sursille senestre, et l'autre au bout du front au costé destre, et l'autre au dessoubz de l'eul destre ; et ne demoura guères le combat, car Deago laissa sa haiche cheoir par une escoussure[2] que messire Jaques lui fist, et puis voult venir prendre ledit messire Jaques au corps, pour l'emporter hors des lices, comme il s'en

1. Dans Chastellain : *Pedro de Heras* ou *Herie*.
2. *Secousse*, dans Chastellain. Plus loin, p. 201, nous avons : *escouyt*.

estoit ventez de le faire passé avoit deux mois; mès messire Jaques le rebouta du poing senestre, afin qu'il ne l'aprouchast, et, en reboutant, getta sa haiche sur le sablon et tiroit son espée. Mais, en tirant, le roy getta son baston; par[quoy] ils cessèrent, et se mirent les gardes entre deux, si prindrent lesdis Deago et messire Jaques, et les menèrent en leurs pavillons. Et puis ne demoura guères que ledit Jaques ne se venist présenter devant le roy, disant ces parolles : « Mon très redoubté seigneur, il est « vray que j'ay dit en mes chappitres que, ou cas que sauldroye « sain des armes à pié, et mon compaignon vouldroit, dedens « trois jours je lui livreroye quatre lances à rompre pour l'amour « de ma dame. Pourquoy, par vostre noble congié et licence, véez « me cy prest de ce faire. » Et le roy respondist qu'il tenoit les armes de pié et de cheval pour faites et, dez là en avant, ne vouloit que plus en feissent l'un contre l'autre; mais, eulx deux contre deux autres, bien en estoit content.

« Item, le roy fist desvaler de son eschauffault le maistre de Saint Jaques, et lui dist qu'il feist venir Deago de Gosmen devant lui, et messire Jaques aussi. Si print ledit maistre leurs mains et les fist touchier ensemble, disant ces parolles : « Le plaisir et « volenté du roy est que, quelque chose qu'aiez eu à faire « ensemble, que n'aiez malveullance, mais que pardonnez l'un à « l'autre, et que soiez doresnavant comme frères. Et encor ven- « dra le temps que pourrez, voz deux, au plaisir de Dieu, faire « vaillances contre deux autres. » Ainsin pardonnèrent, touchèrent et embrassèrent l'un l'autre, par bonne amour et fraternité, et puis se partirent et montèrent à cheval et saillirent des lices. Et, quant vint au saillir, se rencontrèrent et prindrent l'un l'autre par la main, et alèrent ensemble jusques au partir le chemin de leurs hostelz.

« Item, celle nuyt, le conestable fist un soupper, et furent ensemble grant seignorie et les champions; et puis, après souper, devisèrent et firent bonne chière.

« Item, le diemenche, le roy envoia la robe qu'il avoit vestue le sabmedi aux champions d'armes.

« Item, cellui diemenche, messire Jaques envoya un beaul coursier richement couvert à Deago de Gosmen, lequel le reffusa.

« Item, le lundi ensuivant, envoya Deago de Gosmen requérir messire Jaques sur les quatre lances qui estoient contenues ès chappitres; mais messire Jaques respondit qu'il s'en attendoit à la noble ordonnance du roy.

« Et, sur ce, m'en partis et m'en vins en Navarre; si n'en sçay plus à parler. »

Ou mois de juillet mil cccc xlviij[1], messire Jaques de Lalain envoia Charrolois, le hérault, ou royaume d'Escosse, porter lettres à maistre James du Glas, frère du conte du Glas. Et, comme j'entens, les chappitres tielz que ledit messire Jacques avoit acoustumé envoyer par tous les lieux là où il pensoit à faire armes, il lui envoya; et desquelles lettres la teneur s'enssuit :

« Très honoré seigneur, plaise vous savoir que j'envoye pré-
« sentement Charrolois, hérault, ou roiaume d'Escosse, à tout
« certains chappitres d'armes miens. Et pour les grans biens,
« honneurs et vaillances que je sçay estre en vostre noble per-
« sonne, et que, sur tous autres, ou cas que vostre plaisir seroit,
« je desire avoir vostre acointance, en ramenant à mémoire le
« noble desir et hault vouloir que je sçay que vous avez au très
« renommé mestier d'armes, et que me tenroye bien eureux que
« aucun service peusse faire à vostre très belle dame, et aprendre
« de vous en ly faisant service et aucune chose qui à honneur
« me peust estre, je lui ay chargié expressément de soy premiers
« adrecier à vous et vous signifiier mesdis chappitres. Et néant-
« moins, très honoré seigneur, pour ce que je ne sçay la disposi-
« cion de vous et de voz affaires, et se de présent vous vous
« pourriez ou vouldriez occuper à si petite chose, je ne vous
« endure à requérir, mais vous prie et requier qu'il vous plaise
« à moy faire tant d'onneur que de adrecier ledit Charrolois à
« aucun chevalier ou escuier des condicions contenues en mesdis
« chappitres et tenir la main que, de sa grâce, il lui plaise requé-
« rir à très hault et très excellent prince le roy d'Escosse
« licence de touchier à mon emprinse, comme en tel cas faire se
« doit, et acomplir avecques moy les armes contenues en mes-
« dis chappitres par devant sa réale magesté. Et ou cas qu'il ne
« plairoit à sadite roial magesté estre nostre juge, et que le
« plaisir de cellui qui tant d'onneur me fera d'acomplir madicte
« emprinse ne seroit de la acomplir devant sa réale magesté, je
« offre et présente de les faire et acomplir par devant très hault
« et très puissant prince monseigneur le conte du Glas; priant
« et requérant à vous et à tous autres que ce ne plaise prendre à
« nulle malveullance, ne autrement en avoir desplaisance, car,

1. Voir le chap. xvii d'Olivier de la Marche.

« sur mon âme, je n'y pense que à tout honneur et bien et pour « ensuir la voie de noblesse. Et en ce faisant, me ferez très par- « fait honneur et singuler plaisir, et me réputeray jamais tenu à « vous, moy rescripvant, par ledit Charrolois, sur tout vostre bon « plaisir, et faire acertener, par cellui qui cest honneur me fera, « qui sera juge, lieu et jour compétent et perfiz, afin que, sur ce, « me puisse conduire et aprester. A quoy, à l'ayde de Dieu, de « mon costé n'aura point de faulte ; auquel je prie qui vous doint « joye de vostre très belle dame, et acomplissement de tous voz « gracieux desirs. Et afin, très honoré seigneur, que ce ne[1] vous « appère estre venu de franche et bonne volenté, j'ay signées ces « présentes de mon seing manuel, ce jour[2] du mois de juillet, l'an « de Nostre Seigneur mil iiij^c^ xlviij. »

Copie des lettres sur le fait de la response faite à messire Jaques de Lalain de la partie de messire James du Glas.

« Honoré seigneur, après entière salutacion, vous plaise savoir « que j'ai receu voz bonnes et agréables lettres, par lesquelles, « tant à moy comme aussi par autres générales, j'ay entendu « l'onneur que vous m'avez monstré et offert. Quant à la com- « paigne[3] que vous desirez d'avoir acointance de moy et d'aucuns « des miens en l'excercite d'armes selon le contenu de voz « chappitres, je vous en remercie très chièrement. Et touchant « que vous vous offrez de venir pardeçà en ce roiaume, pour ledit « fait d'armes estre fait devant mon souverain seigneur ou, au « cas qu'il n'y vouldroit ou pourroit entendre pour aucunes occu- « pacions, mon très redoubté seigneur, monseigneur du Glas, « mon frère, veulliez savoir que, quant à la substance de vos- « dites lettres et des chappitres d'icelles, et premièrement tou- « chant vostre arrivée en ce pays, vous serez le très cordial- « ment bien venu, et, à l'ayde de Dieu, serez servy de moy ou « d'aucun de mes parens selon vos desirs et le contenu de voz « chappitres, et aurez mondit souverain seigneur, ou monsei- « gneur mon frère, l'un ou l'autre, pour juge, selon ce que vous « desirez ; lequel ou l'un d'eulz vous assignera compétent et rai-

1. *Ne* manque dans Chastellain.
2. Le quantième n'est pas indiqué non plus dans Chastellain.
3. Ainsi dans le manuscrit. Dans Chastellain : « Quant à la compagnie et accointance que vous desirez avoir de moy... »

« sonnable lieu et place à parfaire vosdictes armes. Et le jour sera « escript et mis environ la fin du mois de janvier, selon vostre « venue, raisonnablement dedens l'espace de vostre séiour, en « telle manière que nullement n'en serez tardé oultre vostre « quinzène, qui sera, ainsin que escripvez, environ la fin du mois « de janvier. Et après que vostredicte emprinse sera, au plaisir « de Dieu, parfaite et finée, je pense que vous serez requis, pour « avoir greigneur enseignement de vous du noble excercice « d'armes, de le parfaire à aucun gentilhomme des condicions « de voz chappitres selon la guise de ce royaume d'Escosse, afin « que, à greigneur honneur et loange, puissiez retourner en voz « parties; que Nostre Seigneur veulle ottroier à tous vaillans et « gentilz hommes, et vous doint bonne vie et longue. En tesmoing « de tout ce, j'ay fait escripre ces lettres à Édin, soubz mon seel, « le xxiiij[e] jour de septembre, l'an de grâce mil ccccxlviij. »

Item, quant ledit messire Jaques de Lalain eust eu la response dessusdicte, il prépara et ordonna tout son affaire, et y ala moult honorablement par mer, et monta à l'Escluse en Flendres. Son navire fut moult bien ordonnée et garnie de vins et de tous vivres qui y appartenoient; et fut grandement acompaigniez de chevaliers et escuiers, entre lesquelz y fut messire Symon de Lalain, seigneur de Montigny, son oncle, et un escuier de Bretaigne nommé Hervé de Mériadet, escuier de l'escuerie de mondit seigneur de Bourgoigne, lesquelz firent porter leurs harnois avecques cellui dudit messire Jaques. Ilz furent tous richement vestus et garnis de vaisselle d'argent et d'autres meubles. Environ le mois de décembre, l'an dessusdit, ledit messire Jaques de Lalain et sa compaignie montèrent en mer et arrivèrent ou roiaume d'Escosse, en la ville d'Édembourg; en laquelle ville les gens du conseil dudit maistre James du Glas furent devers ledit de Lalain et le bien veignèrent depar ledit maistre James, et puis eurent pluseurs parolles, entre lesquelles vouldrent savoir pour quoy ne à quelle cause ledit de Lalain avoit fait adrecier pour faire armes audit maistre James du Glas; et bien estrangement le demandèrent, et, de prime face, n'estoient pas bien contens. Toutesfoiz il leur fut respondu que ce n'estoit ne pour hayne, envie, ne mal talent quelconques, ains estoit pour lui faire honneur le plus grant que ledit de Lalain lui pourroit faire; car, pour le grant lieu dont il estoit yssu, ensemble de la grant renommée et vaillance qui estoit en lui, lui faisoit desirer l'acointance plus que de seigneur qui fust oudit roiaume d'Escosse. Si se contentèrent les gens dudit de Glas, et tant fut parlé que ledit

de Lalain et du Glas furent contens de chascun prendre deux compaignoins gentilz hommes de nom et d'armes. Et ainsin le firent, et print ledit de Lalain son oncle, messire Symon de Lalain, et ledit Mériadet; et ledit du Glas print, pour le acompaignier à faire armes avecques lui, deux nobles et puissans seigneurs, dont l'un estoit nommé le seigneur de Haguet[1], et l'autre James du Glas, lesquelz estoient renommez estre vaillans et puissans de corps et de membres. Le roy d'Escosse s'acorda à estre leur juge, si leur bailla lieu et jour; et fut le lieu ordonné et les lices faites à Estrelin; auquel lieu d'Estrelin ledit de Lalain, sondit oncle et Mériadet furent au jour qui leur fut ordonné. Si furent, par le roy d'Escosse, honorablement receuz, et leur ordonna deux chevaliers notables pour leurs conseillers et les acompaignier ainsin qu'il est acoustumé de faire. Le jour desdictes armes[2], le roy d'Escosse fut en son hourt, grandement et honor[ablement], et après, comme j'ay entendu, ledit de Lalain, son oncle, et Mériadet alèrent dedens les lices, tous désarmez; et estoient ledit de Lalain et sondit oncle vestus de longues robes de veloux noir fourrées de martres, et Mériadet d'une courte robe de noir satin fourrée de martres; et faisoient pourter leurs harnois en deux coffres couvers des armes dudit messire Jaques, très richement brodées; et estoient bien acompaigniez. Et ainsin alèrent descendre en leur pavillon; et puis tous trois ensemble alèrent faire la révérence au roy, et, après, s'en retournèrent en leurdit pavillon où estoit leur harnois, et, là, s'armèrent tout à leur aise, et de ce eurent bon lesir, car leurs parties demeurèrent après eulx plus de trois heures. Le dessusdit maistre James du Glas, le seigneur de Haguet et James du Glas alèrent jusques à l'entrée desdictes lices, grandement acompaignés du comte du Glas et d'autres grans seigneurs, chevaliers, escuiers, et d'autres gens, lesquelz estoient de iiij à v^{m} hommes, comme l'en disoit. Ilz estoient tous armez et avoient vestu leurs cottes d'armes; et, en ce point, alèrent descendre en leur pavillon, et puis alèrent faire la révérence au roy et lui requirent, tous trois, l'ordre de chevalerie; laquelle chose le roy leur acorda, si descendit de sondit hourt, et les fist chevaliers; et puis s'en retournèrent en leursdis pavillons. Ledit de Lalain, son oncle, et Mériadet virent, dez leur pavillon, lesdiz trois Escossois aler[3] devers le roy, les-

1. John Ross d'Halket.
2. Le 25 février 1449, selon Mathieu d'Escouchy.
3. *Revenir*, Ch.

quelz avoient vestues leurs cottes d'armes, comme dit est; si les cognurent bien par leursdites armes, et, là, conclurent que ledit de Lalain combatroit maistre James du Glas, et Mériadet le seigneur de Haguet, lequel avoit renommée d'estre le plus puissant de corps, et messire Symon combatroit James du Glas. Leurs armes estoient telles qu'ilz devoient combatre de lances, de haiches, d'espées et de dagues, jusques à outrances ou à la volenté du roy; et moult se fièrent lesdis Escossois en leurs lances. Si conclurent lesdis de Lalain et Mériadet qu'ilz ne combatroient, ne ne feroient giet de leurs lances sur leurs adversaires, ains, à l'assembler, gecteroient leurs lances par darrière eulx et combatroient de leurs haiches.

Or, est ainsin que, par l'ordonnance de leursdictes armes, chascun povoit aidier à son compaignon. Pourquoy messire Jacques de Lalain dist à Mériadet : « Je croy que vous serez cellui qui « plustost aura desconfit son homme[1]. Pour ce, je vous prie, tant « comme je puis, que, se le cas vous advient, que, pour chose « que vous me véez aveniz, que vous ne m'aidez ne secorez en « quelque manière que ce soit, et me laissiez convenir de telle « fortune, soit bonne ou male, qu'il plaira à Dieu m'envoyer. » Et ainsin le dirent les ungs aux autres. Et après ne demeura guères que les cris, deffenses et ordonnances acoustumées de faire en champ cloz furent faites. Et puis sonna une trompette par trois foiz; en la fin de la darraine foiz, s'en yssirent hors de leur pavillon lesdis de Lalain et Mériadet, armez et embastonnez de tous leurs bastons, et cottes d'armes vestues. Et estoit messire Jaques de Lalain entre son oncle, messire Symon, et Mériadet. Les Escossois yssirent de leur pavillon armez, embastonnez, et leurs cottes d'armes vestues; et estoit maistre James du Glas entre ses deux compaignons. Et ainsin marchèrent les ungs contre les autres. Et quant ce vint à l'aprouche, pource que le seigneur de Haguet estoit du costé de messire Symon de Lalain, Mériadet voult croisier par devant messire Jacques de Lalain pour aler combatre le seigneur de Haguet, quant messire Symon de Lalain dist tout hault : « Chascun se tienne ainsin qu'il est. » En ce point, s'aprouchèrent pour combattre, et gectèrent lesdis de Lalain et Mériadet leurs lances darrière eulx, et prindrent leurs haiches et combatirent. Les Escossois commencèrent[2] de leurs lances. Messire Jaques de Lalain se combatist contre maistre James du Glas,

1. *Aura besongné à son homme*, Ch.
2. *Se défendirent*, Ch.

et, à l'aborder, ledit maistre James combatist de sa lance; mais ne lui demeura guères que ledit de Lalain lui fit perdre sadite lance et print sa haiche, et en combatirent un peu; mais tantost perdit ledit maistre James sadicte haiche. Et lors qu'il eust perdue sadicte haiche, il print sa dague et en cuida férir au visaige de messire Jaques de Lalain, qui combattoit sans visière; mès ledit de Lalain le rebouta de sa main senestre arrière; mais tousiours le cuidoit férir au visaige. Adonc messire Jaques de Lalain gecta jus sa haiche, et, de sa main senestre, print ledit maistre James par le wit de la pièce, et le tenoit si fort qu'il ne povoit approuchier de lui; et, de sa main destre, tira son espée, qui estoit un estroit estoc, et la print au plus près de la pointe, et en cuida faire dague, car il avoit perdue la sienne, et ne savoit comment; et dient les aucuns que cellui qui lui devoit baillier ne lui bailla point. Et ainsin qu'il cuidoit faire dague de sadicte espée et en cuidoit férir ledit maistre James, ledit estoc lui coula hors de la main, et demeura sans baston. Et quant il se vit desbastonnez, il print ledit maistre James à deux mains par le wit de sa pièce, et, de puissance de bras, le fist desmarchier et reculer jusques devant le hourt du roy, et par deux foiz le leva en hault, le cuida porter jus, tant qu'il lui fist perdre terre, et de fait le mist à la grosse alaine; et il y avoit grant raison, car ledit maistre James combatoit en bassinet, la visière fermée, et ledit de Lalain estoit sans visière, comme dit est. Or, fault parler de messire Symon de Lalain, qui combatoit le seigneur de Haguet. Et, comme dit est, ledit seigneur de Haguet assembla et commença à combatre de lance; mès ne lui demeura guères que ledit messire Symon lui escouyt[1] sadicte lance, et combatirent moult vaillamment des haiches. Ilz estoient deux puissans et vaillans chevaliers, et bien le monstrèrent ce jour. Ledit seigneur de Haguet avoit grant force, et bien le monstroit aux grands coups qu'il ruoit sur ledit messire Symon, qui les sçavoit bien recevoir de sa haiche, et en frapper quant il véoit son coup. Et, à la vérité, ilz combatirent très vaillamment l'un et l'autre; mais ne demeura guères que ledit de Haguet commença à lasser et à perdre force et alaine, et ledit messire Symon, qui s'estoit gardé et estoit en sa force et bien à lui, saichant que ledit de Haguet estoit desjà à la grosse alaine, commença rudement à ruer sur lui, et, de poux de haiches, le faire reculer et desmar-

1. *Fit perdre,* Ch.

chier au long des lices. Et, se la meslée eust longuement duré, ledit de Haguet en eust eu du pire, et bien on s'en povoit appercevoir, quant ilz furent prins de par le roy.

Maintenant fault parler du bon et vaillant escuier Mériadet, qui aborda à combatre messire Jaques[1] du Glas, qui estoit vaillant chevalier, bon corps et habille. Et assembla ledit chevalier à combatre de lance, et Mériadet de sa haiche; et bien cuida ledit messire Jaques férir de sa lance ledit Mériadet au visaige; mès, à l'aborder, ledit Mériadet changea sa haiche d'une main à l'autre, et par ainsin ledit chevalier perdist son esme, et le faillit à frapper au visaige, et l'ataigny sur l'espaule; et Mériadet le féry sur le col, tant qu'il le fist desmarchier. Et ne demeura guères que Mériadet porta jus, de coup de haiche, ledit chevalier; mais il se releva bien et vistement. Toutesfois n'est pas à croire que, se ledit Mériadet eust bien voulu, qu'il ne fust pas ainsin relevez; car, entre mile, fauldroit on bien à trouver meilleur corps ne plus puissant qu'avoit ledit Mériadet, et, avec ce, hardy et vaillant. Et, de rechief, coru sus ledit chevalier audit Mériadet, et combatirent comme devant; mès la bataille ne demeura guères que ledit Mériadet porta jus ledit chevalier, et chéy le visaige dessoubz et le darrière tout descouvert. Ledit Mériadet, qui ne demandoit de la bataille que l'onneur, et ne vouloit en riens grever le corps dudit chevalier, le féry de sa main deux ou trois coups par le darriez, et autre mal ne lui fist; et, se plus en eust voulu faire, ne tenoit qu'en lui, et puis povoit aler aidier à ses compaignons, s'il eust volu; par le contenu desdictes armes, faire le povoit. Toutesfois il s'en déporta à tant, et autre chose n'en fist; dont il acquist, ce jour, très grant honneur. Après toutes les armes dessusdictes faites, et ainsin que messire Jaques de Lalain et maistre James du Glas tenoient l'un l'autre comme dessus est dit, et pareillement messire Symon et ledit de Haguet combatirent bien et vaillaument de leurs haiches, le roy d'Escosse geta le baston. Et furent tous prins des gardes qui là estoient ordonnez à les prendre; et, ainsin que lesdits gardes les vouloient prendre, le chevalier qui avoit combatu Mériadet estoit relevez, et, de rechief, vouloit courre sus audit Mériadet, et depuis que le roy avoit gecté le baston : dont il fut blasmé. Il fut print par lesdites gardes, et autant furent tous les autres cinq, et menez devant le roy, qui leur dist qu'ilz avoient tous bien et vaillaument besoingnié, et tenoit leurs

1. *James,* Ch.

armes pour acomplies, et vouloit qu'ilz fussent bons amis. Après icelles armes, chascun s'en retourna en son loigys; et depuis les festoia ledit roy d'Escosse grandement, et leur fist dons honorables.

Ne demeura guères que ledit de Lalain et son oncle prindrent congié du roy; si montèrent en mer et alèrent en Angleterre, et Mériadet print le chemin pour y aler par terre; et arrivèrent en la ville de Londres. Or, est ainsin que ledit de Lalain avoit envoyé, grant temps devant, ledit Charrolois devers le roy d'Engleterre, pour avoir sauf conduit pour ledit de Lalain et pour avoir congié de porter sadite emprinse à la court du roy d'Engleterre et en son roiaume. Et porta ledit Charrolois les chappitres, qui estoient tielz que ceulz dont a esté parlé et qui furent portez en Castille, où ledit de Lalain avoit fait armes à l'encontre de messire Jaques[1] Gosmen. Les dessusdiz de Lalain et Mériadet furent longuement en Angleterre et petitement receuz, et ne voult mie le roy donner congié à nul de son roiaume de faire armes à l'encontre dudit de Lalain. Et pour ce, s'en retournèrent à la court de leur prince et maistre monseigneur de Bourgoigne, où ilz eurent bonne chière.

Item, l'an mil iiij^{c} xlix, ou mois de [[2]], arriva à Bruges un gentilhomme natif du royaume d'Engleterre, nommé Thomas[3], qui [venoit[4]] pour faire armes contre ledit de Lalain. Lesquelles armes se firent en ladicte ville de Bruges, devant mondit seigneur de Bourgoigne, ainsin et par la manière contenue és chappitres dudit de Lalain : c'est assavoir que un chascun seroit armez de tel harnois qu'il est acoustumé de porter en lices, et de combatre de haiches et d'espées tant et si longuement que l'un des deux seroit portez par terre de tout le corps, comme plus à plain est contenu èsdis chappitres sur ce faiz. Ledit de Lalain fut très joieux de la venue dudit escuier; et accorda mondit seigneur de Bourgoigne estre leur juge, et leur fist assigner jour et faire leurs lices bien honorablement préparées de toutes choses. Et, au jour par mondit seigneur assigné, fut ledit de Lalain; puis entra dedens lesdictes lices, car c'estoit à son emprinse que ledit Anglois devoit faire lesdictes armes. Si fut ledit de Lalain grandement acompaigniez

1. Lisez : *Deago*.
2. Un blanc au manuscrit. Pas de date dans Chastellain.
3. Thomas Qué, dans Olivier de la Marche, chap. XVII et XVIII.
4. Le verbe manque au manuscrit.

en entrant dedens lesdictes lices. Mondit seigneur de Bourgoigne fut en son hourt, acompaignié comme tel prince a acoustumé d'estre. Lesdictes lices estoient fort environnées de grans hours, tous plains de grans seigneurs, chevaliers et escuiers. Si y eust dames et damoiselles, c'est assavoir : la duchesse de Clèves, la comtesse d'Estempes, et autres dames et damoiselles. Et si eust èsdis hours et aux fenestres des maisons d'entour lesdictes lices grant foison d'estrangiers. Après que lesdis de Lalain et l'Anglois furent arrivez ausdictes lices et qu'ilz eurent faite la révérence au prince et juge, ainsin qu'il est acoustumé de faire, ilz entrèrent en leurs pavillons, où ilz se armèrent et appoinctèrent. Les ordonnances desdictes lices, tant ès gardes de notables gentilzhommes, des cris, deffenses, que de toutes autres choses[1]. Et là fut parlé de la haiche dudit Anglois, qui n'estoit point telle que de présent on a acoustumé de porter en lices; si estoit ladicte haiche à taillant et à martel, et longue et large dague devant, et si avoit ledit taillant long et agu à deux deboucz. Ledit de Lalain le fist remonstrer audit Anglois; mais pour riens ne le vouloit oster, ne prendre une pareille que celle dudit de Lalain. Il en fut parlé au juge, et la chose mise en conseil. Il sembloit que ledit Anglois devoit combatre de telle haiche que ledit de Lalain; mais tousiours prioit ledit Anglois que sadicte haiche lui demeurast. Mais mondit seigneur de Bourgoingne, le juge, ne lui voult acorder sans le consentement de sa partie; et, quant ledit de Lalain vist l'Anglois prier si fort de combatre de sadicte haiche, qu'il avoit apportée du pays d'Engleterre, comme il disoit, de sa franchise lui accorda qu'il en combatist : dont il fist folie. Après les cris et deffenses faites, ledit de Lalain yssi hors de son pavillon, armé de son harnois, sa cotte d'armes vestue, salade en teste, sans gorgerin et sans havière, sa haiche en son poing pour tous bastons. Ledit Anglois, pareillement, yssi de son pavillon, armé de tout son harnois, grant bassinet à bavière et visière fermée, cotte d'armes vestue, sa haiche en sa main, et son espée ceinte. Si commencèrent l'un contre l'autre, et abordèrent combatant tout droit devant le hourt de mondit seigneur de Bourgoigne. Ledit de Lalain estoit armez à son aise, et son alaine tout à délivre. Si commença à donner de grans coups de haiche sur la teste dudit Anglois, et, de coups de haiche, le fist reculer et desmarchier tout à son plaisir; et, pour dire vérité, ledit Anglois ne povoit plus guères durer que, de coups de haiche, ne fust porté

1. Cette phrase est plus correcte dans Chastellain, chap. XLVI.

par terre, et ne faisoit plus autre chose que de adviser à recevoir les coups dudit de Lalain, quant, de male aventure, il se bouta de son coup mesmes parmi la pointe de la haiche dudit Anglois, et fut ataint entre l'avent bras et le gantelet, et eust le bras senestre percié tout oultre, et vaines et nerfs coppez, car la dague de la haiche dudit Anglois estoit à merveilles large et tranchant. Quant ledit de Lalain se senti ainsin navré, il cuida encores combatre de sa haiche; mais la main lui affoibli, et, lors, il mist le bout d'embas de sadicte haiche dessoubz son bras senestre, et, de la main destre, combatoit, mais n'en fist guères. Si gecta sadicte haiche à terre et print ledit Anglois par la couppe de son bassinet à l'une de ses mains, et, de l'autre, par le bras senestre; si le tira parterre, et chéy, le visaige dessoubz, si rudement, que la visière dudit bassinet entra dedens le sablon, le darrière en hault et tout descouvert; et tant que, d'un bien petit coustel, on l'eust peu tuer, qui eust voulu. Le juge geta le baston, et tous les gardes levèrent ledit Anglois, qui gisoit de tout le corps à terre, le menèrent devant le juge, où estoit ledit de Lalain, car, tantost qu'il l'eust mis par terre, il le laissa gisant sur le sablon, sans lui autrement touchier. Et quant ilz furent devant leur juge, ledit juge leur dist : « Voz armes sont acomplies; soiez amis et « touchiez ensemble. » Laquelle chose ilz firent; et, en ce point, se finèrent lesdictes armes, et s'en ala chascun en son hostel. Et, ce mesmes jour, mondit seigneur de Bourgoigne fist festier à sa court ledit Anglois; mais, quant audit de Lalain, il n'y peust estre pour la blesseure de son bras, qui, depuis, lui fist moult grant peine et grant destourbier.

Or, fault parler des chappitres dudit de Lalain, qui sont tielz que, se ledit de Lalain, en faisant lesdictes armes, pourtoit par terre chevalier ou escuier, que cellui seroit tenu de envoyer son gantelet là où il lui ordonneroit, par un officier d'armes, lequel seroit tenus de certiffier les armes telles qu'elles auroient esté faites. Parquoy ledit de Lalain fist demander audit Anglois s'il avoit ordonné d'envoier son gantelet par un officier d'armes où il luy ordonneroit, ainsin qu'il le devoit faire. Ledit Anglois respondi qu'il n'y estoit en riens tenus, et qu'il n'estoit point cheus de tout le corps à terre; bien estoit vray qu'il avoit la teste et les mains et les gembes à terre, mais son corps non, et s'estoit soustenu de sesdictes mains. Alors, ledit de Lalain fist requérir à mondit seigneur de Bourgoigne qu'il lui pleust à jugier ladicte question. Si fut la chose mise au conseil, et furent assemblez la plus part des notables estrangiers qui avoient

veues lesdictes armes, tant Alemens, Espaignolz, Escossois, Ytaliens, que autres qui là estoient. Et là fut dit que ledit Anglois estoit cheu de tout le corps, c'est assavoir : de teste, de ventre, de bras et de jembes. Si fist savoir mondit seigneur de Bourgoigne audit Anglois la conclusion dudit conseil : à quoy ledit Anglois ne sceust que respondre, fors tant qu'il dist qu'il estoit prest de faire ce qu'il devoit. Et quant ledit de Lalain vist qu'il estoit jugié estre cheu de tout le corps à terre, et que ledit Anglois s'acorda à faire ce qu'il devoit, il s'en déporta à tant, et, de sa noblesse et franchise, quicta ledit Anglois d'envoier sondit gantelet, ainsin que faire le devoit s'il eust pleu audit de Lalain. Après ces choses, ledit de Lalain envoya audit Anglois un très beau et riche dyamant qu'il estoit tenus de lui donner, à cause de ce qu'il avoit gectée sa haiche sur le sablon en combatant, quant il le tira par terre, comme devant est dit. Mais je croy que ledit Anglois ne le print point[1], et fut, comme il disoit, fort desplaisant de la blesseure dudit de Lalain, en parlant moult honorablement de lui. Après, ledit de Lalain envoya, comme on m'a dit, dons honorables audit Anglois, c'est assavoir : un très beau cheval et un harnois complet ; dont il mercia fort ledit de Lalain. Depuis, ledit Anglois fut bien viij jours, ou plus, audit lieu de Bruges, après sesdictes armes. Il fut très bien festoié à la court de mondit seigneur de Bourgoigne et de ma dame la duchesse, et puis s'en retourna ou royaume d'Engleterre, dont il estoit, comme dit est.

Item, le jour que les armes des dessusdis furent faites, ledit de Lalain requist à mondit seigneur de Bourgoigne que, de sa grâce, lui pleust donner congié de, en sa présence, publier lettres et chappitres du pas de la Fontaine de Plours ; laquelle chose mondit seigneur de Bourgoigne accorda volentiers et de bon cuer. Si furent lesdictes lettres et chappitres publiez dedens le hourt mondit seigneur de Bourgoigne, en sa présence et présens les princes, seigneurs, chevaliers et escuiers, et autre grant nombre de peuple qui là estoit, par la manière qui s'ensuit[2] :

1. Chastellain dit : « Mais, à la vérité dire, je ne sçay point qu'il le prist. »

2. M. Kervyn de Lettenhove a indiqué une minute différente de l'annonce du pas, avec corrections de J. de Lalain, conservée à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 1278. Notre texte est reproduit par Chastellain et Mathieu d'Escouchy, ce dernier se bornant là, sans donner la relation des combats.

« En la loenge et en nom de Dieu et de la glorieuse vierge Marie, de monseigneur saint Jaques, de madame sainte Anne et de monseigneur saint George, conduiseurs de toutes bonnes euvres. Comme il soit ainsin que les nobles et vaillans chevaliers et escuiers aient acoustumé par cy devant, et font encores, pour avoir cognoissance l'un de l'autre, et[1] de trouver à leur povoir voies et manières d'eulz emploier en l'excercite de la très noble usance d'armes, par lequel ilz ont acquis et acquièrent chascun jour bonne renommée qui tousiours dure, et il soit[2] ainsin que un chevalier noble de toutes lignes et sans repreuche, qui de tout son cuer desire aprendre et d'expérimenter les très nobles faiz d'armes, a entrepris et entreprent, à l'aide de Dieu et de la glorieuse vierge Marie, ce qui s'ensuit; et a tant fait par bons et honorables moiens par devers très hault, excellant et très puissant prince et son très redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgoigne, de Lotheric, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoigne, palatin de Haynau, de Hollande, de Zellande et de Namur, marquis du Saint-Empire, seigneur de Frize, de Salins et de Malines, que[3], de sa grâce et franchise, lui a consenti et accordé, c'est assavoir : qu'il fera, par un an entier, tous les premiers jours de chascun mois, tendre devant la Fontaine de Plours, en la conté d'Auxonne, en Bourgoigne, enprès Saint Laurent lez Chalon sur la Sône, un pavillon devant lequel aura[4] un officier d'armes, notable homme et de bonne renommée, qui illec se tendra chascun desdiz jours pour compaignier une dame, laquelle sera audit pavillon, tenant une licorne portant trois targes, ausquelles pourront touchier ou faire touchier par roys, héraux ou poursuivans d'armes tous chevaliers et escuiers nobles de quatre lignes et sans reprouche, lesquelz de leurs noblesses et condicions seront tenus de faire apparoir par les seellez d'aucuns princes, ou chevalier, ou d'un officier d'armes digne de foy, qu'ilz soient des condicions dessusdictes. Par ainsin que cellui qui touchera le premier à chascune desdictes journées sera tenus, dedens le vij^e^ jour après ensuivant, à tel jour que ordonné lui sera par ledit officier d'armes, de faire, fournir et acomplir les armes cy après déclarées ès chappitres cy dessoubz escrips. Et pareillement le second qui touchera

1. Ni Chastellain ni Mathieu d'Escouchy n'ont cette conjonction.
2. *Or est,* Ch.
3. *Qui,* Chastellain et Escouchy.
4. *Y aura,* Ch.

icelluy jour sera tenus de faire et acomplir les armes en la sepmaine ensuivant, à tel jour que pareillement lui sera ordonné. Et ainsin le tiers et le quart seront délivrez de sepmaine en sepmaine ensuivant, tellement que, pour chascun mois, en seront délivrez jusques au nombre de quatre. Et s'il avenoit que, l'un des premiers jours des mois, touchassent ou feissent touchier plus grant nombre que de quatre, en ce cas ilz seront tenus de degré en degré, pour avoir les premiers touchié, au premier jour du mois ensuivant. Toutesvoyes, s'il plaît[1] à l'entrepreneur, il les pourroit, par grâce, délivrer en ce mesmes mois, et non autrement. Desquelles armes, et de la perfection d'icelles, le dessusdit très hault et excellant prince monseigneur de Bourgoigne y ordonnera un roy d'armes souffissant pour estre juge. Et pareillement, s'il plaît aux chevaliers et escuiers qui auront touchié ou fait touchier ausdictes targes ou à celle que mieulz leur plaira, pourront commettre tel roy ou officier d'armes qu'il leur plaira pour estre juge le jour qu'ilz feront leurs armes, avecques le dessusdit roy d'armes commis pour mondit seigneur le duc. Et se commencera ledit an le premier jour du mois de novembre, l'an quarente et neuf, et finira le darrain jour d'octobre, l'an cinquante ensuivant. Et ne pourra chascun chevalier ou escuier touchier ou faire touchier fors que à l'une desdictes targes seullement, et à laquelle que mieulz lui plaira, ne avoir afaire audit entrepreneur, oudit an, que une seulle foiz. Et pour ce qu'il pourroit estre que aucuns chevaliers ou escuiers desireroient venir à ladicte emprinse sans estre cogneus, ne vouloir nommer leurs noms, faire le pourront, se bon leur semble, pourveu qu'ilz aient en leur compaignie chevalier ou officier d'armes notable qui certiffie qu'ilz soient des condicions dessusdictes. Aussi est il ordonné que les chevaliers et escuiers qui venront pour faire armes audit entrepreneur ne pourront estre présens, ne veoir aucun autre chevalier ou escuier faire ses armes, jusques à tant que eulz mesmes aient faites et acomplies les leur; et de ce seront tenus de faire sèrement à l'eure qu'ilz entreront ès lices. Desquelles armes et chappitres la teneur s'ensuit :

« Premièrement, que les targes dont mencion est faite devant seront de diverses façons : la première sera blanche; la seconde violette; la tierxe sera noire; et toutes seront chargées et semées de larmes bleues.

« Le second chappitre, que cellui qui touchera ladicte targe

1. *Plaisoit,* Chastellain et Escouchy.

blanche, l'entrepreneur sera tenus de lui acomplir et délivrer, pour un jour, autant de coups de haiche[1] que cellui qui aura touchié lui vouldra deviser, sans retraite, par ainsin que, si l'un des deux est portez par terre de tout le corps ou perde sa haiche[2], en ce cas les armes seront tenues pour acomplies.

« Le iij[e] chappitre : qu'ilz combatront de haiche et de dague pareilles et telles que ledit entrepreneur liverra sur la place; et pourra l'estrangier choisir.

« Le iiij[e] chapitre : s'il avenoit que l'un des deux, en combatant, fust pourtez par terre, par la manière que dit est[3], cellui à cui ce adviendra sera tenus de porter, par un an entier, un bracelet d'or en son bras tel que cellui qui l'aura porté par terre lui vouldra baillier, pourveu qu'il ne treuve la dame ou damoiselle qui la clef portera; et ce, s'elle le veult defferrer, il est tenu de soi laissier defferrer, et, à celle qui l'aura defferré, lui présentera son service et ly donra ledit bracelet.

« Le ve chappitre : s'il advient que, en combatant, l'un des deux soit desgarny de sa haiche, cellui à cui ce avendra sera tenus de soy aler offrir à la dame du roiaume ou du pays dont il sera qui, à son advis, doit estre mieulz choisie et tenue pour la plus belle dame, et ly présenter ung dyamant tel qu'il lui plaira.

« Le vj[e] chappitre : et cellui de dehors qui asserra le plus beau coup de haiche à l'advis de l'entrepreneur, il lui sera donné une haiche d'or, laquelle lui sera envoyée, de par ledit entrepreneur, par un officier d'armes.

« Le vij[e] chappitre : que cellui qui touchera à la targe violette, ledit entrepreneur sera tenus de lui acomplir pour un jour autant de poux d'espée, à trois pas de desmarche entre chascun poux, sans poursuite, que ledit chevalier ou escuier estrangier lui vouldra deviser.

« Le viij[e] chappitre : qu'ilz combatront d'espées pareilles, telles que ledit entrepreneur liverra sur la place; et pourra l'estrangier choisir.

« Le ixe chappitre : s'il advient que, en combatant des espées, l'un des deux soit portez par terre de tout le corps[4], cellui à cui ce aviendra sera tenus de soy aler offrir à la dame ou damoiselle où cellui qui l'aura porté jus le vouldra envoyer, et à icelle présenter un ruby de par cellui qui devers elle l'aura envoyé.

1 et 2. *Lanche,* dans Escouchy.
3. (*Laquelle chose jà Dieu ne veulle !*), Chastellain et Escouchy.
4. (*Laquelle chose jà Dieu ne veulle !*), Ch.

« Le xe chappitre : et cellui de dehors qui asserra le plus beau poux d'espée à l'advis dudit entrepreneur, lui sera donné, de par ledit entrepreneur, une espée d'or, qui lui sera envoyé par un officier d'armes.

« Le xj^e^ chappitre : que cellui qui touchera la targe noire, ledit entrepreneur sera tenus de lui acomplir xxv cours[1] de lance; et, outre plus, s'il plaist à l'estrangier, les xxv cours acomplis, de plus en faire pour le jour, l'entrepreneur le fournira, s'il n'a inconvénient; que Dieu ne veulle!

« Le xij^e^ chappitre : qu'ilz courront à la toille, de lances paroilles, et, de chascune, tant qu'elles seront rompues, ou le fer esgrené[2] d'un doy du moins, et en selles de guerre, sans estre attachié l'omme à la selle.

« Le xiij^e^ chappitre : et s'il avenoit[3] que l'un de nous[4] fust portez par terre de droicte encontre de lance, cellui à cui le cas avendra sera tenus d'envoier, par un officier d'armes souffisant, une lance garnie au souverain seigneur de cellui qui l'aura porté jus.

« Le xiiij^e^ chappitre : et cellui [de] dehors qui asserra le plus beau coup de lance à l'advis dudit entrepreneur, il lui sera donnée une lance d'or, laquelle lui sera envoyé de par ledit entrepreneur par un officier d'armes.

« Le xve chappitre : que chascun se pourra armer, tant à pyé comme à cheval, ainsin que bon lui semblera, de harnois double ou sengle, pourveu que ce soit de harnois acoustumé à nobles hommes porter en lices ou champ clos; et aussi que èsdiz harnois n'ait barat ne mal engin quelconques, et sans arrest avantaigeux.

« Le xvj^e^ chappitre : qu'il sera donné à tous les chevaliers et escuiers de dehors qui toucheront ou feront touchier ausdictes targes par la manière dessusdicte, à l'entrer ès lices, une verge d'or esmaillie de la couleur et devise de la targe à laquelle il aura touchié.

« Le xvij^e^ chappitre : s'il avenoit (que Dieu ne veulle!) que ledit entrepreneur fust portez par terre en combatant aux armes de pyé, ou qu'il eust blesseure, maladie, inconvénient ou autre empeschement raisonnable, en ce cas il pourra commectre en son lieu, pour acomplir lesdictes armes, autre chevalier ou escuier noble et sans reprouche, tel que bon lui semblera.

1. *Courses,* Ch.
2. On a imprimé ici : *dégrainé,* dans Chastellain.
3. (*Ce que Dieu ne veulle !*), Ch.
4. L'un *des deux,* Ch.

« Le xviij[e] chappitre : et s'il advient que ledit très hault, excellent et très puissant prince, et son très redoubté seigneur, monseigneur le duc de Bourgoigne eust aucune guerre durant ledit terme d'un an, en ce cas ledit entrepreneur signiffie à tous que, s'il plaît à mondit seigneur, il se traira au lieu où sera ladicte guerre; et, en ce lieu, tous les jours dessusdiz, fera tendre son pavillon et mectre ses targes, en la manière que dit est, en la plus prouchaine ville que bonnement pourra du lieu où sera ladicte guerre, pour illec recevoir, fournir et acomplir lesdictes armes par la manière que dit est.

« Le xixe chappitre : et ou cas que mondit très redoubté seigneur n'auroit alors guerre aucune, et que le très excellant et très crestien roy de France [ou] aucuns de messeigneurs les princes de son sang eussent aucune guerre dedens le royaume de France pour quoy leur fust expédient de asseoir[1] leurs frontières ou, en leurs personnes, tenir les champs, en ce cas ledit entrepreneur signiffie à tous que, s'il plaît à sondit très redoubté seigneur, il se traira à la plus prouchaine ville du lieu où sera ladicte guerre, et, s'il puet obtenir licence, fera tendre son pavillon et mectre sesdictes targes, pour illec acomplir sesdictes armes.

« Le xxe chappitre : et afin que tous ceulz qui vouldront venir à ceste emprinse et acomplir les armes cy dessus déclarées puissent estre asseurez du lieu où ilz devront trouver ledit entrepreneur, s'ainsin estoit que l'un desdiz princes eust guerre, comme dit est, en ce cas ledit entrepreneur ordonnera audit lieu de Saint Laurens un officier d'armes qui leur en dira vrayes nouvelles.

« Le xxj[e] chappitre : s'il advient que, sur le contenu èsdiz chappitres et au fournissement et acomplissement d'iceulz ou d'aucun d'eulx, aucune question naissoit sur laquelle convenist faire aucune interprétacion ou plus emple déclaracion, la cognoissance et jugement en sera et appartendra aux commis et députez qui, pour ce, seront ordonnez par ledit très puissant et excellant prince monseigneur le duc de Bourgoigne.

« Le xxij[e] chappitre : que, se aucuns chevaliers ou escuiers passoient auprès de ladicte fontaine de Plours, et qui, par aventure, ne fussent garnis de cheval ne de harnois, parquoy, à ceste cause, pourroient délaissier de touchier à aucune desdictes targes, et mesmement que alors sera l'année des pardons de Romme et se fera ladicte emprise assez en passaige, ledit entrepreneur

1. *Issir*, Ch.

signiffie à tous que ledit officier d'armes gardant ledit pavillon sera garny de pluseurs chevaulx et harnois, tant de pyé comme de cheval, pour prester à ceulx qui en auront mestier. Toutesvoyes, pour eschever à tous inconvéniens qui, par faulte desdiz chevaulx et harnois, se pourroient ensuir, pour ce que, par aventures, lesdiz chevaulx ne harnois ne seroient pas[1] agréables, ne telz que ledit entrepreneur vouldroit, il supplie que chascun vienne garny de ce que mestier lui sera.

« Le xxiij[e] chappitre : et s'il advient que, audit an, touchassent ausdictes targes si grant nombre de chevaliers et escuiers que ledit entrepreneur ne les peust délivrer ou mesme an par la forme et manière que dit est, et en demeurast au bout de l'an sans avoir besoingnié, ledit entrepreneur signiffie à tous que, en ce cas, il demeurra et gardera sadicte emprinse, et les déliverra de degré en degré, c'est à savoir : en chascune sepmaine un, et si longuement, que tous ceulz qui auront touchié, oudit arf, à laquelle des trois targes que mieulx leur aura pleu, seront délivrez selon le contenu èsdiz chappitres.

« Le xxiiij[e] chappitre : que ledit entrepreneur prie à tous princes, princesses, dames, damoiselles, chevaliers et escuiers qui ces présens chappitres verront et orront, qu'il ne leur plaise prendre à malveullance ne desplaisance s'il a entreprins ceste emprinse, de ce aussi qu'il n'a nommé ou nomme son nom ; car, en vérité de Dieu, il le fait pour tout bien et cause raisonnable qui à ce le meuvent, et ne le fait pour envie, hayne ou malveullance d'aucun, et mesmement prie que nul ne veulle avoir ymaginacion contraire ; mès le fait pour, à son povoir, essaucier[2] le noble estat de chevalerie, et pour soy y occuper, pour[3] ce que, Dieu merci, on est à présent, en ces marches, assez à repos du travail de guerres ; le fait aussi pour avoir greigneur cognoissance et l'acointance des bons et vaillans chevaliers et escuiers estranges, en espérance d'en adez mieulz valoir.

« Le xxve et darrain chappitre : et afin que chascun ait vraye cognoissance que, je, ledit entrepreneur, veul fournir et acomplir toutes les choses dessusdictes et chascune d'icelles, j'ay requis messire Jaques de Lalain, chevalier, que, en faveur de moy, lui pleust seeller ces présens chappitres de son seel armoyé de ses

1. *Si,* Ch.
2. *Exhausser,* Ch.
3. *Et aussy* pour, Ch.

armes, et signer de son seing; lequel le m'a libéralment consenti et accordé.

« Et je, Jaques de Lalain, chevalier, conseillier et chambellan de très hault, excellent et très puissant prince, et mon très redoubté[1] seigneur, monseigneur le duc de Bourgoigne, de Brabant et de Lembourg[2], à la requeste dudit entrepreneur et pour plus grant approbacion de toutes les choses dessusdictes et de chascune d'icelles, ay cy mis mon seel armoyé de mes armes, et signé de ma main. Fait le xxvij^e^ jour du mois de décembre, l'an mil cccc xlviij. »

Item, le premier jour de novembre, l'an xlix ensuivant, fist le chevalier entrepreneur tendre un pavillon en la ville de Saint Laurens lès Chalon sur la Sône, ou conté d'Auxonne[3]. Auquel pavillon avoit, au plus hault, une très belle ymaige de nostre Dame, vestue d'une hopelande fourrée de martres et toute semée de larmes bleues, ceinte d'un large tissu; et moult beau corps avoit. Et au regart de son atour, ses beaux cheveux estoient espars sur les espaules, et sur tout n'avoit que un simple couvrechief, dont elle tenoit l'un des boutz à sa main destre en approuchant ses yeulz pour essuier les grosses larmes bleues qui en yssoient, lesquelles chéoient en une fontaine randant gros rendons par trois tuiaux chéans sur trois targes que une licorne avoit pendue à son col, lesquelles targes estoit, la première blanche, la seconde violette, la tierce noire, toutes semées de larmes bleues, ainsin que plus à plain est déclaré èsdiz chappitres. Et estoit ledit pavillon gardé par un notable hérault nommé Charrolois, qui le garda par un an entier, aux jours qu'il devoit estre gardez, c'est assavoir : tous les premiers jours des mois dudit an; et commença le premier jour dudit mois de novembre, et fina, quant audit pavillon, le darrain jour d'octobre, l'an cinquante, ainsin et par la manière que cy après est déclarée.

Item, le premier jour de novembre, ne de décembre, ne de janvier, ne toucha ne fist touchier personne.

Item[4], le premier qui y fist touchier fut un jeune escuier, de l'aige de xxv ans ou environ, qui estoit un des beaux homs de la duchié et conté de Bourgoigne, et tenu l'un des fors et puissant

1. Très redoubté *et souverain,* Ch.
2. *Etc.,* Ch.
3. Chap. L de Chastellain. Une miniature conservée à la Bibliothèque nationale représente ce pavillon.
4. Chap. LI et LII de Chastellain.

de corps, nommé Pierre de Chandio, filz de monseigneur de Chandio et nepveu de monseigneur de Charny, lequel fist touchier le premier jour du mois de février, l'an dessusdit, par le poursuivant d'armes dudit seigneur de Charny, nommé Montfort. Si fut baillié jour audit de Chandio, par ledit hérault Charrolois, au vij^e^ jour dudit mois de février, qui fut en sabmedi, pour faire armes à l'encontre dudit entrepreneur. Et signiffioit le touchement que ledit de Chandio avoit fait faire à ladicte targe blanche les armes de la haiche; et nomma le nombre de xxj coup.

Item, et quant vint audit vij^e^ jour, environ xj heures, le chevalier gardant le dessusdit pas se partit de l'église des Carmes, désarmé, s'en entra en un bateau, et ses gens avecques lui, si passa la rivière de Sône et arriva en une petite ysle où estoient dreciez et faictes unes belles lices; et là avoit bonne et notable maison pour le juge. Et après ce que ledit chevalier fut entré dedens lesdictes lices, vestu d'une riche robe de drap d'or longue fourrée de martres, acompaignié de ses gens et officiers d'armes devant lui, s'en ala tout droit devant le juge. Et estoit le juge un notable et prudent homme, nommé Toison d'or, conseillier et roy d'armes de mondit seigneur de Bourgoigne.

Item, et quant ledit chevalier fut devant ledit juge, il dist les parolles qui s'ensuivent : « Noble roy d'armes de la Toison d'or, « je me présente par devant vous, juge commis de par mon très « redoubté et souverain seigneur, pour faire, fournir et acomplir « les armes contenues ès chappitres par moy emprins; vous priant « que me veulliez tenir en droit et en justice. » A quoy ledit juge respondist qu'il fust le bienvenu, et qu'il le feroit volentiers. Et ce fait, retourna ledit chevalier en son pavillon : auquel lieu, à chascune fois qu'il fut arrivez à pyé, s'arma et désarma; et ainsin, par la forme et manière que dit est, fist, au long de l'an, son entrée èsdictes lices et sa présentacion devant ledit juge, excepté aux armes à cheval; et toutesfoiz il se partoit de ladicte église des Carmes, s'en entroit en son bateau et passoit la Sône, comme dessus est dit, arrivoit à ladicte ysle, et, là, avoit une tente, et dehors les lices, où il s'armoit et montoit à cheval, où il aloit devant le juge faire sa présentacion, en disant les semblables paroles dessusdictes.

Item, le dessusdit de Chandio vint tantost après aux lices, et estoit vestu d'une robe noire de satin. Si avoit armé son harnois de jembes, et estoit monté sur un cheval couvert et armoyé de ses armes; et, après lui, un paige sur un cheval couvert de satin figuré de veloux sanguin. En sa compaignie avoit grant nombre

de noblesse de Bourgoigne, jusques au nombre de vjxx [1] chevaliers et escuiers. Entre iceulx grans seigneurs estoient : monseigneur l'évesque et duc de Lengres ; monseigneur d'Arguel, filz de monseigneur le prince d'Orenges ; monseigneur de Couches ; monseigneur Jehan de Vergy ; monseigneur d'Autrey ; monseigneur de Charny ; monseigneur de Bussy ; monseigneur d'Estrabone ; monseigneur de Pesmes ; monseigneur de Thoulongeon ; monseigneur de Champdivers ; messire Claude et Tristan de Tholonjon ; monseigneur de Vellesses [2] ; monseigneur de Muressault [3] ; monseigneur de la Marche, et pluseurs aultres ausquelz je prie qu'ilz me pardonnent, se je n'en nomme les noms, car trop en tiendroit l'escripture.

Item, et quant ledit de Chandio fut arrivé ausdictes lices, à l'entrée d'icelles, ledit Charrolois lui présenta une verge d'or esmaillie, de la couleur de la targe où il avoit fait touchier. Et après ce qu'il eust receue ladicte verge, entra dedens lesdictes lices et ala tout droit devant le juge soy présenter. Et parla pour lui monseigneur de Charny, son oncle, en disant au roy d'armes : « Roy d'armes de la Toison d'or, véez cy Pierre de Chandio qui « se présente par devant vous, juge commis par mon très redoubté « seigneur monseigneur le duc. Jà soit ce que, par les chap- « pitres, il pourroit mectre un juge adjoint avec vous, dès mainte- « nant, pour le sens, preudommie et loiaulté qu'il sent en vous, il « s'en déporte et vous prie que, en bonne justice, vous veulliez « garder son droit. » Et icelles parolles dictes, s'en retourna ledit de Chandio en son pavillon, soy armer.

Item, après les cris faiz de par mondit seigneur de Bourgoigne et toutes les autres révérences [4], le chevalier gardant ledit pas yssi de son pavillon, qui estoit blanc, semé de larmes bleues, et aussi estoit la cotte qu'il avoit vestue dessus son harnois ; et print sa haiche en sa main, que un chevalier, nommé messire Pierre de Vasque [5], lui bailla. Et estoit son harnois de teste une salade, et si portoit un petit houssecot ; et ainsin combatist. Et ledit de Chandio avoit par dessus son harnois sa cotte

1. *Six cents,* Ch.
2. *Bellesis* ou *Belle-isle,* Ch.
3. *Bellesaulx,* Ch.
4. *Semonces,* Ch.
5. Sans doute Pietro Vasquez de Saavedra, chevalier castillan, qui est nommé dans les *Anciennes chroniques d'Angleterre,* et qui figure dans le récit qu'Olivier de la Marche fait du pas d'armes de 1443.

d'armes, qui estoit esquartelée des armes de Beffromont; et sont les armes de Chandio d'ermines à une face de gueulles, et celles de Beffromont sont voires d'or et de gueulles; et avoit bassinet en teste. Et puis lui bailla monseigneur de Charny sa haiche, et marcha avecques lui par deux foiz, et puis lui ferma la visière de sondit bassinnet, et lors le laissa. Si ne demeura guères qu'ilz assemblèrent l'un contre l'autre; si combatirent bien et vaillaument et jusques à l'acomplissement desdiz xxj coups. Et ce fait, ledit juge geta le baston, et tantost les gardes le prindrent. Lors, le juge les fist tous deux venir devant lui, en leur disant qu'ilz avoient acomplies bien et honorablement leursdictes armes, et qu'ilz touchassent l'un à l'autre et fussent bons amis; lesquelz le firent. Et s'en retourna chascun par l'entrée des lices par laquelle ilz estoient entrez dedens, car le chevalier gardant ledit pas retournoit à chascune foiz qu'il avoit fait armes, fust à pyé ou à cheval, en son bateau, et repassoit la Sône et arrivoit audit lieu des Carmes.

Item, en cedit jour, ledit de Chandio fist un très beau souper, où furent la pluspart des chevaliers et escuiers qui l'avoient acompaignié, et si y fut le chevalier gardant ledit pas, le juge, les officiers d'armes et pluseurs autres. Et après souper, pluseurs prindrent congié l'un de l'autre; car, le landemain, se départirent presque tous. Et ainsin se passèrent lesdictes armes à l'onneur d'un chascun.

Item, le premier jour de mars ensuivant[1], toucha lui mesmes en personne un chevalier natif du royaume de Sezille, nommé messire Jehan de Boniface, à deux targes. Et jà soit ce que, par lesdiz chappitres, nulz ne povoit touchier que à l'une, néantmoins le chevalier gardant ledit pas, de sa franchise, lui en donna licence. Et toucha premièrement à la noire, qui signiffioit faire armes à cheval, et nomma xxv courses; et puis toucha, en ce mesmes jour, à la blanche, qui signiffioit armes de haiche, et nomma xxv coups. Et puis lui fut, par le hérault Charrolois, assigné jour au vj^{e} jour dudit mois ensuivant.

Item, et, cedit jour, s'en ala le dessusdit chevalier garde dudit pas, par son bateau, èsdictes lices, comme devant est dit, et arriva en sa tente environ une heure après midi, laquelle estoit tendue auprès desdictes lices. Là, s'arma, et puis monta à cheval et entra dedens lesdictes lices, et fist la révérence au juge, en soy présentant comme acoustumé avoit.

1. Ch. LIII-LV de Chastellain.

Item, et après, ledit de Boniface vint tout armé sur un coursier couvert de ses armes, et, devant lui, avoit un paige sur un cheval armé de cuir bouly armoyé de ses armes à la façon de Lombardie ; et, en la teste dudit paige, un armet, et, sur l'armet, un plumas où il y avoit un croissant d'or, et aux deux deboutz plumes de paon, et, ou mylieu, une houppe de plumes de paon blanches; et par dessus tout un couvrechief de plaisance. Et faisoit pourter trois bourdons roiches, si estoient gros et longs à merveilles, et, sur les dessusdiz bourdons, avoit lettres escriptes, là où il avoit : « Qui a belle dame, garde la bien. » Et avoit encor devant lui deux trompectes et un taborin sonnant, et un hérault, qui avoit vestue sa cotte d'armes. Et en ce point, tourna autour des lices par dehors, et puis entra dedens lesdictes lices, atout sa compaignie, et fist un tour autour de la toille où se devoient faire les armes, et de ce print congié audit juge. Et ce fait, furent lesdiz gens mis dehors desdictes lices, excepté ceulx qui le servoient de lances et de ce que mestier lui estoit à faire sesdictes armes.

Item, et après ce que le chevalier gardant ledit pas et ledit de Boniface furent montez, armez et tous prestz dedens lesdictes lices, les lances mesurées par quatre nobles hommes devant et en la présence dudit juge, et que les cris et deffenses et toutes les sérimonies acoustuméez et y appertenans furent faictes, on bailla audit chevalier gardant le pas sa lance, et pareillement audit Boniface. Et corurent l'un contre l'autre, et ataindirent tous deux si rudement, qu'ilz esgrenèrent[1] et espoinctèrent tous deux les fers de leurs lances. Item, le iij^e^ cours, atindrent l'un l'autre, c'est assavoir : le dessusdit chevalier en la teste du dessusdit de Boniface, et tant qu'il y paru à son armet; et ledit de Boniface ataindi ledit chevalier sur le grans gardebras, et rompi sa lance. Item, le iiij^e^ cours, ataindirent l'un l'autre, et fut féru ledit de Boniface en la teste, comme devant, et ledit chevalier fut ataint sur le corps. Item, le ve cours, atindrent tous deux sur les corps l'un de l'autre très rudement, et tant que ledit de Boniface ploya très fort. Item, le vj^e^ cours, actindrent tous deux l'un sur l'autre; mès ledit de Boniface fut actaint en la teste auprès des deux autres coups, et, du grant coup qu'il receut, son cheval tourna, et disoient aucuns que la visière de son armet fut levée, et passa oultre jusques au bout de la lice, ainsin qu'avoit fait les deux coups devant; ains, qu'il fust prest de courre, fut bien demie heure.

1. Ici, *esgrenèrent,* Ch. Les éditeurs actuels d'Olivier de la Marche disent : *aggraver.*

Item, la vij^e^ course, atindrent tous deux, et ploya très fort ledit de Boniface, et fut la lance dudit chevalier fendue du fer tout au long jusques à l'arrest; et en fut grant question pourtant que les chappitres pourtoient que un chascun devoit courre d'une lance tant et si longuement, et sans changier, que ladicte lance seroit rompue entre le fer et l'arrest, ou esgrenée d'un doy du moins. Et néantmoins que la lance du chevalier gardant ledit pas fust fendue tout au long, comme dit est, et qu'elle ne valoit riens, ce nonobstant les gens dudit de Boniface maintenoient et disoient que le dessusdit chevalier en devoit courre, et qu'elle n'estoit point rompue. Et fut appointée devant le juge, pour en jugier. Et lors le juge en demanda à pluseurs chevaliers et escuiers, pour veoir qu'ilz en diroient; et, pendant ce que le juge en demandoit, un chevalier nommé messire Pietre Vasque print la lance et ala devers ledit de Boniface, et lui monstra icelle lance, en lui disant qu'elle ne valoit riens, et que ce n'estoit point son honneur. A quoy ledit de Boniface respondist qu'il estoit content, et qu'il véoit bien qu'elle ne valoit riens. Et fut apportée une autre lance au dessusdit chevalier gardant ledit pas, pour courre la vij^e^ course; mais ledit de Boniface dist qu'il lui failloit une pièce de harnois, et qu'il n'en povoit point recouvrer de pareille, et sçavoit bien que son compagnon ne vouldroit point faire armes contre lui, s'il ne le sçavoit bien en point; et envoya devers le juge, en affermant qu'il ne sauroit recouvrer de pareille pièce qu'il avoit perdue, et qu'il en voulsist appoinctier. A quoy le juge respondist qu'il véoit bien qu'il ne tenoit point à ouvraige[1] de chevalier, ne à homme ne à cheval, et qu'il leur prioit qu'ilz fussent contens, attendu qu'ilz devoient faire autres armes à pyé l'un contre l'autre. Laquelle chose ilz accordèrent, et s'en ralèrent par l'entrée par laquelle ilz estoient entrez. Et ainsin furent lesdictes armes de cheval faictes.

Item, le ixe jour ensuivant, qui fut le xxiiij^e^ jour dudit mois de mars, se firent les armes à pyé dudit de Boniface et du chevalier gardant ledit pas; lequel, de ladicte église des Carmes, passa la Sône par son bateau et arriva ès lices; et, quant il fut arrivez, il s'en ala devant le juge faire sa présentacion en la manière que dessus est dicte, et puis s'en retourna en son pavillon. Et tantost après ledit de Boniface arriva ausdictes lices, à cheval couvert de ses armes, et tous ceulz qui estoient avecques lui portoient pareilles armes que celles de son cheval. Et à l'entrée desdictes lices,

1. A *couraige,* Ch.

lui présenta le hérault Charrolois une verge d'or esmaillie de la couleur de la targe blanche; et pareillement lui en avoit presentée une, aux armes de cheval, esmaillie de la couleur de la targe noire. Et ce fait, ledit de Boniface entra dedens lesdictes lices, et ala tout droit devant le juge soy présenter en la manière devant dicte, et puis s'en retourna en son pavillon. Et après les cris et ordonnances acoustumées à faire èsdictes lices, le chevalier gardant ledit pas yssi hors de sondit pavillon, armé et vestu d'une cotte blanche semée de larmes bleues, et salade en teste, comme avant avoit esté; et ledit de Boniface estoit armé, bassinet en teste et cotte d'armes vestue; et sont ses armes à trois paux de gueulles, à une borde d'argent. Et, tout autour dudit bassinet, avoit pointes agües environ de deux pans de long, et par dessus un petit plumas; et avoit la visière fermée. Et ainsin marcha à l'encontre dudit chevalier gardant ledit pas, et assemblèrent à combatre devant le juge. Et après l'acomplissement de x ou xij coups, le dessusdit chevalier print de sa main destre la haiche dudit de Boniface, et, de sa main senestre, tenoit sa haiche, et en féry en la visière dudit de Boniface trois coups d'estoc; et, ce fait, ledit chevalier laissa aler la haiche dudit de Boniface, et le print par le plumas qu'il portoit sur sa teste, et le tira tant rudement qu'il le fist cheoir à terre de tout le corps. Et quant le juge le vist par terre, il dist aux gardes qu'ilz le levassent et qu'ilz l'amenassent devant lui, et pareillement feissent venir ledit chevalier. Et lors leur dist le juge que, selon le contenu des chappitres, les armes estoient parfaictes et acomplies. A quoy ledit de Boniface respondi que contre le juge et les chappitres ne vouloit point aler, en priant audit juge qu'il lui feist cognoistre ledit chevalier à cui il avoit fait armes. Et lors ledit juge les fist coler et touchier ensemble; et, là, firent grant recognoissance, car autrefoiz avoient fait armes l'un contre l'autre[1]. Et ainsin se passèrent lesdictes armes à pyé, et retournèrent chascun en son loigiis. Et pour ce que les chappitres faisoient mencion que quiconques seroit pourtez par terre de tout le corps seroit tenus de porter, par un an entier, un bracelet d'or en son bras, où devoit pendre un noquet ferment à clef, et ne le povoit oster ne faire oster le temps durant, s'il ne trouvoit la dame ou damoiselle qui auroit la clef dudit nocquet à laquelle il se devoit deffermer, se deffermer se vouloit, et à ycelle donner ledit bracelet et présenter son service; et, pour l'aventure qui estoit

1. Chastellain ajoute : *en la bonne ville de Gand.* Voyez ci-dessus, p. 181-189.

avenue audit de Boniface, lui fut présenté ledit bracelet d'or de par ledit chevalier, en lui disant : « Vous le porterez ainsin qu'il « vous plaira, soit couvert ou descouvert. » Et il le recent agréablement et le porta comme raison estoit[1].

Item, le premier jour de juing ensuivant l'an dessusdit[2], Girart de Rossillon fist touchier par Valoy, poursuivant d'armes de monseigneur de Pesmes, à la targe blanche, qui signifiioit les armes de la haiche. Et jà soit ce que, par les chappitres, les armes se devoient faire et acomplir dedens le viij[e] jour ensuivant ladicte touche, toutesfoiz le chevalier gardant le pas de la Fontaine de Plours recent et accorda le jour des armes au xxviij[e] jour dudit mois. Et demanda ledit de Rossillon xv coups de haiche. A ce jour, le dessusdit chevalier, à l'eure de xj heures ou environ, se parti de l'église des Carmes, si entra en son bateau et passa la Sône, comme il avoit acoustumé, et entra dedens les lices en alant tout droit devant le juge faire sa présentacion; et, ce fait, retourna en son pavillon pour soy armer, ainsin que autrefoiz avoit fait. Or fut ainsin que le roy d'armes de la Toison d'or estoit lors, au commandement de monseigneur de Bourgoigne, en embassade devers le roy, et, en son absence, fut par mondit seigneur de Bourgoigne commis un notable, prudent et saige escuier nommé Guillaume de Sercy, bailli de Chalon, à estre juge. Et pour revenir audit de Rossillon, tantost après la venue dudit chevalier, arriva ausdictes lices, monté, bassinet en teste et cotte d'armes vestue, devant lui bannière et penon de ses armes, qui sont losangiés d'or et d'azur, un lambeau de gueulles de trois pièces; et fist mectre lesdites bannière et penon aux deux coings de son pavillon, et, après ce, ala tout droit devant le juge soy présenter, en lui disant : « Noble escuier, je me présente par devant vous, juge « commis de par mon très redoubté seigneur monseigneur le duc « de Bourgoigne, pour faire armes à l'encontre du chevalier gar- « dant ce pas, selon le contenu de ses chappitres. Et combien « que, par lesdiz chappitres, je pourroye commectre et mectre « juge avecques vous, se bon me sembloit, quant à moy, pour « le sens et loyaulté que je sçay en vous, je m'en déporte en « vous priant que me veulliez tenir en bonne justice. » Et icelles parolles dictes, s'en retourna en son pavillon, là où il fut depuis xj heures et demie jusques à deux heures après midi;

1. Chastellain ajoute : *Mais qui fut la dame ou la damoiselle qui le déferma n'est pas venu à ma congnoissance.*

2. Chap. LVI de Chastellain.

et la cause du long délay, comme ilz disoient, fut pour ce que l'armurier avoit failli à cloer le harnois de jembes. Si estoit le dessusdit chevalier, tout ledit temps, prest et armé en sondit pavillon; et là fut bien trois heures en cest état. Et quant ledit de Rossillon fut prest, le dessusdit entrepreneur yssi hors de sondit pavillon, salade en teste; et la cotte qui estoit sur son harnois estoit blanche, semée de larmes bleues, ainsin que autrefoiz avoit esté. Si tenoit sa haiche en sa main, laquelle n'avoit point de dague dessoubz. Et ledit de Rossillon yssi aussi de son pavillon, cotte d'armes vestue; et son harnois de teste estoit un chappeau de fer de ancienne façon con avoit proprié pour ce faire; et dessoubz un houssecot de mailles; et en ce point combati. Si marchèrent l'un contre l'autre, et assemblèrent à combatre devant le juge, et combatirent bien et vaillaument jusques à l'acomplissement de xv ou xvj coups; et ce fait, ledit chevalier print la haiche dudit de Rossillon, si le frappa un coup de sa haiche ou visaige, et fut de la dague devant; et par devant l'avoit frappé tellement que le sang en sailly. Et tantost ledit de Rossillon print la haiche dudit chevalier, et le juge, véant qu'ilz tenoient les haiches l'un de l'autre, gecta le baston. En ce point furent prins, et leur dist ledit juge qu'ilz avoient bien et honorablement fait tous deux, et qu'il tenoit leurs armes pour faictes et acomplies, et qu'ilz touchassent ensemble : ce qu'ilz firent. Et, l'andemain, ledit de Rossillon fist un très beau disner, là où fut ledit chevalier entrepreneur, le juge, et grant foison de notables seigneurs.

Item, le premier jour d'octobre, l'an dessusdit[1], furent auprès de la Fontaine de Plours et touchèrent ceulz qui s'ensuivent. Premiers, Claude Pitois, seigneur de Saint Bonnot, fist touchier par le poursuivant d'armes de monseigneur de Pesmes à la targe blanche. Tolonjon, hérault de monseigneur de Tolonjon, toucha le second à ladicte targe blanche, pour un chevalier nommé le chevalier Mescogneu; et c'estoit monseigneur d'Espiry[2] qui ainsin se fist nommer. Lambourg, hérault de monseigneur le duc de Bourgoigne, toucha le tiers à ladicte targe blanche, pour un escuier nommé Jean de Villeneuve, dit Pascouet[3]. Un gentilhomme nommé Jaspart de Dartant[4] toucha lui mesmes à ladicte targe blanche, et fut le iiij^{e}. Pyémont, hérault de mon-

1. Chap. LVII de Chastellain.
2. Amé de Rabutin.
3. Dans Chastellain : *Pasquoy*.
4. Plus loin, p. 228 : *Durtain*, comme dans Chastellain.

seigneur le duc de Savoye, toucha le ve, pour un nommé Jaques Devanchier[1], ausdictes trois targes; ce fut par le congié et licence du chevalier gardant ledit pas, car, autrement, ne povoit touchier que à l'une d'icelles targes. Ledit Valay, poursuivant de monseigneur de Pesmes, toucha, pour un escuier nommé Guillaume Damance, à la targe noire; et fut le vj^e^. Ledit Valay toucha encores, pour un escuier nommé Jehan Pitois, à la targe blanche, et fut le vij^e^. Et pour revenir au fait de Claude Pitois, seigneur de Saint Bonnot, qui premiers fist touchier, le chevalier gardant ledit pas lui fist baillier jour au landemain, second jour d'icellui mois d'octobre, pour faire et acomplir les armes qu'il requéroit à faire. Et est ainsin que le dessusdit chevalier gardant ledit pas se partist, environ xj heures, de l'église des Carmes, entra en son bateau et ala ès lices devant le juge, faire sa présentacion, ainsin que acoustumé avoit; et l'acompaignoit monseigneur de Créqui, son oncle, lequel venoit du Saint Sépulcre de Jhérusalem et arriva environ deux heures avant que les armes se commençassent, si fut à toutes les armes cy après déclairées. Et puis s'en retourna ledit chevalier en son pavillon. Et tantost après, le dessusdit de Saint Bonnot vint aux lices, tout à pyé, désarmé et vestu d'une longue robe noire; et, à l'entrée des lices, lui fut présentée une verge d'or esmaillie de la couleur de la targe à quoy il avoit fait touchier. Et après entra dedens les lices et ala tout droit devant le juge, en soy présentant et disant : « Très noble roy d'armes de « la Toison d'or, juge commis de par mon très redoubté et souve- « rain seigneur, je me présente pour faire armes au chevalier gar- « dant ce pas par devant vous; et combien que je pourroye mectre « juge et adjoint avec vous selon le contenu des chappitres, « pour le sens et loiaulté qui est en vous, je m'en déporte, car « je sçay bien que garderez le droit des parties selon raison et « justice. » A quoy le roy d'armes respondi qu'il fust le bien venus, et qu'il le mercioit humblement de l'onneur qu'il lui faisoit. Après ce, s'en retourna en son pavillon, pour soy armer. Et tantost après, le chevalier gardant ledit pas envoya devers le juge pour ce que ledit de Saint Bonnot n'avoit point dit ne demandez le nombre des coups de haiche ainsin que les chappitres le déclarent, mès vouloit combatre tant que l'un ou l'autre fust pourtez par terre de tout le corps ou désarmé de sa haiche des deux mains. Et lors, ledit juge envoya devers lui, en lui

1. Le manuscrit donne toujours ce nom en un seul mot. Dans Chastellain : *d'Avanchier*, et dans la Marche : *d'Avanchies*.

faisant dire qu'il povoit demander si grant nombre de coups qu'il vouloit; mais nombre il y devoit avoir. Si fut content et nombra, par sa demande, lxiij [1] coups de haiche. Et après les cris et ordonnances acoustumées à faire èsdictes lices, le chevalier gardant ledit pas yssi hors de son pavillon, armé tout ainsin qu'il avoit esté autrefoiz; c'est assavoir: en cotte blanche semée de larmes bleues et salade en teste, tenent sa haiche en sa main. Et ledit de Saint Bonnot estoit vestu de sa cotte d'armes, salade en teste, aiant bavière, et sa haiche en ses mains; et estoient ses armes esquartelées : le premier quartier, d'azur à une crois d'or ancrée, et le second quartier chevronné d'or et d'azur, à une bordure de gueules. Si marchèrent l'un contre l'autre jusques devant le juge, et s'assemblèrent à combatre; mais ne combatirent point longuement que ledit chevalier print la haiche dudit Saint Bonnot de sa main déstre, et, de sa haiche qu'il tenoit, en voult férir ledit de Saint Bonnot au visaige, et tant que ledit de Saint Bonnot fut contraint de prendre la haiche dudit chevalier. Et lors ledit chevalier laissa aler la haiche dudit Saint Bonnot et le print par le col; mais ledit de Saint Bonnot s'en deffist par trois foiz, et, à la tierce fois, ledit chevalier tint la teste dudit de Saint Bonnot dessoubz son bras, à la façon d'une luite qui s'appelle cornemuse; et, de ladicte prinse, ledit chevalier tira par terre ledit de Saint Bonnot sur le dos, et le dessusdit chevalier chéy, le visaige dessoubz, moitié de son corps sur ledit de Saint Bonnot, et l'autre moitié toucha à terre, mais promptement se mist de tout le corps sur ledit de Saint Bonnot, et le tenoit soubz lui; et ledit de Saint Bonnot le tenoit embrassié parmy le faulz du corps, si fort que ledit chevalier ne se povoit lever de dessus lui. Le juge gecta le baston; et lors les gardes s'approuchèrent pour les lever, et disoit l'une des gardes, nommé Michault de Sardaine, audit chevalier, pour ce qu'il ne se levoit point : « Messire Jaques, « c'est assez, et vous doit souffire. » Et ledit chevalier respondi : « A moy ne tient pas; mais il me tient si fort que je ne me puis « lever. » Alors les gardes regardèrent que ledit de Saint Bonnot avoit embrassé ledit chevalier, si lui deffirent les mains, et levèrent ledit chevalier de dessus ledit de Saint Bonnot; et tous deux tenoient encores leurs haiches, ne, pour chose qu'ilz firent, ne les perdirent onques. Le juge les fist venir devant lui, et leur dist que leurs armes estoient acomplies selon le contenu des

1. *Quarante-trois*, selon Chastellain; *quarante-un*, selon Olivier de la Marche.

chappitres : « Si vous prie que vous touchiez l'un à l'autre et « soiez amis. » Laquelle chose ilz firent; et s'en ala chacun en son loigiis. Or est ainsin que lesdiz chappitres contiennent que quiconques seroit portez par terre de tout le corps, il devoit pourter un bracelet d'or en son bras un an entier. Pour laquelle cause, le dessusdit chevalier envoia devers ledit de Saint Bonnot un notable chevalier nommé messire Pietre Vasque, pour savoir à lui par cui il plaisoit que ledit bracelet lui fust portez. A quoy ledit de Saint Bonnot lui respondit qu'il lui sembloit qu'il ne le devoit point porter, et qu'il n'estoit point cheus sans le dessusdit chevalier : par quoy il ne le devoit porter néant plus que ledit chevalier, car, posé qu'il fust cheus, aussi estoit le dessusdit chevalier; et bien créoit que, si ce eust esté à oultrance, qu'il en avoit du pire, mais, à cause desdictes armes, qu'il ne le devoit point porter; et autre response n'en fist. Et quand le dessusdit chevalier vist les termes que ledit de Saint Bonnot tenoit, et qu'il estoit tout cler qu'il avoit esté de tout le corps par terre, comme dit est, si fist faire et apprester ledit bracelet, pour lui envoyer. Lesquelles choses venues à la cognoissance d'aucuns des amis dudit Saint Bonnot, voians qu'il estoit certain et bien prouvé qu'il avoit eu le corps du tout à terre, et dudit chevalier ne se povoit ce dire, sinon qu'il avoit eu bras ou jembe à terre, si se mirent à parler au dessusdit chevalier, en disant qu'ilz estoient tous deux à un prince et qu'ilz devoient garder l'onneur l'un de l'autre. Si fut advisié que le dessusdit de Saint Bonnot diroit au dessusdit chevalier les paroles qui s'ensuivent : « Messire Jaques, j'ay desiré avoir vostre acoin- « tance, et sçavez qu'avons fait armes l'un contre l'autre; et, « depuis, m'avez fait demander, par messire Pietre Vasque, par « cui je vouloye que le bracelet me fust apportez. Or vous sçavez « que sommes tous deux à un seigneur et devons desirer l'onneur « l'un de l'autre. Par quoy, je vous prie que soiez content et « vous en déportez. En oultre, j'ay entendu que l'on vous a rap- « portées aucunes parolles que l'on dist que j'ay dictes de vous. Je « vous asseure que je ne vouldroye avoir dit de vous chose qui « fust contre vostre honneur. »

Or est ainsin que, le xe[1] jour dudit mois d'octobre, le dessusdit chevalier devoit faire armes, et aussi les fist il contre Jaques Devanchier[2]; et, environ ix heures du matin, ala ledit chevalier

1. Le *dix-septième,* Chastellain, chap. LVIII.
2. *M. d'Espiry,* selon Chastellain. Voyez ci-après, p. 229.

ou messe en la grant église de Chalon, où il trouva ledit de Saint Bonnot. Et quant le dessusdit chevalier l'apperceut, jà soit ce que appoinctié estoit que ledit de Saint Bonnot seroit, à l'eure de dix heures, en l'église des Carmes séant ès feurbourgs de ladicte ville de Chalon, pour dire audit chevalier icelles parolles, nonobstant ce parla ledit chevalier, à l'eure dessusdicte, audit de Saint Bonnot, en lui disant : « Monsieur de Saint Bonnot, estes vous « content de dire les parolles que Loys Saichet vous a monstrées « en une petite cédule? » Et ledit de Saint Bonnot respondit qu'il en estoit prest de ce dire à tel homme[1] qu'il lui plairoit. Et ledit chevalier respondit qu'il estoit content de lui, et le quictoit de non porter ledit bracelet. Et ainsin fut la paix d'eulx deux faicte, et touchèrent ensemble, et furent depuis si bons amis que à peine pourroit on dire de deux frères.

Item, le second[2] jour dudit mois, monseigneur d'Espiry, qui s'estoit nommez le chevalier Mescogneu, fist ses armes à l'encontre du chevalier gardant ledit pas de la Fontaine de Plours. Si se parti ledit chevalier de ladicte église des Carmes, à l'eure de xj heures, et entra en son bateau et passa la Sône, et arriva èsdictes lices, et ala tout droit devant le juge, faire sa présentacion, ainsin que fait il avoit autrefoiz. Si ne demeura guères que ledit d'Espiry vint ausdictes lices; et, là, lui bailla le dessusdit Charrolois une verge d'or qui estoit esmaillie de la couleur de la targe à laquelle il avoit fait touchier. Et, au venir ausdictes lices, avoit un cheval couvert et armoyé de ses armes, que deux officiers d'armes menoient, vestus de cottes d'armes aussi de ses armes; et le cheval sur quoy ledit seigneur d'Espiry estoit montez estoit couvert de bien deliés couvrechiefz en maniere de creppe frangée de fil d'or et de soye verde. Si estoit vestu d'une longue robe de drap de damas blanc, bordée[3] dessoubz et dessus, et les manches de satin cramoisy. Si avoit un chapperon vermeil et la cornette verde. Et avoit quatre enfens, dont les deux estoient ses filz et les deux autres ses nepveux, lesquelz estoient vestus et affublez comme lui; et tenoient les quatre cornez de la couverture de son cheval. Et, après lui, avoit un paige pareillement vestu, monté sur un cheval couvert de veloux cramoisy. Et après ce qu'il fut descendu, ala tout droit devant le juge, les quatre enfens dessusdiz devant lui. Et quant il fut devant

1. *A telle heure,* Ch.

2. Selon Chastellain, ce combat aurait eu lieu le même jour que l'entrevue avec Saint-Bonnot; mais notre texte est plus exact.

3. *Brodée,* Ch.

le juge, se présenta et dist : « Très noble roy d'armes et juge en « ceste partie commis de par mon très redoubté seigneur mon- « seigneur le duc de Bourgoigne, pour ce que ce jourduy est à moy « assigné à faire armes au chevalier gardant le présent pas, je me « présente par devant vous, pour, à l'ayde de Dieu, les faire et « acomplir. Et combien que, par les chappitres d'icellui chevalier, « il soit assez déclaré que les venens de dehors aient povoir et « faculté de eslire pour eulz juge et adjoint avecques vous, en « tant qu'il me touche je m'en dépars; et, qui plus est, de vous « requérir le droit des parties y soit gardez, je ne m'en veul aucu- « nement entremettre, car de ce faire ne me semble estre nulle « nécessité attendu vostre sens, discrécion et bonne justice[1], « laquelle je croy estre telle que le droit des parties y sera gardé « à la ligne et raison, et selon droit d'armes. » A quoy le juge respondit qu'il fust le très bien venu, et qu'il le mercioit humblement du grand honneur qu'il lui faisoit, et, au surplus, qu'il lui feroit ce qui lui seroit possible de faire. Et ce fait, s'en retourna ledit d'Espiry en son pavillon, lequel estoit blanc, bordé de bordure de vermoil par dessus, en signiffiant les robes dessusdictes; et dedens, en manière de dossier, sur la chaintre, avoit un riche drap d'or. Et dedens icellui pavillon s'arma; et, en soy armant, envoya devers ledit juge lui prier qu'il lui pleust que lesdiz quatre enfens, ses conseillers, demeurassent auprès de lui[2]; laquelle chose ledit juge accorda libéralment et volentiers, car ce n'estoit pas requeste à refuser. Et après que les cris et sérimonies furent faictes èsdictes lices, les haiches visitées, qui estoient à dagues par dessoubz[3] (et toutes[4] les autres dont on avoit fait armes), yssi prest ledit chevalier de son pavillon, armé en la manière acoustumée. Et ledit d'Espiry avoit sa cotte d'armes vestue, salade en teste, aiant bavière et visière; tantost après le partement de sondit pavillon, rua à terre sadicte cotte d'armes, et estoit esquartelée : le premier quartier estoit d'azur à une crois d'or engrellée, et l'autre quartier d'or à quatre poins de gueulles. Et, pour déclarer le nombre que ledit seigneur d'Espiry nombra et demanda, ce fut de lv coups de haiche. Or est ainsin que ledit chevalier et ledit seigneur d'Espiry marchèrent l'un contre l'autre, et assemblèrent à combatre devant le

1. *Bonne renommée de bonne justice,* Ch.
2. *Aux pieds de lui,* Ch.
3. *Par dessus,* Ch.
4. *Comme toutes,* Ch.

juge. Si combatirent bien et vaillaument jusques à l'acomplissement de xxx coups de haiche. Et voiant le juge la vaillance et l'abilité des deux chevaliers, et doubtant les grans dengiers qui entr'eulz povoient advenir, gecta le baston; et furent prins si également à l'onneur des deux, que chascun en eust sa part. Si les fist le juge venir devant lui, et leur dist qu'il tenoit leurs armes pour acomplies, et que bien et vaillaument ilz avoient fait tous deux, leur priant qu'ilz touchassent ensemble et fussent bons amis; lesquelz ainsin le firent très libéralment, et, ce fait, s'en retournèrent en leurs pavillons, pour eulz désarmer. Et après ce qu'ilz furent désarmez, s'en retournèrent dedens lesdictes lices, eulz acolant et merciant de l'onneur qu'ilz avoient fait l'un à l'autre. Et après ce, s'en alèrent en leurs loigeis. Et ainsin se passèrent lesdictes armes.

Item, le landemain, iiij[e] jour dudit mois, ledit seigneur d'Espiry fist un très beau disner; et là fut ledit chevalier gardant ledit pas, avec grant nombre de chevaliers et escuiers, le juge, les officiers d'armes et pluseurs autres notables gens.

Item[1], le ve jour ensuivant, un notable escuier nommé Jehan de Villeneuve, dit Pascouet, fist ses armes à l'encontre du dessusdit gardant ledit pas de la Fontaine de Plours, et demanda l'acomplissement du nombre de lxxv coups de haiche. Et, à ycellui jour, se partist ledit chevalier de l'église des Carmes, environ xj heures; si entra en son bateau, ainsin qu'il avoit acoustumé, tout désarmé et en longue robe de riche drap d'or, et ainsin entra dedens les lices, et ala tout droit faire sa présentacion devant le juge ainsin et par la manière que dessus est dit; et puis s'en retourna en son pavillon.

Item, et tantost après vint ledit Pascouet, vestu d'une longue robe de drap noir, aussi tout désarmé; et, après ce qu'il eust receue la verge d'or, entra dedens lesdictes lices, bien et grandement acompaignié. Si ala tout droit devant le juge soy présenter, disant telles ou semblables parolles que les autres avoient dit. Et, ce fait, entra en son pavillon, pour soy armer. Et, après les haiches, qu'ilz avoient à dagues par dessoubz et pardessus, visitées devant le juge, les cris et sérimonies des lices faictes, yssirent de leurs pavillons. Et combatit le dessusdit chevalier à tel harnois qu'il avoit acoustumé, sauf qu'il n'avoit point de harnois de jembes en sa destre jembe. Et ledit Pascouet combatoit salade en teste, haulte bavière, et avoit vestue sa cotte d'armes; et sont ses

1. Chap. LIX de Chastellain.

armes de sable v besans d'argent en sautoir. Si assemblèrent à combatre devant le juge, et combatirent bien et vaillaument jusques à l'acomplissement de lv coups ou environ. Et lors ledit juge geta le baston, et ainsin les fist prendre à l'onneur de tous deux, et les fist venir devant lui, et leur dist qu'il tenoit leurs armes pour parfaictes et acomplies, en leur priant qu'ilz touchassent ensemble et qu'ilz fussent bons amis. Et ainsin le firent, et s'en alèrent chascun désarmer en leurs pavillons, et puis s'en retournèrent dedens lesdictes lices, et s'entr'acolèrent et mercièrent l'un l'autre. Et, ce fait, s'en ralèrent en leurs loigeis. Et tousiours s'en retournoit le dessusdit chevalier, par son bateau, en ladicte église des Carmes dont il partoit.

Item[1], le vendredi ensuivant, ixe jour dudit mois, fist ses armes un escuier nommé Jaspart Durtain, lequel estoit tenu par vraye expérience et renommée l'un des puissans hommes de Bourgoigne. Et à icellui jour, heure de xj heures, comme les autres foiz se partoit, ledit chevalier gardant le pas de la Fontaine de Plours se partit de l'église des Carmes et entra en son bateau, ensemble sa compaignie; et, lui venu èsdictes lices, ala tout droit devant le juge faire sa présentacion, et, ce fait, entra en son pavillon, pour soy armer. Si ne demeura guères que ledit Jaspart vint et arriva ausdictes lices; et, à l'entrée, fut à lui présentée la verge d'or, et puis ala tout droit devant le juge faire sa présentacion. Si estoit vestu d'une longue robe, tout désarmez, et ainsin entra dedens son pavillon, là où il s'arma. Et ce pendant les haiches furent apportées devant le juge, pour les visiter. Si furent les cris faiz, et toutes les autres sérimonies. Et puis yssirent hors de leurs pavillons, et combatist le chevalier dessusdit en la manière acoustumée, excepté que à sa jembe destre n'avoit point de harnois; et ledit Jaspart combatoit en bassinet, si avoit sa cotte d'armes vestue, et, pour ses armes, de gueulles à une face d'argent, à trois rondelles de lances de mesme, et, sur ladicte face, une estoille semblable de fer[2]. Et assemblèrent à combatre devant le juge, et requist et nomma ledit Jaspart lxiiij coups de haiche. Si combatirent bien et vaillaument; mais, dès avant qu'ilz [éussent] assis x coups de haiche, la haiche dudit chevalier fut fendue, et tant que la dague et la virelle de dessoubz cheirent à terre; mais non pourtant si firent ilz et acomplirent tout le nombre de lxiiij coups bien et vaillaument. Et le nombre acompli, le juge getta le baston et les

1. Chap. LX.
2. *De gueules,* Ch.

fist venir devant lui, en leur disant qu'ilz avoient bien et honorablement acompli leurs armes selon le contenu des chappitres, et qu'ilz touchassent ensemble et fussent bons amis; lesquelz ainsin le firent, et puis s'en alèrent désarmer en leurs pavillons; et après s'en retournèrent en leurs loigiis. Et ainsin se passèrent lesdictes armes.

Item[1], le xe jour ensuivant, un notable escuyer du pays de Savoye nommé Jacques Devanchier fist ses armes à l'encontre dudit chevalier gardant le pas de ladicte Fontaine de Plours. Et, à icellui jour, à xj heures, se partist ledit chevalier de l'église des Carmes, si entra en son bateau pour aler aux lices, et, lui arrivé ausdictes lices, fist sa présentacion devant le juge, et puis entra en son pavillon, pour soy armer, ainsin que tousjours avoit fait. Et tantost après, ledit Devanchier entra dedens les lices; et lors lui fut la verge d'or présentée. Si estoit désarmez et vestuz d'une longue robe noire, et, en ce point, ala devant le juge, auquel il parla très humblement et honorablement, et autant ou plus que il n'en eust sceu ou peu dire à un prince; et, sa présentacion faicte, entra en son pavillon, pour soy armer. Si furent visitées les haiches, et les cris et ordonnances faictes; et puis yssirent de leurs pavillons. Si estoit le chevalier dessusdit armé ainsin que tousjours avoit esté par avant, excepté qu'il avoit la jembe destre désarmée, et si ne pourtoit point de gantelet en sa destre main. Et ledit Devanchier combati en salade et en gorgerin de forte maille; si avoit vestue sa cotte d'armes, et sont ses armes parti en pal d'argent et de gueulles à une bande d'or. Si assemblèrent à combatre devant le juge. Si avoit nombré et demandé xxv coups de haiche; et combatirent bien et vaillaument jusques à xij ou xiiij coups, et puis ledit Devanchier entra dedens ledit chevalier et lui print sa haîche d'une main, et ledit chevalier print le dessusdit Devanchier par le gorgerin, en le tirant à lui trois ou quatre pas, et, en ce faisant, fist perdre audit Devanchier sa haiche de toutes les deux mains, et tant qu'elle chéi à terre. Et lors le juge getta le baston. Si furent prins en cest estat. Depuis, les fist le juge devant lui venir, et leur déclara que leurs armes estoient acomplies. Si se déportèrent ainsin, et s'en alèrent chascun en son loigiis.

Item[2], le xij^e^ jour dudit mois ensuivant, ledit Devanchier fist ses armes de l'espée à l'encontre dudit chevalier; et furent tous

1. Chap. LXI de Chastellain.
2. Chap. LXII et LXIII de Chastellain.

deux à heure de xj heures dedens les lices, et firent leurs présentacions devant le juge ainsin que devant avoient fait, et puis entrèrent dedens leurs pavillons, pour eulz armer. Et après les espées visitées, cris et ordonnances faictes, le dessusdit chevalier yssi de sondit pavillon, bassinet en teste et tant bien armé que c'estoit belle chose à veoir; et, par dessus son harnois, avoit une cotte de drap de soye sanguin toute semée de larmes bleues. Et ledit Devanchier estoit armé d'un armet en teste, et, par dessus son harnois, sa cotte d'armes. Si assemblèrent devant le juge. Ledit Devanchier nombra et demanda sept poux d'espée, lesquelz se devoient faire à trois pas de desmarche. Si furent les gardes ordonnées, ou cas qu'ilz fauldroient à desmarchier leurs trois pas, de les mettre en lieu où estre devoient. Mais ledit Devanchier ne véoit pas bien en son armet, et pourtant ne bouga onques du lieu où premièrement se mist, et là atendist ledit chevalier chascun coup qu'il faisoit sesdictes desmarches, lesquelles desmarches fist tousjours belles et grandes, et puis aloit asseoir sur ledit Devanchier, lequel ne se bouga onques, comme dit est. Et les vij pous acomplis, le juge getta le baston et les fist venir devant lui, en leur disant que leurs armes estoient acomplies bien et honorablement. Si s'en retournèrent en leurs pavillons, pour eulx désarmer.

Item, et, ce mesme jour, environ deux heures après midi, ledit Devanchier fist ses armes à cheval à l'encontre du dessusdit chevalier. Et s'en ala ledit Devanchier armer et monter en son loigiis, et ledit chevalier ne se bouga d'emprès les dessusdictes lices, où il avoit une tente, en laquelle il s'arma et monta. Et après ce qu'ilz furent prestz, entrèrent dedens les lices et firent leurs présentacions au juge; et après leur furent baillées leurs lances. Et avoit demandé ledit Devanchier xxv courses; mais ilz n'en corurent que vj; èsquelles vj courses ledit Devanchier rompy deux lances, et ledit chevalier en rompy une, et si l'ataindist un très rude coup en la teste, et sembla estre grevé et, de ce coup, un peu estourdy, et rechanga nouvel armet, auquel armet ne véoit pas bien : pourquoy le juge, voiant qu'il estoit mal armé, envoya devers lui, en lui remonstrant qu'il n'estoit pas bien armé de la teste, et lui prioit qu'il se voulsist déporter d'en plus faire. A quoy ledit Devanchier respondi qu'il estoit prest de faire ce que le juge lui vouldroit ordonner. Et après ledit juge envoya devers le dessusdit chevalier, en lui priant qu'il voulsist estre content, sans plus en faire; et il respondi que son compaignon avoit rompues deux lances, et il n'en avoit rompue que une, en

priant au juge qu'il leur voulsist laissier acomplir leurs armes. Si fut respondu audit chevalier que ledit Devanchier avoit acordé au juge de faire ce qu'il lui plairoit. Pourquoy, de rechief, fut requis audit chevalier qu'il le voulsist faire ainsin, car son honneur estoit en ce gardé. Et lors ledit chevalier fut content et acorda au juge sa requeste. Et ce fait, le juge fist venir ledit Jacques Devanchier devant lui, en lui disant les paroles, ou les semblables, qu'il lui avoit fait requerre et dire. Et ledit Devanchier respondi que tousjours estoit prest de faire le bon plaisir du juge. Dont icellui juge le mercia, et puis fist venir le chevalier devant lui, et pareillement lui pria qu'il voulsist estre content; et ledit chevalier respondi qu'il estoit prest de faire ce qu'il plairoit audit juge. Et lors les fist touchier ensemble; et ainsin se départirent et s'en alèrent en leurs loigiis. Et, cedit jour, au soir, fist ledit Devanchier un très beau souper, et y fut le chevalier gardant ledit pas, et pluseurs chevaliers et escuiers, le juge, les officiers d'armes, et autres gens notables. Et, là, fist ledit Devanchier de grans offres et amiables au dessusdit chevalier, et ledit chevalier audit Devanchier pareillement; et ainsin se départirent.

Item[1], et, le xii[j]e jour ensuivant, fist un escuier nommé Guillame Damance armes à cheval à l'encontre dudit chevalier; si nombra et demanda le nombre de xxv courses de lance. Et furent audit jour dedens les lices, et firent leurs présentacions devant le juge; et, après les lances mesurées et les cris fais, ilz corurent leurs xxv courses. Si n'ataindi ledit Guillame que deux ataintes, et sans rompre lances; et le dessusdit chevalier l'ataindist plusieurs fois et rompy deux lances. Et, leurs xxv courses faictes, le juge les fist venir devant lui; si leur fist touchier ensemble, et ainsin se départirent.

Item[2], le jeudi xve jour d'icellui mois, fist un escuier nommé Jehan Pitois armes de haiche à l'encontre du chevalier gardant le pas de ladicte Fontaine de Plours. Et cedit jour, après xj heures, fut le chevalier devantdit dedens lesdictes lices, et, en la forme et manière qu'il avoit fait les autres foiz, fist sa présentacion devant le juge; et puis entra en son pavillon, pour soy armer. Et tantost après vint ledit Jehan Pitois, désarmé et vestu d'une longue robe noire, dedens les lices, et, à l'entrée, receut une verge d'or. Si ala tout droit devant le juge faire sa présentacion bien et notablement, et, ce fait, entra en son pavillon, pour soy armer,

1. Chap. LXIV de Chastellain.
2. Chap. LXV.

et, pendant ce, furent les haiches portées devant le juge, et depuis visitées; si furent les cris faiz et les ordonnances acoustumées. Et quant ilz furent prestz, yssirent hors de leurs pavillons. Si estoit le chevalier armé ainsin que tousjours, et n'avoit point de harnois de jambes en sa cuisse destre; et ledit Pitois avoit un harnois de teste qui n'estoit ne bassinet ne salade, et sembloit la manière d'un chappeaul de fer forgé et approprié pour ce faire; si avoit une haulte bavière, et ne véoit on guères de son visaige que les yeulz; et, par dessus son harnois, avoit sa cotte d'armes; et sont ses armes esquartelées : le premier quartier est d'azur à une crois d'or encrée; le second quartier est losangié d'or et d'azur. Si demanda et nombra lxiij coups de haiche. Et assemblèrent à combatre devant le juge, et se combatirent bien et vaillaument tous deux, et si acomplirent leurs lxiij coups de haiche. Et envers la fin, le chevalier féry de la dague de dessoubz de sa haiche soubz l'œil dudit Pitois; et fut navré. Et, tantost après, prindrent les haiches les ungs des autres, et, ainsin qu'ilz tenoient leursdictes haiches, ledit Pitois cuida férir par trois foiz, de sa main, à tout le gantelet, au visaige dudit chevalier. Et, les lxiij coups bien acomplis, le juge getta le baston et les fist venir devant lui. Et, là, dist ledit chevalier audit Pitois : « Jehan, je ne me pourroye « tenir de vous dire que c'est trop fait en commère de combatre « du gantelet tant con ait baston en main. » Et lors print le juge les parolles, en leur disant que leurs armes estoient acomplies tout au long, bien et honorablement, et à l'onneur d'eulx deux, en leur priant qu'ilz touchassent ensemble et qu'ilz fussent bons amis; laquelle chose ilz firent; et puis ledit Pitois s'en ala en son pavillon désarmer, et le chevalier demeura devant le juge, avec grant nombre de nobles et gentilz hommes et d'autre peuple qui estoient là assemblez pour ce que ce furent les darraines armes dudit pas; car le temps et espace que le chevalier gardant ladicte Fontaine de Plours devoit estre au dessusdit lieu de Saint Laurens lez Chalon sur la Sône, et estoit icellui temps inspiré, et les jours qu'il y devoit estre passez; pour laquelle chose pluseurs chevaliers et escuiers et grant nombre de gens estoient là assemblez, comme dit est, pour veoir comment ledit chevalier prendroit congié de son juge. Si dist icellui chevalier les paroles qui s'ensuivent : « Noble roy d'armes de la Toison d'or, juge « commis de par mon très redoubté et souverain seigneur, je me « présente devant vous à celle fin que, se aucune chose a à parfaire « touchant l'emprinse de ce présent pas et le contenu de mes « chappitres, qu'il vous plaise à le moy dire et ordonner; car je

« suis prest, à l'ayde de Dieu, d'acomplir ce que je doy faire. » Et ledit Toison d'or, juge du dessusdit pas, lui respondi : « Monsei-« gneur, selon la déclaracion de voz chappitres, je ne sçay riens « que de vostre part ne soit acompli bien et honorablement et « chevaleureusement en toutes choses; et, le temps que y deviez « estre, y avez esté, la mercy Dieu, à vostre très grant honneur. »

Item, ledit Toison d'or, juge dudit pas, dist audit chevalier : « Monseigneur, je vous mercie très humblement, et aussi faiz je « tous les nobles hommes qui ont fait armes à l'encontre de vous, « du grant honneur que vous m'avez fait, en vous priant, à tous « présens et absens, qu'il vous plaise à supporter à mon petit et « rude entendement, et prendre en gré le service que je vous ay « sceu faire, car, véritablement, s'il y a eu faulte, ce n'a pas esté « par malice, mais par vraye ygnorance. » Et icelles parolles dictes, le dessusdit chevalier s'en ala en son pavillon soy désarmer, et puis rentra en son bateau sur la rivière, ainsin que tousjours et autrefoiz, comme devant est dit, avoit fait.

Item, et prestement que ledit chevalier s'en fut party de devant le juge, comme devant est dit, vint devant ledit juge un notable docteur en médicine, natif du royaume de Sézille, nommé maistre Gonssalle[1], qui avoit après lui un varlet, lequel tenoit une riche robe de drap d'or, longue et fourrée de martres. Si dist audit juge : « Noble roy d'armes de la Toison d'or, la dame de la Fon-« taine de Plours vous envoye ceste robe, vous priant qu'il vous « plaise à la porter pour l'amour d'elle, en vous merciant de la « peine que vous avez eue en son service. » Si la print ledit roy d'armes et mercia ladicte dame, et puis la vestit et ala à tout à un très beau soupper que fist ledit chevalier en ce mesmes jour, là où il avoit fait prier nobles chevaliers et escuiers lesquelz avoient fait armes à l'encontre de lui, et grant nombre d'autres gens. Et fut ledit souper fait en l'ostel de l'évesque, audit lieu de Chalon. Si fut fait, et la viende assise en la manière d'un banquet, et plan-tureux, et grant foison viende. Et là eust un entremez assis sur une table d'environ viij piés de long et de vij piez de large, là où il avoit dessus, à l'un des costez, la ville de Chalon pourtraicte et eslevée; et véoit on les églises, le beffroy où estoit l'oloige, les maisons, la muraille, la tour sur le pont qui va de Chalon à Saint Laurens, où la Sône passe dessoubz. Et, droit au bout dudit pont, estoit le pavillon de telle couleur et façon qu'estoit le pavillon

1. Gonsalve de Vargas, médecin de Charles le Hardi et traducteur de l'*Office d'armes* de Diego Valera.

dudit chevalier. Au dehors dudit pavillon estoit la dame de la Fontaine de Plours, droite et eslevée; et aussi estoient tous les personnaiges dudit entremez, et toutes choses qui y estoient; laquelle dame estoit vestue et abillie de corps, de cheveux et de teste comme elle avoit esté dedens ledit pavillon. Et, assez près d'elle, estoit la licorne portant les targes, que le hérault Charrolois tenoit. Et la vierge Marie estoit encores dedens ledit pavillon. Si ala le chevalier devers elle, en la saluant et disant une oroison telle qui s'ensuit :

Corps élevé[1] pour l'onneur de la terre,
Mère de Dieu, qui le vray fruit pourtas,
Au pavillon te vien yci requerre
Où, par un an, partement[2] fait tu m'as,
Soubz ta fience haidement me donnas
De fonder cy mon pas en ceste place.
Or est parfait; si en vien rendre grâce.

Après que le chevalier eust faicte son oroison à la glorieuse vierge Marie, il ala vers la dame, et lui dist ainsin :

Dame où j'ay tout mon recours,
Toison d'or, le noble roy d'armes,
Tient pour acomplies les armes
De ceste Fontaine de Plours.

Comment la dame respondi audit chevalier :

Puis que c'est de Dieu le plaisir,
Bien le devons regracier.
Si alons la croiz adorer,
Où il voult pour nous tous morir.

Orrez, avant que le chevalier et la dame vindrent adorer la croix, la vierge Marie yssi dudit pavillon, en longue robe de drap de soye, ses cheveux desrengués sur ses espaules; et, de sa dame, se ala à la croix et fist son oroison :

O digne crucifi Jhésus,
Mon filz, mon père et mon seigneur,
Pour ceulz qui sont au pas venus,
Vien regracier ta valeur.
Sauvé as senté et l'onneur.
Par ta provision commise
Chascun d'eulz a parfait emprinse[3].

1. *Toy élevée,* Ch.
2. Où *payement* par un an, Ch.
3. *S'emprise,* Ch.

Après que la vierge Marie eust faicte son oroison, la dame fist la sienne, en disant :

Vraye croiz, parement du monde,
Umbre de salut et de joye,
Fondement de la foy parfonde,
Sente de Paradis et voye,
A toy me rens, où que je soye,
Toy merciant le bien entier
Que fait as à ce chevalier.

Oroison du chevalier :

O croiz, rachat de l'umain genre,
Confusion des mors envie[1],
Souffre que t'amour en moy garnie[2]
Plus en plus fort, je t'en supplie.
Car, en ta grâce départie,
Ma vigueur prent plus norriture
Qu'en tout le povoir de nature.

De l'autre costé de l'entremez estoit pourtraicte et eslevée ladicte ville de Saint Laurens et les lices de l'entrée du pont qui aloit dudit Saint Laurens à Saint Marceau. Si estoit la dame de ladicte Fontaine de Plours montée à cheval, elle iiij^e^, atournées de haulz atours à la guise de France, et pluseurs de ses gens baguez[3] de malles et de bahus. Si estoient passées oultre ledit pont, et auprès de ladicte dame estoit le dessusdit hérault Charrolois, menant la licorne, laquelle pourtoit les trois targes dessusdictes. Si s'en aloit avec la dessusdicte dame, et, ainsin que la haquenée avoit le premier pié dessus le pont, le chevalier gardant ledit pas venoit à elle, en ly disant les parolles qui s'ensuivent :

Madame, vers vous vien savoir
Se plus me voulez commander ;
Car, se Dieu plaît, pour l'achever,
Je me mectray en mon devoir.

Commant la dame respond audit chevalier :

Plus ne veul, quant est à ce fait,
Fors que à voz compaignons alez
Et humblement les merciez
L'onneur que chascun vous a fait.

Après ces parolles dictes, ledit chevalier se trouva èsdictes

1. *Ou vie,* Ch.
2. *Germe,* Ch.
3. *Plusieurs de ses bagues,* Ch.

lices, lesquelles estoient belles et bien faictes, et, au mylieu desdictes lices, la maison du juge; et estoit ledit juge dedens. Et, à l'un des boutz desdictes lices, avoit autant de pavillons tendus qu'il y avoit eu; et les nobles hommes qui y furent estoient armez et vestus de cottes d'armes ou de devises et couleurs; estoient aussi armez de telz harnois de testes qu'ilz avoient eu en faisant lesdictes armes; chascun tenoit haiche en main, et, darriez leursdiz pavillons, estoient leurs chevaulz couvers de telz couvertures qu'ilz avoient eu à venir faire lesdictes armes, fust d'armoirie ou de devise. Et ceulz qui avoient fait armes à cheval avoient auprès de leurs chevaulx un serviteur tenent lance, et cellui qui avoit fait armes de haiches et d'espée avoit, avec sadicte haiche, son espée ceinte. Et, de l'autre bout des lices, avoit deux pavillons des couleurs que le chevalier gardant ledit pas avoit; et, auprès desdiz pavillons, avoit un cheval, que un serviteur tenoit, et une lance. Et, plus que ou mylieu desdictes lices, estoit le dessusdit chevalier, en tout tel harnois et abillement que tousiours avoit combatu de haiche, son espée ceinte, sa haiche en ses mains. Si parla à tous ses compaignons dessusdiz, en leur disant:

Vous, mes compaignons et seigneurs,
Tant humblement que le puis faire,
Je vous mercie des honneurs
Que m'avez faiz par voz affaires[1].
Guerdon ne voy pour ce refaire[2]
Fors que un chevalier me tenez
Sur cui commandement avez.

A deux costez d'icelle table dudit entremez avoit viij bannières des viij costez du dessusdit chevalier, c'est assavoir: quatre de par son père, et quatre de par sa mère. Icellui entremez estoit bel et riche, et moult fut regardez.

Item, après le soupper, le chevalier se tira en une grant sale, et tous les autres qui là estoient; et, là, furent donnez les pris. Si eust Girart de Rossillon la haiche d'or, comme cellui, à l'advis dudit chevalier, qui sur lui avoit assis le plus beau coup de haiche, et Jacques Devanchier eust l'espée d'or. Et messire Jehan de Boniface, fut ordonné et appoinctié de par le dessusdit chevalier lui envoyer la lance d'or, comme à cellui qui le plus beau coup en avoit assis; si estoit ledit de Boniface ou pays de Lombardie, comme l'en disoit, et là fut envoyé.

1. *Vostre affaire,* Ch.
2. Ne *vous puis je faire.* Ch.

Item, et après toutes icelles choses faictes, s'entrefirent[1] grant joye et grant feste, c'est assavoir : ceulz qui armes avoient faictes à l'encontre dudit chevalier. Ledit chevalier estoit nommé messire Jacques de Lalain, et ne se céla onques jour, si non ès escriptures de ses chappitres, et, pour tant que ès dessusdiz chappitres ne se nommoit point, et n'a esté faicte mencion de sondit nom fors au premier et au derrain de cestui petit traictié, lequel a esté fait et escript en haste par moy, Toison d'or[2], non mie si autentiquement que la matière le requiert, car, véritablement, ce a esté vraye notable et haulte entreprinse, et honorablement conduite du commencement jusques à la fin, et bien digne de mémoire. Si prindrent congié les ungs des autres, en aussi grant amour et regret comme s'ilz eussent esté frères.

Item, et depuis icellui souper et banquet où se donnèrent les pris dessusdiz, ledit messire Jacques de Lalain fist prier les dames et damoiselles de la cité de Chalon, et leur donna un très beau banquet; et, là, d'elles print congié pour s'en aler et prendre son chemin aux pardons de la sainte cité de Romme. Auquel banquet la dame de Plours envoia aux dames et damoiselles dessusdictes notables messaigiers, pourtant les lettres qui cy après sont transcriptes :

« Honorées dames et damoiselles, tant comme le chérissement de mon cuer puet plus faire, je me recommande à vous. Et, pour ce que j'ay sceu la très noble assemblée de ce joyeux et plaisant banquet, et aussi que je ne savoie se sitost vous trouveroit on toutes ensemble, ne la plus part, j'envoye à cestedicte assemblée cest messaigier, ensemble ceste lettre, principalement pour trois choses : premièrement, pour aler querre le chevalier entrepreneur qui, pour l'acoison de mes pitéables larmes, a tenu et gardé le pas emprès ceste noble cité de Chalon, pour parfaire et acomplir, par le plaisir de Dieu, sa dévocion vouée au saint voaige et pardon de Romme; et, secondement, pour vous mercier de ma meilleur entencion l'onneur et le bien qu'avez fait audit chevalier; tiercement, pour vous prier et requerre de par lui que, se aucunement il s'est meffait et ait failli devers vous à vous honorer en quelque manière que ce soit, qu'il vous plaise, à ma requeste, lui pardonner, car je suis certainne que, [se] ce lui est advenu, que ce n'a esté que par le très véniel péchié d'ignorance, lequel puet estre

1. S'entrefirent *par layens,* Ch.

2. Chastellain dit que ce fut « par l'ordonnance du duc de Bourgogne » que Toison d'or composa son petit traité.

effassable par celle seule cognoissance que je vous certiffie que, pour tout l'or du monde, il ne vouldroit penser, dire, souffrir ou faire chose qui aucunement tournast à vostre desplaisance, sauf ledit péchié, mès ameroit mieulz de fin rien[1] estre sur terre. Si vous prie et requier de rechief, ensemble le ravertissement dessusdit, qu'il vous plaise supplier la deffaulte dudit chevalier, se point en y a; et par cestes, de la puissance et auctorité que je puis avoir sur lui, je l'oblige vostre serf d'ormès[2] et serviteur pour à tousjours. Et en signe de vérité, et pour tesmoignaige que vostre rel'obligie[3], j'ay seellés cestes des targes de la très sainte Fontaine de Pleurs, priant à Nostre Seigneur qui la convertisse en joye et vous doint plaisance continue, liesse sans fin et biens immortelz. Escript si hastivement que je n'ay pas eu lesir d'y mettre qui, ne à quel jour, au dessoubz desdictes lettres. » En marge avoit escript : « De par la dame de Pleurs. » Et la rescription faicte au doz de la lettre estoit : « A mes très chières et honorées mes dames et « damoiselles citoiennes demeurans en la noble cité de Chalon. »

Après icellui banquet[4] où les lettres de ladicte dame de Plours furent leues comme dit est, ledit messire Jacques de Lalain print son chemin pour aler aux pardons de ladicte sainte cité de Romme[5]. Et après ce que, par dévocion, il eust esté audit lieu de Romme, s'en ala en la cité de Napples, là où estoit le très excellent et victorieux prince le roy d'Arragon, qui moult grant honneur lui fist; mais, pour les aliences et amour fraternelle qui estoient entre lui et mondit seigneur de Bourgoigne, il ne voult souffrir audit de Lalain qu'il pourtast son emprinse telle que ès autres royaumes il avoit portée, ne il ne voult que nul homme de sa court ne de ses roiaumes et seignories feissent armes contre lui. A ycelle court dudit roy d'Arragon trouva ledit de Lalain le noble duc de Clèves, lequel venoit du Saint Sépulcre de Jhérusalem, qui lui fut l'une des grans joyes qui lui peust avenir, car il avoit esté norry dès le temps de son enfence avec lui, en la court de mondit seigneur de Bourgoigne. Le roy d'Arragon festia ledit duc de Clèves si grandement et si honorablement, comme j'ay oy

1. *Non,* Ch.
2. *D'armes,* Ch.
3. Ainsi, dans le manuscrit. Dans Chastellain : *je l'oblige.*
4. Chap. LXVI de Chastellain.
5. Après le banquet, tous les « mystères » qui avaient servi au pas furent portés à Notre-Dame de Boulogne, où Olivier de la Marche dit qu'on les pouvait voir sur l'oratoire du duc de Bourgogne.

dire, que le roy n'en pourroit plus faire à nul prince qu'il lui en fist. Et puis s'en retourna ledit duc de Clèves tout au long des Ytalies, et ledit de Lalain avec lui. Èsquelz pays ledit de Lalain ne trouva nul qui touchast à sadicte emprinse; et s'en retourna à la court de mondit seigneur de Bourgoigne, son seigneur et maistre, là où il n'avoit point esté de longtemps.

Item, l'an cinquante et un, mondit seigneur de Bourgoigne fist à Mons, en Hénault, la feste et solempnité de son ordre de la Toison. A laquelle solempnité et feste ledit messire Jacques de Lalain fut esleu à chevalier, frère et compaignon d'icellui ordre. Et, le viij^{e} jour après, mondit seigneur de Bourgoigne envoya devers nostre saint père le pape, à Romme, son embassade grande et honorable, c'est assavoir : messire Jehan de Croy, ledit messire Jacques de Lalain, un notable abbé et docteur en théologie, et moy, roy d'armes Toison d'or, et autres, pour haultes et grandes matières, et, de Romme, devers le roy d'Arragon, et puis, et à leur retour, devers le roy de France. Ausquelles grandes embassades et voiaiges ledit de Lalain se gouverna grandement et honorablement, et y acquist honneur et loenge.

Item, et n'est pas à oblier les haulz fais et vailances d'armes que fist ledit messire Jacques de Lalain avec son souverain seigneur et maistre mondit seigneur le duc de Bourgoigne, ès guerres de Flandres; ès quelles guerres il fina ses jours. Dieu, par sa grâce, lui face pardon à l'âme! Mès, pour le présent, je mettray fin à ceste épistre, laquelle, mon très honoré et doubté seigneur, je vous envoye par manière d'un petit advertissement, afin que cellui qui escripra des haulz et chevaleureux faiz dudit messire Jaques puist aucune chose recouvrer de madicte épistre, que moy, Toison d'or, vous escrips, mon très honoré et doubté seigneur, non mie si autentiquement que la matière le requiert, car, véritablement, les haulz, loables et honorables faiz d'armes cy dessus escrips sont bien dignes de mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1884.

Épître de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, contenant le récit des faits d'armes, en champ clos, de Jacques de Lalain, et publiée, pour faire suite à sa Chronique, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par feu FRANÇOIS MORAND, 177.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS

L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

(1863-1884)

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS

L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

(1863-1884)

XXXe-L^e^ ANNÉES.

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

M DCCC LXXXVI

230

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

(1863-1884)

XXXe-L^e^ ANNÉES.

AVIS.

La première partie de cette table comprend tout ce qui se rapporte à l'histoire, à l'administration et aux publications de la Société.

La deuxième partie est le relevé des divers articles, notes ou renseignements historiques publiés dans l'*Annuaire-Bulletin*. Cette deuxième partie comprend elle-même trois tables : 1° une table alphabétique des titres d'articles; 2° une table alphabétique des noms d'auteurs; 3° une table chronologique des documents originaux.

Les volumes sont désignés par le millésime de l'année.

Nous rappelons que le *Bulletin* primitif, qui parut de 1834 à 1862 et fut remplacé, en 1863, par l'*Annuaire-Bulletin*, est pourvu de deux tables : l'une, publiée à part et comprenant les années 1834 à 1856; l'autre, jointe au *Bulletin* de 1862 et comprenant les années 1857 à 1862.

I.

HISTOIRE ET ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ.

Adoption en principe des projets de publication, 1875, 180.

Agent de la Société, 1863, 55; M. A. Marteau, 1863, 65, 67; 1865, 196. M. Martin, 1866, 5.

Annuaire historique de la Société. — Projet de continuation, 1865, 54, 105; — prix des volumes, 1865, 133; 1866, 52, 93; — projet de destruction du premier volume, 1870-1871, 105; — don du premier volume aux sociétaires, 1872, 261.

Annuaire-Bulletin de la Société. — Son utilité, 1873, 146, 147, 165; — réductions successives, 1870-1871, 84; 1874, 52; 1884, 52, 61, 69, 124; — division en deux parties, 1878, 60, 67; — impression confiée à M. Gouverneur, 1874, 52, 68; — caractère employé pour les articles de Variétés, 1872, 98; — composition et publication : voy. Publications de la Société; — rédacteurs, 1872, 67, 85, 98, 245; voy. Secrétaire adjoint de la Société; — partie bibliographique, 1874, 51; 1877, 83; 1884, 69; — projet de table décennale, 1872, 245; 1873, 53; — projet de table générale, 1884, 62.

Archives diplomatiques (communication faite au sujet de la Commission des), 1874, 83, 86, 101.

Archiviste-trésorier de la Société : M. A. Bouvier, 1863, 53, 120, 134, 148, 196. — Voy. Archiviste-trésorier-bibliothécaire de la Société.

Archiviste-trésorier-bibliothécaire de la Société. — M. A. Bouvier, 1863, 133. M. E. Dupont, 1863, 133, 148, 196; 1864, 20.

Arènes de Paris. — Délibération au sujet des fouilles, 1870-1871, 101; — correspondance, à ce sujet, avec le Conseil municipal, 1883, 72, 76.

Assemblées générales de la Société : 1863, 81-123; 1864, 65-94; 1865, 65-114; 1866, 65-110; 1867, 81-120; 1868, 68, 81-137; 1869, 102, 113-154; 1870-1871, 113-157; 1872, 113-192 *ter*; 1873, 113-148; 1874, 113-156; 1875, 113-156; 1876, 104, 113-153; 1877, 104, 113-153; 1878, 79, 81-112; 1879, 81-128; 1880, 81-144; 1881, 81-119; 1882, 81-132; 1883, 81-115; 1884, 81-111; — lieu de réunion, 1868, 66; 1869, 103; 1870-1871, 103; 1882, 79; — lectures historiques, 1874, 106, 142; 1875, 149; 1876, 104, 114; 1877, 104, 114; 1878, 80, 81; 1879, 76, 81, 123, 155; 1880, 117; 1881, 79; 1882, 77, 81, 244; 1883, 72.

Assistance des membres de la Société aux séances du Conseil, 1865, 67, 107.

Bibliothécaire de la Société, 1863, 133; — M. Le Tellier-Delafosse, 1864, 20. — Voy. Archiviste-trésorier-bibliothécaire de la Société.

Bibliothèque de la Société, 1863, 133, 196; 1864, 4, 20, 55, 104; — son règlement, 1864, 165; 1866, 6; 1874, 69.

Budget de la Société. Voy. Finances de la Société.

Bulletin de la Société : don de la première série aux sociétaires, 1872, 260.

Bureau de la Société. Voy. Censeurs, Élections, Président, Secrétaire, Secrétaire adjoint, Trésorier, Vice-présidents.

Censeurs. — MM. A. Dutens et H. Laloy; leurs rapports, 1863, 81, 120; 1864, 88; 1865, 65, 66, 108; 1866, 65, 97. — MM. H. Laloy et A. de Barthélemy; leur rapport, 1867, 81, 106. — MM. A. de Barthélemy et E. Aubert, 1867, 82; leur rapport, 1868, 81, 130; — MM. E. Aubert et O. de Watteville, 1868, 82; leurs rapports, 1869, 113, 135; 1870-1871, 100, 105, 113, 139; 1872, 53, 190; 1873, 143; note du Conseil d'administration jointe à leur dernier rapport, 1873, 147, 179; examen de la proposition contenue dans ce rapport, 1873, 165; leur démission, 1873, 211; 1874, 51, 85, 106. — MM. Brunet de Presle et R. Dareste chargés de préparer le rapport annuel, 1874, 85, 100, 104; leur rapport, 1874, 139. — MM. Le Tellier-Delafosse et Moranvillé élus censeurs, 1874, 114; leurs rapports, 1875, 105, 147; 1876, 104, 150; 1877, 104, 150; 1878, 79, 109; 1879, 79, 120; 1880, 79, 114; 1881, 80, 118; 1882, 80, 130; 1883, 79, 114; 1884, 110.

Cinquantième anniversaire de la fondation de la Société, 1879, 132; 1882, 137, 148; 1883, 50, 61, 68, 126, 133, 156; 1884, 76, 79, 82, 123.

Collection Chasles (communication au sujet de la), 1867, 183.

Comité de publication. Voy. Élections.

Comité des fonds. Voy. Élections, Finances de la Société, Présidents du Comité des fonds.

Communications historiques faites au Conseil de la Société : 1865, 56, 66, 67, 107, 134, 136, 165, 169, 182, 197-200; 1866, 21, 22, 51, 57, 58, 67, 103, 147, 148, 165, 166, 168; 1867, 36, 67, 98, 139, 147; 1868, 5, 6, 20, 52, 55, 82, 134, 163, 164; 1875, 83; 1878, 74, 122, 123, 139, 140, 148-149; 1879, 74, 78, 139, 146; 1880, 51, 79, 147; 1881, 59, 60, 70, 71, 72, 79; 1882, 79, 147; 1883, 73, 124, 126, 130, 148, 150, 154; 1884, 67, 68, 73, 115, 125, 141.

Comptes rendus des publications de la Société : 1866, 22; 1867, 69; 1870-1871, 101; 1874, 86, 180-181, 214; 1875, 67; 1876, 103; 1877, 52, 70, 104; 1878, 59, 75, 131, 148; 1879, 54, 139; 1880, 178; 1881, 58, 138, 148; 1883, 61, 126; 1884, 69, 79, 132, 141.

Concession à prix réduit d'une publication de la Société de l'École des chartes, 1875, 231.

Conseil d'administration de la Société. Voy. Élections, Procès-verbaux.

Correspondants des membres de la Société, 1865, 3; 1874, 229.

Cotisations. — Époque du versement, 1867, 69; 1883, 73; — retard dans le versement, 1872, 102; 1873, 104; 1874, 105; — projet de rachat au moyen d'un versement unique, 1881, 148, 163.

Dépôt des publications de la Société demandé par le ministère de l'Instruction publique pour le *Répertoire des travaux historiques*, 1881, 67, 68, 75, 76, 163, 164.

Dépôt légal des publications, 1870-1871, 52, 106; 1877, 67-69, 87, 101.

Dons d'exemplaires des publications de la Société : — aux membres faisant partie de la Société depuis plus de deux ans, 1872, 260-261; — à des sociétés savantes, 1882, 156; — à des bibliothèques, 1872, 85, 103, 105, 196, 210-212; 1873, 52, 66, 101; 1874, 68, 86, 106, 196; 1875, 228; 1876, 54, 99; 1877, 211; 1878, 131, 146; 1879, 146; 1882, 137; — à des érudits, 1874, 165, 197; 1879, 80; 1882, 79, 137; 1883, 123, 130; — à des journaux et revues. Voy. Comptes rendus des publications de la Société.

Échange des publications de la Société avec celles des autres Sociétés savantes, 1863, 5, 6, 148; 1865, 20, 53, 132, 196; 1868, 35, 197; 1869, 54, 195; 1870-1871, 101, 167, 195, 262; 1872, 195; 1873, 51, 84, 226; 1874, 68, 103, 164, 179, 197, 212; 1875, 99, 100, 179, 215; 1877, 163, 180, 194, 212, 213, 228.

Échanges permis aux sociétaires, 1872, 68; 1875, 105; 1880, 180; 1881, 139, 148, 155, 162; 1882, 74, 135, 163; 1883, 66, 131, 140; 1884, 52, 68, 78, 115, 124, 139.

École française de Rome, 1875, 228.

Élections des membres du Conseil et du Bureau, 1863, 82, 133; 1864, 93, 104; 1865, 66, 133; 1866, 66, 120; 1867, 7, 82, 135, 136; 1868, 8, 82, 149; 1869, 114, 165; 1870-1871, 114, 167; 1872, 114, 197; 1873, 114, 166; 1874, 106, 114, 166-167; 1875, 114, 167; 1876, 54, 114, 165; 1877, 114, 161-162; 1878, 76, 79, 81, 82, 115-116; 1879, 82, 132-133; 1880, 81, 82, 148; 1881, 81, 82, 132, 133; 1882, 82, 137; 1883, 81, 82, 125; 1884, 81, 82, 117.

Exercice supprimé, 1870-1871, 228-230.
Fac-similés de manuscrits, 1875, 53, 179; 1879, 164.
Finances de la Société. — Rapports ou observations du Comité des fonds, 1863, 21, 38, 54, 67, 120, 133, 147; 1864, 20, 40, 53, 88, 103, 116, 164; 1865, 36, 65, 108; 1866, 54, 57, 97; 1867, 28, 106, 139, 164; 1868, 8, 23, 36, 54, 55, 163, 198; 1869, 69, 70, 86, 99, 105; 1870-1871, 100, 140, 181; 1872, 53, 100, 102; 1873, 53, 67, 84, 101, 104, 165; 1874, 105; 1875, 86, 102, 164, 165, 167, 214, 215, 231; 1876, 53, 101, 214; 1877, 53, 87, 100, 104, 166, 215; 1878, 67, 75, 76, 141; 1879, 54, 75-76, 79, 159; 1880, 73, 163; 1881, 76, 147, 148; 1882, 76, 77, 156, 165; 1883, 72, 73, 150-151; 1884, 61, 69, 70, 75, 124, 149, 152. — Placements de fonds, 1877, 104, 166; 1879, 79, 142, 143. — Voy. Censeurs.
Impression des volumes publiés par la Société. — Caractère employé, 1872, 98; 1883, 78, 157. — Encollage du papier, 1875, 181, 231; 1876, 53; 1877, 53, 104. — Frais de corrections supplémentaires, 1879, 79. — Frais d'impression et étendue des volumes, 1869, 69, 86, 107, 182; 1872, 52, 67, 99, 258; 1882, 77, 166, 172; 1883, 73, 78, 133; 1884, 52, 61, 69, 124, 140, 148, 149. — Frais de transport des manuscrits et épreuves, 1874, 52; 1875, 165. — Prix du papier, 1879, 67. — Tirage, 1883, 71, 72, 139; 1884, 74, 116. — Tirage à part d'une introduction, 1878, 122; 1881, 139, 148. — Titre des volumes, 1874, 53; 1877, 100; 1878, 123.
Indemnité aux éditeurs des publications de la Société, 1875, 103, 164, 165.
Legs fait à la Société, 1863, 165.
Librairie de la Société. — Assurance du dépôt des publications, 1873, 165; 1879, 79, 132. — Frais de librairie, 1870-1871, 105; 1881, 75. — Prix de vente des volumes, 1875, 104; 1884, 75, 79, 124. — Volumes épuisés, 1863, 38; 1864, 5. — Volumes presque épuisés ne pouvant être vendus, 1879, 147, 159; 1880, 67, 73.
Local des réunions de la Société, 1863, 39, 55; 1867, 4, 38; 1868, 66, 148. — Voy. Assemblées générales.
Manuscrits prêtés : — par la Bibliothèque impériale de Vienne, 1877, 51-52, 66, 83, 228; — par le ministère de l'Instruction publique, 1877, 70, 164, 179, 211.
Missions demandées pour les éditeurs des *Lettres de Louis XI*, 1879, 67, 80, 131, 142; 1880, 51, 52, 79, 180; 1881, 59, 60, 70, 132. — Voy. Recherches.
Monuments historiques (conservation des), 1884, 146.
Nécrologie. — Achmet d'Héricourt (M. le comte), 1873, 116-118. —

Alviset (M.), 1875, 225; 1876, 115. — Anisson-Duperron (M.), 1864, 146. — Aubry (M.), 1878, 58, 93.

Nécrologie. — Barante (M. le baron de), 1866, 177-179; 1867, 84-88, 162. — Baroche (M. Ernest), 1870-1871, 209; 1872, 126. — Barras (M. T.), 1868, 129. — Barré (M.), 1879, 83. — Bassot (M.), 1883, 85. — Belbeuf (M. le comte de), 1872, 130. — Bellaguet (M.), 1884, 57, 85-86. — Bellenave (M. le marquis de), 1873, 127. — Bérenger (M. le marquis de), 1877, 117. — Berge (M.), 1884, 85. — Berger (M. A.), 1881, 65, 88; 1882, 85. — Berryer (M.), 1868, 209; 1869, 118. — Beugnot (M. le comte), 1865, 49, 68, 107. — Bigle (M.), 1877, 117. — Billard (M. P.), 1880, 77, 85. — Blaise (M.), 1875, 115. — Blanche (M. Ant.), 1875, 103, 115. — Boistel (M.), 1872, 131. — Bonne (M. de), 1881, 86. — Bosvieux (M.), 1873, 127. — Boudaut (M. l'abbé), 1869, 116. — Boudet (M. P.), 1879, 83. — Bouis (M. de), 1878, 137; 1879, 85. — Boulenger (M.), 1877, 225; 1878, 91. — Boulenger (M. R.), 1881, 153; 1882, 84. — Bournet de Verron (M.), 1882, 145; 1883, 85. — Boutaric (M.), 1878, 49, 88-89. — Bouteiller (M. de), 1883, 121; 1884, 84. — Brayer (M. le comte de), 1875, 193; 1876, 116. — Bréhaut (M.), 1879, 153; 1880, 85. — Bréhier (M.), 1873, 126. — Broglie (M. le duc Victor de), 1870-1871, 65, 115-118. — Brunet (M. Ch.), 1879, 90. — Brunet de Presle (M.), 1875, 210; 1876, 118-120.

Cabany (M.), 1872, 131. — Caboche (M.), 1874, 82, 118. — Cailleux (M. de), 1877, 117. — Caillo (M.), 1870-1871, 241; 1872, 131. — Callard d'Azu (M.), 1884, 85. — Campan (M.), 1878, 94. — Camusat-Busserolles (M.), 1880, 83. — Canel (M.), 1881, 84-86. — Caron (M. Ch.), 1883, 59, 85. — Castel (M.), 1881, 88. — Castries (M. le duc de), 1868, 129. — Cauchy (M.), 1877, 49; 1878, 92. — Caumont (M. A. de), 1873, 118-126. — Chabrillan (M. le comte de), 1863, 33. — Chabrillan (M. le marquis de), 1872, 130. — Chambord (M. le comte de), 1883, 145; 1884, 83. — Champagny (M. le comte de), 1882, 133; 1883, 90-91. — Champlouis (M. le baron de), 1879, 84. — Chasles (M. A.), 1868, 17, 114, 119-122. — Châtel (M. le vicomte Jules du), 1873, 161. — Chauffour (M. J.), 1880, 58, 84. — Chaulieu (M. le baron de), 1876, 193; 1877, 117. — Chazelles (M. de), 1877, 49, 117. — Chevillard (M. L.), 1881, 88. — Choiseul (Mme la comtesse de), 1880, 86. — Cisterne (Mme la princesse de la), 1868, 33, 130. — Clerc (M. Victor le), 1865, 193; 1866, 69. — Colas (M. l'abbé), 1874, 226; 1875, 115. — Collard (M.), 1884, 85. — Contencin (M. de), 1863, 120. — Conti (M.), 1872, 130. — Contréglise (M. de), 1864, 18. — Cordier (M. E.),

1873, 126. — Cornudet (M. le vicomte), 1877, 116. — Coste (M.), 1866, 49. — Cour (M. E. de la), 1874, 49. — Courtat (M.), 1881, 153; 1882, 85. — Coussemaker (M. de), 1876, 116. — Cuillerie du Pont (M.), 1872, 131. — Cuisine (M. de la), 1875, 115. — Cunin-Gridaine (M.), 1880, 57; 1881, 84.

Nécrologie. — Dareste de la Chavanne (M. Cl.), 1882, 161; 1883, 86. — Darralde (M.), 1873, 126. — Darrican (M.), 1868, 193; 1869, 116. — Daru (M. le baron), 1867, 105. — Defay (M.), 1879, 83. — Defrémery (M.), 1883, 145; 1884, 84. — Delacour (M.), 1877, 209; 1878, 94. — Delaistre (M.), 1875, 115. — Delalain (M. J.), 1879, 90. — Delécluze (M.), 1863, 161. — Delessert (M. F.), 1868, 193; 1869, 115. — Denis (M.), 1877, 162; 1878, 93. — Dinaux (M. A.), 1864, 97; 1865, 107. — Douët d'Arcq (M.), 1882, 57. — Dovergne (M.), 1868, 193. — Drion (M.), 1868, 129. — Dubois (M. le comte), 1868, 128. — Dubois (M.), 1884, 85. — Dubois de l'Estang (M.), 1881, 161; 1882, 85. — Duchâtel (M. le comte), 1867, 193; 1868, 114-119. — Dufaure (M.), 1881, 137; 1882, 103-106. — Du Méril (M. Édelestand), 1872, 127. — Durand de Lançon (M.), 1874, 115. — Dutens (M.), 1866, 162; 1867, 99, 102-105. — Dutreil (M.), 1878, 94. — Duvergier de Hauranne (M.), 1881, 129; 1882, 99-103.

Éthiou-Pérou (M.), 1872, 131.

Feillet (M. Alph.), 1872, 126. — Fezensac (M. le duc de), 1867, 193; 1868, 85. — Filassier (M. le docteur), 1872, 131. — Flandin (M.), 1877, 209; 1878, 94. — Floquet (M. A.), 1881, 153; 1882, 93-95. — Fourchy (M.), 1883, 145; 1884, 85. — Fraissinet (M.), 1884, 49, 85. — Frottier de la Coste (M. le marquis), 1877, 116.

Garnier (M. Éd.), 1881, 153; 1882, 86. — Gellibert des Séguins (M.), 1869, 81, 83, 116. — Gérard (M.), 1877, 193; 1878, 93. — Gérardin (M.), 1881, 161; 1882, 85. — Gervais (M.), 1880, 147; 1881, 88. — Gilbert (M.), 1872, 131. — Gilly (M.), 1881, 153; 1882, 85. — Gingins de la Sarras (M.), 1863, 129; 1864, 88. — Glay (M. le), 1863, 49. — Godart (M. L.), 1880, 83. — Godefroy-Ménilglaise (M. le marquis de), 1877, 193; 1878, 88. — Goupil (M.), 1879, 58, 83. — Grandeau-Lacretelle (M.), 1873, 127. — Grand-Mottet (M.), 1878, 78, 94. — Grange (M. le marquis de la), 1876, 66, 120-122. — Grangier de la Marinière (M.), 1882, 161; 1883, 87. — Grasset (M.), 1878, 91. — Grioux (M.), 1866, 49. — Guadet (M.), 1881, 145; 1882, 89-91. — Guessard (M.), 1882, 133; 1883, 88-90. — Guigné (M. de), 1874, 82; 1875, 115. — Guizot (M.), 1874, 209; 1875, 115-127.

Nécrologie. — Hachette (M.), 1864, 129; 1865, 107. — Hallays-Dabot (M.), 1867, 193; 1868, 128. — Harcourt (M. le duc d'), 1867, 105. — Hase (M.), 1864, 49, 88. — Haussmann (Mme André), 1873, 127. — Hennin (M.), 1864, 1, 88. — Houssaye (M. l'abbé), 1880, 145; 1881, 89-91.

Kergorlay (M. le comte de), 1874, 82.

Labeyrie (M.), 1877, 118. — Labitte (M. A.), 1883, 85. — Laborde (M. le marquis de), 1869, 97, 117. — Laboulaye (M.), 1883, 121; 1884, 83-84. — Labrouste (M.), 1866, 49. — Lacordaire (M.), 1877, 117. — Lacroix (M. Paul), 1884, 127. — Lafaulotte (M. E. de), 1873, 127. — Lafond (M. E.), 1879, 83. — Lafons-Mélicocq (M. de), 1867, 144; 1868, 122-125. — Lallemand (M.), 1865, 11, 17, 107. — Laloy (M. le docteur), 1880, 153; 1881, 87. — Lamy (M. Eug.), 1872, 131. — Lance (M.), 1875, 115. — Langlais (M.), 1866, 49. — Larnac (M.), 1867, 194; 1868, 126-128. — Lascoux (M.), 1876, 97, 125-126. — Laurencel (M. le marquis de), 1879, 83. — Laurencel (M. le comte de), 1880, 83. — Leclerc (M. Al.), 1879, 84. — Lenormant (M. Fr.), 1884, 49, 83-84. — Lépinois (M. E. de), 1874, 49, 118. — Leproux (M.), 1876, 116. — Lévesque (M.), 1878, 93. — Lévy (M. le docteur Michel), 1873, 118. — Loisy (M. de), 1878, 94. — Loones (M.), 1884, 127. — Lot (M.), 1878, 78, 94. — Louvancourt (M.), 1876, 66, 116. — Loysel (M.), 1879, 83. — Luynes (M. le duc de), 1868, 3, 83-85.

Magen (M.), 1870-1871, 177. — Magin-Marrens (M. A.), 1872, 128. — Magne (M. A.), 1879, 83. — Maigne (M.), 1864, 49, 88. — Mailly (M. le comte de), 1881, 86. — Manceaux (M.), 1875, 193; 1876, 115. — Manoir (Mme du), 1868, 130. — Marcel (M. L.), 1876, 116. — Marcilly (M.), 1866, 162. — Marguerie (M.), 1872, 131. — Marin-Darbel (M.), 1878, 137; 1879, 83. — Marmier (M.), 1863, 49. — Marois (M. le comte le), 1870-1871, 97. — Martin (M. Henri), 1884, 83-84. — Mathon (M.), 1868, 17, 129. — Maurenay (M.), 1868, 129. — Mérilhou (M. Fr.), 1876, 116. — Mérimée (M.), 1870-1871, 209; 1872, 121-124. — Merlemont (M. le comte de), 1881, 65, 87. — Meslay (M.), 1872, 131. — Mignet (M.), 1884, 70, 83-84. — Mirepoix (Mme la duchesse de), 1872, 209. — Moignon (M.), 1878, 91. — Monnerot (M.), 1883, 68; 1884, 85. — Montalembert (M. le comte de), 1870-1871, 96, 115-118. — Montalivet (M. le comte de), 1880, 49, 84. — Montalivet (Mme la comtesse de), 1882, 65, 85. — Montdésir (M. A. de), 1873, 126. — Morand (M.), 1884, 57, 86-87. — Mortimer-Ternaux (M.), 1872, 124-126.

Nadaud (M.), 1868, 128. — Narjot (M.), 1869, 161. — Naudet

(M.), 1878, 137; 1879, 86-87. — Neuflize (M. le baron de), 1868, 49, 129. — Nigon de Berty (M.), 1883, 75, 86. — Nitot (M. V.), 1865, 17; 1866, 49. — Nugent (M. le vicomte de), 1882, 49, 86. Nécrologie. — Ohnet (M.), 1875, 115.

Pannier (M. Léopold), 1875, 225; 1876, 124, 125. — Paravey (M.), 1878, 90. — Paret (M. V.), 1864, 145. — Pasquier (M. le duc), 1863, 83-96. — Pasquier (M. L.), 1875, 115. — Passy (M. Antoine), 1873, 209; 1874, 116. — Patin (M.), 1876, 81, 116-118. — Paulin (M. le colonel Ch.), 1880, 83. — Pelet (Mme la baronne), 1866, 49, — Pelletier (M.), 1875, 115. — Pelletier (M. Ch.), 1882, 85. — Pépin Le Halleur (M.), 1880, 50, 83. — Perrier (M. P.), 1881, 88. — Perrochel (M. le marquis de), 1882, 49, 86. — Perrot de Chazelle (M. le comte), 1880, 145; 1881, 87. — Perrot d'Estivareilles (M.), 1874, 82; 1875, 115. — Pichon (M. Ét.), 1877, 49, 116. — Pistoye (M. de), 1877, 117. — Podenas (M. le comte de), 1873, 127. — Poey d'Avant (M.), 1864, 129. — Poisson (Mme), 1879, 83. — Poisson (M. le baron Ch.), 1880, 84. — Portal (M. le baron), 1876, 66, 116. — Proux (M. le), 1875, 103.

Quicherat (M. J.), 1882, 78, 95-99.

Rathery (M.), 1875, 225; 1876, 122-124. — Raymond (M. P.), 1878, 137; 1879, 87-89. — Réal (M. G.), 1875, 115. — Renard (M. le général), 1880, 83. — Reverchon (M.), 1878, 91. — Richelieu (M. le duc de), 1880, 153. — Rigaud (M.), 1875, 115. — Rigny (Mme la comtesse de), 1874, 162; 1875, 115. — Rochefoucauld (Mme la duchesse de la), 1876, 66, 116. — Roissy (M. A. de), 1872, 129. — Rothschild (M. le baron de), 1869, 116. — Rothschild (M. le baron James de), 1881, 153; 1882, 91-93. — Roujoux (M. le baron de), 1873, 126. — Roussel (M. J.), 1879, 83. — Roux de Lincy (M. le), 1869, 161; 1870-1871, 115. — Royer (M. de), 1878, 58, 90.

Saint-Seine (M. le marquis de), 1868, 125. — Sapey (M.), 1863, 161. — Semichon (M. E.), 1881, 153; 1882, 87-89. — Sempé (M.), 1881, 153; 1882, 85. — Simonnet (M.), 1876, 115. — Singer (M. A.), 1881, 88. — Souquet (M. E.), 1867, 194; 1868, 129. — Souquet (M. E.), 1879, 90. — Stourm (M.), 1867, 105.

Taillandier (M. A.-H.), 1867, 161; 1868, 86. — Taillandier (M. Saint-René), 1878, 65; 1879, 91-94. — Talhouët-Roy (M. le marquis de), 1884, 85, 113. — Terrebasse (M. A. de), 1872, 129. — Teulet (M. A.), 1866, 114. — Teulet (M. A.-F.), 1877, 117. — Thiénot (M. J.), 1872, 128. — Thiers (M.), 1877, 209; 1878, 83-87. — Thiers (Mme), 1881, 49, 91-92. — Thieury (M. J.), 1868,

129. — Thion de la Chaume (M.), 1883, 85. — Thouvenin (M.), 1869, 81. — Tracy (M. de), 1864, 49, 88. — Treilhard (M. le comte A.), 1883, 85. — Treyve de Saint-Sauveur (M. le vicomte du), 1877, 102, 117; 1878, 94. — Tripier (M.), 1875, 193. — Tripier (M. le général), 1876, 226. — Trubetskoy (M. le prince de), 1874, 178; 1875, 115.

Nécrologie. — Uzès (M. le duc d'), 1872, 130.

Vallet de Viriville (M.), 1868, 33, 86-88. — Vandermarq (M.), 1873, 83, 126. — Varin (M.), 1867, 105. — Varin (M.), 1878, 94. — Vatimesnil (M. de), 1875, 225; 1876, 116. — Vatry (M. de), 1875, 115. — Vatry (Mme de), 1881, 85, 137. — Vaufreland (M. le vicomte L. de), 1878, 91. — Vibraye (M. le marquis de), 1879, 78, 89. — Villegille (M. Nouail de la), 1882, 133; 1883, 88. — Villemain (M.), 1870-1871, 161; 1872, 118-121. — Virieu (M. le marquis A. de), 1883, 64, 85. — Vitet (M.), 1873, 161; 1874, 117. — Vol de Conantray (M.), 1872, 65.

Numéros d'ordre des membres de la Société, 1863, 33.

Présidence de la Société devenue annuelle, 1875, 165.

Président honoraire de la Société, 1875, 166.

Présidents de la Société. — M. de Barante, 1863, 133; 1864, 104; 1865, 59, 133, 147; 1866, 52, 147, 177; son discours sur la vie de M. le duc Pasquier, 1863, 83; son discours sur Brantôme, 1864, 66. — M. Guizot, 1867, 7, 17, 81, 135; 1868, 149; 1869, 51, 68, 84, 102, 113, 162, 165; 1870-1871, 167; 1872, 105, 197, 226; 1873, 103, 163; 1874, 106, 209; son discours sur M. de Barante, 1867, 84; ses autres discours prononcés aux Assemblées générales, 1868, 83, 88; 1870-1871, 114-118; fondation du prix qui porte son nom, 1872, 50; son éloge, 1875, 115-127. — M. Jourdain, 1875, 167; son discours à l'Assemblée générale, 1876, 114-127. — M. Vuitry, 1876, 165; son discours à l'Assemblée générale, 1877, 114-121. — M. le marquis de Chantérac, 1877, 162; son discours à l'Assemblée générale, 1878, 82-96. — M. le baron de Ruble, 1878, 116; son discours à l'Assemblée générale, 1879, 82-94. — M. Bordier, 1879, 132; son discours à l'Assemblée générale, 1880, 82-89. — M. Luce, 1880, 148; son discours à l'Assemblée générale, 1881, 82-95. — M. le marquis de Beaucourt, 1881, 132; son discours à l'Assemblée générale, 1882, 82-108. — M. A. de Barthélemy, 1882, 137; son discours à l'Assemblée générale, 1883, 82-92. — M. Delisle, 1883, 125; 1884, 117; son discours à l'Assemblée générale, 1884, 82-96.

Présidents du Comité de publication. — M. Delisle, 1863, 133;

1864, 104; 1865, 134; 1866, 120; 1867, 136; 1868, 149; 1869, 165; 1870-1871, 168; 1872, 197; 1873, 166; 1874, 166; 1875, 167; 1876, 165; 1877, 162; 1878, 116; 1879, 132; 1880, 148; 1881, 133; 1882, 138.

Présidents du Comité des fonds. — M. DE LA VILLEGILLE, 1863, 133; 1864, 104; 1865, 134; 1866, 120; 1867, 136; 1868, 149; 1869, 165; 1870-1871, 168; 1872, 197; 1873, 166; 1874, 167. — M. BELLAGUET, 1875, 167; 1876, 165; 1877, 162; 1878, 116; 1879, 133; 1880, 148; 1881, 133; 1882, 138; 1883, 125. — M. MORANVILLÉ, 1884, 117.

Prix d'histoire fondé au Concours général par la Société, 1863, 55, 165, 179; 1864, 59, 148; 1865, 36; 1866, 54, 169; 1867, 39; 1868, 55; 1869, 107, 213; 1870-1871, 101; 1872, 103; 1873, 104, 196; 1874, 105; 1875, 102, 229; 1876, 102; 1877, 101, 194; 1878, 76, 130; 1879, 76, 154; 1880, 74, 162, 171; 1881, 155; 1882, 76, 163; 1883, 72, 148; 1884, 75, 130.

Prospectus envoyés sous le couvert de la Société, 1874, 53; 1875, 67, 195, 212; 1876, 165; 1879, 131.

Publications de la Société. — Cartonnage, 1870, 80. — Distribution, 1868, 21; 1873, 165; 1876, 99. — Numéros d'ordre des volumes, 1881, 140. — Orthographe adoptée pour un texte, 1883, 51. — Supplément proposé, 1883, 71. — Volumes non retirés, 1863, 38.

PUBLICATIONS FAITES OU PROJETÉES.

Albéric des Trois-Fontaines (Chronique d'), 1863, 111; 1864, 78, 152, 163; 1865, 22, 104; 1866, 83; 1867, 24, 91; 1868, 113, 213; 1869, 99, 131; 1870-1871, 138.

Albigeois (Chanson de la Croisade contre les), 1870-1871, 166, 180; 1872, 259-260; 1873, 53, 134-137, 165, 179, 195, 212, 213, 227; 1874, 52, 68, 84, 98, 104, 133, 165, 180, 196, 213, 228; 1875, 52, 53, 68, 84, 100, 104, 132, 133, 164, 179, 194, 195, 213, 229; 1876, 84, 100, 103, 104, 129, 164, 179, 180, 195, 212, 227; 1877, 53, 69, 84, 99, 103, 130, 165, 179, 195, 214, 227; 1878, 52, 59, 66, 75, 103, 115, 123, 131, 140, 147; 1879, 54, 79, 100-103; 1880, 90.

Alençon (Chronique des ducs d'), 1867, 22.

Anjou (Chroniques d'), 1863, 7, 21, 37, 101; 1864, 37, 80, 151; 1865, 24, 104; 1866, 36, 82, 118, 167; 1867, 6, 23, 36, 89, 135, 148, 182, 196; 1868, 7, 22, 24, 25, 35, 54, 67, 91, 96-98, 148, 162, 180, 199, 200, 211; 1869, 52, 53, 100, 106, 121, 124, 163,

182, 213, 228; 1870-1871, 52, 84, 135, 166, 210; 1872, 68, 134-137.

Annales carlovingiennes, 1863, 119; 1864, 78.

Annuaire-Bulletin, 1863, 10, 22, 37, 38, 52, 67, 122, 132, 179, 180, 195, 196; 1864, 4, 20, 36, 54, 58, 100, 101, 102, 116, 149, 152, 163, 165; 1865, 4, 22, 24, 25, 37, 53, 54, 105, 134, 148, 149, 180, 182, 195-197; 1866, 3, 20, 36, 53, 54, 57, 92, 94, 118, 119, 147, 149, 182; 1867, 4, 22, 38, 51, 68, 97, 98, 109, 132, 147, 148, 163, 181, 182, 184-187; 1868, 5-7, 22, 35, 111-113, 148, 162-164, 179, 199, 200, 211; 1869, 86, 133; 1870-1871, 84, 195, 242; 1872, 53, 67, 68, 85, 98-101, 147, 196, 212, 228, 244, 245, 258, 260; 1873, 53, 67, 84, 101, 179, 213; 1874, 50-52, 68, 84, 98, 133, 165, 180, 197, 228; 1875, 52, 53, 84, 100, 104, 145, 164, 180, 196, 213, 229; 1876, 51, 68, 84, 100, 104, 149, 164, 179, 195, 211, 227; 1877, 53, 69, 84, 99, 103, 148, 165, 179, 195, 214, 227; 1878, 52, 59, 60, 67, 107, 115, 123; 131, 140, 147; 1879, 54, 59, 67, 74, 79, 119, 131, 140, 148, 156, 162; 1880, 52, 59, 66, 70, 112, 147, 155, 162, 171, 178; 1881, 50, 74, 114, 115, 147; 1882, 50, 59, 68, 74, 128, 136, 146, 154, 164, 165, 170, 172; 1883, 50, 59, 66, 70, 77, 109, 124, 131, 138, 149, 150; 1884, 51, 60, 67, 73, 79, 115, 123, 124.

Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret (Correspondance d'), 1875, 231; 1876, 52, 68, 85, 100, 104, 143-145, 164, 179, 195, 212, 227; 1877, 52, 53, 69, 84, 99, 103, 128, 165, 179, 195, 214; 1878, 51, 99.

Argenson (Mémoires du marquis d'), 1863, 6, 7, 19, 97, 98, 132, 147, 179; 1864, 19, 36, 37, 58, 72, 74, 92, 102, 105, 116, 131, 150, 151; 1865, 22, 24, 35, 61, 85, 132, 148, 164, 165, 180; 1866, 3, 19, 35, 37, 54, 55, 85, 118, 131, 149, 166, 181, 182; 1867, 4, 22, 23, 37, 51, 68, 89, 90, 132; 1868, 90.

Argenterie (Nouveau recueil de comptes de l'), 1866, 21, 82, 83, 167, 181; 1867, 4, 93; 1872, 228, 229, 259; 1873, 138, 165, 195, 212, 227; 1874, 52, 68, 84, 98, 104, 130-132, 165, 180, 196, 219.

Astronome (Vie de Louis le Pieux par l'), 1868, 7, 24, 111.

Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules (Extraits des), 1876, 69, 86, 100, 146-149; 1877, 54, 146-148, 164, 214, 215, 227, 228; 1878, 52, 59, 67, 75, 103-105, 115, 122, 131, 139, 140, 147, 148; 1879, 54, 59, 67, 74, 79, 97-100, 131, 139, 140, 148, 156, 162; 1880, 51, 53, 59, 66, 71, 79, 90, 147, 155, 162, 163, 171, 178, 179; 1881, 50, 58, 59, 68, 74, 75, 96, 97, 131; 1882, 59, 69, 119, 136, 146, 157, 164, 165, 170,

171; 1883, 50, 59, 66, 70, 97, 149, 155; 1884, 51, 60, 67, 79, 98, 115, 123, 131, 139, 147.
Avit (Œuvres de saint), 1868, 165, 211, 212; 1869, 54, 132, 134; 1870-1871, 138.
Barthélemy de la Fosse (Journal de), 1863, 56, 118.
Bassompierre (Mémoires de), 1864, 38, 54, 57, 78, 83, 152; 1865, 56, 104, 197, 199; 1866, 83, 93; 1867, 24, 91; 1868, 21, 113, 200, 212; 1869, 52, 68, 84, 107, 131, 134, 180, 196; 1870-1871, 51, 68, 99, 104, 105, 129-131; 1872, 54, 68, 85, 100, 105, 146, 196, 213, 244, 258, 260; 1873, 53, 67, 84, 101, 132, 179, 213; 1874, 84, 104, 132, 165, 180, 196, 213, 228; 1875, 52, 68, 84, 102, 131, 132, 212, 229; 1876, 68, 84, 100, 104, 164, 179, 195, 211, 227; 1877, 53, 69, 84, 99, 103, 126-128, 165, 179; 1878, 52, 98.
Bayart. Voyez Loyal serviteur.
Baye. Voy. Nicolas.
Bernard le Trésorier (Chronique de), 1863, 56, 110; 1864, 78, 152, 163; 1865, 104; 1866, 83; 1867, 25, 91; 1868, 113, 200, 212; 1869, 52, 68, 84, 100, 107, 122, 131, 134, 164; 1870-1871, 105, 134, 261, 263, 276-278.
Berry (Chronique dite du héraut), 1882, 68, 75, 76, 121.
Bibliographies historiques, 1875, 68.
Bordenave (Histoire de Navarre, par), 1870-1871, 100, 137, 165, 180, 261; 1872, 54, 68, 259, 260; 1873, 134.
Bouffard-Madiane (Mémoires de), 1884, 61, 68, 74, 107.
Bourbon. Voy. Antoine de Bourbon et Louis II, duc de Bourbon.
Bourk (Lettres du chevalier du), 1881, 146, 156.
Brantôme (Œuvres de), 1863, 8, 116; 1864, 20, 54, 58, 59, 66, 76, 101, 102, 104, 115, 131, 150, 151, 163; 1865, 4, 24, 35, 61, 81, 87, 88, 132, 148, 164, 165, 180; 1866, 3, 19, 20, 36, 54, 55, 85, 118, 131, 149, 167; 1867, 4, 22, 24, 38, 50, 89, 135, 148, 182, 196; 1868, 20, 25, 36, 54, 67, 91, 148, 162, 180, 199, 200, 211, 212; 1869, 52, 53, 121, 122, 130, 134, 196; 1870-1871, 128; 1872, 54, 68, 213, 228, 244, 258, 260; 1873, 52, 67, 84, 101, 104, 131, 179, 194, 212, 213, 227; 1874, 51, 52, 126-128, 166, 196, 197, 213, 228; 1875, 50, 68, 84, 102, 129-131, 212, 229; 1876, 51, 67, 84, 99, 104, 163, 180; 1877, 51, 123; 1879, 75, 115, 140, 148, 156; 1880, 52, 60, 66, 71, 79, 93-95, 147, 156, 179; 1881, 50, 51, 58, 68, 74, 99, 100, 101, 147, 156; 1882, 50, 59, 68, 74, 79, 115; 1883, 96; 1884, 104.
Brûlart de Sillery (Vie de), 1863, 118.
Calendriers historiques, 1866, 119.

Cambrai (Gestes des évêques de), 1879, 147, 157, 162, 164; 1880, 53, 59, 66, 71, 78, 102-105, 147; 1881, 97, 98.

Charles VI (Catalogue analytique des documents imprimés ou inédits relatifs au règne de), 1864, 37.

Charles VI (Choix de pièces inédites relatives au règne de), 1863, 7, 21, 37, 54, 67, 100, 132, 146, 165, 179, 196; 1864, 4, 19, 36, 37, 54, 58, 72, 92, 151.

Charles VII (Vigiles de la mort du roi), 1867, 148, 197.

Charles VIII sur le royaume de Naples (Traité concernant les droits de), 1884, 116, 123.

Chroniques latines inédites du XIIe siècle, 1875, 101, 139.

Cinquantième anniversaire de la fondation de la Société (Volume publié à l'occasion du), 1884, 51, 52, 60, 67, 73, 79, 116, 123, 132, 148.

Comptes. Voy. Argenterie, Hôtel, Jeanne de Laval.

Cosnac (Supplément aux Mémoires de), 1876, 70, 86, 102, 179.

Curé ligueur de Paris (Journal d'un). Voy. Barthélemy de la Fosse.

Du Guesclin (Documents inédits relatifs à), 1877, 103, 145, 165, 180, 195.

Éginhard (Chronique d'), 1866, 83.

Ernoul (Chronique d'), 1869, 164; 1870-1871, 105, 134, 261, 263, 276-278; 1872, 52, 53, 67, 99, 101, 139-142. — Voy. Bernard le Trésorier.

Établissements de saint Louis (Les), 1868, 54, 66, 68, 108-111, 200, 213; 1869, 53, 131, 134; 1870-1871, 138; 1875, 101, 138, 165, 214, 230; 1876, 136-138, 163, 226-231; 1877, 100, 137-140, 215; 1878, 106, 122, 140; 1879, 53, 116, 140, 158, 159, 162; 1880, 53, 59, 66, 71, 79, 95, 147, 155, 156, 163, 171, 179; 1881, 50, 51, 59, 68, 69, 70, 74, 75, 79, 80, 101-103, 131, 140, 147, 156, 162; 1882, 50, 59, 61, 110, 146, 164, 170; 1883, 50, 59, 66, 70, 77, 78, 98, 124, 131, 138, 149, 154; 1884, 51, 60, 67, 73, 79, 99, 115, 123, 131, 139, 147, 148.

Étienne de Bourbon (Anecdotes d'), 1869, 83, 105, 133, 164; 1870-1871, 138; 1877, 86, 99, 103-104, 132-135, 165, 179, 195, 214, 215, 226, 227; 1878, 51, 59, 99.

Fèvre de Saint-Remy (Chronique de le), 1869, 84, 85, 105, 133, 181; 1870-1871, 68, 134; 1875, 180, 196, 214, 230; 1876, 51, 68, 84, 100, 104, 131-133, 163, 180, 194; 1877, 86, 99, 124; 1878, 59, 140; 1879, 54, 59, 67, 75, 79, 106-107, 131, 140, 148, 155, 156, 162, 164; 1880, 52, 59, 66, 70, 71, 78, 92,

147, 155, 162, 170, 171, 179; 1881, 50, 74, 103, 104, 131, 140, 147, 156; 1882, 111.

Fèvre de Saint-Remy sur J. de Lalain (Épitre de le), 1883, 150; 1884, 124, 148.

Fosse (Barthélemy de la). Voy. Barthélemy de la Fosse.

Frédégaire (Chronique de), 1863, 119; 1864, 78; 1866, 83; 1867, 7, 25.

Frodoart (Chronique de), 1866, 83.

Froissart (Chroniques de J.), 1863, 101; 1864, 78, 132, 134, 152, 163; 1865, 5, 7, 23, 24, 35, 60, 61, 80, 100, 101, 149, 164, 180, 195; 1866, 4, 22, 55, 57, 90, 103, 116, 167, 168; 1867, 21, 51, 67-69, 92, 93, 131, 133, 138, 147, 149, 163, 184-187 (rapport de M. Luce), 197; 1868, 20, 25, 35, 36, 52-54, 67, 91, 102-106, 148, 162, 165, 180, 199, 211; 1869, 53, 69, 85, 99, 121, 128, 130, 134, 163, 196, 227; 1870-1871, 51, 68, 104, 105, 121-126, 179; 1872, 53, 68, 84, 100, 105, 143-145, 196, 212, 213, 228, 244, 258, 260; 1873, 52, 67, 83, 101, 103, 130, 131, 164, 179, 194, 212, 213, 227; 1874, 51, 52, 68, 84, 86, 98, 128-130, 165, 166, 180, 196, 214, 229; 1875, 67, 102, 134-136, 229; 1876, 68, 83, 84, 104, 133, 164, 179, 180, 194, 211, 227; 1877, 53, 69, 84, 98, 125-126, 165, 179, 195, 214, 227; 1878, 51, 59, 66, 75, 102, 115, 122, 131; 1879, 53, 103-106, 147, 159; 1880, 92, 148, 178, 180; 1881, 107, 108, 133; 1882, 61, 120; 1883, 103, 123, 130, 139, 149, 150, 154; 1884, 50, 60, 67, 73, 78, 100, 115, 122, 131, 139, 147.

Girardot de Nozeroy (Journal de), 1863, 10, 20, 118.

Goulas (Mémoires de N.), 1875, 228, 230; 1876, 51, 85, 145, 163, 196, 212, 226; 1877, 51, 85, 99, 135-137, 179, 195, 212, 227; 1878, 67, 79, 115, 128, 131, 140, 147; 1879, 54, 59, 67, 75, 79, 111-114, 131, 140, 148, 156, 162; 1880, 52, 59, 66, 70, 91, 163, 171, 179; 1881, 50, 59, 68, 74, 104, 131, 140, 147, 156, 162; 1882, 50, 59, 60, 67, 68, 74, 75, 115, 135, 137, 146; 1883, 71, 94.

Grandes chroniques de France, 1879, 141.

Grégoire de Tours (Œuvres diverses de), 1863, 7, 8, 17, 97, 98; 1864, 20, 39, 54, 58, 72, 75, 101, 115, 131, 150, 151, 163; 1865, 4, 25, 81.

Guibert de Nogent (Œuvres de), 1863, 21, 108; 1864, 78, 152; 1865, 104; 1866, 83; 1867, 7; 1868, 113; 1869, 131; 1870-1871, 84, 99, 136, 166; 1875, 193; 1876, 69, 86.

Guillaume de Machaut (Poème de). Voy. Lusignan.

Guillaume de Tyr (Les continuateurs de), 1872, 53, 67, 99.
Guillaume le Breton (Œuvres de). Voy. Rigord.
Hôtel (Comptes de l'), 1864, 100, 116, 131, 151, 163; 1865, 4, 22, 24, 35, 53, 81, 89.
Huguerye (Mémoires de la), 1875, 53, 68, 85, 101, 141-145, 214, 230; 1876, 63, 85, 142, 196, 212; 1877, 53, 69, 84, 87, 99, 103, 129, 163, 165, 179, 195, 212, 214, 226, 227; 1878, 51, 59, 66, 75, 100, 115, 123, 130, 131, 140, 147; 1879, 54, 109-111, 132, 140, 156, 162; 1880, 53, 59, 66, 70, 78, 93, 147, 155, 162, 171, 178, 179; 1881, 50, 58, 98, 162; 1882, 79.
Inquisition (Pratique de l'), 1881, 132, 157; 1882, 120, 124-127, 147; 1883, 106.
Jamery Duval (Mémoires de), 1863, 19, 119.
Jean d'Auton (Chronique de), 1884, 140, 148.
Jean Chartier (Chronique de), 1865, 179.
Jean de Bueil. Voy. Jouvencel (le).
Jean de Montreuil. Voy. Montreuil.
Jeanne d'Albret. Voy. Antoine de Bourbon.
Jeanne de Laval (Comptes de), 1866, 147, 181; 1867, 7, 98.
Joinville (Mémoires de), 1863, 119; 1864, 3, 78; 1865, 104, 181; 1866, 83; 1867, 7, 25, 91; 1868, 197, 199, 211, 212; 1869, 86, 121, 123, 134.
Jouvencel de Jean de Bueil (Le), 1883, 51, 59-61, 67, 70, 77, 107-109, 124, 132, 138, 139, 149, 154; 1884, 51, 60, 67, 73, 101, 140, 148.
Laval (Comptes de Jeanne de). Voy. Jeanne de Laval.
Louis le Pieux. Voy. Astronome (l') et Nithard.
Louis (Établissements de saint). Voy. Établissements.
Louis (Mémoire de M. N. de Wailly sur les Enseignements de saint), 1872, 229.
Louis XI (Lettres missives de), 1868, 179; 1869, 53, 132, 134; 1870-1871, 138; 1874, 69, 83, 137, 214, 229; 1875, 136, 137, 163, 164, 214, 226, 230; 1876, 52-53, 68, 141, 181, 195, 227, 228; 1877, 52, 69, 98, 140-142, 164, 179, 211, 215; 1878, 67, 74, 106, 123-125, 140, 146, 147; 1879, 51-54, 59, 60, 67, 117, 131, 142; 1880, 51, 79, 96-98, 179, 180; 1881, 51, 59, 71, 108, 131, 132; 1882, 60, 69, 75, 122, 136, 146, 147, 157, 164, 170; 1883, 50, 59, 66, 70, 71, 77, 78, 100-102, 123, 124, 131, 132, 138, 149, 154, 155; 1884, 68, 74, 79, 102-104, 116, 125, 131, 132, 139, 147.
Louis II, duc de Bourbon (Chronique de), 1872, 259-260; 1873,

138-140; 1874, 214, 227; 1875, 51, 84, 85, 100, 133, 134, 164, 180, 196, 212, 228, 229; 1876, 51, 67, 84, 99, 130.
Loyal serviteur (Chronique du), 1876, 181, 196, 226; 1877, 53, 67, 142-145, 215, 227; 1878, 59, 67, 75, 115, 123, 131, 139, 147; 1879, 54, 78, 107-109.
Lusignan (Chronique de), 1873, 181, 195, 213; 1875, 84, 85, 180, 181.
Maillezais (Chronique de), 1868, 25.
Mascranny (Journal de), 1884, 51, 61, 68, 108.
Mathieu d'Escouchy (Chronique de), 1863, 7, 19, 21, 37, 38, 54, 67, 99, 132, 147, 165, 179, 196; 1864, 4, 54, 72, 74, 92, 101, 115, 131, 150, 151; 1865, 25, 81, 84; 1866, 131.
Mazarin à la Reine (Lettres de), 1874, 214, 239; 1875, 104.
Ménestrel de Reims (Récits d'un), 1876, 104, 134, 164, 179, 180, 194, 211; 1877, 124.
Monluc (Mémoires de), 1863, 7, 37, 113, 147; 1864, 4, 19, 20, 36, 57-59, 77, 101, 102, 114, 115, 131, 132, 150, 151; 1865, 4, 24, 81, 87, 148, 194, 196; 1866, 3, 19, 35, 36, 53, 55, 57, 82, 86, 118, 167, 181; 1867, 22, 23, 38, 68, 89, 90, 132, 148, 163, 181, 196; 1868, 25, 54, 68, 91, 92-96, 200, 212; 1869, 52, 53, 85, 122, 130, 134, 196; 1870-1871, 68, 69, 105, 128; 1872, 53, 68, 84, 100, 105, 142, 196, 212, 228; 1875, 83; 1879, 159.
Monstrelet (Chronique de), 1863, 7, 17, 97; 1865, 132.
Montpensier (Mémoires de Mlle de), 1865, 182.
Montreuil (Lettres de Jean de), 1880, 172, 173; 1881, 61, 69.
Navarre (Histoire de). Voy. Bordenave.
Nicolas de Baye (Journal de), 1868, 7; 1876, 84, 138, 195; 1883, 133; 1884, 148.
Nicolay (Correspondances tirées des Archives de M. le marquis de), 1863, 39, 54, 118.
Nithard (Histoire des dissensions des fils de Louis le Pieux, par), 1868, 7, 24, 111.
Normande du XIVe siècle (Chronique), 1881, 51, 52, 59, 71, 74, 109, 131, 140, 147, 156, 163; 1882, 50, 59, 68, 112-114.
Olivier de la Marche (Mémoires d'), 1867, 36, 94, 133; 1869, 68, 103, 132, 134; 1870-1871, 138; 1881, 155, 163; 1882, 50, 61, 121, 136, 164, 165, 170, 171; 1883, 50, 59, 60, 66, 67, 70, 77, 78, 102, 124, 131, 132, 138, 149, 154; 1884, 51, 60, 67, 73, 79, 101, 115, 123, 131, 139, 140, 147, 148.
Paris (Journal d'un bourgeois de), 1874, 50.
Paris (Journal d'un curé ligueur de). Voy. Barthélemy de la Fosse.

Parlement de la Ligue (Registre du), 1868, 21, 22, 36, 111.
Parlement de Pontoise (Journal du), 1867, 68, 98, 135.
Perceval de Cagny (Chronique de), 1866, 182; 1867, 6, 22, 94-97; 1868, 111.
Philippe II (Correspondance chiffrée de), 1880, 156, 172.
Philippe du Bec (Journal du secrétaire de), archevêque de Rouen, 1863, 118.
Plessis-Mornay (Mémoires et correspondance de Mme du), 1867, 51, 94, 131, 132, 135, 182; 1868, 22, 23, 25, 34, 36, 54, 67, 68, 91, 98-102, 148, 162, 180, 197-199, 200, 212; 1869, 51, 53, 68, 84, 99, 102, 121, 122, 125, 128, 130, 134, 162; 1870-1871, 84, 126-128.
Primat (Chronique de), 1865, 181.
Raoul Glaber (Chronique de), 1866, 83.
Reims (Ménestrel de). Voy. Ménestrel.
Richelieu (Mémoires du cardinal de), 1864, 39, 54, 78.
Richer (Chronique de Senones par), 1864, 39, 78-80, 152; 1865, 104; 1866, 83; 1867, 25, 91, 135; 1868, 113; 1869, 131.
Rigord et Guillaume le Breton (Œuvres de), 1879, 141; 1880, 52, 60, 108-109; 1881, 51, 68, 106, 131, 140, 147, 156, 163; 1882, 50, 59, 68, 75, 106, 118, 136, 146, 157, 164, 171; 1883, 50, 95; 1884, 60, 61, 68, 73, 99, 131, 139, 147.
Robert Abolant (Chronique de), 1880, 61, 67, 72, 105-108, 146, 171, 180; 1881, 59, 105, 106; 1882, 61, 75, 120; 1883, 153.
Rouleaux des morts, 1863, 20, 103, 164; 1864, 4, 77, 152; 1865, 24, 35, 104, 163, 165, 180, 195; 1866, 3, 19, 53, 55, 57, 82, 87, 118, 148.
Saint-Bertin et Saint-Vaast (Annales de), 1869, 103, 133, 134, 164, 181, 227; 1870-1871, 68, 99, 104, 105, 131-133, 275; 1872, 53, 137-139.
Saint-Esprit (Liste des chevaliers de l'ordre du), 1863, 132, 220; 1866, 116.
Saint-Gildas (Chronique de), 1883, 149, 155, 156; 1884, 106.
Saint-Hilaire (Mémoires de), 1870-1871, 68, 60, 99, 137; 1872, 148.
Saint-Martial de Limoges (Chroniques de), 1865, 132, 134, 148; 1866, 5, 82; 1867, 24, 37, 89, 135, 149, 164, 182; 1868, 25, 91, 113, 200, 212; 1869, 52, 85, 122, 131, 134; 1870-1871, 52, 67, 104, 135, 166, 180, 361; 1872, 54, 68, 85, 100, 105, 145, 196, 213, 227, 228, 244, 258-260; 1873, 52, 53, 67, 84, 101, 104, 133, 179, 194, 212, 227; 1874, 52-53, 67, 86, 124-126.

Salimbene (Chronique de), 1874, 85, 135; 1875, 196, 213; 1876, 135-136.

Senones (Chronique de). Voy. Richer.

Sidoine Apollinaire (Œuvres de), 1879, 155, 157, 158, 162; 1880, 61, 99-102, 148, 149, 155; 1881, 105; 1882, 119; 1883, 105.

Spanheim (Relation de), 1881, 71, 75, 109, 114, 131, 149, 156, 163; 1882, 50, 59, 68, 75, 117, 135, 146, 147, 157, 163, 170; 1883, 94.

Suger (Œuvres de), 1863, 21; 1864, 78; 1865, 4, 5, 22, 23, 36, 80, 100; 1866, 4, 20, 21, 55, 57, 82, 89, 167; 1867, 24, 89, 131, 163, 181, 196; 1868, 91, 92; 1874, 85.

Temple (Règle française du), 1884, 141.

Testaments des XIVe et XVe siècles, 1868, 8, 24, 106-108, 162, 200, 213; 1869, 52, 86, 131, 134; 1870-1871, 138, 167; 1876, 61, 83, 140-141.

Topographie ecclésiastique de la France, 1863, 7, 53; 1865, 54; 1866, 52; 1867, 97.

Trémoïlle (Correspondances tirées des Archives de M. le duc de la), 1863, 133.

Villars (Mémoires du maréchal de), 1880, 53, 62, 66, 71, 72, 110-112; 1881, 51, 107; 1882, 61, 123; 1883, 51, 61, 68, 70, 72, 77, 104, 124, 132, 138, 139, 149, 154; 1884, 51, 60, 67, 73, 79, 104, 115, 123, 131, 148.

Wavrin (Chronique de Jean de), 1863, 6, 17, 97.

Radiation de sociétaires, 1870-1871, 101; 1876, 102; 1877, 101; 1879, 76, 148; 1880, 73; 1881, 76; 1882, 77.

Recherches faites dans les dépôts ou prescrites par le Ministre à la demande de la Société, 1877, 70, 98; 1878, 123, 124; 1879, 52, 67. Voy. Missions.

Réimpression de travaux publiés pour la Société, 1875, 67, 68, 86.

Réimpression d'un fragment de publication, 1879, 159; 1883, 148.

Reproduction d'une notice bibliographique, 1878, 52; d'un fac-similé héliographique, 1879, 164.

Secrétaire de la Société : M. J. Desnoyers, 1863, 133; ses rapports annuels sur les travaux de la Société, 1863, 81, 96-120; 1864, 70-88; 1865, 65, 80-108; 1866, 65, 80-97; 1867, 81, 88-106; 1868, 88-130; 1869, 113, 120-135; 1870-1871, 118-138; 1872, 132-190, 245; 1873, 128-142; 1874, 122-139; 1875, 124-147; 1876, 127-150; 1877, 122-150; 1878, 97-109; 1879, 95-120;

1880, 89-114, 178; 1881, 95-118; 1882, 109-130; 1883, 93-114; 1884, 96-109.

Secrétaires adjoints de la Société. — M. A. Teulet, 1863, 133; 1864, 104; — M. Servois, 1864, 104; 1872, 67; — M. A. de Boislisle, 1872, 197.

Sociétaire perpétuel transmettant ses droits à une bibliothèque publique, 1877, 98.

Souscription ministérielle, 1884, 147.

Souscriptions demandées à la Société, 1866, 115, 131; 1876, 211; 1877, 67.

Sténographie proposée pour le compte rendu des séances, 1883, 123.

Timbre des quittances, 1872, 69; 1874, 69.

Traductions d'ouvrages latins, 1880, 62.

Vice-présidents de la Société. — M. Taillandier, 1863, 133. — M. le comte de Laborde, 1863, 133; 1864, 104; 1865, 59. — M. le comte de Montalembert, 1864, 104, 114; 1865, 65, 68, 133; son éloge de M. Beugnot, 68. — M. Bellaguet, 1865, 133; 1866, 120; son discours à l'Assemblée générale, 68. — M. Lascoux, 1866, 120; 1867, 135. — M. le duc de Fezensac, 1867, 135. — M. Henri Martin, 1868, 8, 149; son discours à l'Assemblée générale, 1869, 113, 115. — M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, 1868, 149; 1869, 165. — M. Bordier, 1869, 165; 1870-1871, 167. — M. A. Maury, 1870-1871, 167; 1872, 197; sa motion au sujet du prix décerné par l'Institut à M. Guizot, 50; ses discours aux Assemblées générales, 1872, 114-131; 1873, 114-128; 1874, 115-121. — M. Egger, 1872, 197, 209; 1873, 227. — M. Ch. Jourdain, 1874, 166; son discours à l'Assemblée générale, 1875, 115-127. — M. Rathery, 1874, 166; 1875, 167. — M. Vuitry, 1875, 167. — M. le marquis de Chantérac, 1876, 54, 165. — M. J. Quicherat, 1876, 165; 1877, 161; son refus d'accepter la présidence, 1878, 115. — M. le baron de Ruble, 1877, 161. — M. Bordier, 1878, 116. — M. S. Luce, 1878, 116; 1879, 132. — M. le marquis de Beaucourt, 1879, 132; 1880, 148. — M. A. de Barthélemy, 1880, 148; 1881, 133. — M. L. Delisle, 1881, 133; 1882, 137. — M. G. Picot, 1882, 137; 1883, 125; 1884, 117. — M. L. Lalanne, 1883, 125; 1884, 117.

Vote des sociétaires non présents à l'Assemblée générale, 1881, 79.

II.

ARTICLES ET NOTES HISTORIQUES.

1° TABLE ALPHABÉTIQUE DES TITRES D'ARTICLES.

Afrique (Compagnie d'). Voy. Traité de 1694.
Albigeois (Additions au tome II de la Croisade contre les). Voy. Débat d'Izarn.
Albret. Voy. Jeanne d'Albret.
Algérie. Voy. Traité de 1694.
Amelot de la Houssaye (Mémoires historiques d'), par M. G. S[ervois], 1870-71, 263-268.
Angleterre (Avances faites à la ville de Bordeaux par l'). Voyez Fronde.
Anselme (P.). Voy. Saint-Simon.
Arcade de la rue de Nazareth (L'), par M. A. de Boislisle, 1872, 54-60.
Archives de l'Empire (Les), 1863, 40, 67, 167, 180; 1870-1871, 55, 279.
Archives du Ministère de la guerre (Les), 1863, 168, 180.
Archives de la Préfecture de police (Incendie des), 1870-1871, 231.
Archives départementales (Inventaires des), 1863, 11, 167; 1866, 12; 1867, 26.
Archives des châteaux (Classement des), 1869, 89.
Archives des missions scientifiques et littéraires, 1864, 61.
Archives des notaires, 1864, 117; 1869, 107.
Ardres (L'entrevue d'), en 1396, document communiqué par M. P. Meyer et annoté par MM. Meyer et S. Luce, 1881, 209-224.
Ashburnham-Place (Note sur la collection de manuscrits d'), 1866, 27.
Asile (Droit d'). Voy. Fénelon.
Auboin de Sézanne. Voy. Trouvères.
Bassompierre (Communication relative aux mémoires de), par M. Hippeau, 1865, 197, 199.
Bayart (Quatre quittances de Pierre de), documents publiés par M. J. Roman, 1878, 261-264.
Bayle (Lettre de la Reynie sur), 1870-1871, 230.
Béarn et Navarre (Liste des intendants de), 1865, 183-188.

Beaucaire (Sénéchal de). Voy. Vesc (Étienne de).
Bédoyère (Collection de la), à la Bibliothèque impériale, 1863, 135.
Bernard Palissy (Découverte d'un four de), 1865, 165.
Bibliothèque du Roi (Documents relatifs à la), 1881, 317-319.
Bibliothèque impériale (La), 1863, 40, 67.
Bibliothèque impériale (La). Voy. Bédoyère.
Bibliothèque de l'Institut (La). Voy. Godefroy.
Bibliothèques de Paris (L'histoire des), par M. A. de Boislisle, 1875, 54-61.
Bibliothèques publiques (Note sur les), 1867, 26.
Bonrepaus (M. de), la marine et le désastre de la Hougue, par M. A. de Boislisle, 1877, 88-91, 105-111, 153-159, 166-175, 181-192, 196-203.
Bonrepaus (Une lettre de M. de), document communiqué par M. Didier-Neuville, 1882, 265-272.
Bordeaux (Avances faites par l'Angleterre à la ville de). Voyez Fronde.
Bouesseau aux gens des comptes de Dijon (Lettres de Nicolas), publiées par M. H. Beaune, 1864, 166-168.
Bourbon (Projet de croisade du premier duc de), par M. A. de Boislisle, 1872, 230-236, 246-255.
Bourgogne (Ducs de). Voy. Intendants, Jean de Capistran.
Bourgogne (Les études du duc de), par M. A. de Boislisle, 1874, 54-60.
Bretagne (Duc de). Voy. Louis XI.
Budget de la France (Le). Voy. Philippe de Valois.
Calendriers historiques (Note de M. Vallet de Viriville sur diverses sortes de), 1865, 38.
Cartulaire du comté de Rethel. Voy. Rethel.
Cartulaires français qui ont été publiés ou analysés depuis 1840 jusqu'en 1866 (Bibliographie des), par M. L. Delisle, 1866, 150-160, 170-176, 183-185.
Cassinogilum (Emplacement de), 1863, 67.
Castillon (Enquête sur certains faits relatifs à la prise de), publiée par M. G. de Beaucourt, 1864, 2e partie, 155-157.
Catinat à Chamillart (Lettre du maréchal de), communiquée par M. G. Masson, 1869, 70.
Cérographie (La), et les figures de cire sous Louis XIV, par M. A. de Boislisle, 1874, 167-172, 256.
Chamillart. Voy. Catinat.
Champlite (Prise de), en 1475, 1867, 8.

Charles VI au chancelier de France et au seigneur de Torcy (Lettre de), publiée par M. G. de Beaucourt, 1864, 2e partie, 158.
Charles VII (Extrait du compte des obsèques de), publié par M. G. de Beaucourt, 1864, 2e partie, 178-198.
Charles VII (Grand Conseil de). Voy. Grand Conseil.
Charles VII à Mantoue (Relation de l'ambassade envoyée par), publiée par M. G. de Beaucourt, 1864, 2e partie, 167-177.
Charles VII (Rôles de dépenses du temps de), publiés par M. G. de Beaucourt, 1864, 2e partie, 123-153.
Cire (Figures de). Voy. Cérographie.
Colbert (Documents inédits sur), par M. A. de Boislisle, 1874, 198-204, 215-224, 230-244.
Comité d'archéologie américaine (Fondation d'un), 1864, 57.
Condé à Mazarin (Lettres de), sur la campagne de Rocroy, 1643, publiées par M. Eug. Crépet, 1864, 2e partie, 27-43.
Condé (Note sur l'origine du titre des princes de), 1869, 182-189.
Condé (Lettres sur l'origine du titre de prince de), par M. A. Longnon, 1870-1871, 196-201, 212-218.
Conseil du Roi. Voy. Grand Conseil.
Contrôleurs généraux des finances. Voy. Semblançay.
Craon (Inventaire du château de), en 1481, 1867, 43.
Croisades. Voy. Bourbon et Débat d'Izarn.
Dame parisienne sous Louis XI (Les comptes d'une), publiés par M. A. de Boislisle, 1878, 209-240.
Débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras (Le), publié et traduit par M. Paul Meyer, suivi de notes additionnelles au tome II de la Croisade contre les Albigeois, 1879, 233-292.
Décisions du Roi (Choix de pièces extraites des registres des), publié par M. A. de Boislisle, 1876, 54-60, 71-76, 87-93, 156-160, 166-169, 182-189, 197-205, 215-221.
Dépêches du Parnasse ou Gazette des savants, 1870-1871, 244-248.
Dictionnaires topographiques de la France, 1863, 165.
Dieppe (Hostilités entre les Hollandais et les habitants de), 1867, 52.
Dijon (Gens des comptes de). Voy. Bouesseau.
Documents inédits relatifs à l'histoire de France (Collection des), 1864, 7.
Duquesne et la marine française, par M. P. Margry, 1873, 54-60.
Du Tillet et le Trésor des chartes, par M. A. de Boislisle, 1873, 106-111.
Du Vair (Lettre de Guillaume), publiée par M. G. Servois, 1864, 2e partie, 106-116.

École des chartes (Note sur la collection de l'), 1867, 10.
École des chartes (Thèses de l'), 1864, 21 ; 1865, 10.
Édits, lettres patentes, etc. du fonds Merlin, 1864, 21.
Enguerrand de Marigny (Lettre d'), publiée par M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, 1868, 2e partie, 121-125.
Espagne (Les Archives de l'), 1866, 39.
Établissements de saint Louis (Note de M. Viollet sur la publication des), 1876, 228-231.
Fac-similés d'écritures, d'incunables, de sceaux et de filigranes (Note de M. Vallet de Viriville sur les), 1865, 136.
Fénelon sur le droit d'asile des églises dans les Pays-Bas, (Mémoire de), 1877, 54-57.
Fénelon (Note sur l'abbé de), 1863, 134, 197.
Fèvre (Épître de Jean le), seigneur de Saint-Remy, contenant le récit des faits d'armes en champ clos de Jacques de Lalain, et publiée, pour faire suite à sa Chronique, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par feu François Morand, 1884, 177-239.
Finances du Roi en Picardie (État des), pour les années 1497 et 1498, 1866, 185.
Finances (Surintendance des). Voy. Semblançay.
Froissart (Lettre de M. Lacabane sur les manuscrits de), 1866, 103.
Froissart (Note sur la nécessité de publier une nouvelle édition de), par M. le comte de Laborde, 1864, 134.
Fronde (Aperçu sur les négociations diplomatiques au temps de la) ; avances faites à la ville de Bordeaux par l'Angleterre : lecture de M. le comte de Cosnac, 1879, 123-128.
Gilles de Vieux-Maisons. Voy. Trouvères.
Godefroy (Inventaire des pièces manuscrites de la collection), conservée à la bibliothèque de l'Institut, par M. L. Lalanne, suivi de tables des noms de personnes et de matières, 1865, 2e partie, 1-239 ; 1866, 2e partie, 1-128.
Grand Conseil de Charles VII (Fragment d'un registre du), publié par M. Noël Valois, 1882, 273-308 ; 1883, 209-245.
Granville (Inventaire de l'artillerie de), en 1447, 1867, 40.
Granville (Mémoire sur les réparations à faire à), 1867, 42.
Gualterio (Lettres extraites des manuscrits du cardinal), publiées par M. G. Masson, 1868, 2e partie, 87-117.
Guéret. Voy. Inscriptions.
Guerre (Les Archives de la). Voy. Archives.
Guillaume l'Aloue (Lecture de M. S. Luce sur), 1875, 149-156.
Guillaume le Maréchal. Voy. Richard Cœur-de-Lion.

Hainaut (État des bijoux et joyaux achetés à Paris pour Marguerite et Jeanne de), en 1323, publié par M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, 1868, 2e partie, 126-147.
Henri IV. Voy. Turenne.
Hollandais. Voy. Dieppe.
Hougue (Désastre de la). Voy. Bonrepaus.
Huguerye (Les dernières années de Michel de la); documents communiqués par M. H. Lepage, 1882, 309-317.
Ingeburge (Psautier d'). Voy. Psautier.
Inscriptions découvertes à Mesves (Nièvre), 1863, 69; 1865, 166, 182; — aux environs de Guéret, 1865, 198.
Institut (Bibliothèque de l'). Voy. Godefroy.
Institut (Prix décernés aux ouvrages historiques par l'), 1863, 69, 136, 137, 151; 1864, 59, 119, 120; 1865, 149, 152; 1867, 26; 1869, 52, 214; 1870-1871, 201, 248, 280; 1872, 50, 261; 1873, 258; 1874, 244; 1875, 240; 1876, 231, 232; 1877, 229, 230; 1878, 149-151; 1879, 164-167; 1880, 181-183; 1881, 164-166; 1882, 146, 172-175; 1883, 157-159; 1884, 149-152.
Institut (Publications de l'), 1867, 26.
Instruction publique (Prix institués par le Ministère de l'), 1869, 87.
Intendants (Note sur les Mémoires dressés par les), en 1697, pour l'instruction du duc de Bourgogne, lecture par M. A. de Boislisle, 1873, 149-160, 167-175.
Isabelle, fille de saint Louis (Chanson française en l'honneur d'), publiée par M. P. Meyer, 1864, 2e partie, 1-5.
Izarn (Le débat d'). Voy. Débat.
Jean de Capistran au duc de Bourgogne (Lettre de saint), publiée par M. G. de Beaucourt, 1864, 2e partie, 160-166.
Jean de Noyal (Fragments inédits de la Chronique de), abbé de Saint-Vincent de Laon (XIVe siècle), publiés par M. A. Molinier, 1883, 246-275.
Jean le Bon à la communauté d'Agde (Lettre de), publiée par M. P. Meyer, 1863, 2e partie, 14-18.
Jeanne d'Albret (Le premier mariage de), par M. le baron de Ruble, 1877, 70-75.
Jeanne d'Arc (Note sur un monument relatif à), par M. J. Desnoyers, 1875, 196-198.
Jeanne de Hainaut. Voy. Hainaut.
Lalain (Jacques de). Voy. Fèvre de Saint-Rémy.
Liquidation communale. Voy. Philippe le Hardi.
Louis, duc d'Orléans. Voy. Orléans.

Louis XI avec le duc de Bretagne (Correspondance inédite de), publiée par M. P. Raymond, 1867, 2e partie, 161-197.
Louis XI (Contre-lettre signée de), 1866, 59.
Louis XI (Les comptes d'une dame parisienne sous). Voy. Dame parisienne.
Louis XIII (Lettres de), publiées par M. A. de Boislisle, 1873, 182-192, 197-208, 213-224, 228-258.
Louis XIV (Extraits d'un journal manuscrit sur le règne de) publiés par M. G. Masson, 1868, 2e partie, 3-85.
Louis de Luxembourg (Relation de la mort de), archevêque de Rouen et chancelier du roi d'Angleterre, communiquée par M. de Lafons-Mélicocq, 1866, 37-39.
Louvois (Mémoire sur l'état de la France adressé à), en 1686, publié par M. G. S[ervois], 1870-1871, 181-187.
Luxembourg (Louis de). Voy. Louis.
Mâcon (Programme d'un concours de l'Académie de), 1872, 99.
Madrid (Publications de l'Académie de), 1863, 5.
Marche (Motte féodale de la), dans la Nièvre, 1869, 171.
Marguerite de Hainaut. Voy. Hainaut.
Marie-Louise d'Orléans. Voy. Orléans.
Marine française. Voy. Bonrepaus et Duquesne.
Mazarin. Voy. Condé.
Merlin (Fonds). Voy. Édits.
Mesves. Voy. Inscriptions.
Miniatures d'un manuscrit du XIVe siècle (Note de M. Delisle sur les), 1865, 7-10.
Mœurs aux XIVe, XVe et XVIe siècles (Documents inédits pour servir à l'histoire des), publiés par M. de Lafons-Mélicocq, 1864, 2e partie, 80-105; 1865, 21, 25, 40, 115; 1866, 23-27; 1868, 166, 181, 201.
Moissac (Note de Baluze sur les manuscrits de l'abbaye de), publiée par M. G. Servois, 1863, 2e partie, 26-31.
Molière (Bibliothèque de), 1869, 166.
Molière (Recherches sur), 1863, 148.
Monuments historiques (Conservation des), 1863, 182.
Montbrun (Lettre inédite de Mme de), publiée par M. Ph. Tamizey de Larroque, 1864, 2e partie, 117-122.
Montpensier (Inventaire des bijoux, vêtements, manuscrits et objets précieux appartenant à la comtesse de), communiqué par M. le duc de la Trémoïlle et publié par M. A. de Boislisle, 1880, 269-309.
Montpensier (Mémoires de Mlle de), 1867, 139.

Munch, sa mort, ses ouvrages, 1864, 5.
Navarre (Intendants de). Voy. Béarn.
Nazareth (L'arcade de la rue de). Voy. Arcade.
« Noblesse oblige » (Note de M. de Laborde sur le dicton), 1865, 56.
Noms de lieux cités dans les listes générales des saints publiées par la Société (Catalogue alphabétique des), par M. E. Dupont, 1866, 2e partie, 129-268.
Nordlingen. Voy. Rocroy.
Normands (Documents inédits pour servir à l'histoire des), communiqués par M. de Lafons-Mélicocq, 1865, 141-144.
Orderic Vital (Vers attribués à), publiés par M. L. Delisle, 1863, 2e partie, 1-13.
Orléans (Les écoles d'), aux XIIe et XIIIe siècles, par M. L. Delisle, 1869, 114, 139-154.
Orléans (Document inédit sur l'assassinat de Louis, duc d'), publié par M. Douët d'Arcq, 1864, 2e partie, 6-26.
Orléans (Entrée en Espagne de Marie-Louise d'), femme du roi Charles II, publiée par M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, 1868, 2e partie, 148-156.
Orséolo Ier (Translation des reliques du doge), documents publiés par M. de Mas Latrie, 1878, 241-260.
Parlement (Anciennes collections de copies d'arrêts du), 1863, 197.
Pays de France. Voy. Provinces.
Pays-Bas (Droit d'asile dans les). Voy. Fénelon.
Philippe-Auguste. Voy. Richard Cœur-de-Lion.
Philippe le Hardi (Une liquidation communale sous), par M. A. de Boislisle, 1872, 86-94, 214-215.
Philippe le Long (Documents inédits sur l'avènement de), publiés par M. G. Servois, 1864, 2e partie, 44-79.
Philippe de Valois (Le budget et la population de la France sous), par M. A. de Boislisle, 1875, 86-94, 181-190, 199-207, 232-240.
Picardie. Voy. Finances du Roi.
Plélo (Le comte de), par M. Rathery, 1876, 153-156.
Pontchartrain. Voy. Renaudot.
Population de la France (La). Voy. Philippe de Valois.
Portraits historiques antérieurs au XVIe siècle (Note de M. Vallet de Viriville sur une collection de), 1865, 199.
Préfecture de Police (Archives de la). Voy. Archives.
Provinces et pays de France (Observations sur une liste des), publiée par M. Guérard dans l'Annuaire pour 1837, par M. A. Longnon, 1867, 149-159, 165-174, 188-192; 1868, 9-12.

Psautier d'Ingeburge (Notice sur le), par M. L. Delisle, 1867, 82, 111-120.

Rantzau (Lettre adressée au maréchal de), sur la journée du 28 août 1648, communication de M. G. Masson, 1870-1871, 53-55.

Renaudot à Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain (Lettre de l'abbé), publiée par M. G. Servois, 1868, 2e partie, 157-168.

Répertoire archéologique de la France (Préparation d'un), 1863, 167.

Répertoire des sources historiques du moyen âge (Annonce du), 1870-1871, 92.

Rethel (Notice sur le Cartulaire du comté de), par M. L. Delisle, suivie d'une table des noms contenus dans le Cartulaire, 1867, 2e partie, 1-160. — Article de M. d'Arbois de Jubainville sur la précédente publication, 1868, 39-43. — Supplément à la table des noms contenus dans le Cartulaire, par M. A. Longnon, 1868, 137-144, 150-156, 223.

Retz (Note sur la date véritable de la naissance du cardinal de), communiquée par M. A. Longnon, 1869, 154.

Revue bibliographique universelle (Sommaires contenus dans la), 1869, 168.

Reynie (La). Voy. Bayle.

Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste en 1199, d'après l'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, lecture de M. P. Meyer, 1882, 244-264.

Richelieu à Paris (La naissance du cardinal de), par M. A. de Boislisle, 1874, 181-184.

Richer (Note de M. Krœber sur la Chronique de Senones par), 1864, 40.

Rochefoucauld (Lettres inédites de la), publiées par M. G. Servois, 1863, 2e partie, 19-25.

Rocroy et Nordlingen, lettres publiées par M. A. de Boislisle, 1883, 317-319.

Roux de Lincy (Liste des publications de M. le), 1869, 167.

Royauté française (La), et le droit populaire au moyen âge, lecture de M. Ch. Jourdain, 1874, 142-154.

Saint-Esprit (Liste chronologique des chevaliers de l'ordre du), depuis son origine jusqu'à son extinction (1578-1830), publiée par M. A. Teulet et suivie d'une table alphabétique des noms des chevaliers, 1863, 2e partie, 32-214.

Saint-Germain (Musée celtique et gallo-romain de), 1863, 183.

Saint-Martial de Limoges (Note de M. Duplès-Agier sur un projet de publication des Chroniques de), 1865, 134.

Saint-Simon et les continuateurs du P. Anselme, par M. A. de Boislisle, 1874, 87-92.
Saint-Simon (Fragments inédits de), lecture de M. A. de Boislisle, 1880, 117-144.
Saint-Simon (Une lettre dictée par), par M. A. de Boislisle, 1872, 69-72.
Saints (Noms de lieux cités dans les listes des). Voy. Noms de lieux.
Salomon de Caus (Note sur une mappemonde de), par M. J. Desnoyers, 1875, 198.
Seignelay à l'intendant Arnoul (Lettre de), du 21 novembre 1685, sur les huîtres destinées à la table du Roi, 1870-1871, 90.
Semblançay et la surintendance des finances; suivi d'une liste chronologique des surintendants et contrôleurs généraux des finances depuis François Ier jusqu'à la Révolution, par M. A. de Boislisle, 1881, 225-274.
Sicart de Figueiras. Voy. Débat d'Izarn.
Sociétés savantes des départements, 1867, 27. — Prix décernés ou proposés, 1863, 6, 43, 183; 1864, 44, 121, 149, 150. — Rapport de M. L. Delisle sur un concours historique, 1866, 121-128, 132-143.
Surintendance des finances. Voy. Semblançay.
Table du Roi. Voy. Seignelay.
Talbot aux chefs de l'armée française (Lettre de), 1864, 2e partie, 154.
Tessé (Lettres du maréchal de), extraites d'un manuscrit du British Museum et communiquées par M. G. Masson, 1868, 26, 30, 37-39.
Tessé (Lettres inédites de la princesse des Ursins au maréchal de), publiées par M. G. Masson, 1878, 177-208; 1879, 193-232.
Thévenot sur le niveau à bulle d'air (Lettre de), 1870-1871, 244, 268.
Thibaut de Blaison. Voy. Trouvères.
Thouars (Documents extraits du Chartrier de), communiqués par M. le duc de la Trémoïlle, 1866, 59, 185; 1867, 8, 40, 42, 43, 52.
Tigre (Notice sur *le*), pamphlet politique du XVIe siècle, par M. Ch. Read, 1868, 134-137.
Torcy (Seigneur de). Voy. Charles VI.
Traité de 1694 (Lecture de M. L. de Mas Latrie sur le), qui rétablit la Compagnie d'Afrique en possession de ses établissements en Algérie, 1874, 155-156.
Trésor des chartes. Voy. Du Tillet.

Trésor des chartes (Documents relatifs au), 1881, 317-319.

Trouvères (Chartes relatives à plusieurs), Auboin de Sézanne, Gilles de Vieux-Maisons et Thibaut de Blaison, publiées par M. A. Longnon, 1870-1871, 70-77, 85-90.

Turenne à Henri IV (Lettre du vicomte de), communiquée par M. Ph. Tamizey de Larroque, 1866, 6.

Université de Paris à l'époque de la domination anglaise (L'), par M. Ch. Jourdain, 1870-1871, 143-157.

Ursins (Princesse des). Voy. Tessé.

Vaudois (Documents inédits pour servir à l'histoire des), 1865, 154, 169, 188.

Venise (Doge de). Voy. Orséolo Ier.

Vesc (Étienne de), sénéchal de Beaucaire, notice biographique et historique, par M. A. de Boislisle, 1878, 265-285; 1879, 293-334; 1880, 225-268; 1881, 275-316; 1882, 209-243; 1883, 276-316.

Vivarais (Coutumes curieuses du), par M. A. de Boislisle, 1874, 70-73, 256.

Voltaire (Documents relatifs à), communiqués par M. A. Benoît, 1864, 105.

Voltaire et la censure, par M. A. de Boislisle, 1872, 106-111, 197-200.

2° TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

Arbois de Jubainville (M. d'). Voy. Rethel[1].

Beaucourt (M. le marquis de). Voy. Castillon, Charles VI, Charles VII, Jean de Capistran, Talbot.

Beaune (M. H.). Voy. Bouesseau.

Benoît (M. A.). Voy. Voltaire.

Boislisle (M. A. de). Voy. Arcade de la rue de Nazareth, Bibliothèque du Roi, Bibliothèques, Bonrepaus, Bourbon, Bourgogne, Cérographie, Colbert, Dame parisienne, Décisions du Roi, Du Tillet, Fénelon, Intendants, Louis XIII, Montpensier, Philippe le Hardi, Philippe de Valois, Richelieu, Rocroy, Saint-Simon, Semblançay, Trésor des chartes, Vesc, Vivarais, Voltaire.

Cosnac (M. le comte de). Voy. Fronde.

Crépet (M. E.). Voy. Condé.

1. Pour ce renvoi et les suivants, le lecteur devra se reporter à la table qui précède immédiatement.

Delisle (M. L.). Voy. Cartulaires, Miniatures, Orderic Vital, Orléans, Psautier d'Ingeburge, Rethel, Sociétés savantes.
Desnoyers (M. J.). Voy. Jeanne d'Arc, Salomon de Caus.
Douët d'Arcq (M.). Voy. Orléans (Louis, duc d').
Duplès-Agier (M.). Voy. Saint-Martial de Limoges.
Dupont (M. E.). Voy. Noms de lieux.
Godefroy-Ménilglaise (M. le marquis de). Voy. Enguerrand de Marigny, Hainaut, Orléans.
Hippeau (M.). Voy. Bassompierre.
Jourdain (M. Ch.). Voy. Royauté, Université.
Krœber (M.). Voy. Richer.
Laborde (M. le comte de). Voy. Froissart, Noblesse oblige.
Lacabane (M.). Voy. Froissart.
Lafons-Mélicocq (M. le baron de). Voy. Louis de Luxembourg, Mœurs, Normands, Vaudois.
Lalanne (M. L.). Voy. Godefroy.
Lepage (M. H.). Voy. Huguerye.
Longnon (M. A.). Voy. Condé, Provinces, Rethel, Retz, Trouvères.
Luce (M. S.). Voy. Ardres, Guillaume l'Aloue.
Margry (M. P.). Voy. Duquesne.
Mas Latrie (M. le comte de). Voy. Orséolo Ier, Traité de 1694.
Masson (M. G.). Voy. Catinat, Gualterio, Louis XIV, Rantzau, Tessé.
Meyer (M. P.). Voy. Ardres, Débat d'Izarn, Isabelle, fille de saint Louis, Jean le Bon, Richard Cœur-de-Lion.
Molinier (M. A.). Voy. Jean de Noyal.
Morand (M. F.). Voy. Fèvre de Saint-Remy.
Neuville (M. Didier). Voy. Bonrepaus.
Rathery (M.). Voy. Plélo.
Raymond (M. P.). Voy. Louis XI.
Read (M. Ch.). Voy. *Tigre*.
Roman (M. J.). Voy. Bayart.
Ruble (M. le baron de). Voy. Jeanne d'Albret.
Servois (M. G.). Voy. Amelot de la Houssaye, Du Vair, Rochefoucauld, Louvois, Moissac, Philippe le Long, Renaudot.
Tamizey de Larroque (M. Ph.). Voy. Montbrun, Turenne.
Teulet (M. A.). Voy. Saint-Esprit.
Trémoïlle (M. le duc de la). Voy. Montpensier, Thouars.
Vallet de Viriville (M.). Voy. Calendriers, Fac-similés, Portraits.
Valois (M. N.). Voy. Grand Conseil.
Viollet (M. P.). Voy. Établissements.

3° TABLE CHRONOLOGIQUE DES DOCUMENTS.

Époque gallo-romaine. Inscriptions découvertes à Mesves (Nièvre), 1863, 69; 1865, 167; — aux environs de Guéret, 1865, 198.
898-1100. Documents relatifs à l'histoire des Normands, 1865, 141-143.
Première moitié du XIIe siècle. Vers attribués à Orderic Vital, 1863, 2e partie, 3-13.
1117-1454. Cartulaire du comté de Rethel, 1867, 2e partie, 11-125.
1190. Philippe-Auguste se croise, 1865, 143.
1199. Fragment de poème relatif au traité conclu entre Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste, 1882, 252-264.
Première moitié du XIIIe siècle. Fragments d'*Artes dictaminis*, 1869, 149-153.
1206. Croisade contre les Albigeois, 1865, 143.
1211, août. Charte relative au trouvère Gilles de Vieux-Maisons, 1870-1871, 77.
1229, février-mars. Chartes relatives au trouvère Thibaut de Blaison, 1870-1871, 89.
1229-1231. Chartes relatives au trouvère Auboin de Sézanne, 1870-1871, 73.
Vers 1245. Le Débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras, 1879, 245-264.
1255. Chanson française en l'honneur d'Isabelle, fille de saint Louis, 1864, 2e partie, 3-5.
1279, 19 février. Liquidation des dettes de la ville de Noyon, 1872, 92-94.
1307. Les échevins de Valenciennes doivent sauvegarde au bourgeois qu'ils condamnent à faire un pèlerinage, 1868, 166.
1312, 25 juillet. Lettre d'Enguerrand de Marigny, 1868, 2e partie, 123-125.
Vers 1316. Projet de croisade de Louis de Clermont, duc de Bourbon, 1872, 248-255.
1316-1317. Documents inédits sur l'avènement de Philippe le Long, 1864, 2e partie, 62-79.
1318. Coupables condamnés par le magistrat de Lille à suivre des processions, 1864, 2e partie, 87.
1323. État des bijoux achetés à Paris pour Marguerite et Jeanne de Hainaut, 1868, 2e partie, 132-147.
1330. Contestation entre les villes de Lille et de Laon, 1864, 2e partie, 88.

1330-1380. Chronique de Jean de Noyal, 1883, 247-275.
1331, août. Condamnation de Macé de Masches, changeur du Trésor, 1875, 201-202.
1332. Prisée du revenu de la châtellenie de Pontoise, 1875, 187-188.
1335. Présents faits à l'évêque de Tournai par les échevins de Lille, 1864, 2e partie, 80.
Vers 1335. Rapport des gens des comptes sur l'état des finances du Roi, 1875, 91-94.
1335-1337. Privilèges de la ville de Lille, 1866, 23.
1355. Vin de courtoisie présenté à Jean Maillart. Baleine envoyée à Paris, 1864, 2e partie, 81.
1359. Fragment de la chronique de Jean de Noyal relatif à Guillaume l'Aloue, 1875, 155-156.
1360, 15 juin. Lettre du roi Jean à la communauté d'Agde, 1863, 2e partie, 17.
1360. Cimetière de Lille, 1866, 24.
1363-1389. Salaire du roi des ribauds pour expulser les fous de la ville de Lille, 1864, 2e partie, 88.
1366. Coupables bannis de Valenciennes pour avoir nié un dépôt, 1866, 24, 25.
1367. Droit d'asile dans les églises, 1868, 167.
1372. Mode d'adoption d'enfants naturels, 1864, 2e partie, 91.
1376, avril. Lettres de rémission accordées à un compagnon de Guillaume l'Aloue, 1875, 153-155.
1383. Funérailles d'un pauvre varlet à Lille, 1866, 24.
1383-1384. Serment prêté à la ville de Lille par le duc de Bourgogne, 1866, 23.
1389. Démarches du magistrat de Lille pour forcer les parents d'un fou à le reprendre, 1864, 2e partie, 90.
1396. L'entrevue d'Ardres, 1881, 210-224.
1398. Entrée de Jean Sans-Peur à Lille, à son retour de Turquie, 1864, 2e partie, 82-85.
1398-1459. Libertins bannis de Lille, 1864, 2e partie, 91.
1399. Dépenses faites pour renvoyer à Tournai l'ours de l'évêque, lequel errait dans les rues de Lille, 1864, 2e partie, 81.
1402. Lits fournis par la ville de Lille à l'occasion des noces d'Antoine de Bourgogne, 1864, 2e partie, 99.
1405. Funérailles de Marguerite de Flandre, 1864, 2e partie, 101.
1405. Paix jurée, rompue et enfreinte par un usurier, 1865, 118.
1407. Joutes célébrées à Lille en présence de Jean Sans-Peur, 1864, 2e partie, 102-105.

1408, 14 mars. Document inédit sur l'assassinat de Louis, duc d'Orléans, 1864, 2e partie, 11-26.
1411. Enquête contre les « bougres » de Lille, 1865, 154.
1411. Obligations d'un avocat retenu d'un conseil de ville, 1868, 168.
1411. Aumônes de Jean Sans-Peur; argent donné pour dire des messes avant le combat de Saint-Cloud, 1868, 168.
1412, août. Plaintes contre l'inquisiteur qui, à Thérouanne, avait noté d'hérésie des habitants de Lille, 1865, 155.
1412. Réponse de Jean Sans-Peur au manifeste du duc d'Orléans, 1868, 169.
1413. Le sire de Bosquiaulx et le château de Pierrefonds, 1868, 170.
1413-1549. Pourceaux de Saint-Antoine à Lille, 1864, 2e partie, 94.
1415-1429. Les Vaudois à Lille, 1865, 155-159.
1416. Les bonnes villes d'Artois s'opposent à l'accusation portée contre Jean Sans-Peur au concile de Constance, 1865, 115.
1418. Réjouissances à Lille pour la prise de Paris par Jean Sans-Peur, 1864, 2e partie, 86.
1420. La duchesse de Bourgogne fait connaître au Pape le meurtre de Jean Sans-Peur, 1865, 115.
1421. Réjouissances à Lille pour la victoire de Mons-en-Vimeu, 1864, 2e partie, 86.
1429. Thomas Couette prêche à Lille, 1864, 2e partie, 95.
1431-1432. Philippe le Bon fait noyer un gentilhomme picard, 1866, 25.
1432. Don à un oculiste, 1865, 29.
1432. Conflit avec plusieurs chanoines de Béthune, 1865, 42.
Vers 1437. Hostilités entre les Hollandais et les habitants de Dieppe, 1867, 52-54.
1438. Arrestation d'un hérétique à Lille, 1865, 155.
1439. Débat entre la ville de Lille et l'official de Tournai, 1868, 171.
1440. Emprunt fait par la ville de Lille pour payer la rançon de Charles d'Orléans, 1864, 2e partie, 98.
1441. Frais pour l'exécution d'un gentilhomme, 1866, 26.
1442-1478. Élection et intronisation de l'évêque des fous dans le Vivarais, 1874, 70.
1445-1450. Épître de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, 1884, 181-239.
1447, 15 avril. Inventaire de l'artillerie de Granville, 1867, 40-41. — Mémoire sur les réparations nécessaires à faire à Granville, 1867, 42-43.

1449, 20 juillet. Ambassade du duc de Bourgogne au concile de Bâle, 1865, 116.
1449. Relation de la mort de Louis de Luxembourg, archevêque de Rouen, 1866, 37-39.
1450. Prédicateur hérétique, 1864, 2e partie, 97.
1450. Arrestation de Guillaume Fillastre, abbé de Saint-Bertin, 1868, 171.
1450-1451. Rôles des dépenses du Roi, 1864, 2e partie, 123-153.
1453. Frais pour l'exécution des prisonniers faits à la bataille de Gavre et dans la forteresse de Poucques, 1866, 26. — Frais pour l'exécution de trois Anglais à Lille, 1866, 27.
1453, 21 juin. Lettre de Talbot aux chefs de l'armée française, 1864, 2e partie, 154.
1453, 24-26 juillet. Enquête sur certains faits relatifs à la prise de Castillon, 1864, 2e partie, 155.
1453, 27 juillet. Lettre de Charles VI au chancelier de France et au seigneur de Torcy, 1864, 2e partie, 158.
1454, 19 mars. Lettre de saint Jean de Capistran au duc de Bourgogne, 1864, 2e partie, 160-166.
1455, mars-juin. Fragment d'un registre du Grand Conseil de Charles VII, 1882, 276-308.
1456. Nourriture des pauvres de la Maison-Dieu de Valenciennes, 1868, 171-175.
1456-1457. Sommes allouées par Philippe le Bon pour la maison du Dauphin et de la Dauphine, 1868, 181.
1456-1464. Le prédicateur Pierre de Gros à Lille, 1864, 2e partie, 96.
1457. Canons envoyés par Philippe le Bon à Jacques II, roi d'Écosse, 1868, 182.
1459, octobre-novembre. Relation de l'ambassade envoyée par Charles VII à Mantoue, 1864, 2e partie, 167-177.
1460. Envoyés de Philippe le Bon auprès du Dauphin, 1868, 182.
1461. Extraits du compte des obsèques de Charles VII, 1864, 2e partie, 179-198.
1461. Fêtes célébrées à Lille pour la venue des ambassadeurs des princes d'Orient, 1868, 183.
1462, 25 janvier. Contre-lettre signée de Louis XI, 1866, 60.
1463-1464. Correspondance de Louis XI avec le duc de Bretagne, 1867, 2e partie, 164-197.
1463-1467. Comptes d'une dame parisienne, 1878, 214-240.
1464. Excommunication lancée contre le duc de Bourgogne par le chapitre de Liège, 1865, 117.

1466-1467. Ambassade envoyée par Philippe le Bon en Angleterre, 1868, 183.
1471. Dépenses faites par la ville de Lille pour la réception d'Édouard VI, 1864, 2e partie, 87.
1474. Inventaire des bijoux, vêtements, manuscrits, etc., appartenant à la comtesse de Montpensier, 1880, 274-309.
1475, 22 mai. Document relatif à la prise de Champlite, 1867, 8-10.
1477. Dispense demandée par la ville de Béthune à la ville d'Arras, 1865, 26.
1480. Individus condamnés pour n'avoir pas mis de paille à leurs maisons en temps de peste, 1868, 184.
1481. Meurtriers arrêtés dans une église de Valenciennes, 1868, 184.
1481, 26 septembre. Inventaire du château de Craon, 1867, 43-45.
1486. L'ours de la ville de Lille, 1864, 2e partie, 81.
1486. Noires sœurs arrêtées par ordre des échevins de Lille, 1864, 2e partie, 92.
1490. Monastères où règnent les diables, 1868, 185.
1496, 15 juin. Lettre d'Étienne de Vesc à Jean de la Rovère, 1882, 222.
1496, 5 août. Quittance signée d'Étienne de Vesc, 1882, 224.
1496, 13-16 décembre. Lettres de Nicolas Bouesseau aux gens des comptes de Dijon, 1864, 166-168.
1497, 16 juin. État des finances du Roi en Picardie, 1866, 185-192.
1498-1499. Le « mal monseigneur saint Job », 1865, 29.
1499. Débat entre la ville de Béthune et le prieur de Saint-Pry, 1865, 27.
1501, 29 juillet. Lettre du sieur d'Aubigny à Louis XII, 1883, 292.
1501, 3 août. Lettre du cardinal d'Amboise à Louis XII, 1883, 296-299.
1501, 10 août. Lettre de Louis XII au duc de Lorraine, 1883, 291.
1501, 20-24 octobre. Lettres de Georges d'Amboise au chancelier de Naples Nicolay, 1883, 309-311.
1502. Lépreux soumis à la visite des chirurgiens, 1865, 30.
1506. Don aux Frères mineurs de Béthune qui ont assisté à un incendie, 1865, 27.
1506. Pèlerinages pour les moribonds, funérailles, etc., 1865, 28.
1509. Opération césarienne, 1865, 29.
1509. Enfant abandonné dans l'hôpital de Béthune et entretenu aux dépens du prince, 1865, 118.
1509. Joueurs de guitare arrêtés, pour un meurtre, dans une église de Valenciennes, 1868, 186.

1510. Louis XII excommunié par le Pape, 1868, 185.
1512. Le magistrat de Béthune excommunié par les Cordeliers, 1865, 25.
1512. L. Talbot et autres demandent à Marguerite d'Autriche l'autorisation d'acheter dans ses États des métaux pour l'artillerie de la ville de Calais, 1868, 201.
1514. Don à un savant Cordelier, 1865, 26.
1514. Remède contre la peste donné par un Franciscain, 1865, 28.
1515-1519. Quittances de Pierre de Bayart, 1878, 262-264.
1518. Droits des curés sur les testaments, 1864, 2e partie, 97.
1520-1526. Droit d'asile dans les églises, 1864, 2e partie, 93.
1521. Incendiaires excommuniés, 1865, 42.
1521, 4 novembre. Commission adressée à Semblançay, 1881, 236-241.
1522, 27 janvier. Lettres confiant à Semblançay le gouvernement des finances, 1881, 228-230.
1522. Plaintes contre les curés de Béthune, qui exigeaient des salaires excessifs, 1865, 28.
1523, 18 mars. Lettres créant pour Philibert Babou une charge de trésorier de l'épargne, 1881, 245-247.
1529-1538. Poursuites contre des sorciers, 1868, 185.
1531. Pilori de Béthune, 1865, 119.
1532, 2 décembre. Exécution hâtée par crainte d'une grâce, 1868, 202.
1533. Écoles de Lille fermées à cause de la peste, 1868, 202.
1534. Consultation au sujet des sages-femmes, 1865, 42.
1537, 23 mai. Élection et installation de l'Abbé des nobles dans le Vivarais, 1874, 71-73.
1544. Luthériens brûlés ou enfouis, 1868, 186.
1544. Faveur accordée à un maître d'école, 1865, 41.
1546. Prix du gibier chez les cabaretiers de Lille, 1865, 121.
Vers 1547. Commission donnée à Jean Du Tillet pour enregistrer les documents du Trésor des chartes, 1873, 107-109.
1548. Insultes faites par un gentilhomme aux échevins de Béthune, 1865, 119.
1551. Vin de courtoisie offert aux médecins ayant « faict certaine anathomye d'un corps humain », 1865, 40.
1552. Franciscain mandé à Béthune pour administrer les soldats allemands, 1865, 41.
1553. Consultation au sujet d'un Franciscain devenu lépreux, 1865, 41.

1553, 26 janvier. Lettres de Henri II autorisant la construction de l'arcade de la rue de Nazareth, 1872, 55.
1561. Individus condamnés pour avoir maltraité un joueur d'orgues, 1864, 2e partie, 95.
1564-1565. Enfants abandonnés dans les églises, 1864, 2e partie, 97.
1566. Les gueux des Pays-Bas, 1868, 208.
1566. Les Frères mineurs de Béthune insultés dans leur couvent, 1865, 117.
1572. Défaite, près de Mons, des protestants français commandés par Genlis, 1868, 208.
1581, 19 décembre. Bannissement de femmes qui avaient assisté aux prêches, 1868, 205.
1582. Le chirurgien des infectés condamné à mort, 1865, 30.
1590, 25 avril. Lettre du vicomte de Turenne à Henri IV, 1866, 8-12.
1592, 14 août. Protestant de Saint-Quentin forcé de faire baptiser son enfant à l'église catholique, 1868, 205.
1592. Chariot fourni par Lille pour transporter en France l'argent du Pape, 1865, 120.
1593, 3 août. Mme de Longueville fait demander au maire de Saint-Quentin des meubles pour sa maison d'Homblières, 1868, 206.
1595. Secours à un prédicateur obligé de quitter Paris pendant la Ligue, 1865, 120.
1596-1616. Documents relatifs à Michel de la Huguerye, 1882, 309-317.
Vers 1600. Lettre de Mme de Montbrun à Henri IV, 1864, 2e partie, 119-122.
1612, 1er avril. Acte de baptême de François d'Angennes, 1869, 158.
1613, 20 septembre. Acte de baptême du cardinal de Retz, 1869, 156.
1616, 9 janvier. Lettre de Guillaume Du Vair, 1864, 2e partie, 107-116.
1619-1626. Lettres de Louis XIII, 1873, 189-192, 197-208, 213-224, 228-258.
1632. Panier placé par les ordres mendiants sur le marché au poisson de Lille, 1865, 120.
1633, 13 avril. Lettre de Richelieu à MM. de Bullion et Bouthillier, 1874, 183.
1643, avril-mai. Lettres de Condé à Mazarin, 1864, 2e partie, 31-43.

1643, 22 mai. Dépêche de la reine au duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Rocroy, 1883, 317.
1643, 25 mai. Lettres de D. Francisco de Mello au gouverneur de Lille, Douai et Orchies et aux échevins de Lille, 1865, 122, 123.
1645. Dépêche du roi envoyée au duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Nordlingen, 1883, 318.
1648, 30 août. Lettre au maréchal de Rantzau sur la journée du 28, 1870-1871, 53-55.
1652, avril-juin. Lettres inédites de la Rochefoucauld, 1863, 2e partie, 22-25.
1659, 21 février. Commission de surintendant délivrée à Fouquet, 1881, 258.
Vers 1661. Lettre de Thévenot sur le niveau à bulle d'air, 1870-1871, 268.
1671-1719. Documents inédits sur Colbert, 1874, 200, 201, 202, 218-224, 232, 233, 237, 238.
1675, 22 avril. Passage d'une lettre de Louis XIV relatif à l'abbé de Fénelon, 1863, 135.
1679, 11 novembre. Entrée en Espagne de Marie-Louise d'Orléans, femme du roi Charles II, 1868, 2e partie, 149-156.
1685, 22 mai. Lettre de la Reynie sur Bayle, 1870-1871, 230.
1685, 21 novembre. Lettre de Seignelay à l'intendant Arnoul au sujet des huîtres destinées à la table du Roi, 1870-1871, 91.
1686. Mémoire adressé à Louvois sur l'état de la France, 1870-1871, 185-187.
1688, 31 mars. Privilège pour faire le portrait en cire des ambassadeurs de Siam, Maroc, etc., 1874, 168-169.
1692, 26 avril. Instruction à Tourville pour la campagne navale dans la Manche, 1877, 171-174.
1693, 27 janvier. Lettre de M. de Bonrepaus, 1882, 265-272.
1694. Plan des études du duc de Bourgogne, 1874, 55-60.
1696, 14 juin. Lettre de l'abbé Renaudot à Pontchartrain, 1868, 2e partie, 161-168.
1700-1706. Extraits d'un journal manuscrit conservé au British Museum, 1868, 2e partie, 5-85.
1700-1720. Lettres de la collection Gualterio, 1868, 2e partie, 90-117.
1701, 1er novembre. Lettre du maréchal de Catinat à Chamillart, 1869, 71.
1704-1705. Lettres du maréchal de Tessé, 1868, 27-30, 37-39.
Vers 1705. Mémoire de Fénelon sur le droit d'asile dans les Pays-Bas, 1877, 54-57.

1710-1718. Lettres de la princesse des Ursins au maréchal de Tessé, 1878, 178-208; 1879, 193-222.
1712, mars. Fragment d'un éloge du duc de Bourgogne par Saint-Simon, 1880, 118-124.
1715, 6 novembre. Lettre du Régent à Pontchartrain, 1872, 70.
1715. Projet de discours pour le lit de justice du 2 septembre, 1880, 125-128.
1716, 20 octobre. Lettre de François Arouet à M. Nicolay, 1872, 59.
1730. Fragment de Saint-Simon sur l'abbé de Gordes, évêque de Langres, 1880, 128.
1731. Projet de continuation du P. Anselme donné par le duc de Saint-Simon, 1874, 89-92.
1732-1734. Translation des reliques du doge Orséolo Ier, 1878, 244-260.
1736-1738. Lettres de M. de Saint-Florentin, relatives à la Bibliothèque du Roi et au Trésor des chartes, 1881, 317-319.
1738, 20 novembre. Lettre de Saint-Simon au cardinal de Fleury, 1880, 135-136.
1739. Fragments de Saint-Simon sur les Mornay-Montchevreuil, sur Mme de Sévigné et les Grignan, 1880, 129-135.
1742, 13-15 août. Correspondance relative au *Mahomet* de Voltaire, 1872, 107-110.
1743, 21 avril. Pension au peintre H. Rigaud, 1876, 56.
1743, juillet-août. Correspondance relative à la *Mort de César* de Voltaire, 1872, 199-200.
1745, 22 février. Rapport du lieutenant de police au sujet de l'attitude de Voltaire auprès de son frère mourant, 1872, 60.
1746. Fragment du parallèle des trois premiers rois Bourbons par Saint-Simon, 1880, 136-143.
1749, 9 février. Pêche de la baleine, 1876, 57.
1749. Publication du *Recueil des historiens de la France,* 1876, 58.
1753, août. Fragment de Saint-Simon, 1880, 143-144.
1767, 17 août. Statue de Louis XV par le Moyne, 1876, 58.
1768, 12 juin. Souscription à la *Géographie ancienne* de d'Anville, 1876, 59.
1768, 19 juin. Acquisition pour le Dépôt des chartes, 1876, 59.
1768, 26 juin. Frais de représentation aux États de Bretagne, 1876, 59.
1768, 17 juillet. Observation du passage de Vénus, 1876, 60.
1768, 18 septembre. Acquisition du groupe du *Parnasse français,* 1876, 71.

1768, 18 septembre. Démission du chancelier de Lamoignon, 1876, 72.
1769, 3 décembre. Souscription à la *Bibliothèque historique de la France,* 1876, 72.
1771, 19 mai. Partage des biens communaux, 1876, 73.
1771, 25 juin. Indemnité au comte du Barry, 1876, 74.
1771, 8 décembre. Augmentation du traitement de l'intendant Montyon, 1876, 74.
1774, 23 octobre. Rapport de Turgot sur les ordonnances au porteur, 1876, 75.
1776, 6 avril. Histoire de la maison de Bourbon, 1876, 87.
1777. Anoblissement du peintre Hallé, 1876, 88.
1777, 16 février. Mission scientifique en Amérique, 1876, 89.
1777, 23 mars. Souscription aux *Mémoires sur la Chine,* 1876, 89.
1777, 6 avril. Fondation de la ville de Versoix, 1876, 90-93.
1777, 27 avril. Dépenses de Trianon, 1876, 156.
1777, 2 juillet. Fourniture de diamants à la Reine, 1876, 157.
1777, 6 juillet. Belle conduite d'un matelot breton, 1876, 157.
1781, 13 mai. Pension à la fille de Louis Racine, 1876, 158.
1783, 27 avril. Recherche de manuscrits au mont Athos, 1876, 158.
1783, 8 juin. Acquisition des recueils de Genée de Brochot, 1876, 159.
1783, 13 juillet. Pension des descendants de Corneille, 1876, 159.
1783, 28 septembre. Pensions et dons aux Polignac, 1876, 166.
1783, 7 décembre. Travail de Pilâtre de Rozier sur les vapeurs méphitiques, 1876, 167.
1783, 21 décembre. Pension de l'historiographe Marmontel, 1876, 167.
1784, 4 janvier. Invention et fabrication des aérostats par les frères Montgolfier, 1876, 168.
1784, 14 mars. Introduction de l'usage du charbon de terre épuré, 1876, 182.
1784, mars. Expériences d'électricité médicale, 1876, 168.
1784, 16 mai. Souscription à la Carte d'Allemagne, 1876, 183.
1784, 4 juillet. Secours et concessions à l'école Sainte-Barbe, 1876, 183.
1784, 18 juillet. Armement pour la pêche de la baleine, 1876, 184.
1784, 22 août. Entreprise des eaux de Paris, 1876, 186.
1784, 25 septembre. Première ascension de Montgolfier, 1876, 187.
1785, 16 octobre. Manufacture des cristaux de la Reine, 1876, 188.
1785, 29 décembre. Cartes statistiques de la France, 1876, 197.

1786, 11 janvier. Création des forges de Montcenis, 1876, 198.
1786, 5 février. Liquidation des entreprises de Beaumarchais, 1876, 201.
1786, 26 mars. Dernière ascension de Pilâtre de Rozier, 1876, 203.
1786, 26 mars. Grand hôtel de Calais, 1876, 204.
1786, 14 mai. Fixation du budget de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1876, 215.
1786, 23 juillet. Restauration des arènes de Nimes, 1876, 216.
1786, 24 septembre. Recherches sur la faune marine, 1876, 218.
1786, 12 novembre. Mission scientifique de M. de Boufflers au Sénégal, 1876, 219.
1786, 4 décembre. Recherches statistiques de Duvillard, 1876, 219.
1786. Commerce du beurre et du poisson frais à Paris, 1876, 197.
1787, 7 janvier. Séjour en France des mécaniciens Boulton et Watt, 1876, 220.
1789, 31 mai. Incendie de la manufacture Réveillon, 1876, 220.
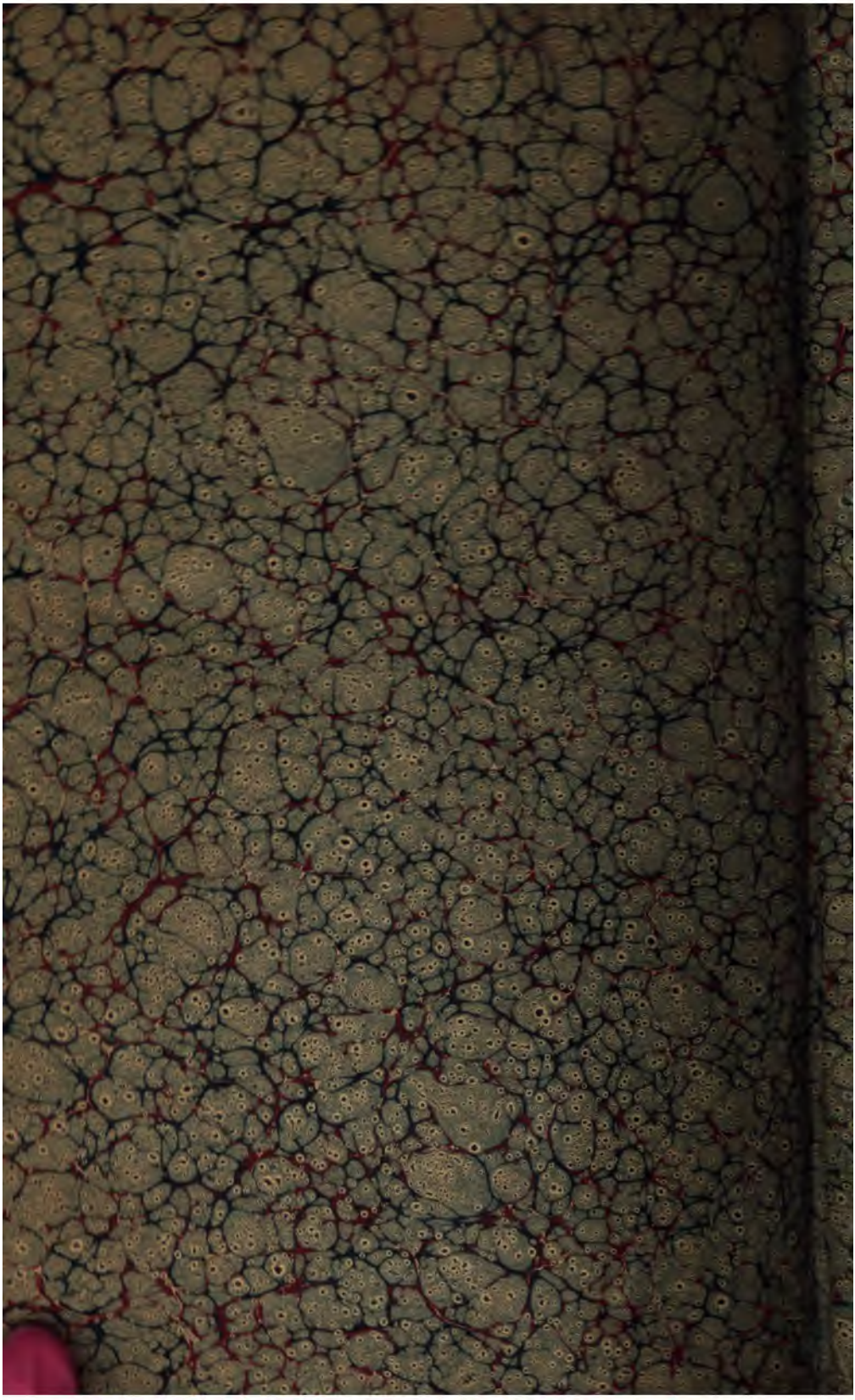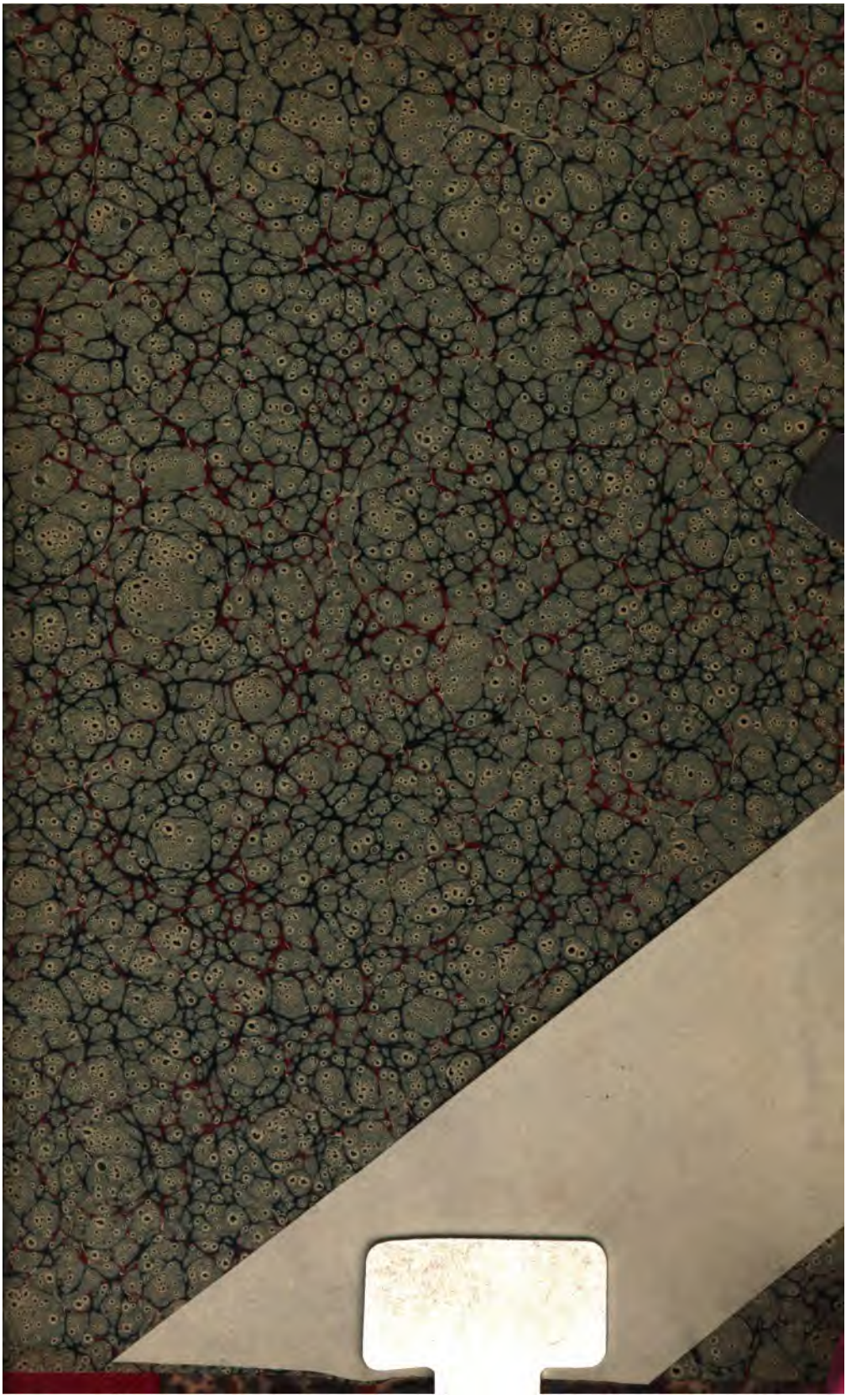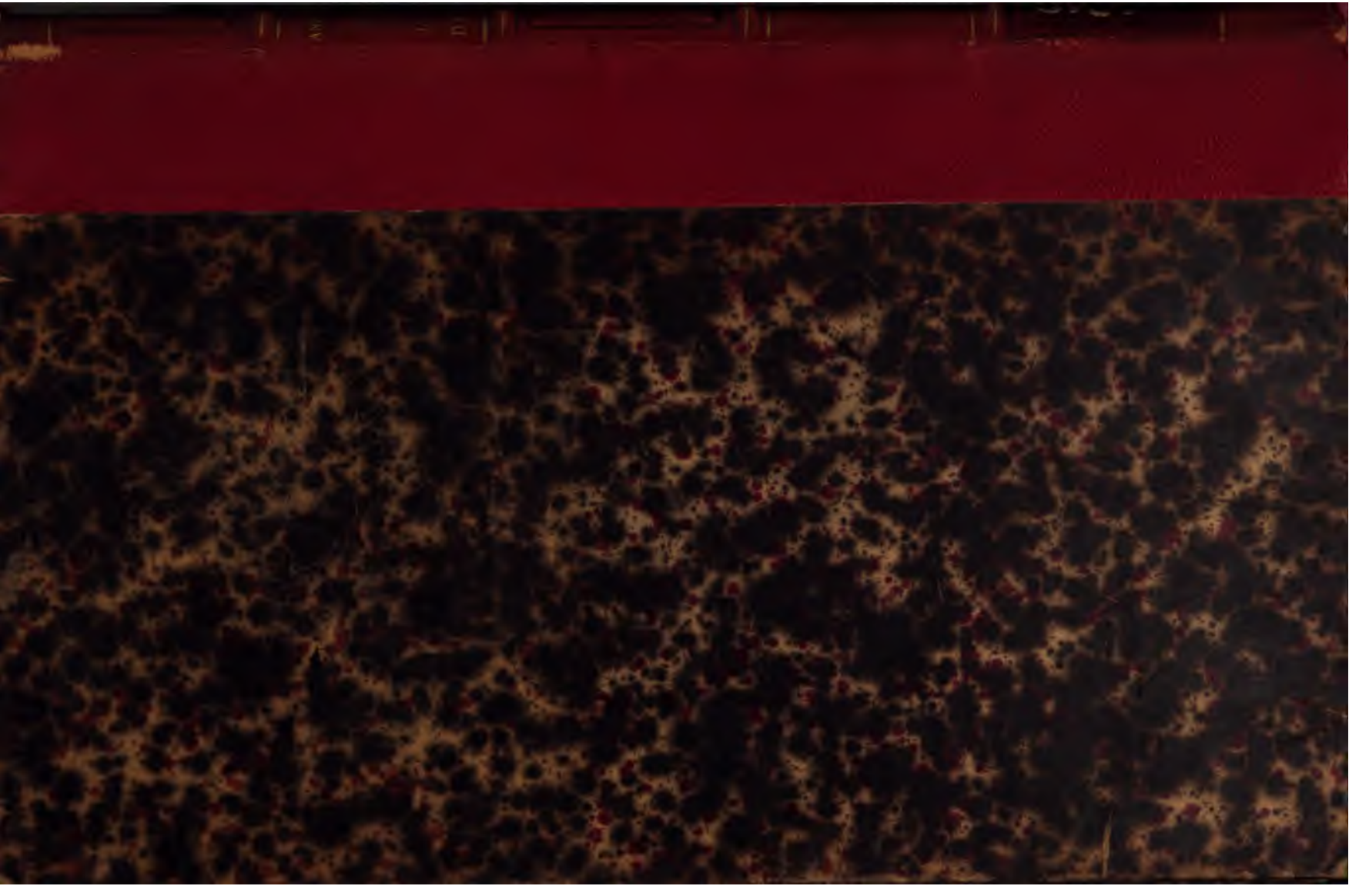
Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.